



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

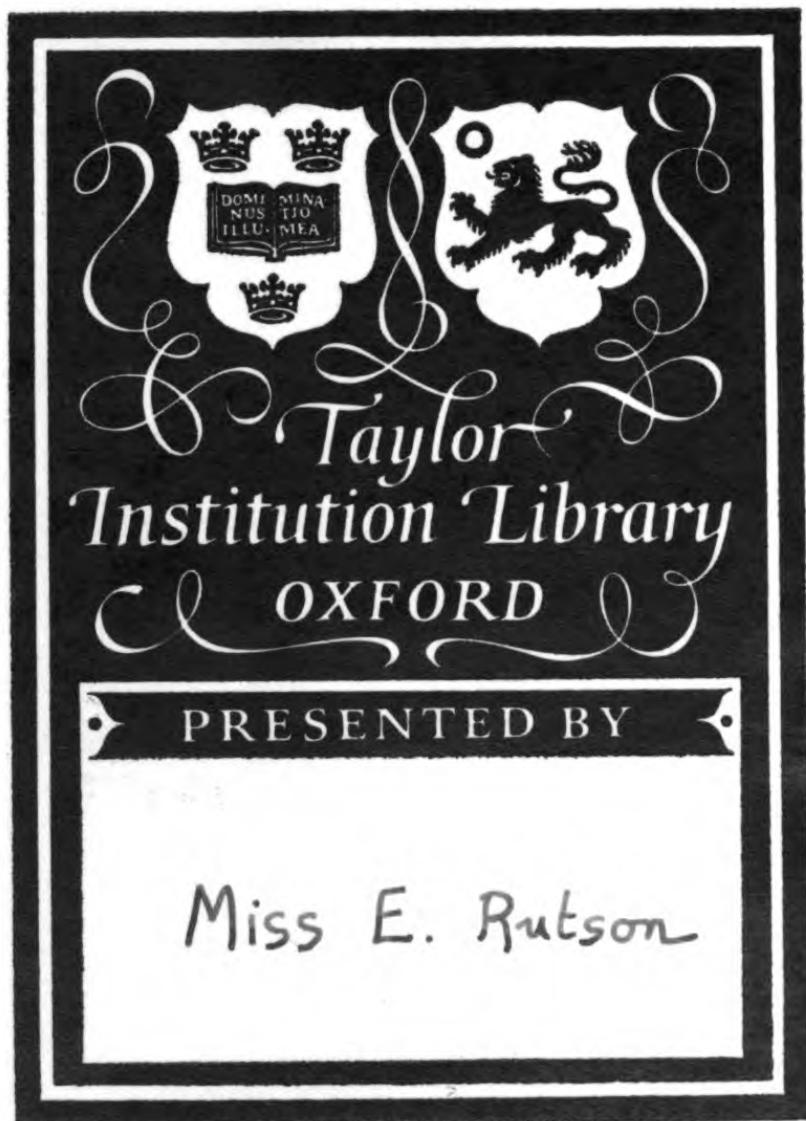
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



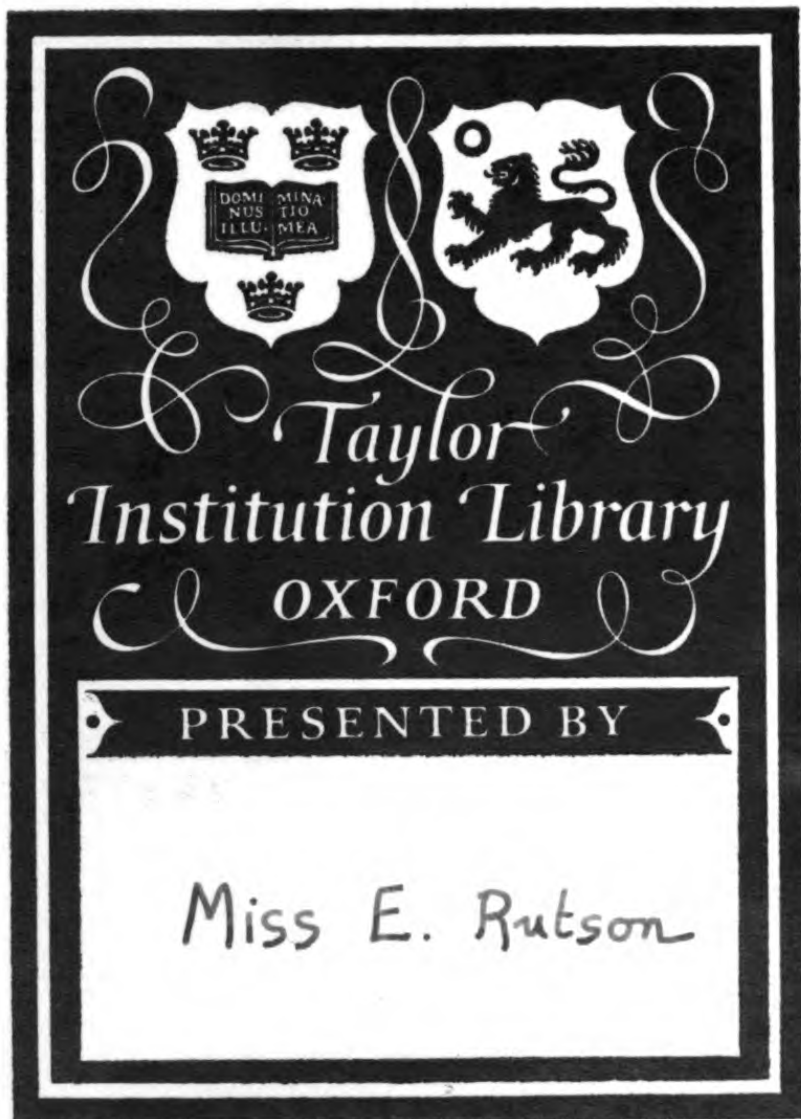




Vet. Fr. II A. 1453







Vet. Fr. II A. 1453









REMARQUES  
SUR  
LA LANGUE  
FRANÇOISE.

*Par M. l'Abbé D'OLIVET.*

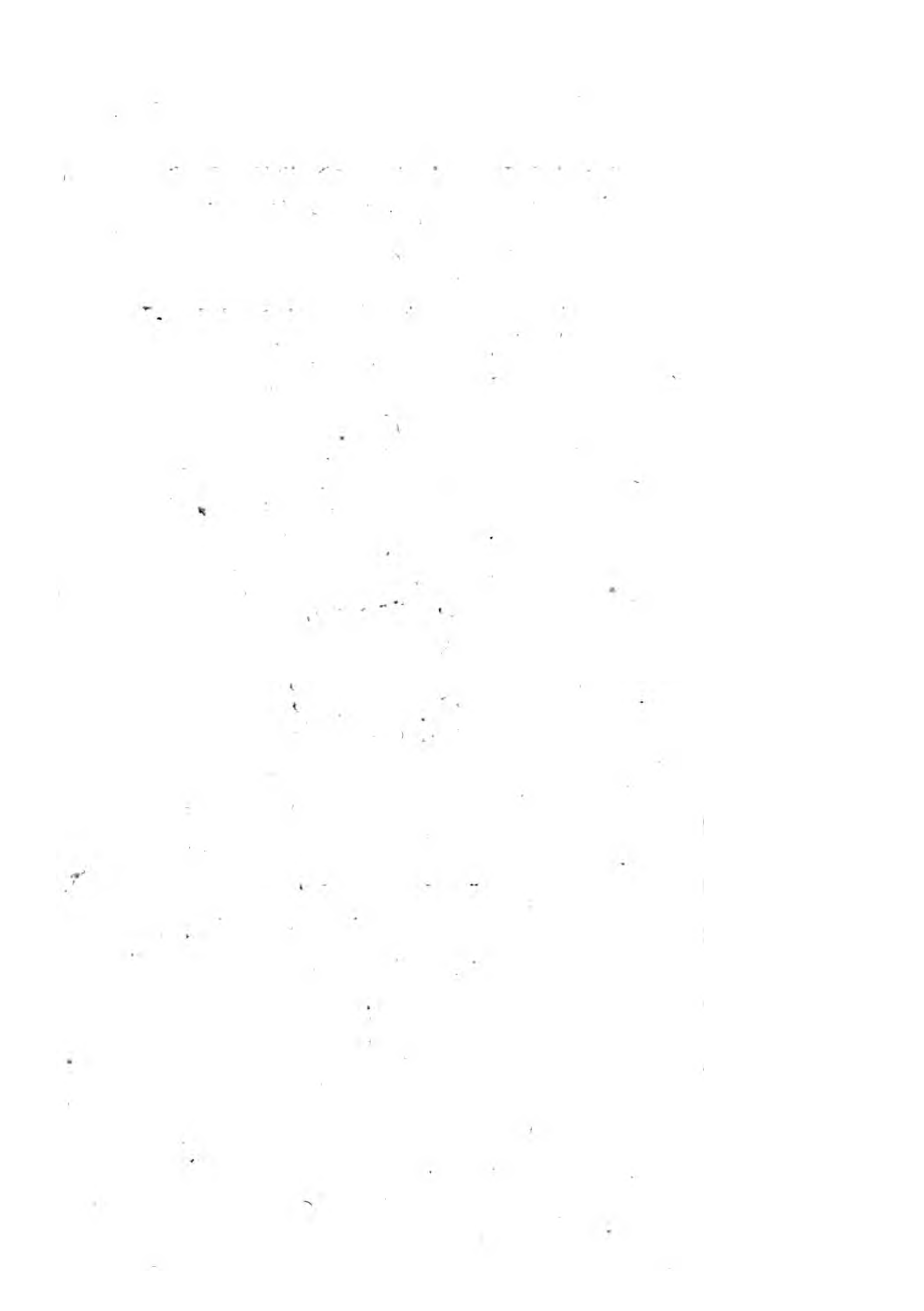


*A PARIS,*

Chez BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue  
& vis-à-vis la Grille des Mathurins.

---

M. DCC. LXVII.





*A MESSIEURS*  
*DE*  
*L'ACADEMIE*  
*FRANÇOISE.*

**J**E me crois, MESSIEURS, dans une de nos assemblées ordinaires, où rien de ce qu'on appelle cérémonie, n'est connu. Ainsi ne craignez pas de moi le ton d'épître dédicatoire. Je ne veux que vous rendre compte de trois Opuscules, qu'on réunit dans ce volume, parce qu'ils tendent à un même but, qui est le principal objet de l'Académie.

A ij



I. On y retrouve d'abord ma *Profodie Françoise*. Vous n'avez pas oublié que nous avons eu parmi nous un très-bel esprit, dont les talens réels, & dans plus d'un genre, brilloient avec tout l'éclat nécessaire pour lui attirer une foule de partisans. Qui croiroit qu'il eût pu se persuader, & le persuader à d'autres, que l'harmonie dans le discours n'étoit qu'une chimère ? Homme aimable, & du commerce le plus doux, il se laissoit contredire tant que nous voulions. Mais enfin, après la mort de M. de la Motte, nous crûmes voir que sa doctrine faisoit du progrès. On crut, dis-je, le voir dans les Pièces envoyées l'année suivante à l'Académie pour disputer le Prix : en sorte que tous ceux qui en furent les juges,

*PRÉFACE.* §

conclurent qu'il étoit temps, & plus que temps, de réveiller le souvenir de la prosodie, & de l'harmonie. J'entrai volontiers dans leurs vûes, & je publiai mes réflexions sur ce sujet, mais sans laisser entrevoir à quelle occasion j'avois pris la plume.

II. Quand nous eûmes fini la révision de notre Dictionnaire, pour donner l'édition qui parut en 1740, il fut résolu que nous travaillerions en commun à une espèce de Code grammatical, où se trouveroient les notions & les principes qu'un Dictionnaire ne peut débrouiller, ni répéter à chaque mot.

Tout cela étoit bien au long dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & il nous auroit suffi de l'abrégé, si ce savant Auteur ne suivoit pas d'un peu trop près

les traces de nos vieux Grammairiens, dont les plus anciens écrivirent sous François I. On diroit qu'alors ils songeoient moins à enseigner leur art, qu'à le rendre difficile. Pourquoi calquer leurs Grammaires sur les Grecques & les Latines, qui ont si peu de rapport avec le François ? Pourquoi tant de termes adaptez de gré ou de force à une Langue vivante, dont le génie est si différent ? Car, quoique d'habiles Critiques aient jugé que notre phrase approchoit fort de la Grecque ; & quoiqu'en effet cela soit ainsi par comparaison à la phrase Latine, dont nous nous écartons presque en tout ; il faut pourtant convenir, si l'on veut être de bonne foi, que cette prétendue conformité du François avec le Grec ne s'étend pas loin.

Mais , dira-t-on , le François étant visiblement tiré du Latin , comment le génie de ces deux Langues n'est-il donc pas le même ? Distinguons , Messieurs , entre le fond & le génie d'une Langue. Par le fond , j'entens tous les mots qui la composent. Par le génie , j'entens les tours qu'elle m'oblige de prendre pour être intelligible , correct , élégant. Or il n'est pas douteux que le fond de notre François ne vienne principalement du Latin , puisque le Latin lui seul nous a fourni une plus grande quantité de mots , que toutes les autres Langues ensemble. Mais pour le génie , cela ne prouve rien. De fréquens gallicismes déshonorent les vers Latins de l'éloquent *Balzac* : & de fréquens latinismes font des taches dans la prose Françoisse du



docte *Huet*. Regardons le Latin comme un superbe édifice détruit par le temps, mais dont les pierres artistement retaillées, & autrement placées, ont servi à construire un nouvel édifice, qui, pour n'être pas sur le même plan, n'en est pas moins commode, ni moins régulier, ni moins beau.

Quoi qu'il en soit, l'Académie considérant que tout le jeu de notre Langue, si j'ose ainsi parler, se renferme dans trois sortes de mots, les uns qui se déclinent, d'autres qui se conjuguent, & d'autres enfin qui ne se déclinent, ni ne se conjuguent; ces trois objets furent partagez entre les trois Académiciens que l'on supposoit avoir le plus de loisir, ou le plus de bonne volonté. Mais ce projet, que devint-il? Ceux qui connoissent les Compagnies, & sur-tout

une Compagnie aussi libre que la nôtre, ne feront pas cette question. Je dirai seulement que M. l'Abbé Gédoyñ, qui s'étoit chargé du *Verbe*, nous renvoyoit toujours de mois en mois, n'ayant pu encore, nous disoit-il, parvenir à se contenter lui-même. Pour M. l'Abbé de Rothelin, chargé des *Particules*, je suis certain qu'il y travailloit sérieusement, & que ses recherches, qui devoient embrasser nos Gallicismes, étoient fort avancées, lorsqu'une maladie lente & douloureuse nous l'enleva. Quant au dernier, il payâ son tribut, & donna les *Essais de Grammaire*, qu'on vous remet ici sous les yeux.

III. Vous aviez fait, Messieurs, des Remarques sur l'*Athalie* de Racine; & votre exemple m'inspirera le courage d'aller plus avant.

Oui, le courage : car nous ne nous dissimulons pas à nous-mêmes qu'il en faut pour braver l'opinion presque générale, qui n'attache qu'une idée de petitesse à ce genre d'étude. Mais l'envie de vous plaire donne des forces. J'allois essayer sur Despréaux ce que j'avois fait sur Racine, lorsque M. le Cardinal de Fleury me proposa une occupation, qui étoit bien plus de mon goût. On désira pour l'éducation de M. le Dauphin une édition complète de Cicéron, le texte revû avec soin, & un choix des notes éparfés dans les vastes commentaires, qui ont été multipliez depuis trois siècles. Je m'y engageai, sans me douter que ce magasin de notes, tout immense qu'il est, dût me laisser encore des vuides à remplir. J'avois, dans ma jeu-

nessé, traduit quelques ouvrages de Cicéron ; & j'entrepris de le commenter dans un âge plus mûr. Ainsi les plus agréables & les plus utiles momens de ma vie, je les ai passés avec vous, Messieurs, ou avec le plus éloquent des Orateurs, le plus sage des Philosophes. *Adolescentiam aluit, senectutem oblectat.*

Voilà du Latin que j'emprunte de lui, & qui fera cause que je reviendrai sur mes pas. Tout à l'heure je soutenois que la langue Françoisé a son génie particulier, & qu'il seroit aussi dangereux qu'inutile de le chercher ailleurs. Mais, si l'on alloit tirer de là quelque conséquence contre les Langues savantes, une si folle erreur auroit bien-tôt entraîné la ruine des beaux arts. Veut-on savoir là-dessus le sen-



timent de l'Académie ? Qu'on ouvre le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academia Gallica, qui Latine, aut Græcè scripserunt, Carmina*. Je m'en avouerois l'éditeur, si je n'avois pas eu la témérité d'y mettre aussi quelque chose du mien. A cela près, on y verra que l'Académie, toujours émule de la belle Antiquité, comptoit parmi ceux de ses membres qui ont existé sous le règne de Louis XV, jusqu'à cinq ou six imitateurs de Virgile & d'Horace, sans même y comprendre le Cardinal de Polignac, dont l'Anti-Lucrèce s'attirera les regards de nos derniers neveux.

Que me reste-t-il, Messieurs, qu'à vous représenter que ce qui s'écrit sur notre Langue, ne peut mériter la confiance du Public, à moins que votre Tribunal ne l'ait

*P R É F A C E.* 13

confirmé. Aussi ce volume n'est-il qu'un simple canevas, qui attend vos bons offices. Vous me voyez depuis plus de quarante ans la même assiduité, la même ardeur à partager vos travaux. Puis-je me flatter qu'un jour l'examen de ces Remarques vous dérobera quelques instans ? Ajoutez, retranchez, corrigez. Je prévois que vous aurez souvent à dire, *il s'est trompé*. Mais dites quelquefois, je vous en supplie, *il nous aimoit, il nous respectoit,*

30 Mars 1767.



---

*Da veniam scriptis , quorum non gloria nobis  
Causa , sed utilitas officiumque , fuit.*

**OVIDIUS , ex Ponto , III. 9.**

---

PROSODIE

FRANÇOISE.

**PROSODIE**



# PROSODIE

## FRANÇOISE.

JE réduis ce Traité à cinq Articles, dont le premier sera employé à éclaircir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des Accens. Dans le troisième, de l'Aspiration. Dans le quatrième, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Je n'ai à offrir qu'un foible essai. Puisse-t-il quelque jour donner lieu d'approfondir un Art, qui feroit naître de nouvelles beautés, & comme une nouvelle Langue, dans celle que nous croyons savoir.

---

---

**ARTICLE PREMIER.***Questions préliminaires.*

ON peut ici proposer trois questions, sur lesquelles, avant que d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient, ou n'avoir pas étudié la matière dont il s'agit, ou avoir des préjugés contraires à la vérité.

I. Qu'est-ce que Prosodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, & jusques à quel point ?

III. Pourquoi notre Prosodie, si elle a été fort connue autrefois, l'est-elle aujourd'hui si peu ?

**I.**

Par ce mot, *Prosodie*, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans ses trois propriétés, qui sont, l'Accent, l'Aspiration, & la Quantité.

Premièrement, il est certain que toutes les syllabes ne pouvant être prononcées sur le même ton, il y a par conséquent diverses inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baisser : & c'est ce que les Grammairiens nomment *Accens*.

Quelques syllabes, en second lieu, ont cela de particulier qu'elles se prononcent de la gorge : & c'est là ce que l'on nomme *Aspiration*.

Troisièmement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque syllabe, en sorte que les unes sont censées longues, & les autres brèves : & c'est ce qu'on appelle *Quantité*.

Voilà donc trois définitions bien distinctes, & qui font voir que dans la prononciation de chaque syllabe, la voix peut se modifier tout à la fois de trois différentes manières, dont je donnerai une plus ample explication, lorsque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui constituent la Prosodie, appartiennent à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une



constante & invariable monotonie ? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puisse être, pour peu qu'il soit continu.

Mais les principes de la Prosodie sont-ils fixes ? Sont-ils arbitraires ? Voilà ce que chacun doit examiner dans sa Langue. S'ils sont arbitraires, dispensons-nous de pousser plus loin nos recherches. S'ils sont fixes, il est honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de langues : dans celles qui sont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les langues, qui ont une certaine ancienneté, & qui sont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les langues, vrai-semblablement, ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, ils s'entendent tous, sans y penser, & même sans le savoir, à écarter, ou du moins

à diminuer ce qui le blesse. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui entend.

Vouloir ici examiner qu'est-ce qui fait cette conformité, & en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de la nature sont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est par l'habitude qu'elle instruit. Il est vrai que cette manière d'enseigner nous paroît, à nous qui vivons si peu, d'une prodigieuse lenteur. Mais c'est la seule capable de réussir dans les arts, qui ont pour base le sentiment : & de ce nombre est l'art de donner à une langue ce qui lui est nécessaire, non pour subvenir à nos besoins seulement, mais pour flatter notre goût.

Je suppose donc un pays, où il n'y eut jamais de particulier, qui fût Mathématicien ; & je dis qu'il y aura ce-

pendant un esprit métaphysique & géométrique, répandu dans le Public. Ainsi le Public, guidé par cette espèce d'instinct, y fera peu à peu, & jusqu'à un certain point, toutes ces mêmes observations, dont l'assemblage compose un Art, lorsqu'elles viennent à être rédigées, & combinées par des hommes savans. On pourroit aisément montrer que cela est vrai de la Musique, qui n'est, à proprement parler, qu'une extension de la Prosodie.

Ajoutons que ces sortes de connoissances, qui se doivent, non au raisonnement, mais à l'habitude, dépendent absolument des organes : & qu'ainsi, lorsqu'un climat produit des hommes bien organisez, le progrès de ces connoissances y est non-seulement plus grand, mais encore plus rapide ; au-lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe différente, les siècles depuis un temps infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitans de ces pays-là fassent rien pour les arts, qui n'intéressent que le sentiment.

On fait à quel point de perfection

les Grecs avoient porté leur Profodie. On fait auffi, du moins en ce qui regarde les longues & les brèves, quelle étoit celle de la langue Latine. Pour ce qui est de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot, n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens très-différens, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Profodie des autres peuples ; il ne s'agit que de la nôtre.

## II.

Pour favoir depuis quand, & jusqu'à quel point la Profodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au-delà de François I. Les savans hommes & les beaux esprits, dont il fit l'ornement de sa Cour, donnèrent à notre langue *un caractère* (1) *d'élégance & de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le restaurateur, mais le père  
des

(1) *Entretiens d'Ariste & d'Eugène*. Quatrième édition de Cramoisy, page 149.

des beaux Arts en France transmitt son goût aux héritiers de sa Couronne. Jamais la Poësie ne fut si fort en honneur que sous Charles IX. En un mot, l'Histoire nous prouve que les fondemens, sur lesquels nos bons écrivains ont bâti sous le règne de Louis XIV, furent tracez, & même posez en partie, dès le siècle précédent. Ainsi c'est dans les monumens de ce temps-là, qu'il faut chercher les premiers vestiges de notre Prosodie : & nous y trouverons plus de lumières sur ce sujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires, & dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vû que la Prosodie renferme les Accens, l'Aspiration, & la Quantité. A l'égard des Accens, il n'est pas possible de savoir quels ils étoient autrefois, puisque l'accent *imprimé* n'est point l'accent *prosodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aspiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même. Reste enfin la Quantité, qui est le point capital de la Prosodie, & sur lequel nos An-

ciens

ciens paroissent avoir été plus décidez, que nous ne le sommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui composoient la Pléïade fameuse sous Henri II, mit à la tête des Poësies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un Distique mesuré par dactyles & par spondées, à la manière des Grecs & des Latins. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner si cette sorte de versification étoit conforme au génie de notre langue : j'y reviendrai sur la fin de ce Traité : il me suffit, quant à présent, d'en pouvoir conclure qu'elle suppose notre quantité bien connue dès-lors, & bien établie.

Pasquier, dans ses Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'est-à-dire, Nicolas Denifot, qui déguisoit ainsi son nom) fit des vers hendécasyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Pasquier étoit auteur. Pasquier ajoute qu'en 1556, à la prière de Ramus, *personnage de singulière recommandation, mais aussi grandement désireux de nouveauté*, il fit en ce genre un essai de *plus longue haleine* que les deux précé-



dens, qui étoient ce Distique de Jodelle, & ces Hendécasyllabes du Comte d'Alcinois. Pasquier (2) rapporte ensuite son essai, qu'il croit quelque chose de merveilleux, & qui consiste dans une élégie de vingt-huit vers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poètes avoient osé s'y exercer, comme en passant. On étoit de tout temps accoutumé à la Rime : c'est un son qui frappe les oreilles les plus grossières ; au-lieu que la cadence qui résulte des brèves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agrémens, la Quantité & la Rime. Pasquier attribue l'invention des vers mesurez & rimez tout ensemble, à Marc Claude de Buttet, dont les Poësies parurent en 1561. Mais comme je n'entreprends pas ici l'Histoire de nos vers mesurez, je puis impunément supprimer beaucoup d'autres noms semblables,

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

semblables , oubliez depuis long-temps ; & c'est assez de savoir que cette nouveauté donna lieu à un établissement littéraire , dont le souvenir mérite bien d'être conservé. Je parle d'une *Académie* , qui fut établie sur la fin de l'année 1570 , pour travailler ( 3 ) à l'avancement du langage François , & à remettre sus , tant la façon de la Poësie , que la mesure & règlement de la Musique anciennement usitée par les Grecs & Romains. Jean Antoine de Baïf , Poëte , & Joachim Thibault de Courville , Musicien , furent les promoteurs de cet établissement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda , ils ont pouvoir de se choisir des Associez , fix desquels jouiront des *privileges* , *franchises* , & *libertez* , dont jouissent , dit Charles IX , nos autres *Domestiques* : & à ce que ladite *Académie* soit suivie & honorée des plus Grands , nous avons libéralement accepté &

( 3 ) Voyez les *Lettres patentes* , rapportées tout au long , avec les Statuts de cette Académie , dans l'Histoire de l'Université de Paris , Tom. VI. pag. 714.



& acceptons le surnom de *Protecteur* & *premier Auditeur d'icelle*. Voilà, ou je suis bien trompé, la première Académie, qui ait été instituée pour notre Langue uniquement, & sans embrasser d'autres sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX, pour les exercices de cette Compagnie naissante; ainsi qu'on le peut voir dans les (4) *Antiquitez de Paris*. Mais elle fut bien-tôt dérangée par les Guerres civiles: & la mort de Baif, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin, & Scévole de Sainte-Marthe, ne laissèrent pas de continuer à faire des vers mesurez. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des Accens & de la Quantité. Henri (5) Estienne,

(4) *Histoire & Recherches des Antiquitez de la Ville de Paris*, par Sauval, Tom. II, pag. 493, &c.

(5) On peut voir sa *Précurrence du langage François*, pag. 12, & ses *Hypomneses de Gallica lingua*, pag. 6, &c.

Estienne, le plus célèbre Grammairien du seizième siècle, n'en a parlé que superficiellement. Théodore de Bèze, dans son *Traité (6) de la bonne Prononciation du François*, est le seul auteur de ma connoissance, qui ait un peu approfondi cette matière. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit nécessairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un (7) petit volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pseaumes traduits en vers mesurez, il dit que cette manière de vers n'a point été inventée par Jodelle, ou par Baïf, comme on le prétend : mais qu'il se souvient  
d'avoir

(6) *De Francicæ linguæ recta pronuntiatione Tractatus.* Genevæ, 1584.

(7) *Petites œuvres meslées du Sieur (Théodore Agrippa) d'Aubigné.* Genève, 1630.

d'avoir vu l'Iliade & l'Odyssée traduites en vers hexamètres par un nommé *Mouffet*, & imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fussent au monde. Que penser, après cela, de Pasquier, auteur contemporain, qui nous vante le Distique fait en 1553, comme le premier essai de cette poésie ? Que penser de Ramus, qui, dans sa Grammaire publiée en 1562, dit que pour rendre les règles de la Prosodie familières aux François, il faut souhaiter que nous ayons des Poètes, qui mesurent leurs syllabes à la manière des Anciens ? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une forte d'enthousiasme sur deux pièces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entière de l'Iliade & de l'Odyssée ? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurez. Quoi qu'il en soit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Proso-

die : & c'est à nous, par conséquent, à examiner ce qui nous en reste.

### I I I.

Puisque notre Prosodie fut autrefois si connue, pourquoi l'est-elle aujourd'hui si peu ? Pour plusieurs raisons, dont la première est fondée sur le peu de besoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus nécessaire, ni en même temps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de savoir exactement leur Prosodie ; car elle faisoit, non pas un simple agrément, mais l'essence même de leur versification : & comme la lecture des Poètes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit sifflé un Acteur, qui eût allongé, ou accourci une syllabe mal à propos. Mais, si toute vérité étoit bonne à dire, nous avouons qu'il n'est point rare qu'un François vieillisse sans avoir, ni appris, ni soupçonné qu'il y ait des syllabes

plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage, & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'organe de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus insinuante, plus propre à persuader, plus capable de peindre ce que nous pensons.

Une seconde raison, qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'en approfondir les règles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme savant possède le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raison : mais de croire que notre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les langues ont

leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'est-à-dire, accommodée aux usages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui restera de ressemblance avec la langue, qu'on suppose *matrice*, du moins par rapport à elle. Une règle générale dans le Latin, & qui ne souffre point d'exception, c'est que toute syllabe, qui finit par une consonne suivie d'une autre, est longue : mais en François, au contraire, le redoublement de la consonne, presque toujours, avertit que la syllabe est brève. Pour les voyelles, c'est une règle assez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de suite, la première abrège la syllabe où elle se trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre *E* muet finit un mot, où il est à la suite d'une autre voyelle, il allonge la pénultième. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répète, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne savoit que sa langue maternelle : & ses vers,



pourtant , étoient meilleurs à mettre en chant , que ceux des Poètes qui favoient du Grec & du Latin.

Une troisieme & dernière raison , qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus , ce sont les changemens introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres , qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais , si nous entrons dans quelque détail , nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation , elles servoient à la fixer. On écrivoit , *il plaist* , *il paist* , pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe , au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci , *il fait* , *il fait*. On écrivoit par la même raison , *fluste* , *crouste* , pour les distinguer de *culbute* , *déroute*. On redoubloit (8) la voyelle , pour allonger la syllabe. Au contraire , pour l'abrèger ,

(8) *Aage* , *roole* , *baailler* , *raaler*. On en a même usé ainsi dans les adverbes , dont la pénultieme doit être appuyée : *expresément* , *séparément*. Voyez les *Hypomneses* d'Henri Estienne , pag. 18.

bréger, on redoubloit la consonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matière d'orthographe nos pères n'avoient rien fait sans de bonnes raisons : & ce qui le prouve bien, c'est que souvent, ils ont secoué le joug de l'étymologie ; comme dans *couronne*, *personne*, où ils redoublent la lettre *N*, de peur qu'on ne fasse la pénultième longue en François, ainsi qu'en Latin.

Peut-être y avoit-il des inconvéniens dans l'ancienne orthographe : mais à la bouleverser, comme on voudroit faire aujourd'hui, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure, par exemple, qu'on supprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue, comme dans *teste*, dans *paste* ; car on peut me faire entendre la même chose par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique l'un des *T* soit muet dans *tette*, dans *patte*, c'est une nécessité de continuer à écrire ainsi, parce qu'en pareil cas il n'y a point d'autre signe que le redoublement de la consonne, qui puisse marquer la brièveté de la syllabe.



Quand je parle de l'ancienne orthographe, il ne faut pas croire que je renvoie à des temps bien éloignés. Je parle de celle que l'Académie Francoise adopta d'abord, & qui a été suivie dans les deux premières éditions de son Dictionnaire. On a voulu, dans la troisième, tenir un juste milieu : ne s'obstinant point à vouloir conserver des lettres, dont on peut se passer, & que le Public a tout-à-fait rejetées ; mais fuyant avec soin tous ces ridicules excès, où se portent l'ignorance des Imprimeurs, & la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe est menacée d'innovation, plus il devient essentiel de fixer, s'il se peut, la Prosodie.



## ARTICLE SECOND.

*Des Accens.*

VOYONS d'abord ce que c'est qu'*Accent*, & nous répondrons ensuite à une objection, qui se fait contre l'*accent François*.

## I.

On attache différentes idées à ce mot *Accent*. Mais, en l'accompagnant d'une épithète, on fauvera l'équivoque. Ainsi distinguons l'*accent profodique*, l'*accent oratoire*, l'*accent musical*, l'*accent provincial*, l'*accent imprimé*.

Par l'*accent profodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-dessus, une inflexion de la voix, qui s'élève, ou qui s'abaisse. Quelquefois aussi, & l'on élève d'abord & l'on rabaisse ensuite la voix, sur une même syllabe. Voilà ce qui forme trois accens, que les Grammairiens appellent l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe*; l'*Aigu*, qui

élève la voix ; le Grave, qui l'abaisse ; & le Circonflexe, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, & à la rabaisser ensuite, sur une même syllabe. Voilà, dis-je, ce qu'enseignent d'une manière uniforme, & sans autre éclaircissement, ceux qui ont traité de la Prosodie des Grecs. Mais une syllabe n'étant qu'une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres articulées par une simple émission de voix ; quelques Grammairiens modernes ont demandé comment il étoit possible de hauffer & de baisser successivement le ton sur une même syllabe ? Apparemment les Grecs n'y trouvoient nulle difficulté : mais le célèbre (9) Sanctius, à qui l'on peut bien s'en rapporter, prétend que l'accent *circonflexe* n'a point subsisté dans la langue Latine, & je doute qu'il puisse être d'usage dans la nôtre, si ce n'est dans quelque syllabe où domine une diphtongue.

Il y a, en second lieu, un accent *oratoire*, c'est-à-dire, une inflexion de  
voix

(9) *Minervæ lib. I, cap. 3.*

voix, qui résulte, non pas de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du sens qu'elle sert à former dans la phrase où elle se trouve. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint : il y a pour tout cela des tons différens ; & la voix humaine est si flexible, qu'elle prend naturellement, & sans effort, toutes les formes propres à caractériser la pensée, ou le sentiment. Car non seulement elle s'élève, ou s'abaisse ; mais elle se fortifie, ou s'affoiblit ; elle se durcit, ou s'amollit ; elle s'enfle, ou se rétrécit ; elle va même jusqu'à s'aigrir. Toutes les passions, en un mot, ont leur accent : & les degrez de chaque passion pouvant être subdivisez à l'infini, de là il s'ensuit que l'accent oratoire est susceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la nature, & que l'oreille saisit, mais que l'art ne sauroit démêler.

A l'égard de l'accent *musical*, il consiste, ainsi que les précédens, à élever la voix, ou à la baisser ; mais avec cette différence essentielle, qu'il en su-

bordonne l'abaissement, ou l'élévation, à des intervalles certains, & qui sont tellement mesurez, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les loix de la Musique.

On entend assez ce que c'est que l'accent *provincial*. Accent, pris en ce sens, embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation : & par conséquent, outre les diverses inflexions de la voix, il embrasse la Quantité. Ainsi l'accent Gascon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrège beaucoup de syllabes longues : & l'accent Normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'espère qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatrième article de ce Traité. Pour la manière de gouverner sa voix, en quoi consiste proprement l'accent, elle ne s'enseigne point par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, & il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à Paris. Mais on ne sauroit envoyer une phrase de conversation à Montpellier,

ou

ou à Bordeaux, & faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour. Aussi est-ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent.* Par là, sans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il falloit être monotone. On a seulement voulu dire qu'il ne faut point avoir l'accent de telle ou de telle province; car chaque province a le sien.

Quant à l'accent *imprimé*, personne n'ignore que ce sont de petites lignes tracées sur une voyelle. Pour marquer l'aigu, on tire la ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le grave, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le *circonflexe*, en réunissant ces deux lignes, on en fait la figure d'un *V* renversé, comme dans *tôt*. Mais, quoique ces signes soient précisément les mêmes que ceux qui marquoient l'accent *profodique* des Grecs, ne croyons pas qu'en François ils aient la même destination. Je m'explique. Toutes les fois qu'une syllabe Grecque est marquée d'un accent aigu, cela nous apprend



que cette syllabe, relativement à celles qui la précèdent & qui la suivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une syllabe Françoisse est marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend rien autre chose si ce n'est que l'*E*, qui se trouve dans cette syllabe, est fermé, & doit se prononcer autrement que si c'étoit un *E* ouvert, ou un *E* muet. Pour ce qui est de l'accent grave, il ne nous sert, pareillement, que pour désigner l'*E* ouvert, comme dans *progrès*, & pour différencier certains mots, qui s'écrivent & se prononcent de même, mais sans avoir le même sens : par exemple, dans la préposition *à*, & dans les adverbes *là*, & *où*, afin qu'on les distingue d'*a*, venant du verbe *avoir*; de *la*, article; & d'*ou*, conjonction. Plus souvent encore l'accent circonflexe ne sert qu'à marquer la suppression d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la syllabe longue : comme dans *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois, *beste*, *toft*, *aimast*. Ainsi en conservant le nom & la forme des accens écrits dans le Grec,

nous en avons presque dénaturé la valeur & l'emploi.

Revenons donc à l'accent *profodique*, puisqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultez roulent sur celui-là seul. Avons-nous des syllabes, & quelles sont-elles, qui, considérées à part, & sans aucune relation à ce que la phrase entière signifie, demandent d'être élevées, ou baissées dans une prononciation ordinaire & naturelle ? Voilà, le plus clairement qu'il m'est possible, l'état de la question.

*Théodore de Bèze*, le seul ( 1 ) de nos François, qui paroisse l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute ( 2 ) syllabe longue,*

(1) Quand j'ai écrit ceci, je n'avois pas encore vû la savante Lettre que M. l'Abbé Batteux m'a fait l'honneur de m'adresser, & qui est imprimée dans ses *Principes de Littérature*, tout à la fin du Tome V.

(2) *Illud autem certò dixerim, sic concurrere in Francica lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla syllaba producat, quæ itidem non attollatur : nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur : ac proinde sit eadem syllaba acuta quæ producta, & eadem gravis quæ correpta.* pag. 74.



longue, dit-il, demande l'accent aigu ;  
 & toute syllabe brève, l'accent grave.  
 Mais cette prétendue Règle, à la prendre sans restriction, est visiblement fautive. Pour y trouver du vrai, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire, si nous haussions la voix, c'est sur une syllabe longue ; & si nous la baissions, c'est sur une brève.

Au sentiment de Bèze, on peut opposer celui (3) d'Erasme. Car quoiqu'Erasme n'ait en vûe que la prononciation du grec & du latin, cependant son principe, *Qu'entre Accent & Quantité il n'y a nulle relation, nulle dépendance essentielle*, ne regarderoit-il pas toutes les langues en général ?

Qu'un habile Musicien prenne une page de François, peu importe de quel livre. Qu'il la fasse lire à haute voix, & bien distinctement, par cinq ou six femmes,

(3) *De recta græci latinique sermonis pronuntiatione Dialogus.* Edition de Lyon, 1531.

Pag. 79. *Accentus igitur incertus est index spatii syllabici. Et pag: 81. Unde nos sumus usque aded ἀμύροι, ut omnes acutas syllabas sonemus productiore morâ, graves omnes corripiamus ?*

femmes , dont l'accent soit pur. Qu'elles lisent chacune en différens temps , en différens lieux , & l'une à l'insçu de l'autre , sans qu'elles sachent ce qu'on veut d'elles. Que ce Musicien ait l'art de nous bien marquer sur quelles syllabes elles auront haussé , ou baissé le ton. Alors , si l'uniformité s'y rencontre , non seulement nous serons persuadés , comme peut-être nous le sommes déjà , que nous avons des syllabes , qui , prises matériellement , demandent qu'on élève la voix , ou qu'on la baisse ; mais de plus , nous reconnoîtrons par le mélange des élémens , voyelles & consonnes , quelle est la cause physique , qui fait que l'organe varie ainsi ses inflexions.

Jamais pareille épreuve ne s'est faite , ni ne pourra réussir. Non qu'il n'y ait dans toute lecture , dans tout discours , beaucoup de tons que l'on peut noter , parce qu'au moyen des intervalles fort sensibles , ils deviennent commensurables. Mais combien d'autres , qu'il ne sera pas possible de saisir , & de graduer ? Je dis , graduer : car , si nous avons des longues plus ou moins lon-

gues, & des brèves plus ou moins brèves, nous avons également des inflexions de voix tantôt plus fortes, tantôt moins.

Tout détail plus ample sur notre accent se montre à moi comme un labyrinthe, où je craindrois de me perdre ; & par la même raison je dois me taire sur les accens *nationaux*. Telle est, à cet égard, l'illusion de l'habitude, que personne n'est mécontent du sien. On fait plus, on trouve dans tout autre accent quelque chose qui déplaît. Une nation (4) se croit la seule qui sache prononcer, qui sache chanter : & si nous avons quelquefois censuré l'accent de nos voisins, ceux-ci usent de représailles.

Parmi les reproches qu'ils nous font, j'en choisis un, qui se répète volontiers depuis quelques années, & qui mérite un examen plus que superficiel.

II.

(4) *Angli concinendo jubilaré, Hispani flētus promere, ululatus Germani, Itali caprigare, Galli soli cantare.* Le P. Mersenne, dans ses *Quæstiones in Genesim*, pag. 1610.

## II.

On prétend que (5) *notre langue est la seule qui ait des mots terminez par des E muets, & que ces E qui ne sont pas prononcez dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une maniere uniforme, gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furi-eu. Voilà, dit-on, ce qui rend la pluspart de nos airs, & notre récitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoutumé.*

Que l'Auteur célèbre, dont je cite les paroles, nous permette d'examiner ces deux points. 1°. Est-il bien vrai que notre langue soit la seule qui ait des mots terminez par le son résultant de notre E muet ? 2°. Est-il bien vrai que ce son, dans la Musique, doive être celui d'*eu* ?

Posons d'abord un principe, qui n'est pas contesté : Que dans aucune langue,

(5) *Voltaire*, Article des Musiciens, dans son Siècle de Louis XIV.

gue , ni vivante , ni morte , il n'est possible de prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle , ou écrite , ou sous-entendue ; & qu'au défaut de toute autre voyelle , c'est ce que nous appellons l'*E* muet , écrit , ou non écrit , qui nous sert à prononcer une consonne , quand cette consonne est finale , comme dans *David* , ou immédiatement suivie d'une autre , comme dans *arbre*. On prononce nécessairement comme si l'orthographe de ces mots étoit *Davi-de* , & *ar-be-re*. Une femme , il n'y a pas longtemps , m'écrivoit que le Régiment de son fils alloit à *Seteraceboure* , pour dire , à *Strasbourg*. Où l'usage ne reconnoît que deux syllabes , son oreille en trouvoit six , & la plume obéissoit à l'oreille.

Or , de ce principe concluons que si notre langue a quelque chose de singulier , & qui n'appartienne qu'à elle , c'est que ce son foible , sans lequel on ne peut prononcer une consonne isolée , ou finale , nous le marquons souvent par la lettre *E* , qui perd alors sa  
valeur

valeur naturelle, & qui, pour ainsi dire, demeure muette ; au lieu que les autres langues, pour faire retentir leurs consonnes, se passent d'un pareil secours. Ainsi l'oculaire peut nous être particulier, mais l'auriculaire est le même pour tous. Quand on nous parlera du *lux*, ou d'un *Russe*, mots françois, l'oreille les distinguera-t-elle de *lux*, & de *rus*, mots latins ?

Mais nous-mêmes, pour faire retentir nos consonnes isolées, ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre *E* muet. Car nous écrivons *David*, & *avide*, un *bal*, & une *balle* ; un *aspic*, & une *pique*, le *sommeil*, & il *sommeille* ; *mortel*, & *mortelle* ; *caduc*, & *caduque* ; un *froc*, & il *croque*, &c. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la définition est absolument la même.

Aussi les Étrangers ont-ils peine à distinguer quand la consonne finale a besoin, ou non, d'être accompagnée d'un *E* muet. On peut en juger par les vers suivans :

**E**



(6) *La Nuit compagne du Repos ,  
De son crêp couvrant la lumière ,  
Avoit jetté sur ma paupière  
Les plus léthargiques pavots.*

Vous y voyez *crêp*, au lieu de *crêpe*, qui est le seul usité. Assurément, si ces vers sont du Poëte à qui le Public les attribue, cela prouve que la supériorité du génie & des lumières, à quelque degré qu'elle soit portée, ne supplée point à la connoissance de ces petits riens, qui tiennent uniquement à l'usage. Il n'y a, en effet, que l'usage, & l'usage actuel, qui puisse nous apprendre que dans ce mot *crêpe*, la consonne finale n'est prononcée qu'à l'aide d'un *E*, quoiqu'elle s'en passe dans *cep*, dans *Alep*, dans *cap*, dans *hanap*, &c.

Ronsard, dans son Art Poétique, nous fait voir que l'usage de son temps accordoit bien d'autres licences qui concernent l'*E* muet. On étoit maître alors, non seulement de le supprimer où

(6) *Lettre à Voltaire*, parmi les *Œuvres* du Philosophe de Sans-souci.



où il étoit de trop, mais encore de l'introduire où la mesure du vers le demandoit. Tantôt les versificateurs mettoient *Hercul'*, *Ulys'*, *hom'*, *el'*, *jou'*, pour *Hercule*, *Ulyffe*, *homme*, *elle*, *joue*, &c. Tantôt, au lieu d'*esprit*, *larcin*, *soupçon*, *guerdon*, ils mettoient *esperit*, *larrecin*, *soupeçon*, *guerredon*, pour en faire des trissyllabes : & d'*orphelin*, au contraire, ils en faisoient *orfin*.

Par là, du moins, nous concevons que notre *E* muet, n'est pas tant une lettre qu'un signe prosodique, lequel signe auroit pu être telle autre figure qu'on auroit voulu, comme en effet nous venons de voir que les contemporains de Ronfard y employoient une apostrophe.

Mais, dira-t-on, pourquoi *David* & *avide*, *froc*, & *croque*, ne riment-ils pas ? Parce que nos Poètes, jaloux de l'oculaire, n'ont voulu (7) compter pour

(7) Pure convention. Car, selon l'oreille, il y aura quatorze syllabes dans

*N'est point le fruit tardif d'une lente vieillisse,*  
 puisque la finale *dif*, n'est pas moins sonore

pour rimes féminines que celles où l'*E* muet seroit écrit.

Voici ma seconde question, & la plus importante. Est-il vrai que dans le chant on doit prononcer *gloi-reu*, *victo-reu*, &c. Il s'agit, non du fait, mais du droit.

J'ai cherché à m'éclaircir là-dessus avec des Maîtres de l'art, & il m'a paru qu'en général, si le Grammairien fait peu de Musique, le Musicien fait encore moins de Grammaire. Quoi qu'il en soit, j'élèverai des doutes qu'un plus habile résoudra. Tout consiste, si je ne me trompe, dans la nature du son que l'*E* muet produit. Je le définis, une pure émission de voix, qui ne se fait entendre qu'à peine ; qui ne peut jamais commencer une syllabe ; qui, dans quelque endroit qu'elle se trouve, n'a jamais le son distinct & plein des voyelles proprement dites ; & qui même ne peut jamais se rencontrer devant aucune de celles-ci, sans être tout-à-fait

que celle de *griffe*, dissyllabe. Mais la convention étant si ancienne, il n'est plus temps de réclamer,

à-fait élidée. Au contraire, le son *eu*, tel qu'on l'entend deux fois dans *heureux*, est aussi distinct & aussi plein, il a même force & même consistance que le son des voyelles proprement dites : & delà vient qu'il est compté par nos meilleurs Grammairiens au nombre des vraies voyelles françoises.

Que si l'on chante *gloi-reu*, cette définence acquiert tous les droits des voyelles, modulation, tremblement, tenue, port de voix : & par conséquent on pourra fredonner sur la dernière de *gloi-reu* ? Oui sans doute, si l'on se permet de prononcer ainsi.

Allons plus loin. Puisque l'*E* muet écrit, ou non écrit, ne fait qu'une différence oculaire, voyons, de conséquence en conséquence, où ceci nous conduira. Voici des paroles à mettre en chant.

*Esprits, qui portez le tonnerre,*  
*Impétueux tyrans des airs,*  
*Qui faites le péril des mers,*  
*Et les ravages de la terre,*  
*Vents, &c. Ode du P. de la Rue.*

J'avoue que mon oreille n'en fait point assez pour distinguer le son de

ces quatre rimes. Je n'entends qu'*erre* par-tout, en supposant qu'on ne fera pas mal-à-propos, & contre l'usage, sonner les *s*, d'*airs* & de *mers*, où elles ne sont que signes du pluriel. Ainsi la même raison, s'il y en avoit une, qui fait chanter *gloi-reu*, fera chanter *tonnè-reu* : & l'oreille qui goûtera *tonnè-reu*, demandera *mè-reu*, *ai-reu*.

Allons encore plus loin. Si cela se pratique dans le françois, pourquoi n'en sera-t-il pas de même dans toutes les langues, dont les finales sont retentissantes ? Attendons-nous donc à entendre chanter, *Patè-reu*, *nostè-reu*, *qui-èssèu*, &c. On croira que je plaisante; mais non, je ne veux que raisonner conséquemment.

Quoiqu'il soit inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation, *gloi-reu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois; j'ai cependant eu la curiosité de savoir si nos vieux livres n'en disoient rien : & j'ai appris qu'un Musicien, qui écrivoit en 1668, se glorifie (8) de l'avoir

(8) *Remarques curieuses sur l'Art de bien*

voir introduite dans le chant françois. On le croira, si l'on veut. Au moins est-il certain qu'au Théâtre ce n'est pas chose rare qu'un Acteur, & sur-tout une Actrice, dont les talens sont admirés, fasse adopter un mauvais accent, une prononciation irrégulière, d'où naissent insensiblement des traditions locales, qui se perpétuent, si personne n'est attentif à les combattre.

J'en demeure là, sans toucher aux différens services que l'E muet nous rend dans l'écriture. Je n'en voulois qu'à cette absurdité, dont notre Musique est la victime.

*chanter, &c. Par B. D. B. Page 266. Je ne vois rien de si général, que de mal prononcer l'E muet, à moins que d'observer soigneusement le remède que je crois avoir trouvé, qui est de le prononcer à peu près comme la voyelle composée eu.*



---



---

 ARTICLE TROISIÈME.
*De l'Aspiration.*

**A**SPIRER, c'est, suivant le Dictionnaire de l'Académie, prononcer de la gorge, en forte que la prononciation soit fortement marquée. Toutes les langues peuvent, à cet égard, avoir leurs usages particuliers : mais puisque l'aspiration est si fréquente dans le Grec, & sur-tout dans le dialecte Attique, croirons-nous qu'alors ce fût un effort violent du gozier & de la poitrine, tel qu'aujourd'hui nous l'entendons dans la bouche des Florentins & des Allemands ? Quoi qu'il en soit, la langue Françoisé qui n'aime & ne cherche rien tant que la douceur, n'attribue nul autre effet à l'aspiration, que celui de communiquer à la voyelle aspirée les propriétés de la consonne ; & c'est là tout ce qu'opère la lettre *H*, par où se distingue la voyelle aspirée.

Prononçons *abeille*, & *haquenée*.  
Quant au son naturel de l'*A*, il est le



même dans ces deux mots. Toute la différence consiste en ce que l'*A* n'est pas aspiré dans le premier, & qu'il l'est dans le second. Par conséquent, le second ayant les propriétés d'une consonne, il arrive de là que si c'est une voyelle qui finisse le mot précédent, elle ne s'élide point ; & que si c'est une consonne, cette consonne n'est point sonore. Ainsi, quoiqu'on prononce *u-n-abeille*, *dè-z-abeilles*, on dira sans élision, *une haquenée* ; & sans liaison, *des haquenées*.

Rien ne seroit plus simple, plus aisé à concevoir, si l'*H* étoit toujours dans notre écriture, le signe de l'aspiration. Mais nos pères l'ont reçue comme signe d'étymologie dans une infinité de mots, où elle demeure absolument muette. *Honneur* & *honte* commencent par le même caractère, purement étymologique dans l'un, mais prosodique dans l'autre. Plusieurs de nos Grammairiens auroient voulu établir des Règles là-dessus : mais leurs prétendues Règles sont, & difficiles à retenir, & sujettes à trop d'exceptions. Il fera plus court, & plus sûr de rap-



porter une liste exacte des mots qui s'aspirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'est ce que je vais faire d'abord. Je parlerai ensuite des mots douteux, & de ceux où se trouve l'équivalent d'une aspiration, quoiqu'elle n'y soit pas marquée.

## I.

Voici les mots où le Dictionnaire de l'Académie (*troisième édition*) avertit que l'*H* initiale doit être aspirée. Je me borne à ceux-là, quoiqu'il fût aisé d'y en ajouter, mais dont la plupart sont des mots techniques, qui n'entroient pas dans le plan de l'Académie.

<i>Ha !</i>	<i>halener.</i>	<i>hanneton.</i>
<i>habler.</i>	<i>haler.</i>	<i>hanter.</i>
<i>hache.</i>	<i>haleter.</i>	<i>happelourde.</i>
<i>hagard.</i>	<i>halle.</i>	<i>happer.</i>
<i>haie.</i>	<i>hallebarde.</i>	<i>haquenee.</i>
<i>haie !</i>	<i>hallebreds.</i>	<i>haquet.</i>
<i>haillon.</i>	<i>hallect.</i>	<i>harangue.</i>
<i>haine.</i>	<i>hallier.</i>	<i>haras.</i>
<i>hair.</i>	<i>halte.</i>	<i>harasser.</i>
<i>haire.</i>	<i>hameau.</i>	<i>harceler.</i>
<i>halage.</i>	<i>hampe.</i>	<i>hardes.</i>
<i>halbran.</i>	<i>hanap.</i>	<i>hardi.</i>
<i>halbrené.</i>	<i>hanche.</i>	<i>hareng.</i>
<i>hâle.</i>	<i>hangar.</i>	<i>hargneux.</i>

<i>haricot.</i>	<i>héron.</i>	<i>houe.</i>
<i>haridelle.</i>	<i>héros.</i>	<i>houille.</i>
<i>harnois.</i>	<i>herse.</i>	<i>houlette.</i>
<i>haro.</i>	<i>hêtre.</i>	<i>houlle.</i>
<i>harpailler.</i>	<i>heurter.</i>	<i>houppe.</i>
<i>harpe.</i>	<i>Hibou.</i>	<i>houppelande.</i>
<i>harper.</i>	<i>hic.</i>	<i>hourvari.</i>
<i>harpie.</i>	<i>hideux.</i>	<i>houfard.</i>
<i>harpon.</i>	<i>hie.</i>	<i>houfè.</i>
<i>hart.</i>	<i>hiérarchie.</i>	<i>houfeaux.</i>
<i>hasard.</i>	<i>Ho !</i>	<i>houfpiller.</i>
<i>hase.</i>	<i>hobereau.</i>	<i>houfpillon.</i>
<i>hâter.</i>	<i>hoc.</i>	<i>houffaie.</i>
<i>haubert.</i>	<i>hoca.</i>	<i>houffe.</i>
<i>have.</i>	<i>hoche.</i>	<i>houffer.</i>
<i>havr.</i>	<i>hochepot.</i>	<i>houffine.</i>
<i>havre.</i>	<i>hocher.</i>	<i>houx.</i>
<i>havrefac.</i>	<i>hochet.</i>	<i>hoyau.</i>
<i>hausser.</i>	<i>hola !</i>	<i>Huche.</i>
<i>haut.</i>	<i>homard.</i>	<i>hucher.</i>
<i>Hé !</i>	<i>hongre.</i>	<i>huer.</i>
<i>héaume.</i>	<i>honnir.</i>	<i>huit.</i>
<i>hem !</i>	<i>honte.</i>	<i>hulotte.</i>
<i>hennir.</i>	<i>hoquet.</i>	<i>humer.</i>
<i>héraut.</i>	<i>hoqueton.</i>	<i>hune.</i>
<i>hère.</i>	<i>horion.</i>	<i>huppe.</i>
<i>hériffer.</i>	<i>hors.</i>	<i>hure.</i>
<i>hérifson.</i>	<i>hotte.</i>	<i>hurler.</i>
<i>hernie.</i>	<i>houblon.</i>	<i>hutte.</i>

Tous les mots dérivent des précédents & qui commencent par *H*, conservent leur aspiration initiale, excepté ceux

de *Héros*, qui font *héroïne*, *héroïsme*, *héroïde*, *héroïque*, *héroïquement*, où l'*H* n'étant que signe étymologique, demeure absolument muette.

## II.

Au milieu des mots qui sont composés de quelqu'un des précédens, comme *déharnacher*, *enhardir*, *rehausser*, l'*H* s'y conserve aspirée comme elle l'étoit au commencement du mot primitif. Il n'y a d'exception que pour *exhausser*, *exhaussement*, où l'*H* redevient muette.

Quand il s'en trouve une au milieu des mots simples & non dérivés des précédens, elle n'y est que l'équivalent du *tréma* pour séparer les deux voyelles, & pour empêcher que ces deux voyelles ne se présentent à l'œil, comme si c'étoit une diphtongue : car dans le passage de la pénultième à la finale, on prononce *trahir*, *envahir*, de même que *jouir*, *haïr* ; & le son de l'*H* y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conséquence, ni pour la versification, ni pour l'harmonie.

## III.

A la fin des mots, l'*H* n'est aspirée que dans ces trois interjections, *ah ! eh ! oh !* suivant la Grammaire de M. l'Abbé *Regnier*, la plus ample & la plus savante que nous ayons.

## IV.

Quant aux mots douteux, c'est-à-dire, sur lesquels on pourroit croire l'Usage partagé, les voici, avec de courts éclaircissemens.

*Henri*. On doit l'aspirer dans un discours oratoire, & dans la Poësie soutenue : mais hors de là, ce seroit une affectation.

*Hésiter*. Quoique nos auteurs les plus exacts aient toujours aspiré l'*H* dans *hésiter*, cependant la négligence de la conversation a tellement prévalu, que ce n'est plus une faute d'écrire, *j'hésite*, *je n'hésite pas*, avec élision.

*Hideux*. Voici ce qui se lit dans les Observations de l'Académie sur Vaugelas, pag. 221. *Le mot Hideux aspiré a fait peine à quelques-uns dans*

la conversation, & ils aimeroient mieux dire, l'hideuse image que vous nous avez tracée, que la hideuse image. Ce dernier, ajoute-t-on, est cependant le plus sûr. Puisque c'est le plus sûr, il n'y a donc pas à balancer sur le choix.

*Hollande.* On doit toujours aspirer *Hollande*, & *Hollandois*, si ne n'est dans ces phrases, *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*, qui ont passé du peuple dans le langage commun.

*Hongrie.* On dit de même, & par une semblable raison, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*, quoique l'aspiration y soit nécessaire en toute autre occasion.

*Onze.* Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, » qu'encore que ce mot, & celui d'on- » zième, commencent par une voyel- » le, cependant il arrive quelquefois, » & sur-tout quand il est question de » dates, qu'on prononce, & qu'on écrit » sans élision, l'article ou la préposi- » tion qui les précède. *De onze enfans* » *qu'ils étoient, il en est mort dix. De* » *vingt, il n'en est resté que onze. La on-* » *zième année.*

*Oui*, particule affirmative, se prononce quelquefois comme s'il y avoit une *H* aspirée. Quoiqu'on dise, *Je crois qu'oui*, cependant on dit, *le oui*, & *le non*; un *oui*; tous vos *oui* ne me persuadent pas; & alors cette particule est prise substantivement.

## V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'aspiration, il me reste à parler de l'effet que font certaines terminaisons sourdes ou *nasales*, lorsqu'elles se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers :

*Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore.*

Je commence par dire que cette observation ne regarde point ceux qui écrivent en prose. Car la prose souffre les *hiatus*, pourvû qu'ils ne soient, ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au discours un certain air naturel : & nous voyons, en effet, que la conversation des hon-

nêtes-gens est pleine (9) d'*hiatus* volontaires, qui sont tellement autorisez par l'Usage, que si l'on parloit autrement, cela seroit d'un pédant, ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'est aux Poètes à examiner, si dans le choc des syllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette sorte de cacophonie, que l'on doit appeler *hiatus*, puisqu'elle ne peut être sauvée, ni par l'élifion, ni par l'aspiration. Je vais donc leur remettre devant les yeux ce que feu M. l'Abbé de Dangeau, excellent Académicien, a parfaitement bien remarqué dans son *Discours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaisons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des sons simples, & de

(9) Par exemple, lorsqu'un Acteur récite ces vers de la première Scène d'Athalie, *Je viens ... célébrer avec vous la fameuse journée, & Pensez-vous être saint*, il prononce comme s'il y avoit, *Célébré-r-avec vous, & Pensez-vou-s-être*. Mais dans la simple conversation, l'Usage veut qu'on prononce comme s'il y avoit, *Célébré avec vous... Pensez-vou être, &c.*

de



de véritables voyelles , dont, par conséquent , la rencontre avec d'autres voyelles fait des bâillemens , qui ne sont pas supportables dans le vers.

Remarquez , dit-il à Messieurs de l'Académie , ce qui arrive à ceux qui » récitent sur le Théâtre , ou à ceux » qui veulent chanter. Quand un Musicien voudra chanter ce vers :

*Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore.*

» il fera tout ce qu'il pourra pour éviter le bâillement. Ou il prendra une » prononciation Normande , & dira : » *La nuit est loin-n-encore* : ou il mettra un petit *g* après *loin* , & dira , *la nuit est loing encore* : ou il fera une » petite pause entre *loin* & *encore*. La » même chose arrive aux Comédiens » dans des rencontres semblables. Mais , » quelque expédient que prennent le » Musicien ou le Comédien , ils tombent dans de nouveaux inconvéniens , » en voulant éviter celui du bâillement. Et les tempéramens qu'ils cherchent , montrent seulement que mon » système est vrai. La nature toute seu-

» le leur en fait sentir la vérité , fans  
 » qu'ils aient étudié , comme nous , la  
 » nature des sons.

Voilà , ajoute M. l'Abbé de Dan-  
 geau , comme j'avois raisonné l'autre  
 » jour devant vous. En sortant de l'A-  
 » cadémie , je pensai en moi-même,  
 » que si ce que je vous avois dit , étoit  
 » vrai , un Poëte Normand s'aperce-  
 » vroit moins qu'un autre de ces for-  
 » tes de bâillemens : & pour voir si  
 » j'avois bien rencontré , je lus le Cin-  
 » na de Corneille , & le Mithridate de  
 » Racine ; je marquai soigneusement  
 » tous les endroits où le choc de mes  
 » voyelles *sourdes* avec d'autres voyel-  
 » les faisoit des bâillemens ; j'en trou-  
 » vai *vingt-six* dans Cinna , & je n'en  
 » trouvai qu'*onze* dans Mithridate ; &  
 » même la pluspart de ceux de Mithri-  
 » date sont dans des occasions , où la  
 » prononciation sépare de nécessité le  
 » mot qui finit par une voyelle *sourde* ,  
 » d'avec celui qui commence par une  
 » autre voyelle. Je fus assez content de  
 » voir mon raisonnement confirmé par  
 » cette expérience , & je voulus pouf-  
 » ser plus loin. Je jugeai qu'en prenant

» une pièce d'un homme qui fût en  
 » même temps acteur & auteur , j'y  
 » trouverois encore moins de ces bâil-  
 » lemens : je lus le *Misanthrope* de Mo-  
 » lière , & je n'y en trouvai que *huit*.  
 » Continuant toujours à raisonner de  
 » la même manière , je crus que je  
 » trouverois encore moins de ces ren-  
 » contres de voyelles , si je lisois des  
 » pièces faites pour être chantées , &  
 » faites par un homme qui connût ce  
 » qui est propre à être chanté. Dans  
 » cette vûe , je lus un volume des Opé-  
 » ra de *Quinault* , qui contenoit qua-  
 » tre pièces : & de ces quatre pièces ,  
 » il y en avoit une toute entière , où  
 » je ne trouvai pas un seul de ces bâil-  
 » lemens : il y en avoit fort peu dans  
 » les trois autres pièces : encore étoient-  
 » ils presque tous dans des endroits où  
 » le chant suspend de nécessité la pro-  
 » nonciation , & sépare si fort les  
 » voyelles sourdes d'avec les autres ,  
 » que leur concours ne peut faire au-  
 » cune peine à l'oreille.

Joignons à l'autorité de M. l'Abbé  
 de Dangeau , celle de M. l'Abbé Re-  
 gnier. La preuve indubitable , dit ce

dernier dans sa Grammaire , que ces  
 » sons , *an* , *en* , *in* , *on* , *un* , sont des  
 » sons simples , équivalans à de pures  
 » voyelles , est que dans la Musique  
 » on ne peut faire aucune modulation ,  
 » aucun tremblement , aucune tenue ,  
 » aucun port de voix que sur une pure  
 » voyelle. Or on peut faire des mo-  
 » dulations & des tenues sur tous les  
 » sons qu'on vient de marquer , de  
 » même que sur quelque voyelle que  
 » ce soit. Il est vrai que ces modula-  
 » tions ne sont pas si agréables que les  
 » autres , par la raison que le son en  
 » est plus étouffé , & plus sourd , &  
 » qu'il vient un peu du nez. Mais com-  
 » me le plus ou moins d'agrément ne  
 » change pas la nature des choses , cet-  
 » te différence n'empêche pas que ces  
 » sons ne doivent être considérez com-  
 » me de pures voyelles.

Après de telles autoritez , il est à  
 croire que cette observation tiendra  
 désormais lieu de précepte. C'est peu à  
 peu , & de loin à loin , que l'oreille  
 du François a reconnu les finesse , qui  
 rendent notre vers harmonieux. Depuis  
 le siècle de Marot , on en a trouvé

plusieurs. Celle-ci se doit à l'Opéra : & il étoit bien juste que le chant servît à rendre le vers plus délicat en quelque chose, puisqu'il a, vrai-semblablement, contribué à lui faire perdre de sa force & de son énergie.

## VI.

Voilà ce qu'on lisoit dans la première édition de ces Remarques, & ce pourroit bien être l'opinion la plus sûre. Je vais cependant (1) hasarder une idée qui m'est venue depuis. Pour peu qu'elle fût goûtée, elle serviroit à diminuer le nombre des entraves poétiques, & à ne pas voir des *hiatus* où Malherbe, où Racine, où Despréaux, & Quinault n'en ont pas vû.

Quelle est donc la nature des voyelles nasales ? Je les reconnois pour des sons vraiment simples & indivisibles; mais de là s'ensuit-il que ce soient de pures & franches voyelles ? Pas plus, ce me semble, que si l'on attribuoit cette dénomination aux voyelles aspirées. Toute  
la

(1) *Potest non solum aliud mihi ac tibi ; sed mihi ipsi aliud aliàs videri. Cic. Orat.*

la différence que j'y vois , c'est que dans les aspirées, la consonne *H* les précède ; au lieu que dans les nasales, la consonne *N* les termine.

Pour caractériser les premières, nous avons le terme d'*aspiration* : & puisqu'il n'y en a point encore d'établi pour les secondes, on me permettra celui de *nasalité*. Par l'aspiration, la voix remonte de la gorge dans la bouche. Par la nasalité, elle redescend du nez dans la bouche. Ainsi le canal de la parole ayant deux extrémités, celle du bas produit l'aspiration ; & celle d'en haut produit la nasalité.

Or, si l'aspiration empêche l'*hiatus* ; la nasalité ne l'empêchera-t-elle pas ? C'est là, précisément, où j'en veux venir. Je me persuade que les voyelles aspirées & les nasales étant les unes aussi-bien que les autres, non des voyelles pures & franches, mais des voyelles modifiées, elles peuvent les unes comme les autres empêcher l'*hiatus*.

*Il y a, dit-on, des occasions (2) où*  
la

(2) *Opuscules sur la langue Française, par divers Académiciens, page 261.*



*la Poësie s'émancipe , comme dans ce vers ,*

Elle a le teint uni , belle bouche ,  
beaux yeux.

*Il semble que pour éviter l'hiatus , on pourroit prononcer le T , & dire , elle a le tein-t-uni. Mais la Poësie , ajoutet-on , prononce le tein uni , & souffre cette cacophonie.*

A quoi bon biaiser ? Ou il faut adopter le systême de M. l'Abbé de Dangeau ; & alors le *tein-uni* fait un *hiatus* , que la Poësie ne peut souffrir. Ou la nasalité aura les mêmes prérogatives que l'aspiration ; & dès-lors point de cacophonie , point d'*hiatus* dans le *tein-uni* , quoique la dernière consonne de *teint* soit muette.

Quand je récite à haute voix , *Souvent de tous nos maux la raison est le pire* , ou , *Jeune & vaillant héros* , je ne trouve pas plus de rudesse entre *zon-est* , qu'entre *ant-hé* : d'où je conclus qu'aspiration & nasalité , qui se partagent les deux extrémités du même canal , opèrent le même effet.

Autre observation : ces terminaisons nasales , qu'on nous donne pour de sim-



ples voyelles, conservent tellement la consonne *N*, que c'est de la position qu'il dépend que cette consonne soit muette, ou sonore. *On-n-arriva hier*, la voilà sonore. *Arriva-t-on hier*, la voilà muette. Puis-je donc me figurer que ce mot, *on*, soit pure voyelle dans l'une de ces phrases, lorsque dans l'autre j'entends distinctement sa consonne ?

Au reste, l'usage le plus certain & le plus constant a décidé quand cette consonne devoit être muette, quand elle devoit être sonore, dans les terminaisons nasales. On reproche aux Normands de prononcer *du vi-n-admirable*, *mon coust-n-est venu*. Peut-être que cette province ayant fourni aux Théâtres de Paris & des Auteurs & des Actrices du premier ordre, sa mauvaise prononciation deviendroit contagieuse, si l'on perdoit de vûe le principe qui tranche la difficulté. Et le voici, ce principe. Jamais ne faire sonner la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve, & le mot qui la suit, ne soient immédiatement, nécessairement, & inséparablement unis. *Tel est on* avant son verbe, *on arrive*,

*on*

*on est arrivé.* Tels sont les adjectifs , qui précèdent leurs substantifs , *bon ange , certain auteur.* Tel est le monosyllabe *en* , soit préposition , *en Italie , en honneur* , soit pronom , *je n'en ai point.* Tels sont *bien , & rien* , adverbés , mais non substantifs , *il est bien élevé , il n'a rien oublié.*

Je me souviens , à ce sujet , d'un conte que j'ai entendu faire au savant Evêque d'Avranches , M. Huet , dont ma plume n'écrit point le nom sans que la reconnoissance me parle au fond du cœur. François I , le père des Lettres en France , disons plus , l'ami des gens de Lettres , avoit permis à Melin de Saint-Gelais , son Bibliothécaire & son Aumônier , de parier que toutes les fois qu'il plairoit au Roi d'ouvrir le discours en vers , lui Saint-Gelais achèveroit la phrase sur les mêmes rimes. Un jour donc le Roi mettant le pied à l'étrier , & ayant regardé Saint-Gelais , apostropha ainsi son cheval :

*Joli , gentil , petit cheval ,  
Bon à monter , bon à descendre ;*

& à l'instant , Saint-Gelais ajouta :

G

*Sans que tu sois un Bucéphal ,  
Tu portes plus grand qu' Alexandre.*

Venons à M. Huet. Son illustre compatriote M. de Segrais lui écrivit au nom de l'Académie de Caen , pour inviter l'Académie Française à décider s'il falloit dire *bo-n-à monter* , *bo-n-à descendre* , ou ne point faire tinter la consonne finale de *bon*. Sur quoi l'Académie Française répondit que , puisqu'on pouvoit introduire un adverbe entre *bon* , & la particule *à* , comme si , par exemple , on vouloit dire , *bon rarement à monter* , *bon cependant* , *bon quelquefois à descendre* , de là il s'ensuivoit que *bon* doit être prononcé sans liaison avec la particule *à*. Mézery , en qualité de Normand , fut seul d'un avis contraire. Mais , comme Secrétaire de la Compagnie , il fut contraint de rédiger la décision , à laquelle il ajouta , en riant , *Et sera ainsi prononcé nonobstant clameur de haro*.



## ARTICLE QUATRIÈME.

*De la Quantité.*

ON a déjà vû qu'il ne falloit pas confondre Quantité & Accent : car l'Accent marque l'élévation, ou l'abaissement de la voix, dans la prononcia-tion d'une syllabe; au lieu que la Quan-tité marque le plus ou le moins de temps, qui s'emploie à la prononcer.

Puisqu'on mesure la durée des syl-labes, il y en a donc, & de longues, & de brèves, mais relativement les unes aux autres; en sorte que la lon-gue est longue par rapport à la brève; & que la brève est brève par rapport à la longue. Quand nous prononçons *matin*, partie du jour, la première syllabe est brève, comparée à celle de *mâtin*, espèce de chien.

Une brève se prononce dans le moins de temps possible. Quand nous disons, à *Strasbourg*, il est clair que la pre-mière syllabe, qui n'est composée que d'une seule voyelle, nous prendra moins de temps que l'une des deux suivantes,

qui, outre la voyelle, renferment plusieurs consonnes. Mais les deux dernières, quoiqu'elles prennent chacune plus de temps que la première *a*, n'en font pas moins essentiellement brèves, pourquoi ? parce qu'elles se prononcent dans le moins de temps possible.

Il y a donc (3) des brèves moins brèves les unes que les autres ; & par la même raison il y a des longues plus ou moins longues : sans cependant, que la moins brève puisse jamais être comptée parmi les longues, ni la moins longue parmi les brèves.

On mettra dans un rang à part notre syllabe féminine, plus brève que la plus brève des masculines. Je veux dire celle où entre l'*E* muet, dont je n'ai déjà que trop parlé. Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'est point ; car il se fait entendre, mais à sa manière, soit qu'il

(3) Voyez Denys d'Halicarnasse, dans son *Traité de l'arrangement des mots*, chap. 15, & G. J. Vossius, *De arte Grammatica*, liv. II, chap. 12, où il a oublié ce passage formel de Quintilien, *Et longis longiores, & brevibus sunt breviores syllabæ*, IX, 4.

qu'il fasse la syllabe entière , comme il fait la dernière du mot *armée* ; soit qu'il accompagne une consonne , comme dans les deux premières du mot *revenir*. Ainsi , à parler exactement , nous aurions cinq temps syllabiques , puisqu'on pourroit diviser nos syllabes en muettes , brèves , moins brèves , longues , & plus longues. Mais il est inutile de tant anatomiser les sons : & nous n'avons qu'à suivre l'exemple des Grecs & des Latins , qui ne connoissoient que brèves , longues , & douteuses.

Quant à celles-ci , distribuons-les en deux classes. Il y en a qui tiennent une espèce de milieu entre longue & brève , parce que l'oreille ne peut jusqu'à un certain point les apprécier : d'où il arrive que nos Poètes les font pencher de quel côté ils veulent. Il y en a d'autres , que l'Usage a décidé qu'on devoit faire tantôt brèves , tantôt longues : mais de manière que ni leur brièveté , ni leur longueur n'est arbitraire , & qu'elle dépend absolument du lieu , où la syllabe est placée.

Je ne m'assujettirai pourtant pas à



spécifier toujours de quelle classe est telle ou telle douteuse , parce que cela demanderoit des explications également inutiles , & à ceux qui entendent la matière , & à ceux qui ne l'entendent point.

Une chose à ne pas oublier , c'est qu'on mesure les syllabes , non pas relativement à la lenteur , ou à la vitesse accidentelle de la prononciation ; mais relativement aux proportions immuables , qui les rendent , ou longues , ou brèves. Ainsi ces deux Médecins (4) de Molière , l'un qui allonge excessivement ses mots , & l'autre qui bredouille , ne laissent pas d'observer également la Quantité ; car , quoique le bredouilleur ait plus vite prononcé une longue , que son camarade une brève , tous les deux ne laissent pas de faire exactement brèves celles qui sont brèves , & longues celles qui sont longues ; avec cette différence seulement , qu'il faut à l'un sept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre , pour articuler.

Tâchons présentement de faire connoître

(4) Dans l'Amour Médecin. *Acte II.*



noître nos *brèves*, nos *longues*, & nos *douteuses*. Pour exécuter ce dessein, ou du moins pour montrer qu'il ne seroit pas impossible de l'exécuter, je vais parcourir nos différentes terminaisons, & insister principalement sur les pénultièmes syllabes, qui sont toujours faibles avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre langue sur-tout, où il y a beaucoup de finales muettes. Je ne dois, au reste, considérer ici que la prononciation soutenue, sans toucher aux licences de la conversation.

## A

Quand il se prend pour la première lettre de l'Alphabet, il est long : *un petit ā*, *une pause d'ā*, *il ne fait ni ā ni b*.

Quand il est préposition, il est bref : *je suis ā Paris*, *j'écris ā Rome*, *j'ai donné ā Paul*; & de même quand il vient du verbe avoir : *il ā de beaux livres*, *il ā été*, *il ā parlé*.

Au commencement du mot l'*A* est long, dans *ācre*, *āge*, *āffre*, *āgnus*, *āme*, *āne*, *ānus*, *āpre*, *ārrhes*, *ās*. Hors de là il est bref, soit que tout seul il compose la première syllabe du mot, comme dans *āpōtre*; soit qu'il soit suivi d'une consonne redoublée, comme dans *āpprendre*; soit que les con-

sonnes soient différentes, comme dans *ăl-téré*, *ărgument*, &c.

A la fin du mot il est très-bref, dans les préterits, & dans les futurs : *il aimă*, *il aimeră*, *il chantă*, *il chanteră*. Dans l'article *lă*. Dans les pronoms, *mă*, *tă*, *să*. Dans les adverbes, *çă*, *lă*, *dějă*, *oui-dă*. On appuie un peu davantage sur les substantifs empruntez des langues étrangères : *sofă*, *hocă*, *duplicată*, *agendă*, &c.

ABE. Toujours bref, excepté dans *astro-lăbe*, & dans *crăbe*, poisson de mer.

ABLE. Bref dans tous les adjectifs : *aimăble*, *raisonnăble*, *capăble*, &c. Long dans la plupart des substantifs : *căble*, *făble*, *diăble*, *răble*, *săble*; & dans ces verbes, *on m'accăble*, *je m'ensăble*, *il hăble*.

ABRE. Toujours long : *săbre*, *cinăbre*, *il se căbre*, *tout se délăbre*. Et cette syllabe conserve sa longueur dans la terminaison masculine : *se căbrer*, *délăbré*.

AC. Règle générale. Toute syllabe, dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale, qui n'est ni *s*, ni *z*, est brève : *săc*, *nectăr*, *sěl*, *fıl*, *pôt*, *tűf*, &c.

Une fois pour toutes, faisons ici mention de cette autre Règle, qui est sans exception. Toute syllabe masculine, qu'elle soit brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel : *des săcs*, *des sěls*, *des pôts*, &c.

On doit même étendre cette Règle jusqu'aux singuliers masculins, dont la finale est l'une des caractéristiques du pluriel : *le tēmps*, *le nēz*, &c.

ACE. Long dans *grāce*, *espāce*, on *lāce* (5) *Madame*, on la *délāce*, on *entrelāce* ses cheveux de perles. Hors de là, toujours bref : *audāce*, *glāce*, *présāce*, *tenāce*, *vorāce*, &c.

ACHE. Long dans (6) *lāche*, *tāche*, *entreprise*, *gāche*, *relāche*, je *māche*, on me *fāche*. Et la même quantité se conserve avec la terminaison masculine : *mācher*, *relācher*, &c. Hors de là, bref : *tāche*, *fouillure*, *moustāche*, *vāche*, il se *cāche*, &c.

ACLE. Long dans *il rācle*, & *il débācle*. Hors de là douteux : *orācle*, *mirācle*, *obstācle*, *tabernācle*, *spectācle*, &c.

ACRE. Long dans *ācre*, piquant ; mais bref dans tout le reste : *Diācre*, *nācre*, *ācre* de terre, le *Sācre* du Roi, *sācre*, oiseau, &c.

ADE. Toujours bref : *aubāde*, *casçāde*, *fāde*, il *persuāde*, il s'*évāde*, &c.

ADRE. Bref dans *lādre*. Long dans *cādre*, *escādre*, *cela ne cādre pas*. Et cette syllabe est pareillement longue avec l'E fermé : *mādré*, *encādrer*.

A FE. APHE. Toujours bref : *carāse*, *épitāphe*, *agrāffe*, &c.

AFRE. AFFRE. Long dans *āffre*, *frayeur*, &

(5) Pourquoi *la* est-il long dans *lācer*? A cause du primitif *lacqs*.

(6) Pour montrer que ces syllabes sont longues, autrefois on écrivoit *lasche*, *tasche*, &c. Aujourd'hui dumoins on n'y doit pas oublier l'accent circonflexe : *lāche*, *tāche*, &c.

& dans *bāfre*, mot bas. Ailleurs bref : *bālāfre*, *śāfre*, &c.

AFLE. Long : *rāfle*, *j'ērāfle*. Et la même quantité se conserve quand l'*E* se ferme : *rāfler*, *ērāfler*.

AGE. Long dans le mot, *āge*. Mais tellement bref dans tout le reste, qu'on appuie un peu (7) sur la pénultième.

AGNE. Toujours bref, excepté ce seul mot, *je gāgne*, *gāgner*.

AGUE. Toujours bref : *bāgue*, *dāgue*, *vāgue*, *il extravāgue*, &c.

AI, fausse diphtongue, qui ne rend qu'un son simple. Quand c'est le son d'un *E* ouvert, la syllabe est douteuse : *vrāi*, *essāi*. Mais brève, quand le son approche plus de l'*E* fermé : *j'ai*, *je chantāi*.

AIE. Toujours long : *hāie*, *plāie*, *vrāie*, &c. Voyez, sous la terminaison *ÉE*, la Règle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la dernière syllabe est mouillée : cette dernière syllabe alors n'étant pas composée de l'*E* muet tout seul, puisqu'il y entre aussi un *I*. Car l'*Y* dans *je paye*, *il bégaye*, tient lieu de deux *I*, dont l'un affecte une syllabe, & l'autre une autre ; comme si  
l'on

(7) *Pronuntiationem habent talem, ut penultima syllaba produci potius quam corripì dicenda sit; sed tamen ita ut aures hanc productionem vix sentiant.* Ainsi parle H. Estienne dans ses *Hypomneses*, pag. 9. On peut en dire autant des adjectifs terminez en *ABLE*.

l'on écrivoit, *je pai-ïe, il bégai-ïe*. Et peu importe que la dernière soit féminine ou masculine, la pénultième n'en est pas moins brève : *je päi-ïe, il bégäi-ïe, nous päi-ïons, vous bégäi-ïez, &c.*

**AIGNE.** Toujours bref ; *chatäigne, je däigne, il se bäigne, on le säigne, &c.*

**AIGRE.** Toujours bref : *äigre, mäigre.*

**AIL.** Règle générale. Quand un mot finit par *L* mouillée, la syllabe est brève : *èventäil, vermëil, avrël, quenouïlle, fautëuil.*

**AILLE.** Bref dans *médäille*, & dans ces verbes, *je détaïlle, j'emäille, je travaïlle, je bäille*, pour dire je donne. Mais long dans tout autre mot, quand même l'*E* devient fermé : *je räille, räillé, il se débräille, débräillé, il rimäille, rimäilleur.*

**AILLET. AILLIR.** Bref : *mäillet, päillet, jäillir, affäillir*. On n'entend que l'*A* dans les pénultièmes, & l'*I* n'y est que pour mouiller la consonne suivante : non plus que dans les deux articles précédens, & dans le suivant.

**AILLON.** Bref dans *médäillon, batäillon, nous emäillons, détaillons, travaillons*. Hors de là, il est long : *häillon, bäillon, pénäillon, nous täillons, &c.*

**AIM. AIN.** Voyelles nasales. Règle sans exception. Quand elles sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire qui n'est ni *M*, ni *N*, & qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent : *jämbe,*

*jāmbon*, *craīnte*, *trēmbl̄er*, *peīndre*, *joīndre*,  
*tōmber*, *hūmble*, &c.

**AIME.** Cette terminaison, ainsi orthographiée, n'a lieu que dans le verbe *Aimer*, où elle est brève.

**AINE.** Long dans *haīne*, *chaīne*, *gaīne*,  
*je traīne*, & leurs dérivez. Hors de là, bref :  
*capitaīne*, *fontaīne*, &c.

**AIR. AIRE.** Le premier est douteux au singulier : *l'āir*, *chāir*, *éclāir*, *pāir*, &c. Le second est long : *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, &c.

**AIS. AIX. AISE. AISSE.** Tous longs :  
*palāis*, *pāix*, *fournāise*, *qu'il plāise*, *cāisse*,  
*qu'il se repāisse*, &c.

**AIT. AITE.** Brefs : *lāit*, *attrāit*, *il fāit*,  
*parfāite*, *retrāite*, &c. Il faut excepter, *il plāit*, *il nāit*, *il repāit*, *fāite*, *sommet*.

**AITRE.** Toujours long : *trāitre*, *māitre*,  
& autres terminaisons semblables, quoique l'orthographe soit différente, *parōitre*, *connoître*, &c. Voyez **ETRE**.

**ALE. ALLE.** Toujours brefs : *cigāle*,  
*scandāle*, *une mālle*, &c. Il en faut excepter (8) ces mots : *hāle*, *pāle*, *un māle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quand la finale de ces mots est masculine, leur pénultième conserve sa longueur : *hālé*, *pāleur*, *rāler*.

**AM. AN.** Voyez ci-dessus la Règle des nasales,

(8) On y mettoit autrefois une *s* muette, *paste*, *masle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raalc*. Aujourd'hui un accent circonflexe.



nasales, où il faut ajouter que si leurs propres consonnes, *M*, ou *N*, se redoublent, cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette, & n'est plus nasale : *épigrāme*, *qu'il prēne*, *consonne*, *personne*, &c. Il n'y a d'exception que *flāme*, dont la pénultième est longue.

**A M E.** Toujours bref : *Dāme*, *estāme*, *rāme*, *on le diffāme*, *un cerf qui brāme*, &c. Il en faut excepter *āme*, *infāme*, *blāme*, *il se pāme*, *un Brāme Indien*.

Joignez-y les Aoristes, *nous aimāmes*, *nous chantāmes*, & de même sous les autres terminaisons, *nous écrivīmes*, *nous répondīmes*, *nous recūmes*.

**A N E.** Toujours bref : *cabāne*, *orgāne*, *pāne*, &c. Il en faut excepter, *āne*, *crāne*, *les Mānes*, *de la māne*, *une māne*, & *je dāne*, *je condāne*, qu'il seroit plus régulier d'écrire, *damne* & *condamne*, non seulement à cause de l'étymologie, mais de peur que la consonne redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

**A N T.** Voyez sous *A I N* la Règle des nasales. Mais dans ce mot, *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme gérondif, il est long : *je me suis trompé en comptant de l'argent*; & il est bref, quand on l'emploie substantivement, ou adverbialement : *il a du comptant*, *j'aime à payer comptant*.

**A P.** Voyez la Règle sous *A C*.



**APE. APPE.** Toujours brefs : *Pāpe*, *Yāpe*, *frāppe*. Exceptez *rāpe*, & *rāper*, où il est ouvert, & long.

**APRE.** Toujours long.

**AQUE.** Toujours bref, à l'exception de *Pāques*, & *Jācque*.

**AR.** Voyez la Règle sous *A c.*

**ARBE.** Règle générale. Toute syllabe qui finit par *R*, & qui est suivie d'une syllabe commençant par toute autre consonne, est brève : *bārbe*, *bārque*, *bērceau*, *infirme*, *ordre*, &c.

**ARE.** Long : *barbāre*, *je m'égāre*, *je prépāre*, &c. Mais quand la dernière syllabe n'est plus muette, il redevient bref : *égāré*, *prépārant*, *barbārie*, &c.

**ARRE.** Règle générale. Quelle que soit la voyelle qui précède deux *R*, quand les deux ensemble ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue : *ārret*, *bārre*, *bizārre*, *tonnērre*, *éclōrre*, &c.

**ARI. ARRE.** Toujours brefs : *māri*, *pārri*, *Mārie*, *barbārie*. Exceptez *hourvāri*, *mārri*, *équārri*.

**As.** Ordinairement long, car il y a peu de mots ainsi terminez, où l'*A* ne soit très-ouvert, soit qu'on prononce l'*s*, comme dans *Pallās*, un *ās* ; soit qu'on ne le prononce point, comme dans *tas*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*, &c.

**ASE.** Toujours long : *hāse*, *Pégāse*, *emphāse*, *extāse*, *rāser*, &c. Règle générale, Qu'entre deux voyelles dont la dernière est

muette, les lettres *s* & *z*, allongent la pénultième : *bāse*, *extāse*, *diocēse*, *il pēse*, *bēiſe*, *franchiſe*, *rōse*, *époūse*, *rūse*, *reclūse*, &c.

Mais si la ſyllabe qui commence par une de ces lettres, est longue de ſa nature, elle conſerve ſa quantité, & ſouvent l'antépénultième devient brève : *il s'extāſie*, *pēſée*, *époūſée*, &c.

**A S P E.** Règle générale. Une *s* prononcée, qui ſuit une voyelle, & précède une autre conſonne, rend la ſyllabe toujours brève : *jāſpe*, *māſque*, *āſtre*, *burlēſque*, *funēſte*, *pīſte*, *rīſque*, *pōſte*, *brūſque*, *jūſte*.

On a vû ſous ARBE la même Règle.

**A S S E.** Bref, excepté dans les ſubſtantifs, *bāſſe*, *cāſſe*, *clāſſe*, *échāſſe*, *pāſſe*, *nāſſe*, *iāſſe*, *chāſſe* de Saint, & *māſſe*, terme de jeu; dans les adjectifs féminins *bāſſe*, *grāſſe*, *lāſſe*; & dans ces verbes, *il amāſſe*, *enchāſſe*, *cāſſe*, *pāſſe*, *compāſſe*, & *ſāſſe*, avec leurs compoſez.

Tous ces mots conſervent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaiſon muette, ils en prennent une masculine : *chāſſis*, *cāſſer*, *pāſſer*, &c.

Joignez-y la première & la ſeconde perſonne du ſingulier, avec la troiſième du pluriel, terminées en *āſſe*, *āſſes*, & *āſſent*, au Subjonctif : *Que j'aimāſſe*, *que tu aimāſſes*, *qu'ils aimāſſent*.

**A T.** Long dans (9) ces ſubſtantifs : *bāt*  
de

(9) Auſſi ces ſyllabes, & celles de la termi-

de *mulet*, *mât*, *appât*, *dégât*; & dans les troisièmes personnes du singulier au Subjonctif, *Qu'il aimât*, *qu'il chantât*, &c. Bref dans tous les autres substantifs, dans les adjectifs, & au Présent de l'indicatif: *avocât*, *éclât*, *plât*, *chocolât*, *on se bāt*, &c.

**A T E. A T E S.** Toujours brefs, excepté dans *hâte*, *pâte*, *il appâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte*; & dans les secondes personnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'Aoriste: *vous aimâtes*, *vous chantâtes*.

**A T R E. A T T R E.** Brefs dans *quâtre*, & dans *bättre*, avec ses dérivez. Hors de là, toujours longs: *idolâtre*, *théâtre*, *opiniâtre*, *emplâtre*, &c.

**A U**, fausse diphtongue. Quand il forme une syllabe suivie de la terminaison muette, il est long: *auge*, *autre*, *aine*, *aube*, *täupe*. Il est long pareillement, lorsque dans la dernière syllabe du mot il est suivi d'une consonne: *haut*, *chaud*, *chaux*, *faux*. Exceptez *Paul*. Mais il est douteux, quand il précède une syllabe masculine: *aubade*, *audace*, *autonne*, *augmenter*, *auteur*; & quand il est final: *Joyäu*, *coteäu*, &c.

**A V E.** Bref dans *räve*, *cäve*, *on päve*, &c. Plus souvent long: *enträve*, *gräve*, *concläve*, &c. Mais lorsqu'au lieu de la syllabe muette, il en fait une masculine, la précédente

naïson suivante, prenoient-elles toutes autrefois une *s* muette, *bast*, *mast*, *qu'il aimast*, *vous aimastes*. On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

dente est brève : *grävier*, *concläviste*, *aggräver*, &c.

Quand *brave* précède son substantif, il est bref, *un bräve homme* : mais long, s'il ne vient qu'après, *un homme bräve*.

A V R E. Toujours long : *cadävre*, &c.

A X. A X E. Toujours brefs : *Ajäx*, *thoräx*, *täxe*, *paralläxe*, &c.

## E

On distingue trois principales sortes d'*E*, qui expriment divers sons, & dont la différence est sensible dans *fermeté*, dans *honnété*. On appelle *E ouvert*, celui qui se présente le premier dans ces deux mots : *E muet*, celui du milieu ; *E fermé*, celui qui est à la fin. On ne met point d'accent sur l'*E muet* : on met l'aigu sur le fermé : on met le grave ou le circonflexe sur l'*E ouvert*, & souvent on n'y en met point du tout, comme ici sur la première syllabe de *fermeté*.

Quand on dit *E féminin*, cela regarde uniquement l'*E muet* ; & quand on dit *E masculin*, cela regarde indifféremment les deux autres.

A l'égard de l'*E muet*, il suffit d'en savoir deux choses. La première, qu'il ne commence jamais un mot. La seconde, qu'il ne se trouve jamais en plusieurs syllabes consécutives : ou que s'il s'y trouve, comme dans quelques mots composés, tels que *revenir*, *redevenir*, *entretenir*, c'est du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainsi les

## H

verbes , dont la pénultième est muette à l'Infinitif , comme *appeler , peser , mener , devoir , concevoir* , prennent dans les temps qui finissent par l'E muet , ou un E masculin , ou la diphtongue *oi*. *J'appelle , il pèse , il mène , ils doivent , ils conçoivent . Prenez , ils prennent . Venez , qu'il vienne*. On dit *chapelain , chapelle : chandelier , chandelle ; celui , celle*. Par la même raison , quoiqu'on dise , *j'aime , je chante* , nous disons , *aimé-je , chanté-je ?* Tel est le génie de notre langue ; & l'on doit , ce me semble , conclure de son uniformité sur ce point , qu'elle ne se gouverne nullement selon les loix d'un Usage arbitraire & aveugle ; mais qu'elle a , de temps immémorial , consulté les principes de l'Harmonie , qui demandent , ou que la pénultième soit fortifiée , si la dernière est muette ; ou que la pénultième soit foible , si la dernière est le siège où se trouve le soutien de la voix.

Il n'est donc plus question ici que de ce qui regarde nos E masculins. Celui qui est ouvert , peut être plus ou moins ouvert. Il l'est peu dans *ferme* : il l'est tout-à-fait dans *procès*. Le moins ouvert est souvent bref : le très-ouvert est toujours long.

**E B L E. E B R E. E C. E C E.** Toujours brefs : *hièble , funèbre , béc , nièce*.

**E C H E.** Long , & très-ouvert dans *bèche , lèche , grièche , pêche* action de pêcher , *pêche* fruit , *revèche , il empêche , il dépêche , il prêche*. Bref , & peu ouvert dans *calèche , flèche , mèche , crèche , sèche , brèche , on*

*pêche*, lorsqu'il signifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs : *siècle*, *respèct*, *insecte*, *tiède*, *remède*, *céder*, *posséder*, &c.

ÉE. Règle générale. Tous les mots qui finissent par un E muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *pensée*, *armée*; *je lise*, *je me suis*; *joie*, *j'envoie*; *je loue*, *il joue*; *je nue*, *la rue*.

Mais, si dans tous ces mêmes mots, l'E muet se change en un E fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle étoit, devient brève : *lier*, *joyeux*, *louer*, *nuer*, &c.

EÉ. Règle générale. Quand une voyelle finit la syllabe, & qu'elle est suivie d'une autre voyelle qui n'est pas l'E muet, la syllabe est brève : *créé*, *féal*, *action*, *haïr*, *doûé*, *nier*, &c.

EF. EFFE. Le premier est bref : *chêf*, *brêf*. Le second est long : *grêffe*.

EFFLE. Il est long dans *nêffle*, & bref dans *trêffle*.

EGE. EGLE. Le premier long : *sacrilège*, *collège*, *siège*, &c. L'autre bref : *règle*, *siègle*, &c.

EGNE. EIGNE. Le premier est douteux : *règne*, *douègne*. L'autre bref : *pèigne*, *ensèigne*, *qu'il fèigne*, &c.

EGRE. EGUE. Brefs : *Nègre*, *intègre*, *bègue*, *collègue*, *il allègue*, &c.

EIL. EILLE. Brefs : *Solèil*, *sommèil*, *abèille*. Voyez la Règle sous AIL. Il n'y a d'exception sous EILLE, que *vièille*; *vièillard*, *vièillesse*.



E I N. E I N T. Voyelles nasales.

E I N E. Bref: *vaine*, *peine*, &c. Ce seul mot, *Raine*, est long.

E I N T E. Toujours long: *atteinte*, *dépente*, *seinte*, &c.

E I T R E. Nous n'avons qu'un mot ainsi terminé, *Rêtre*, long.

E L. Toujours bref: *sél*, *autél*, *cruél*.

E L. E L L E. Long (1) dans *zèle*, *poêle*, *frêle*, *pêle-mêle*, *grêle*, *il se fêle*, mouton qui *bêle*. Hors de là, bref: *moelle*, *fidèle*, *rebelle*, *mortelle*, &c.

E M. E N. Je n'ajoute rien ici à la Règle des voyelles nasales, si ce n'est que la consonne finale est sonore dans ces mots: *item*, *Bethleëm*, *amèn*, *hymèn*, *examèn*, &c.

E M E. Douteux dans *crème*. Bref dans *seme*, *il seme*. Long par-tout ailleurs: *baptême*, *chrème*, *même*, &c.

E N E. E N N E. Longs, dans *chêne*, *cêne*, *scène*, *gêne*, *alêne*, *rêne*, *frêne*, *arêne*, *pêne*, & dans les noms propres, *Athènes*, *Dio-gène*, *Mécène*, &c. Bref dans *phénomène*, *ébène*, *étréne*, *qu'il prénne*, *apprenne*, & par-tout où la consonne est redoublée.

E P E. E R E. Toujours longs: *guêpe*, *crêpe*, *Vêpres*. Exceptez *lèpre*.

E P T E. E P T R E. Toujours brefs: *précépte*, *il accépte*, *scéptre*, *spéctre*.

(1) Voilà pourquoi anciennement toutes ces langues prenoient une *s* muette, *poëste*, *meste*, &c. Exceptez *zèle*, dont l'orthographe a toujours suivi l'étymologie.



EQ UE. ECQUE. Long dans *Evêque*, & *Archevêque*. Bref hors de là : *Grécque*, *bibliothèque*, *obsèques*, &c.

ER. Il est bref dans *Jupitër*, *Lucifër*, *éthër*, *chër*, *clêrc*, *cancër*, *patër*, *magistër*, *fratër*, & quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il est bien plus ouvert, & long, dans *fër*, *enfër*, *lêgër*; *mër*, *amër*, *hivër*. Il est douteux dans les Infinitifs, lorsqu'on fait sonner l'R avec la voyelle suivante, comme il le faut toujours en lisant des vers.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous brefs. Voyez sous la terminaison ARBE la Règle générale.

ERD. ERT. Douteux, *concèrt*, *ouvèrt*, *desèrt*, *il pèrd*, &c.

ERE. Douteux, & l'E un peu ouvert : *chimère*, *père*, *sincère*, *il espère*, &c. Long au pluriel de l'Aoriste : *ils allèrent*, *ils parlèrent*, &c.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous brefs. Règle générale sous la terminaison ARBE.

ERR. Toujours long, suivant la Règle générale, quand les deux R ne forment qu'un son indivisible, comme dans *guërre*, *tonnërre*, *nous vèrrons* : mais bref, lorsqu'elles se font entendre chacune séparément, comme dans *ërreur*, *tërreur*, *ërrant*, *ërronné*, *ërrata*.

ERTE. ERTRE. ERVE. Voyez la Règle sous la terminaison ARBE.

ESSE. Long dans *Abbësse*, *profësse*, *con-*

*fēsse, prēsse, comprēsse, exprēsse, cēsse, lēsse, on s'embrēsse, il profēsse.* Hors de là bref: *tendrēsse, parēsse, carēsse, &c.*

**ESQUE. ESTE. ESTRE.** Voyez *ASPE.*

**ET.** Long (2) dans *arrēt, benēt, forēt, genēt, prêt, apprēt, acquēt, intērēt, tēt, protēt, il est.* Hors de là, bref: *cadēt, bidēt, et* conjonction, *sujēt, hochēt, &c.*

**ETE.** Long dans *bête, fête, arbalête, boête, tempête, quête, conquête, enquête, requête, arrête, crête, iête.* Bref par-tout ailleurs, & le *τ* s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende: *prophète, poète, comète, tablette, houlête, il tette, il crochête, il cachête, &c.*

*Honnête*, bref dans *honnête homme*, mais long dans *un homme honnête, &c.*

*Vous êtes*, seconde personne du verbe *être*, au présent de l'Indicatif, est au gré du Poète, long, ou bref.

**ETRE.** Long dans *être, salpêtre, ancêtre, fenêtre, prêtre, champêtre, hêtre, chevêtre, guêtre, je me dépêtre.* Bref par-tout ailleurs, & le *τ* s'y redouble, à moins que l'étymologie ne s'y oppose: *diamètre, il pénètre, lître, mître, &c.*

**EU**, diphtongue oculaire, qui ne forme qu'un

(2) Tout ce qu'il y a de long dans cet article, & dans les deux suivans, s'écrivoit autrefois avec une *s* muette, qui ne s'est conservée que dans *est*, troisième personne du verbe *être*, au Présent de l'Indicatif.

qu'un son unique. Bref au singulier : *fëu*, *blëu*, *jëu*, &c.

**E V E.** Long dans *trëve*, *la grëve*, *il rêve*; & la pénultième de ce verbe demeure longue dans tous ces temps : *rêver*, *je rêvois*. Douteux dans *fëve*, *brëve*, *il achëve*, *il crëve*, *il se lève*; & la pénultième de ces verbes, suivie d'une syllabe masculine, devient muette, *achever*, *il se levoit*, *il creva*. Voyez page 90.

**E U F.** Bref : *veüf*, *neüf*, *un œüf*, *un baüf*. On prononce l'*F* dans tous ces mots au singulier, mais non, au pluriel, si ce n'est dans *veuf*.

**E U I L.** Voyez **A I L**.

**E U L E.** Long dans *mëule*, & *vëule*. Hors de là, bref : *sëule*, *guëule*, &c.

**E U N E.** Il est long dans *jëune*, abstinence; & bref dans *jëune*, qui n'est pas vieux.

**E U R. E U R E.** Le premier est bref au singulier : *odëur*, *pëur*, *majëur*; & long au pluriel : *odëurs*, &c. Mais le second est douteux; car si le mot en fait nécessairement attendre un autre, la syllabe est brève : *une hëure entière*, *la majëure part*; & s'il ne fait rien attendre, elle est longue : *cette fille est majëure*, *j'attends depuis une hëure*.

**E V R E.** Douteux : *lëvre*, *chëvre*, *liëvre*, *orfëvre*, &c.

**E U X. E U S E.** Long : *dëux*, *prëciëux*, *prëciëuse*, *Quëtëuse*, *crëuser*.

**E X.** Toujours bref : *ëxemple*, *ëxtirper*, *sëxe*, *perplëx*. Voyez **A X**.

## I.

Une observation, que l'on a déjà pu faire, mais qui deviendrait encore plus sensible dans les trois voyelles, dont il reste à parler, c'est que le nombre des brèves l'emporte de beaucoup sur celui des longues. Pour abréger donc, je supprimerai désormais toutes les terminaisons, sous lesquelles il ne se trouve que des brèves.

**I D R E.** Long : *Hĩdre, cĩdre*. On écrit *Hydre*, à cause de l'étymologie.

**I E.** diphtongue. Douteux : *mĩel, fĩel, fĩer, amitiĩe, moitiĩe, carriĩere, poussiĩere, iĩen, mĩen, Dĩeu, &c.*

**I E,** dissyllabe. Long : *vĩe, faisĩe, il priĩe, &c.* Voyez la Règle générale, sous la terminaison **EE**, ci-dessus.

**I E N.** Quand il est dissyllabe, les deux syllabes sont brèves : *liĩen, Parisiĩen*. Quand il est diphtongue, la syllabe est douteuse, *le mĩen, soutiĩen, riĩen*.

**I G E.** Douteux : *tĩge, prodĩge, liĩge, vestĩge, je m'oblĩge, il s'affliĩge, &c.* Mais bref dans les temps de ces verbes, qui ne finissent point par un **E** muet : *s'oblĩger, s'affliĩger, &c.*

**I L E.** Long : dans *ĩle, huĩle, stĩle, tuĩle, & presqu'ĩle*.

**I M. I N.** \*\* Voyez sous **AIM**.

\*\* Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, page 42, traite de licence outrée les Rimes de *Wain, & Vin, de Pain, & Pin*.

**I M E.**

**IME.** Long dans *abyme*, & *dixme*. Joignez-y ces pluriels de l'Aoriste : *nous vîmes*, *nous répondîmes*, &c.

**IRE.** Douceux : *empire*, *Sire*, *écriture*, *ils soupire*. Long à l'Aoriste : *ils punirent*, *ils firent*, &c. Mais bref devant le masculin : *soupirer*, *desirer*.

**ISE.** Long : *remise*, *surprise*, *j'épuise*, *Qu'ils lisent*, *ils disent*. Voyez ASE.

**ISSE.** Toujours bref, excepté dans le Subjonctif : *Que je fisse*, *que tu écrivisses*, *qu'ils fissent*, &c.

**IT.** Il n'est (3) long qu'au subjonctif : *Qu'il dût*, *qu'il fût*.

**ITE.** Long dans *bénite*, *gîte*, *vîte*, & dans ces secondes personnes de l'Aoriste : *vous fîtes*, *vous vîtes*.

**ITRE.** Long dans *épître*, *huitre*, *registre*. Que si l'on écrit *registre*, qui est le plus régulier, alors la pénultième est brève.

**IVE.** Long dans les adjectifs féminins, dont les masculins se terminent en **IF** : *tar-dive*, *captive*, *Juive*, &c.

**Ivre.** *Vivre*, substantif, long.

③.

Quand il commence le mot, il est fermé, & bref, excepté dans *ōs*, *ōser*, *ōsier*, & *ōter*, où il est ouvert, & long : **aussi-bien**

(3) Autrefois on écrivoit *qu'il fist*, *qu'il dist*. On doit remplacer l's par un accent circonflexe.

bien que dans *hôte*, quoiqu'on dise *hôtel*, & *hôtellerie*.

O B E. Long, & ouvert dans *glōbe*, & *lōbe*. Bref, & fermé ailleurs.

O D E. Long dans *je rōde*. Bref par-tout ailleurs : *mōde*, *antipōde*, &c.

O G E. Long dans ce seul mot, *le Dōge*, & bref hors de là : *éloge*, *horloge*, *on déroge*.

O I, diphtongue. Douteux à la fin du mot : *Rōi*, *mōi*, *emplōi*, &c.

O I E. Long : *jōie*, *Qu'il vōie*, &c.

O I E N T. Terminaison des troisièmes personnes du pluriel, dans quelques temps des verbes où il n'est pas diphtongue : *ils avōient*, *ils chantōient*; au lieu que le singulier est bref : *il avōit*, *il chantōit*.

O I N. Voyez la Règle des nasales.

O I R. O I R E. Le premier, douteux : *espōir*, *terrōir*, &c. L'autre, long, *bōire*, *glōire*, *mémōire*, &c.

O I S. Toujours long, soit que la diphtongue s'y fasse sentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis*; soit qu'elle n'y rende que le son de l'E ouvert, comme dans (4) certains temps des verbes : *j'étōis*, *je chanterōis*; & dans certains noms de nation : *un François*, *les Anglois*.

O I S E. O I S S E. O I T R E. O I V E. Tous longs ;

(4) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer son orthographe à la prononciation de son temps, nous voyons qu'alors on prononçoit, *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, &c. Car voilà comme il orthographie.



longs : *frambōise* , *parōisse* substantif , *clōitre* , *pōivre* , &c. De ces quatre terminaisons , la seconde & la troisième ne sonnent que comme l'*E* ouvert , dans tous les temps de ces deux verbes , *parōître* , & *connoître* , avec leurs dérivesz.

**OIT.** Long dans *il parōit* , *il connōit* , & *il crōit* , venant de *croître*.

**OLE.** Toujours bref , excepté dans ces mots : *drōle* , *pōle* , *geōle* , *mōle* , *rōle* , *contrōle* , *il enrōle* , *il enrōle*.

Pour mettre de la différence entre *il vole* , il vole en l'air , & *il vole* , il dérobe , plusieurs le font long dans le dernier sens.

**OM. ON.** Voyez la Règle des nasales sous la terminaison **AIN**.

**OME. ONE.** Long : *atōme* , *axiōme* ; *phantōme* ; *matrōne* , *Amazōne* , *thrōne* , *prōne* , *aumōne* , &c. *Rōme* est à excepter. Pour les mots où la consonne est redoublée , ils suivent la Règle générale , *somme* , *pomme* ; *consōnne* , *courōnne*.

**ONS.** Toujours long : *nous aimōns* , *fōnds* , *pōnts* , &c. Règle des pluriels.

**OR.** Toujours bref : *castōr* , *butōr* , *encōr* , *sonner du cōr* , *un cōr au pied* , *hōrd* , *effōrt*. Mais suivi d'une *s* , il est long : *hōrs* , *alōrs* , *thrésōrs* , *le cōrps* , &c. Voyez **AC**.

**ORE. ORRE.** Longs : *encōre* , *pécōre* , *Aurōre* , *éclāre*. Mais avec cette différence , que les pénultièmes des verbes où il n'y a qu'une *R* , & qui sont longues au Présent de l'Indicatif , *je décōre* , *elle s'évapōre* , deviennent brèves , quand elles sont suivies



d'une terminaison masculine : *décōré*, *évapōré* ; au lieu que l'R étant redoublée, ces pénultièmes demeurent longues : *j'éclōrrois*, *j'éclōrrai*.

O S. O S E. Longs : *ōs*, *propōs* ; *dōse*, *chōse*, *il ôse*. Voyez AS, & ASE.

O S S E. Long dans *grōsse*, *fōsse*, *endōsse* ; *il desōsse*, *il engrōsse* ; & si la suivante devient masculine, ces mots gardent leur quantité : *fōsse*, *endōsser*, *grōsseur*, *grōsseffe*, &c.

O T. Long. ( 5 ) dans *impōt*, *tōt*, *dépōt*, *entrepōt*, *suppōt*, *rōt*, *prévōt*.

O T E. Long dans *hōte*, *cōte*, *maltōte*, *j'ôte*. Et la quantité des trois derniers est la même devant une finale masculine : *cōté*, *maltōtier*, &c.

O T R E. Nous n'avons que trois mots ainsi terminez, *Apōtre*, *nōtre*, & *vōtre*. Quant au premier il est toujours long. Pour les deux autres, ils sont douteux ; non que leur brièveté ou leur longueur soit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils sont brefs, quand ils précèdent leurs substantifs ; & longs, quand ils suivent l'article. On dit : *Je suis vōtre serviteur*. On répond : *Et moi le vōtre*. *C'est-la vōtre avis*, *mais le nōtre est que*, &c. *Les nōtres sont excellens*, *mais les vōtres ne valent rien*.

### Quand

( 5 ) Pour marquer la longueur de ces mots, & de ceux qui sont dans l'article suivant, autrefois on y mettoit une s muette : *impost*, *rost*, *suppost*, *hoste*, *coste*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la consonne : *hotte*, *cotte*, &c.

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot, il ne sera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-dessus, au sujet de l'E muet. Si la finale est muette, comme dans cette phrase, *je suis le vôtre*, après laquelle mon oreille n'attend plus rien, alors la voix a besoin d'un soutien; & ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultième. Mais dans cette autre phrase, *je suis votre serviteur*, où j'attends nécessairement le substantif de *vôtre*, ce substantif est destiné à soutenir ma voix, parce qu'il ne m'est pas permis de mettre le moindre intervalle entre *votre* & *serviteur*.

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Prosodie. On en a déjà vu beaucoup d'autres applications. Une syllabe douteuse, & qu'on abrège dans le cours de la phrase, est allongée, si elle se trouve à la fin. Quelquefois même, & dans le discours ordinaire, aussi-bien que dans la déclamation, une longue devient brève par la transposition du mot: car on dit, *un homme honnête*, *un homme brave*: mais on dit, *un brave homme*, *un honnête homme*. J'ai déjà rapporté ces deux exemples ailleurs. Mais combien d'autres observations faudroit-il pour déterminer quand, & où la position change la quantité?

OU DRE. OUE. Long: *poudre*, *moudre*, *résoudre*, &c. *boue*, *joue*, *il loue*, &c. Mais suivis d'une terminaison masculine,

ils deviennent brefs : *pöudré, möulu, röué, löué.*

**OUILLE.** Long dans *röuille, il déröuille, j'embröuille, il débröuille.* Mais bref, quand la terminaison devient masculine : *röuiller, bröuillon.*

**OULE.** Long dans *möule, elle est saöule, il se saöule, il föule, la föule, il röule, écröule.*

**OURS.** **OURRE.** Le premier est douteux : *bravöure, ils cöurent.* Le second est long : *de la böurre, il böurre, il föurre, qu'il cöurre.* Mais la syllabe féminine devenant masculine, alors la précédente est brève, contre la Règle générale rapportée sous la terminaison **ARRE** : *cöurrier, böurrade, remböurré, &c.* Ajoutons le futur de l'Indicatif, & l'imparfait du Subjonctif, *je möurrai, je cöurrai, je möurrois, je cöurrois,* où chacune des deux *u* se fait entendre.

**OUSSE.** Long dans *je pöusse, & bref dans tout le reste; aussi bien que dans les terminaisons, qui en sont formées, comme töusser, cäussin, &c.*

**OUT.** Long dans *Aöut, cöut, göut, & möut.*

**OUTE.** Long dans *absöute, jöute, cröute, röute, il cöute, il bröute, je göute, j'ajöute.* Mais le plus souvent bref au masculin : *ajouter, cöuter, &c.*

**OUTRE.** Long dans *pöutre, & dans cöutre* : bref par-tout ailleurs.

## U.

Il ne s'agit ici que de l'*U* voyelle ; car l'*V* consonne , par lui-même , ne produit aucun son , qui puisse être l'objet de la Quantité.

**U C H E.** Dans *bûche* , *embûche* , on débûche , l'*U* est long. Mais il devient bref dans *bûcher* , *débûcher* , &c.

**U E** , diphtongue , qui ne se trouve que dans *écuelle* , où elle est aussi brève que peut l'être une vraie diphtongue.

**U E** , dissyllabe. Toujours long : *vûe* , *tor-tûe* , *cohûe* , *je distribûe* , &c.

Voyez la Règle générale sous la terminaison **ÉE** , ci-dessus.

**U G E.** Douteux : *délûge* , *refûge* , *jûge* ; *ils jûgent* ; & absolument bref , quand la syllabe devient masculine : *jûger* , *refûgier* , &c.

**U I** , diphtongue. Bref devant une syllabe masculine : *bûisson* , *cuûsine* , *ruûsseau* , &c.

**U I E.** Long : *plûie* , *trûie* , *il s'ennûie* , &c. Voyez la Règle générale sous la terminaison **ÉE** , ci-dessus.

**U L E.** Long dans le verbe , *brûler*.

**U M. U N.** Voyez sous **AIN** , la Règle générale des nasales.

**U M E S.** Long dans les premières personnes de l'Aoriste au pluriel : *nous reçûmes* ; *nous ne pûmes* , &c.

**U R E.** Long : *augûre* , *verdûre* , *parjûre* ;

*on aſſûre*, &c. Long à l'Aoriſte : *ils furent* : *ils voulurent*. Mais bref devant le maſculin , *augurer*, *parjurer*, &c.

U S E. Toujours long : *Mûſe*, *excûſe*, *inclûſe*, *rûſe*. *je récûſe*, &c. On dit pareillement , *rûſé*. Mais on dit , *excûſer*, *refûſer*, *récûſer*, &c.

U S S E. Au lieu que la terminaifon U C E , réſervée pour des ſubſtantifs , eſt toujours brève , *pûce*, *aumûce*, *aſtûce* ; celle-ci , à l'exception de quelques noms propres , comme *la Pruſſe*, *les Ruſſes*, où elle eſt brève auſſi , n'a lieu que dans les verbes , où elle eſt toujours longue : *Que je pûſſe*, *que je connûſſe*, *qu'ils accourûſſent*.

U T. Bref dans tous les ſubſtantifs , excepté *fût*, *tonneau*, & *affût*. Bref dans tous les verbes à l'Indicatif , *il fût*, *il vécut*, &c. Mais long au Subjonctif , *Qu'il fût*, *qu'il mourût*.

U T E. U T E S. Bref dans tous les ſubſtantifs , excepté *flûte*. Mais toujours long dans les verbes : *vous lûtes*, &c.

### RÉCAPITULATION.

Pourroit-on encore , après avoir vû tant d'analogies ſi marquées , ſi palpables , douter que notre Proſodie n'ait ſes principes , qu'il ſeroit fou d'attribuer au caprice ? Car le caprice ne connoît rien d'uniforme , rien d'im-

muable. Mais , pour asseoir là - dessus un jugement plus certain , il est à propos de rassembler ici les Règles épar- ses dans cette longue liste qu'on vient de parcourir.

1. Page 80. *Toute syllabe , dont la dernière voyelle est suivie d'une conson- ne finale , qui n'est ni S , ni Z , est brève.*

2. Page 80. *Toute syllabe masculin- ne , qu'elle soit brève ou non au sin- gulier , est toujours longue au pluriel.*

3. Page 80. *Tout singulier masculin , dont la finale est l'une des caracté- ristiques du pluriel , est long.*

4. Page 83. *Quand un mot finit par L mouillée , la syllabe est brève.*

5. Page 83. *Quand les voyelles na- sales sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre , c'est-à-dire qui n'est ni M , ni N , & qui commence une autre syllabe , elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent.*

6. Page 85. *Quand les propres con- sonnes des voyelles nasales , c'est-à- dire M , ou N , se redoublent , cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées , qui*



demeure alors muette , & n'est plus nasale.

7. Page 86. *Quelle que soit la voyelle qui précède deux R, quand les deux ensemble ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue.*

8. Page 86. *Entre deux voyelles, dont la dernière est muette, les lettres S, & Z, allongent la syllabe.*

9. Pages 86, & 87. *Une R, ou une S, prononcées, qui suivent une voyelle, & précèdent une autre consonne, rendent la syllabe toujours brève.*

10. Page 91. *Tous les mots qui finissent par un E muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue.*

11. Page 91. *Quand une voyelle finit la syllabe, & qu'elle est suivie d'une autre voyelle, qui n'est pas l'E muet, la syllabe est brève.*

Je ne réponds pas que ces Règles soient toutes sans exception. Tant de combinaisons auroient demandé plus de lumières, & , s'il faut que je m'accuse moi-même, plus de patience que je n'en ai. Ce n'est pas que je me reproche d'avoir trop peu consulté : mais



je doute encore souvent. Je n'ai guères trouvé mes Oracles d'accord entre eux, & j'ai eu de plus à me défier de mes premières impressions. Vaugelas, éternellement digne de marcher à la tête de ceux qui ont le mieux connu, & le mieux servi notre Langue, n'avoit-il pas toute sa vie conservé (6) l'accent de sa nourrice ? Quelle leçon pour moi personnellement ! Combien dois-je avoir fait de fautes ? Mais j'espère que d'habiles gens se feront un devoir de les relever, & qu'enfin, puisque nous avons certainement une Prosodie, on fera parvenu tôt ou tard à la bien connoître.

Pour

(6) Voiture, dans une de ses Lettres à Mademoiselle de Rambouillet, parlant du danger qu'il avoit couru dans un lieu du Piémont, où il y avoit une garnison Espagnole : *On m'a, dit-il, interrogé. J'ai dit que j'étois Savoyard ; & pour passer pour tel, j'ai parlé le plus qu'il m'a été possible, comme M. de Vaugelas. Sur mon mauvais accent, on m'a laissé passer. Voiture, sans doute, vouloit plaisanter, à son ordinaire : mais sans doute aussi, ce n'étoit pas sans quelque fondement.*

Pour finir sur ce qui regarde la Quantité, voici ceux de nos *Homonymes*, dont elle sert à distinguer les différentes significations : & de peur qu'on ne s'y méprenne, le latin accompagnera le françois.

### HOMONYMES.

<i>ācre</i> , acer.	<i>ācre</i> , jugerum.
<i>alēne</i> , subula.	<i>halēine</i> , spiritus.
<i>bāïller</i> , oscitare.	<i>baïller</i> , dare.
<i>bāt</i> , clitellæ.	<i>il bāt</i> , verberat.
<i>bâteleur</i> , ludio.	<i>bätelier</i> , navita.
<i>beāuté</i> , forma.	<i>bötté</i> , ocreatus.
<i>bēte</i> , pecus.	<i>bētte</i> , beta.
<i>boïte</i> , pyxis.	<i>il boïte</i> , claudicat.
<i>bōnd</i> , faltus.	<i>bōn</i> , bonus.
<i>chair</i> , caro.	<i>chēr</i> , carus.
<i>chāsse</i> , capsa.	<i>chāsse</i> , venatio.
<i>clāïr</i> , clarus.	<i>clērc</i> , clericus.
<i>cōrps</i> , corpus.	{ <i>cōr</i> , cornu.
<i>cōte</i> , costa.	{ <i>cōr</i> , gemurfa.
<i>cōte</i> , collis.	} <i>cōtte</i> , crocota.
<i>cuïre</i> , coquere.	<i>cuïr</i> , corium.
<i>faïte</i> , culmen.	{ <i>faïte</i> , facta.
<i>fēte</i> , festum.	{ <i>faït</i> , factum.
<i>faïx</i> , onus.	{ <i>la fōi</i> , fides.
<i>le foïe</i> , jecur.	{ <i>le fouët</i> , flagrum.
<i>une foïs</i> , semel.	<i>forēt</i> , terebra.
<i>forēt</i> , silva.	<i>une goütte</i> , gutta.
<i>je goüte</i> , gusto.	

<i>grāve</i> , gravis.	<i>je grāve</i> , scalpo.
<i>hāle</i> , solis ardor.	<i>hālle</i> , forum.
<i>hōte</i> , hospes.	<i>hōtte</i> , sporta.
<i>jeūne</i> , jejunium.	<i>jeūne</i> , juvenis.
<i>lācs</i> , laqueus.	<i>lāc</i> , lacus.
<i>lēgs</i> , legatum.	§ <i>lāid</i> , deformis.
<i>līs</i> , liliūm.	Σ <i>lāit</i> , lac.
<i>māitre</i> , magister.	<i>līt</i> , cubile.
<i>māle</i> , mas.	<i>mēitre</i> , ponere.
<i>māsse</i> , luforis pignus.	<i>mālle</i> , arca.
<i>māt</i> , malus.	<i>māsse</i> , moles.
<i>mātin</i> , canis.	<i>mā</i> , mea.
<i>moīs</i> , mensis.	<i>mātin</i> , mane.
<i>mūr</i> , maturus.	<i>mōi</i> , ego.
<i>il nait</i> , nascitur. }	<i>mūr</i> , murus.
<i>il n'est</i> , non est. }	<i>nēt</i> , nitidus.
<i>pāte</i> , farina depsta.	<i>pātte</i> , pes.
<i>pāume</i> , palma.	<i>pōmme</i> , malum.
<i>pēcher</i> , piscari. }	<i>pēcher</i> , peccare.
<i>pēcher</i> , persica. }	<i>peīne</i> , pœna.
<i>pēne</i> , pessulus.	<i>rōt</i> , ructus.
<i>rōt</i> , caro assa.	<i>sā</i> , sua.
<i>sās</i> , cribrum.	§ <i>sāine</i> , sana.
<i>scēne</i> , scena. }	Σ <i>la Seīne</i> , Sequana.
<i>cēne</i> , coena. }	<i>tāche</i> , macula.
<i>tāche</i> , conatus.	<i>tētte</i> , mamma.
<i>tēte</i> , caput.	
<i>vērs</i> , metrum.	
<i>vērs</i> , versùs. }	<i>vēr</i> , vermis.
<i>vērre</i> , vitrum. }	<i>vērd</i> , viridis.

---

---

**ARTICLE CINQUIÈME.***Utilité de la Prosodie.*

**P**UISQUE la Prosodie nous enseigne la juste mesure des syllabes, elle est donc utile, elle est nécessaire pour bien parler. Mais ce seroit parler très-mal, que d'en observer les règles avec une exactitude, qui laisseroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout respire une aimable liberté dans la conversation des honnêtes-gens. Vivacité, & douceur, c'est ce qui fait le caractère du François : & il faut que son caractère se retrouve dans son langage. Aussi ceux qui formèrent peu à peu notre Langue, se proposèrent-ils évidemment ces deux fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntez du Latin ; ou, lorsqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des syllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faisant brèves la plupart de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont multiplié l'E muet,

qui rend nos élisions coulantes : & comme les articles & les pronoms reviennent souvent, ils en ont banni (7) l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les syllabes paroissent brèves dans la conversation. Cependant, si l'oreille se rend attentive, elle sent que la Prosodie est observée par les personnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (8) moins répandues, elles conservent plus fidèlement l'accent d'une bonne éducation, & risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les Dames Romaines : mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris : c'est qu'elles ont les organes plus délicats que nous, & plus d'habitude

(7) *L'épée pour la épée. Mon amitié, pour ma amitié.* Impetratum est à consuetudine, ut peccare suavitaris causâ liceret, Orat. 47.

(8) *De Orat. liv. III, chap. 21.*

d'habitude à discerner ce qui plaît, ou ne plaît pas.

Plus la prononciation est lente, plus la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle ; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture ; & bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, sur le Théâtre. Mais les bornes que je me suis prescrites, ne permettent pas que je m'arrête à ce qui distingue la conversation, la lecture, la déclamation ; & je ne considère l'utilité de la Prosodie, que par rapport à la Poësie & à l'Eloquence.

## I.

Quand j'ai parlé de nos vers mesurez à la manière des Grecs & des Latins, j'ai seulement voulu en conclure que notre Prosodie avoit été fort connue dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette sorte de versification fût possible en notre Langue : ni, en la supposant possible, qu'elle nous convînt.

Premièrement, elle ne me paroît pas possible.



possible. Car, quoique notre Langue nous fournisse des longues & des brèves, ce n'est pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle est la construction de nos phrases, que l'ordre naturel y doit être toujours observé, en vers comme en prose. On fait marcher le nominatif avant le verbe ; il faut que l'adjectif touche immédiatement le substantif, avant ou après ; & lors même qu'en faveur de la netteté, ou de l'énergie, nous faisons de légères inversions, elles ont aussi leurs règles, qui nous ôtent la liberté de les glisser où il nous plaît. Un de nos Poètes n'est donc pas maître d'arranger ses paroles comme bon lui semble, pour attraper la mesure dont il a besoin : & quand, par hasard, il auroit rencontré la mesure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'est pas à dire qu'il pût en faire un second, ni, à plus forte raison, une Ode entière, comme les Poètes du seizième siècle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers mesurez, que j'ai eu la curiosité de lire, je n'en ai pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable.

Mais en second lieu, quand même les vers mesurez seroient pour nous quelque chose de possible, & si l'on veut, de facile : où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette espèce d'harmonie nous convînt ? Quand, dis-je, notre Langue nous permettroit de faire des vers mesurez, sur quel fondement a-t-on voulu que les mesures des Grecs (9) fussent aussi les nôtres ? Il est aisé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, sans doute, est nécessaire pour former, & pour assurer le goût : mais le goût, à son tour, est nécessaire pour digérer l'érudition, si j'ose ainsi parler, & pour empêcher que l'esprit ne convertisse en poison ce qui est destiné à être sa plus saine nourriture. On doit également

(9) *Vers coriambique-dimètre-hypercatalectique. Vers dactylo-trochaïque-tétramètrebrachycatalectique. Termes employez par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un François ?*

également craindre, & l'ignorance, & le pédantisme. Ceux qui négligent de s'instruire avec l'Antiquité, risquent d'être bien neufs toute leur vie : & ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne font jamais, ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons donc en quoi, & jusqu'à quel point nous pouvons tourner à nos usages, les secours que nos Anciens tiroient de leur Prosodie. Il est clair que sa vertu consiste dans ce qu'ils appeloient le *Rythme*, c'est-à-dire, *l'assemblage de plusieurs temps, qui gardent entre eux certain ordre, ou certaines (1) proportions*. Or il y a ici deux choses à distinguer : la première, *Que c'est un assemblage de plusieurs temps* : la seconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions*. Quant à la première, nous sommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puisque nous avons, comme eux,

(1) C'est la définition d'Aristide-Quintilien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, Tom. V. p. 352.

eux , nos temps syllabiques. Quant à la seconde , *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions* , je demande si cette contrainte étoit préférable à notre liberté ? Un arrangement régulier des temps syllabiques , mais perpétuellement le même dans la même espèce de Poësie , valoit-il mieux , & donnoit-il plus de jeu à l'esprit ? Au moins conviendra-t-on que le Poëte François se trouve précisément dans le cas où étoient les Orateurs , & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de règles fixes pour la distribution des longues & des brèves dans leur prose ; mais ils ne laissoient pas de les distribuer avec art ; & nos Poëtes ont la même facilité , d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous , cela étant , à l'effet que le Rythme est capable de produire. Or son effet propre & unique , c'est de rendre le discours , ou plus lent , ou plus vif. Plus lent , si l'on multiplie les pieds , où dominant les longues. Plus vif , si l'on multiplie les pieds , où dominant les brèves. Car les pieds sont dans les vers , ce que

font les pas dans la danse. Il est vrai que les Anciens étant maîtres de l'arrangement des mots, pouvoient faire tout de suite autant de vers qu'ils vouloient, composez des mêmes pieds. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ; & nous ne leur disputons pas cet avantage, si c'en est un. Peut-être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque régulière qu'elle soit, ne fait qu'une sorte de beauté, qui, tout préjugé à part, ne tient pas moins que la Rime, à l'arbitraire. Quoi qu'il en soit, l'utilité réelle de leur Prosodie, c'est de pouvoir donner au discours, ou de la vivacité, ou de la lenteur : & nous le pouvons aussi bien qu'eux. J'irois même jusqu'à dire que nous le pouvons plus aisément : puisque nous ne sommes pas obligez, comme eux, d'assembler des pieds, & de tels pieds ; mais qu'il nous suffit de mettre ensemble, ou un peu plus de brèves, ou un peu plus de longues, suivant le besoin.

*On peut, dit positivement le P. Mersenne, transporter dans nos vers rimez toute la richesse, la variété, & la beauté*

*des mouvemens , qui sont dans les Poësies des Grecs , sans qu'il soit nécessaire (2) de pratiquer les vers mesurez. Un aveu si formel est glorieux à notre Langue ; car le P. Merfenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien , soit dans son Traité de l'Harmonie Universelle , soit dans ses Commentaires sur la Genèse , où il rapporte , avec des éloges infinis , quelques morceaux de la Musique faite sur les vers mesurez de Baïf. Tels vers , dit le Sieur d'Aubigné , de peu de grace à les lire & prononcer , en ont beaucoup à être chantez : comme j'ai vû en de grands concerts faits par les Musiques (3) du Roi. Un Auteur que Sauval (4) ne cite point , & qui étoit , dit-il , contemporain de Baïf , nous donne encore une plus grande idée de ces vers mesurez , & des effets admirables qu'ils produisoient , accompagnez du chant.*

(2) *Harmonie Univ.* liv. VI, Propos. 27.

(3) Dans l'ouvrage cité pag. 15.

(4) *Antiquitez de Paris* , tom. II. p. 493.



chant. Vossius (5) nous invite à en reprendre la méthode : que s'ils ont échoué autrefois , c'est parce que de mauvais Poètes s'en méloient ; mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles.

Je conclus de toutes ces autoritez , non pas que nous fassions des vers mesurez , car la chose est démontrée impossible ; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement , à la Prosodie. On est content du Musicien , lorsque son Air exprime le sens des paroles : peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Prosodie ; & ce seroit une nouvelle source d'agréments. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas , puisque le Poète le peut parfaitement ; comme le P. Merfenne l'avoue , & comme je vais le prouver ?

Qu'on me permette d'essayer sur Despréaux ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait sur Homère & sur Virgile. Prenons , au hasard , les  
quatre

(5) *De viribus Rythmi* , pag. 131.

quatre vers , par où finit le second  
Chant du Lutrin.

*Du moins ne permets pas . . . . La  
Molleſſe oppreſſée*

*Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa  
langue glacée ;*

*Et laſſe de parler , ſuccombant ſous  
l'effort ,*

*Soupire , étend les bras , ferme l'œil ,  
& s'endort.*

Quel eſt ici l'objet du Poëte ? D'achever le portrait de la Molleſſe. Et comment la peindroit-il mieux , qu'en la ſuppoſant hors d'état de finir ſa phrase ? Des cinq derniers mots qu'elle articule , il y en a quatre de monosyllabes , *Du moins ne permets pas* , & ſi peu de choſe ſuffit pour épuifer ce qui lui reſte de forces. Ajoutons que ces deux finales , *mets* , *pas* , marquent bien ſa laſſitude.

*Oppreſſée* , eſt moins un mot qu'une image. Deux ſyllabes traînantes , & la dernière qui n'eſt compoſée que de l'E muet , ne font-elles pas ſentir de plus en plus le poids qui l'accable ?

Tant de monosyllabes dans le vers ſuivant , continuent à me peindre l'état

tat

tat de la Mollesse, & je vois effectivement *sa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cause la rencontre de ces monosyllabes, *sa, ce, sent, sa*, qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue-gla* me fait presque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Je cours au dernier vers. Commençons par en marquer la quantité.

*Soûpire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.*

Affurément, si des syllabes peuvent figurer un soupir, c'est une longue précédée d'une brève, & suivie d'une muette, *soûpire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement est prompt, mais le progrès demande une lenteur continuée, *étend les bras*. Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle vouloit, *ferme l'œil*. Avec quelle vitesse ? Trois brèves. Et de là, par un monosyllabe bref, suivi de deux longues, & *s'endort*, elle se précipite dans un profond assoupissement.

On peut lire sur ce sujet un excellent Discours (6) de M. Racine le fils,

(6) Parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, Tom. XV, pag. 223.

fil, où il cite ces deux autres vers de Despréaux :

*N'attendoit pas qu'un bœuf pressé  
de l'aiguillon*

*Traçât à pas tardifs un pénible sillon.*

» On est contraint, dit-il, de les pro-  
» noncer avec peine & lenteur ; au lieu  
» qu'on est emporté malgré soi dans  
» une prononciation douce & rapide  
» par celui-ci :

*Le moment où je parle est déjà loin  
de moi.*

Je ne prétens point que Despréaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homère ni Virgile, quoique leurs Interprètes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la Nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachez, qui le rendent docile à un art, dont lui-même il ne se doute pas, comme elle apprend au petit enfant d'un Pâtre sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre.

Pardonnons à un grave Philosophe de mépriser, & même d'ignorer les avantages de la Prosodie : mais un

Poëte , mais un Musicien peut-il en avoir une connoissance trop étendue ?

*Quoique notre Poësie , dit M. Burette aux Musiciens , ne se mesure point suivant les longues & les brèves , cela n'empêche pas que le chant ne doive faire sentir exactement par la durée des sons , la quantité de chaque syllabe : & c'est ignorance ou négligence au Musicien (7) d'en violer les règles.*

Que les Comédiens , sur-tout , n'oublent pas le reproche que leur fait M. de Voltaire , à la tête de sa dernière Tragédie. *La misérable habitude , dit-il , de débiter des vers comme de la prose , de méconnoître le rythme & l'harmonie , a presque anéanti l'art de la déclamation.*

Pour les Poëtes , ne savent-ils pas que la Rime ne les dispense jamais d'observer les loix de la Prosodie ? Une brève , à la rigueur , ne doit rimer qu'avec une brève ; ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre , ne regarde que les syllabes douteuses. Je n'entre-

rai

(7) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres , Tom. V , pag. 164.

rai point ici dans un détail, qui déplairoit à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent sévèrement de se relâcher sur la Rime. Car ne croyons point que ce soit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos siècles barbares, puisqu'elle se trouve usitée parmi les plus anciens (8) peuples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai, qu'entre les mains d'un homme sans génie, ou qui plaint sa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle est au Poëte, comme un génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprends qu'elle se fait quelquefois acheter : mais ceux qui joignent

(8) *Consuetudinem hanc servant, non Arabes tantum, & Persæ, & Afri, sed & Tartari, & Sinenses, & complures quoque Americanæ gentes; ut dubitari vix possit, quin ipsa natura unâ cum cantu hanc poëseos rationem mortalibus tradiderit. Isaac Vossius, de Poëmatum cantu, & viribus Rythmi, pag. 25.*



gnent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la Renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmés que leur art soit entouré de grandes difficultez, qui le rendent inaccessible aux esprits médiocres, & qui maintiennent la Poësie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Je finis par quelques observations, qui concernent l'Orateur.

## II.

Avant que de rechercher en quoi la Prosodie est utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au discours, c'est une nécessité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchans vers de Chapelain, & les trente meilleurs vers de Racine ou de Despréaux, ne fassent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or est-il que tout jugement, qui se

fait par comparaison, suppose qu'on a de quoi former un jugement absolu. Par conséquent il porte sur des principes, lesquels nous fussent-ils entièrement inconnus, ou même impénétrables, n'en seroient pas moins certains, & n'en prouveroient pas moins la réalité (9) de l'harmonie dans le discours.

Mais bien loin que ce soit un mystère difficile à pénétrer, Aristote & Cicéron en ont parlé très-clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes ; & s'ils n'en font pas toujours la même application, c'est que leurs langues ne sont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la nôtre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron, qui est ici (1) plus étendu, plus méthodique même qu'Aristote.

(9) *Esse igitur in oratione numerum quemdam, non est difficile cognoscere. Judicat enim sensus. In quo iniquum est, quod accidit, non agnoscere, si, cur id accidat, reperire nequeamus.* Orat. cap. LV.

(1) Voyez le dernier livre de *Oratore*, depuis le chap. XLIX, & l'*Orator*, depuis le chap. LII jusqu'à la fin.

qu'Ariftote. On apprend de lui , premièrement , à qui font dues les plus anciennes observations , que l'on ait faites fur l'harmonie de la profe : en fecond lieu , fur quel fondement , & à quelle occafion elles fe firent : troifièmement , en quoi cette harmonie confifte : & enfin comment on doit en user. Voici donc , fur ces quatre points , le précis de fa doctrine , mais dépouillé de ce qui n'a rapport qu'au Latin , & accompagné de ce qui regarde le François.

Premièrement , il eft certain que le nombre oratoire n'a été trouvé , ou du moins réduit en art , que longtemps après la mefure du vers. Cicéron en reconnoît Ifocrate pour le principal Auteur , & Ifocrate n'a vécu que plus de fix cents ans après Homère. Pour ce qui eft des Romains , il paroît que Cicéron , à cet égard , fut leur Ifocrate. Quoi qu'il en foit , les Romains n'ont jamais fu que ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore , quoique tous les fiècles & tous les peuples nous foient connus , il faut convenir qu'en ce qui concerne les

beaux Arts, les Grecs du bon siècle, qui fut celui de Philippe & d'Alexandre, sont toujours eux seuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre humain. Puisqu'une nation, si attentive d'ailleurs aux graces du langage, tarda si long-temps à trouver le nombre oratoire ; c'est une consolation pour nous, qui ne connoissons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, & depuis Balzac dans la prose. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'est nullement la *mesure* du vers : & au reste je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment se débrouillera tout-à-fait.

Mais, en second lieu, comment le nombre oratoire fut-il observé, & sur quel fondement ? Rien de plus simple, dit Cicéron : & je m'étonne, ajoutet-il, que cette découverte ait été faite si tard, puisqu'il suffisoit pour cela de remarquer une chose toute naturelle, Qu'une phrase bien cadencée, comme le hasard en produit souvent, est

plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle est, en effet, la justesse de l'oreille, ou plutôt de l'esprit, à qui l'oreille fait son rapport, qu'ayant la mesure des mots en nous-mêmes, d'abord nous sentons s'il y a dans la phrase du trop, ou du trop peu; quelque chose d'ex-cédent, ou de tronqué. Voilà par où l'on parvint (2) à déterminer la mesure du vers: ce ne fut point par des démonstrations mathématiques, ni par de grands efforts de raisonnement: l'oreille jugea: & de même qu'elle avoit elle seule trouvé la juste mesure du vers, elle fit aussi, quoique long-temps après, observer le nombre oratoire, par la comparaison d'une phrase bien tournée, bien cadencée, avec une phrase sans cadence & sans tour.

Qu'est-ce donc précisément que cette cadence? Troisième point à examiner dans l'ordre de Cicéron, & sur lequel ni lui ni Aristote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une

(2) *Neque enim ipse versus ratione est cogitus, sed naturâ atque sensu.* Orat. cap. LV.

qu'une définition sèche est souvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût, & au sentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands maîtres n'ont point voulu, il me semble pourtant qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une sorte de modulation, qui résulte, non seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* Pesons tous ces termes.

Je dis, *une sorte de modulation*, parce que c'est une suite de plusieurs tons inégaux, qui n'ont pas été distribués arbitrairement, mais où il doit se trouver de certaines proportions, sans lesquelles ce ne seroient que des sons indépendans les uns des autres, & dont l'assemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour première cause de cette modulation, *la valeur syllabique* des mots, dont une phrase est composée : c'est-à-dire leurs longues & leurs brèves, non point assemblées



fortuitement , mais assorties de manière qu'elles précipitent , ou ralentissent la prononciation , au gré de l'oreille.

J'ajoute qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entends point ce qui en caractérise la noblesse , la bassesse , l'énergie , la foiblesse : c'est l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Prosodie , elle ne les considère que matériellement , & comme des sons , ou éclatans , ou sourds ; ou lents , ou rapides ; ou rudes , ou doux. Or nous ne créons pas les mots : c'est une nécessité de les employer tels qu'ils sont : & il y auroit une délicatesse outrée , il y auroit même de la bisarrierie à vouloir en rejeter quelques-uns , sous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importants secrets de la Prosodie , c'est de tempérer les sons l'un par l'autre. Il n'y a point de si rude syllabe , qui ne puisse être adoucie ; il n'y en a point de si foible , qui ne puisse être fortifiée ; tout cela dépend des syllabes qui précèdent , ou qui suivent celle dont l'oreille se plaint.

J'ai donné (3) pour dernière cause de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car, quoique notre langue aime un arrangement simple, naturel, & régulier, cela n'exclut que les inversions, qui sont violentes : & souvent on est obligé de transposer, ou des mots, ou même des membres de phrases, non seulement pour être plus clair, ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, si j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au hasard quelque période un peu sonore, ou dans Fléchier, ou dans Bossuet : que l'on en conserve toutes les paroles, mais qu'on les dérrange seulement : le sens demeurera le même, & l'harmonie disparaîtra.

Une phrase bien cadencée est donc un tissu de syllabes bien choisies, & mises dans un tel ordre, que les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui écoute, soient agréablement flattez par une sorte de modulation, qui

(3) *Non numero solum numerosa oratio, sed & compositione fit. Orat. LXV.*

qui fait que le discours n'a rien de dur, ni de lâche ; rien de trop long , ni de trop court ; rien de pesant , ni de fautillant.

Quatrième & dernier point à éclaircir, l'usage qu'on doit faire du nombre oratoire : c'est-à-dire , quelle est la véritable place ; s'il doit être varié , & comment ; en quoi il s'éloigne du nombre poétique , & jusqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire , ce soit le commencement & la fin d'une période , j'avoue que Cicéron en fait une loi : d'autant plus sensée , qu'en effet l'attention de l'auditeur est plus vive au commencement de la phrase ; & que l'oreille , si d'abord on ne la contente pas , veut bien suspendre un peu son jugement , dans l'espérance qu'on ne finira point sans la contenter. Mais en notre langue ce n'est pas tout-à-fait la même chose. On ne sauroit exiger de nous , que nous gardions pour la fin de la phrase les termes les plus sonores ; car nous sommes forcez de suivre l'ordre naturel ; & comme l'oreille du Fran-

çois ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, aussi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phrases, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreuses. Mais la cadence doit perpétuellement varier : car, d'être uniforme dans son harmonie, ou de n'en avoir point, ce sont deux extrémités aussi vicieuses l'une que l'autre. Tantôt la période sera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin : car il faut de toute nécessité, que la marche du discours se proportionne à celle de l'esprit, qui peut de temps en temps avoir besoin d'un plus grand espace pour se déployer. Quelquefois aussi, & plus souvent encore, il lui arrive de se renfermer dans l'espace le plus court. Un mot lui suffit ? Un mot sera toute la phrase.

On voudroit inférer de là, que tout est donc arbitraire dans le style : puisque, suivant les maîtres de l'Art, il nous est permis de faire nos phrases, & aussi longues, & aussi courtes qu'il

nous plaît : puisque nous pouvons y faire entrer toute sorte de mots , & les plus rudes aussi-bien que les plus coulans : puisqu'enfin la distribution des longues & des brèves n'a rien , ni de borné quant au nombre , ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Aristote & Cicéron les reçoivent , les établissent. Je nie seulement les conséquences , qu'on en veut tirer. Rien n'est déterminé , ni prescrit ; cela est vrai. Tout est donc arbitraire ; cela est faux. Ici nos Métaphysiciens auroient beau se récrier : ils ont affaire à un Juge qui en fait plus qu'eux , & qui même (4) pousse l'orgueil encore plus loin qu'eux. Quel est-il ? l'oreille. Juge , en effet , le plus orgueilleux qu'on puisse imaginer : car il prend son parti dans l'instant , & sans daigner , ni écouter aucune remontrance , ni rendre aucune raison de ses arrêts.

Pour obéir à l'oreille , jamais ne négligeons le nombre , mais varions le  
souvent.

(4) *Aures , quarum est judicium superbissimum. Orat. cap. XLIV.*

souvent. Elle demande qu'on soit attentif à lui plaire, sans que cette attention se fasse remarquer. Une suite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres seroient également partagez, & qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, & décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phrases à propos. Mais il y a une manière de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, sert à la continuer, & la rend plus agréable. Car ne confondons pas le style qui n'est pas périodique, avec le style qui n'est point lié. On peut n'être pas toujours périodique; il y a même plus de grace à ne l'être pas toujours: mais on doit toujours lier ses phrases, de manière qu'elles soient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la langue étoit si abondante en conjonctions: au lieu que la nôtre n'en conserve que très-peu; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquens, & qui ne gardent nulle proportion entre eux. Aujourd'hui pour-  
tant



tant c'est le style qu'on voudroit mettre à la mode. On aime un tissu de petites phrases isolées, décousues, hachées, déchiquetées. Il semble que la valeur d'une ligne soit une immense carrière, qui suffise pour épuiser les forces de l'Auteur ; & qu'ensuite, tout hors d'haleine, il ait besoin de faire une pause, qui le mette en état de recommencer à penser. Ordinairement ces sortes de gens ont des idées aussi bornées, & aussi peu liées, que leurs phrases. Vraies copies de cet Hégesias, dont Cicéron (5) dit, que si quelqu'un cherche un  *sot*  écrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il est aisé de voir en quoi les loix de l'harmonie sont les mêmes pour le Poëte, & pour l'Orateur ; en quoi elles sont différentes. L'un doit com-

(5) *Quam (numerosam comprehensionem) perversè fugiens Hegesias . . . saltat, incidens particulas : & is quidem non minùs sententiis peccat, quàm verbis : ut non querat quem appellet ineptum, qui illum cognoverit. Orat. cap. LXVII.*

me l'autre, donner à son discours cette forte de modulation, *qui résulte, non seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* L'un doit comme l'autre, varier toujours son harmonie, & de manière que jamais elle ne soit interrompue. Jusque-là l'Orateur & le Poète François marchent de compagnie. Mais deux choses aisées à remarquer, la Mesure & la Rime, distinguent essentiellement le Poète, & lui font une espèce particulière d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Aussi est-il permis au Poète, il lui est même ordonné de faire bien sentir son harmonie : tandis que l'Orateur, s'il est sage, fuira les cadences poétiques, autant qu'il recherchera celles qui lui sont propres. De là vient qu'en faveur de ces sons mélodieux, que le Poète seul a droit de nous faire entendre, non seulement nous lui pardonnons des inversions plus fortes, & plus fréquentes ; mais pour le rendre inexcusable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, & plus de

liberté dans le choix des mots , & moins de contrainte dans la structure de ses phrases , & plus de hardiesse dans ses tours.

Poètes , & Orateurs , écoutez comment vous parle Denys d'Halicarnasse à la fin d'un (6) ample Traité , où il démêle admirablement , & pour sa Langue , ce que je n'ai fait qu'entrevoir pour la nôtre.

» On auroit tort , dit-il , de trouver  
 » mauvais qu'un aussi grand homme  
 » que Démosthène , dont le mérite a  
 » obscurci la gloire de tous ceux qui  
 » s'étoient montrez avant lui dans la  
 » carrière de l'Eloquence , voulant  
 » composer des écrits immortels , &  
 » ayant le courage de se livrer à l'examen (7) de l'Envie & du Temps ;  
 » Juges formidables , il ait apporté une  
 » attention

(6) De l'arrangement des mots , chap. 25.

(7) De ces deux Juges , l'un est à mépriser pour un honnête homme. Mais plus un Auteur sera honnête homme , plus il fera d'efforts pour se concilier l'autre. *Servi igitur iis etiam Judicibus , qui multis post sæculis de te judicabunt.* Cic. pro Marcello , cap. 9.

» attention si scrupuleuse, non seule-  
 » ment à la solidité & à l'ordre des  
 » pensées, mais encore au choix & à  
 » l'arrangement des mots. On ne trou-  
 » vera rien là d'étonnant, si l'on con-  
 » sidère que les auteurs de son temps  
 » se piquoient, non pas simplement  
 » d'écrire, mais de buriner, & de sculp-  
 » ter leurs ouvrages: Isocrate employa  
 » dix années, au moins, à composer  
 » son (8) Panégyrique. Platon, à l'âge  
 » de quatre-vingts ans, retouchoit en-  
 » core ses Dialogues, & sans cesse  
 » travailloit à y mettre de l'élégance.  
 » Quoi, ne loue-t-on pas un Peintre,  
 » un Graveur, de rechercher leurs ou-  
 » vrages avec la dernière exactitude ?  
 » Un Orateur doit, à bien plus forte  
 » raison, se donner les mêmes soins.  
 » Outre que ces soins ne sont, ni pé-  
 » nibles, ni ingrats, du moment que  
 l'expérience

(8) *Le Panégyrique d'Isocrate n'est pas l'éloge de cet Orateur : mais le titre d'un de ses plus fameux Discours : & c'est un terme consacré en notre langue, comme l'a remarqué M. Despréaux sur le chap. III. de Longin.*

» l'expérience les rend familiers : &  
 » sur-tout lorsqu'à l'exemple de Dé-  
 » mosthène , une jeunesse studieuse  
 » aura bien fait tout ce qu'il faut pour  
 » se former le goût & l'oreille.

Ainsi parle ce docte Rhéteur, dont les sages réflexions pourroient n'être pas inutiles dans le siècle où nous sommes , bien différent de ce siècle où l'on ne souffroit que des ouvrages *sculptez & burinez*. On veut trop écrire aujourd'hui , on ne veut prendre ni le temps , ni les soins nécessaires pour produire du bon ; & parce qu'on lit peu les Originaux , peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devoit-on pas négliger ce qui résulte plutôt de l'art , que du génie. On n'est pas maître de se donner des talens ; on est maître de se donner des connoissances , qui toutes seules , à la vérité , ne feront pas un bon écrivain , mais sans lesquelles aussi on ne sauroit bien écrire. Telle est la science de la Prosodie : la plus facile & la moindre des sciences pour qui veut l'acquérir , mais aussi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poètes nous

ont fait sentir parfaitement, que notre Langue se prêtoit à l'harmonie : quelques morceaux choisis de nos Orateurs ne laissent pas lieu d'en douter : pourquoi donc ne pas étudier les moyens de perfectionner un Art, dont nous connoissons le prix, & dont nous voyons que les progrès ont été déjà si heureux ?





**ESSAIS**

*DE*

**GRAMMAIRE.**

ESSAIS



# ESSAIS

DE

## GRAMMAIRE.

ON veut que j'écrive sur nos quatre espèces de mots déclina- bles, qui sont les *Noms*, l'*Article*, les *Pronoms*, & les *Participes*.

Un nouvel ouvrage sur ces sortes de matières, s'il ne contenoit rien de neuf dans le fond, ni dans la forme, seroit inutile. Plus inutile encore, si j'en allois exclure le nécessaire, sous prétexte qu'il a été dit mille & mille fois. Je dois donc me proposer d'y faire entrer tout ce qui m'aura paru digne d'attention; mais en moins de mots, & si je puis, avec plus d'ordre qu'on ne l'eût trouvé ailleurs.

N

## CHAPITRE PREMIER.

*Des Noms.*

TROIS points à discuter. I. Ce que c'est que *Nom*. II. Les différentes espèces de *Noms*. III. Quelle place les *Noms* occupent dans le discours.

## I.

Un *Nom* est le mot qui sert à désigner, ou à qualifier une personne, une chose, dans la langue qu'on est convenu de parler. Mais il s'agit d'une définition grammaticale. Pour me borner donc à notre Langue, le *Nom* est un mot *susceptible de nombre & de genre*; qui, *s'il est substantif, peut régir, ou être régi; & s'il est adjectif, doit toujours être régi par le substantif.*

1. On appelle *Nombre*, ce qui distingue un *Nom* qui exprime unité, le *Roi*, d'avec lui-même exprimant pluralité, *les Rois*. Il y a donc deux nombres, le *singulier*, & le *pluriel*: ce-

lui-ci ne différant de l'autre que par une espèce d'augment, qui consiste dans une lettre (1) caractéristique. Quelques noms, mais en très petite quantité, manquent les uns de singulier, & les autres de pluriel.

2. On appelle *Genre*, ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la Nature a mise entre les deux sexes. Ainsi, selon cette idée, nous avons deux genres en Grammaire : le *masculin*, comme quand nous disons, *le Soleil* ; & le *féminin*, comme quand nous disons, *la Lune*. Tout nom, quel qu'il soit, est de l'un des deux : car nous ne connoissons point le *neutre*, dont le grec & le latin font un troisième genre.

3. On appelle *Substantif*, le nom qui par lui-même, & sans avoir besoin d'être accompagné d'un autre mot, signifie quelque être, ou réel, comme

*le*

(1) Ou la lettre *s*, comme dans *noms*, pluriel de *nom*. Ou *x*, comme dans *loix*, pluriel de *loi*. Ou *z*, comme dans *bontez*, que d'autres depuis quelque temps écrivent *bontés*, pluriel de *bonté*.

*Le Soleil , la Terre ;* ou réalisé en quelque sorte par l'idée que nous nous en faisons , comme *l'abondance , la blancheur , le grand , le médiocre.*

4. On appelle *Adjectif* , le nom qui s'ajoute au substantif pour le qualifier , c'est-à-dire , pour marquer ce qu'il a de propre , ou d'accidentel. Ainsi le substantif nomme une chose , & l'adjectif la qualifie. *Une fleur jaune , un aimable Prince* , on voit que *jaune* & *aimable* sont des adjectifs.

5. *Régir* , c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours : & si ce mot est (2) *déclinable* , c'est-à-dire , susceptible de plusieurs terminaisons , lui imposer la loi d'en prendre l'une , & non l'autre , dans l'endroit où il est placé.

Que si quelques-unes de ces notions paroissent

(2) Un mot est *déclinable* , lorsqu'il peut & doit varier sa terminaison. C'est ce qui n'arrive en notre Langue , que lorsqu'un Nom passe du singulier au pluriel , ou du masculin au féminin. Gardons-nous donc bien de croire que la valeur de ce terme , *Déclinaison* , soit en François la même qu'en Latin , ou en Grec.



paroissent un peu obscures, j'y reviendrai ; & avant la fin de ce premier Chapitre, elles seront éclaircies.

## II.

Voilà d'abord les deux principales espèces de Noms, *Substantifs* & *Adjectifs* : mais elles se divisent chacune en plusieurs autres.

On divise les Substantifs en noms *propres*, & noms *communs*, autrement dits *appellatifs*. Noms propres, *Alexandre*, *César*, *Louis*, tous ceux qui signifient quelque individu. Noms communs, *homme*, *oiseau*, *arbre*, tous ceux qui conviennent généralement à chaque individu de la même espèce.

On met dans la classe des noms communs les termes *abstrait*, les *collectifs*, les *primitifs*, les *dérivés*, &c. Termes abstraits, *vérité*, *blancheur*, tous ceux qui désignent une qualité considérée toute seule, & détachée de son sujet. Termes collectifs, *royaume*, *forêt*, *armée*, tous ceux qui, n'étant qu'au singulier, désignent plusieurs personnes, plusieurs choses de même espèce. Ter-

mes primitifs, *soldat*, *arbre*, *cheval*, par rapport à *soldatesque*, *arbuste*, *chevalerie*, qui en dérivent.

J'avoue que ces différences peuvent intéresser la Logique & la Métaphysique ; car la justesse du raisonnement pourroit quelquefois en dépendre. Mais tous nos Substantifs, à quelque genre, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont regardez (3) du même œil par la Grammaire, qui n'y voit que des masculins, ou des féminins ; des singuliers, ou des pluriels.

Passons à l'Adjectif, qui ne peut jamais être mis tout seul, & sans porter sur un Substantif, parce qu'il n'offriroit, lui seul, qu'une idée vague & confuse : n'y ayant rien, faute d'un Substantif, à quoi l'esprit pût attacher cette idée.

On retrouve dans l'Adjectif ces mêmes différences que nous avons vues dans le Substantif, comme d'être commun, abstrait, collectif, distributif, &c. Je

(3) *La Grammaire ne considère dans les mots, que les propriétés qui la regardent, dit l'Abbé Regnier dans sa Gramm. pag. 191.*

Je ne mets pas dans une classe à part les Adjectifs *verbaux*, puisqu'ils ne diffèrent des autres par nul endroit. J'avertis seulement, qu'il ne faut pas les confondre avec les Participes actifs, puisque ceux-ci (4) sont indéclinables.

Rien ne distingue plus essentiellement l'Adjectif, que la propriété qu'il

(4) Voyez dans les *Opuscules sur la Langue*, page 341, la décision de l'Académie, du 3 Juin 1679, confirmée vingt-cinq ans après, dans ses *Observations sur Vaugelas*, où il est dit : *Il n'y a que les participes passifs, comme aimé, aimée, qui aient un singulier, & un pluriel. Les participes, comme aimant, sont indéclinables. Que si on oppose qu'on dit fort bien, des femmes jouissantes de leurs droits, des maisons appartenantes à un tel, on répond que ces mots, jouissans, & appartenans, sont des adjectifs verbaux, & non pas des participes actifs.*

Pour les distinguer, il suffit de savoir que l'adjectif va très-bien avec le Verbe *être*; mais le Participe, nullement. On dit très-bien, *je suis prévenant, vous êtes ravissant, il est séduisant*. On ne dira pas, *je suis lisant, vous êtes soupant, il est dormant*.

Ailleurs nous verrons si le nom de *Gérondif* ne conviendrait pas mieux à ce qu'on appelle Participe actif.

a d'être susceptible de plus ou de moins. Un homme est un homme, une fleur est une fleur : mais un tel homme est *plus savant* qu'un autre ; une telle fleur est *plus belle* qu'une autre. Plusieurs langues donnent à l'Adjectif certaines inflexions, qui le rendent *comparatif*, ou *superlatif* : mais dans la nôtre nous n'avons de vrais comparatifs que *meilleur*, *pire*, & *moindre* : si cependant on ne les regarde pas comme de simples adjectifs, qui ont, ainsi que tous autres, leur signification particulière. Pour les superlatifs, nous n'en avons que dans quelques titres d'honneur, *Illustriſſime*, *Eminentiffime*, *Séréniffime*, que nous devons à la politesse de l'Italie. Hors de là, tous nos degrez de comparaison se marquent (5) avec des particules, qui précèdent les adjectifs, & qui sont *plus*, *mieux*, ou *moins* pour le comparatif ; *très*, ou *fort* pour le superlatif.

Mais

(5) Dans le Chapitre suivant on verra quand l'addition de l'Article fait du comparatif un superlatif. Voyez aussi Remarques sur Racine, *Rem. LII.*

Mais en quelle classe mettrons-nous les *Noms de nombre* ? Tantôt ils sont adjectifs, tantôt substantifs : comme tantôt ils servent à compter, tantôt ils peuvent être comptez eux-mêmes. Quand ils servent à compter, ce sont de purs adjectifs, & ils précèdent leurs substantifs : *une pistole, quatre écus, dix louis*. Quand ils peuvent être comptez, ce sont de vrais substantifs, précédez eux-mêmes par un autre nom de nombre, ou par un article : *un trois & un quatre de suite en chiffre Arabe, font trente-quatre. Vous avez le six de cœur, le sept de pique, &c.*

Par rapport au genre, il n'y a dans la classe des noms de nombre qu'*un*, dont la terminaison varie, selon qu'elle doit être masculine, ou féminine : *un tableau, une bouteille*. Par rapport au nombre, il n'y a que *vingt*, & *cent*, qui, lorsqu'ils sont au pluriel, en reçoivent la lettre caractéristique : *quatre vingts ans, deux cents hommes*. A cela près, tous les autres noms de nombre sont indéclinables, dans quelque sens qu'on les emploie, substantifs, ou adjectifs. *Trois, quatre, dix mille.*

## III.

Voyons maintenant quelle place chaque Nom doit occuper dans le discours : & là-dessus consultons la Logique, qui seule doit nous apprendre ce que c'est que parler.

Parler, c'est rendre ma pensée par des sons distincts & articulés, qu'on appelle des mots. Une pensée ainsi rendue, est ce que la Logique appelle une *proposition*. Or nulle proposition ne sera intelligible, sans qu'on y emploie (6) l'équivalent de trois mots pour le moins. Un mot, qui signifie la personne ou l'objet dont je veux parler : & c'est ce que les Logiciens nomment le *sujet* de la proposition. Un mot, qui signifie ce que je pense de cet objet : & c'est ce qu'ils nomment *l'attribut* de la proposition. Un mot enfin, qui lie ces deux idées, en affirmant que ce qui est *l'attribut*, appartient

(6) Deux mots, *je lis*, font une proposition complète : mais la Logique enseigne que ces deux mots en valent trois.



partient à ce qui est le sujet : & c'est ce que fait le Verbe , dont il sera parlé ailleurs.

Par exemple , *Cicéron est éloquent.* Voilà trois mots , dont le premier désigne l'objet de ma pensée , & dont le dernier exprime la qualité , que j'attribue à l'objet de ma pensée. Quant au premier , c'est , en termes de Logique , le *sujet* de ma proposition ; & en termes de Grammaire , le *nominatif* (7) du Verbe. Quant au dernier , c'est *l'attribut* en termes de Logique , & *le régime* du Verbe , en termes de Grammaire. Mais pour lier ces deux idées , j'ai eu besoin d'un Verbe , sans quoi ma phrase n'offroit pas un sens complet , qui affirme , ou qui nie.

Un *Nom* , pour le définir philosophiquement , est donc *un mot qui sert à exprimer , ou le sujet , ou l'attribut d'une proposition , & souvent aussi des*  
*circonstances*

(7) Je suppose que *Nominatif* est un terme connu ; car il entre dans quelques phrases du langage commun ; au lieu que bien des gens peuvent impunément ne savoir ce que c'est que *génitif , datif , &c.*

*circonstances qui tiennent à l'un ou à l'autre.*

Mais comment distinguer en notre Langue quand un Nom est sujet , ou attribut ; nominatif , ou régime ? Je dis, en notre Langue, parce qu'elle n'a point les déclinaisons du Grec & du Latin, dont elle se passe aisément. Rien de plus naturel , rien de plus simple que l'arrangement de nos mots : & c'est à leur arrangement que leur valeur se connoît. On suit l'ordre des idées ; c'est-à-dire, la parole peint les idées à mesure que l'esprit les conçoit. Or il s'enfuit de là , que le tissu de nos mots n'est nullement arbitraire. Tout mot, dans la phrase dont il fait partie, a sa place marquée : & c'est seulement par la place où il est, que nous jugeons de son emploi grammatical. Par exemple, dans ces deux phrases, *le fils aime le père*, où, *le père aime le fils*, ce sont les mêmes mots, mais qui, différemment arrangez, présentent un sens tout différent. Il est donc d'une nécessité absolue, que nous sachions démêler quel est, dans le tissu d'un discours, l'emploi gram-

tical de chaque mot. Quant à présent, il ne s'agit que des Noms. Je commence par les Substantifs, qui ne sont guère placez que de cinq manières essentiellement différentes.

1. Ou ils marchent à la tête d'une phrase, & d'abord après leur article & leur adjectif, s'ils en ont un, *l'éloquent Cicéron plaira toujours* : & alors leur fonction est de représenter ce qu'en Logique on nomme le sujet de la proposition, ou en Grammaire le nominatif du Verbe.

Quelquefois cependant ils ne viennent qu'après le Verbe : mais ce n'est que sous l'une des conditions suivantes. La première, que le Verbe aura pour régime un pronom, qui le précède : *la nouvelle qu'apporta le courrier*. Ici le *courrier* est nominatif ; & *que*, pronom, est le régime. La seconde, que le Verbe n'aura nul régime : *aussi-tôt entrèrent le Roi, la Reine, &c.* La troisième, que le Verbe formera une parenthèse : *Pompée*, dit Plutarque, *s'avance*, &c. La quatrième, que la phrase sera interrogative : *Que peuvent les richesses pour*, &c. La cin-

quième & dernière , que la phrase exprimera un souhait : *Puisseut vos années égaler celles de Nestor !*

2. Ou le Substantif marche après un Verbe qui est précédé d'un autre substantif , *Cicéron inspire la vertu* : & la fonction de ce dernier substantif , *la vertu* , est d'exprimer ce qu'en Logique on appelle l'attribut de la proposition , ou plutôt le complément de l'attribut. Pour m'exprimer grammaticalement , l'un est le nominatif du Verbe , & l'autre son régime.

3. Ou le Substantif ne paroît qu'à la suite d'une particule , *Cicéron inspire la vertu à ses lecteurs* : & dans la place où est ce substantif , *lecteurs* , je l'appellerai substantif *particulé* , pour m'épargner une circonlocution. J'aurai souvent besoin , j'en avertis , d'employer ce terme nouveau , *particulé* , mais toujours dans le même sens , & par la même raison. Voudra-t-on bien me le permettre , d'autant plus que je renonce à une infinité d'autres termes , dont jusqu'ici nos Grammairiens avoient cru ne pouvoir se passer ?

4. Ou le Substantif est employé dans

une apostrophe , & par conséquent sans article. Alors il est toujours isolé , & pourvû qu'on ne coupe point (8) des mots inféparables , il se place où l'on veut. On dira également , *Seigneur ! exaucez ma prière. Exaucez , Seigneur ! ma prière. Exaucez ma prière , Seigneur !*

5. Ou le Substantif n'est accompagné ni de verbe , ni de préposition. *Toutes charges payées , cette Abbaie vaut tant.* On appelle ces sortes de phrases , *Toutes charges payées* , des phrases *absolues* , parce qu'elles paroissent ne dépendre de rien. On pourroit aussi les appeler *elliptiques* , parce que le verbe dont nécessairement elles dépendent , est sousentendu.

A l'égard de *l'Adjectif* , c'est assez de savoir que son unique destination

étant

(8) Cette phrase est citée dans l'Encyclopédie , Tom. I , pag. 734 , au bas de la seconde colonne , pour montrer que *point* , négation , peut ne tomber que sur le Verbe , sans influencer sur le régime. Il y en aura une preuve des plus fortes dans mes Remarques sur Racine , Rem. XLIII.

étant de qualifier le substantif, il doit toujours, ou le précéder, ou le suivre immédiatement. Le choix, pour l'ordinaire, est au gré de l'écrivain. Il y a cependant des cas où la place de l'Adjectif est fixée par l'Usage : mais ils sont rares. Vaugelas (9) ne trouvant point ici de Règle à établir, se contente d'avertir qu'il n'y a pas un plus grand secret que de consulter l'oreille. Tenons-nous-en là.

Que si les Poètes & les Orateurs se permettent certaines transpositions, qui contribuent infiniment à l'élégance, à l'énergie, à l'harmonie du discours ; ce sont des figures, ce sont d'heureuses licences ; & je dois ici me borner à ce qu'il y a de conforme aux loix générales, que le génie de notre Langue nous prescrit.

(9) *Remarque* CLXXXVI.



CHAPITRE



## CHAPITRE SECOND.

*De l'Article.*

P U I S Q U E l'*Article* sert uniquement à modifier les *Noms*, il m'a paru d'une indispensable nécessité, que l'on se fût mis au fait de ce qui concerne les *Noms*, avant que d'étudier ce qui regarde l'*Article*.

Qu'est-ce donc que l'*Article* ? Quand faut-il, ou l'employer, ou l'omettre ?

## I.

Qu'est-ce que l'*Article* ? Je le définis, *un Adjectif qui précède les noms communs, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé.*

Avant que de mettre ceci dans un plus grand jour, il faut savoir quel est le mot nommé *Article*. C'est *le*, pour le singulier masculin ; *la*, pour le singulier féminin ; *les*, pour les pluriels des deux genres.

Voilà , quant au matériel , le mot nommé *Article* , & le seul qui soit *Article*. Mais comme il est souvent précédé d'une particule , à laquelle il s'incorpore , distinguons *Article simple* , & *Article particulé*.

Il n'y a que ces deux particules , *à* , & *de* , auxquelles il s'incorpore , & cela par une contraction qui se fait au singulier , mais au masculin seulement , avant les noms qui commencent par une consonne. On dit *au* , pour *à le* ; & *du* , pour *de le*. Je vais *au* jardin. Je fors *du* jardin.

Au singulier , tant masculin que féminin , si le nom commence par une voyelle , il n'y a plus de contraction , mais l'*Article* s'élide , *l'amour* , *de l'amour* , *l'amitié* , *de l'amitié*.

Au pluriel , soit masculin , soit féminin , & quoique le nom commence par une voyelle , la contraction a toujours lieu. On dit toujours *aux* , pour *à les* , & *des* , pour *de les*. Parler *aux* hommes , cultiver *des* fleurs.

Il n'y a qu'un seul mot qui empêche que cette contraction ne se fasse. C'est l'adjectif *tous* , parce

qu'il se place toujours entre la particule & l'article. Quoiqu'on dise, *au monde*, & *du monde*, on doit dire, *à tout le monde*, & *de tout le monde*. *Aux hommes*, *à tous les hommes*.

Présentement reprenons notre définition, parce que tout ce qu'il y a de vrai & de solide à dire sur l'*Article*, doit partir de la définition même, ou peut-être de quelque différence que nous supposerions entre l'article *simple*, & l'article *particulé*.

J'ai dit, en premier lieu, que l'*Article* est un Adjectif : & si je n'avois pas craint d'entasser trop de choses à la fois, j'aurois volontiers ajouté que cet Adjectif est tiré de la classe (1) des *Pronoms*. Quand il précède un substantif, on le nomme *Article* : *la Pièce nouvelle se joue demain* ; & quand il précède ou suit un verbe, *je la verrai*,

(1) Apollonius, pag. 15. *Articuli, juncti nominibus, vim & potestatem suam exserunt : non juncti, transeunt in pronomina.* Je cite la Traduction de François Portus, édition de Francfort, 1590.

Priscien, livre XI. *Stoici articulum & pronomem unam partem orationis accipiebant.*

*rai*, voyez-la, on l'appelle *pronom*. Mais d'ailleurs, n'est-ce pas une chose qui convient à la plupart des *pronoms adjectifs*, d'être mis avant le Nom, à l'exclusion de l'Article, & avec la même propriété, comme quand je dis, *ce papier, cette plume, &c. mon frere, votre sœur, &c.* Ainsi l'Article est un pronom tel que bien d'autres, mais auquel on a donné par excellence le nom d'*Article*, parce qu'il est d'un plus fréquent usage qu'aucun des autres.

J'ai dit, en second lieu, qu'il doit précéder le *Nom* : & il le précède immédiatement, à moins que ce nom, étant substantif, ne soit lui-même précédé par un adjectif qu'il régisse, *la belle saison, les beaux vers*. Alors l'Article cède à l'adjectif le voisinage du substantif, & il marche avant tous les deux. Hors de là, il n'y a que l'adjectif *Tout*, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, précède toujours l'Article *simple*, & divise le *particulé*.

J'ai dit, en dernier lieu, que la propriété de l'Article, c'est d'annoncer qu'à des noms *communs*, ou employez comme tels, on a voulu attacher un

sens précis. Car un nom, à le prendre tout seul, ne renferme que la simple idée de la chose, à la signification de laquelle il est destiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée, générale ou restreinte, c'est à moi à désigner quelle étendue je donne à cette idée. Or c'est ce que je ne puis faire que par un Article, ou par quelque chose d'équivalent. *Pain*, ne présente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en disant, *j'aime le pain*, ou *donnez-moi du pain*, ou *donnez-moi un pain*, je fais concevoir pour quelle idée précise je veux qu'on reçoive ce mot, *pain*.

## II.

Quand faut-il employer l'*Article*? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un sens déterminé. Or la quantité de ces noms-là n'est limitée, ni ne peut l'être, puisque l'Article substantifie & modifie des mots de toute espèce, conformément à des règles, ou à des usages qui, comme nous l'allons voir, ne varient pas.

1. *Noms propres.* Quoiqu'ils n'appartiennent qu'à des individus, & que par conséquent leur acception n'ait pas besoin d'être autrement déterminée; cependant ils demandent l'article quand on les accompagne d'un adjectif. Mais il y a cette différence à remarquer: Que si l'adjectif précède le nom propre, il énonce une qualité, qui pourroit être commune à plusieurs; au lieu que s'il ne vient qu'après, il exprime une qualité distinctive. Quand je dirai, *Cicéron soupa chez le riche Luculle*, je donne seulement à Luculle la qualité de riche. Mais si je disois, *chez Luculle le riche*, ce seroit pour le distinguer des autres Luculles. Voilà de ces petites différences, qui ne peuvent être imaginées, ni réduites en principe, que par un peuple ami de la précision & de la clarté dans son langage.

Quelquefois aussi l'Article fait que le nom *propre* change de nature, comme quand nous disons que *Molière est le TERENCE moderne*; que *l'Alexandre de Racine est trop doucereux*, &c. On donne même des pluriels à ces sortes de noms, *les TERENCEs, les Ale-*



*xandres*, &c. Telle est ici la force de l'Article, qu'il met ces noms au rang de ceux qu'on appelle *communs*, c'est-à-dire, dont l'idée est communicable à plusieurs individus.

Au contraire, l'Article fait (2) que le nom *commun*, & même l'épithète, deviennent noms *propres*. Quand nos Prédicateurs disent *l'Apôtre*, c'est Saint Paul ; *le Sage*, c'est Salomon. Personne n'ignore que les Grecs, pour désigner Homère, disoient *le Poète* ; & nous apprenons d'Henri Estienne (3) qu'anciennement on a dit, *le Poète François*, pour désigner Marot : lequel titre, ajoute-t il, eut depuis tant de compétiteurs, qu'on n'a sçu à qui le donner sans faire tort aux autres.

Que si l'Article se trouve dans une infinité de noms *propres*, soit noms de villes ou de villages, *le Catelet*, *la Flèche*, *la Rochelle* ; soit noms de famille,

(2) Apollonius, pag. 44. *Facit ut epithetum habeat eandem proprietatem, quam habet nomen proprium.*

(3) Traité de la conformité du langage François avec le Grec, pag. 78.

mille , *le Tellier* , *le Noir* , *la Fontaine* ; il est aisé de voir qu'originai-  
 rement ce furent des noms *appellatifs* ,  
 où dans la suite l'Article ne s'est con-  
 servé que comme une syllabe inhéren-  
 te , qui n'a plus de propriété , & qui  
 demeure indéclinable , sans égard au  
 sexe des personnes ainsi nommées.

On se permet quelquefois de met-  
 tre l'Article à des noms *propres* , &  
 sur-tout en parlant de certaines fem-  
 mes extrêmement connues , soit en  
 bien , soit en mal. Ainsi l'on dira , *la*  
*Chammeslé* , fameuse actrice ; *la Brin-*  
*villiers* , célèbre empoisonneuse. Mais  
 n'oublions pas que ces manières de  
 parler ne sortent point de la conver-  
 sation , ou du moins n'entrent que dans  
 un style qui , comme l'a sagement ob-  
 servé M. l'Abbé Regnier , marque de  
 la familiarité , ou du mépris.

Quoique les quatre parties du mon-  
 de , quelques astres , les royaumes , les  
 provinces , les rivières , les montagnes ,  
 aient leur nom particulier , dont l'ac-  
 ception semble déterminée par elle-mê-  
 me ; nous ne laissons pas d'y ajouter  
 souvent l'Article , mais sans règle , sans  
 uniformité.

uniformité. On dit avec l'Article, *les Rois du Japon, l'or du Pérou, la porcelaine de la Chine* : mais on dit sans article, *les Rois de France, l'argent d'Allemagne, la porcelaine de Saxe*. Je renvoie pour un plus grand détail à la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & je conclus avec lui qu'en ce qui regarde ces sortes de noms *propres*, tout n'étant guère fondé que sur le bon plaisir de l'Usage, on l'apprendra dans le commerce du monde, & dans les Ouvrages bien écrits.

2. *Adjectifs*. J'ai déjà dit que l'Article avoit la vertu de convertir en substantifs les mots d'une tout autre espèce. Ainsi la plupart des adjectifs vont être substantif par l'addition de l'Article. On dira, *le vrai, le beau, le sublime, le nouveau, le fâcheux, l'affecté, le recherché, &c.* Tous ces mots, de simples adjectifs qu'ils étoient, passent à la qualité de substantifs, & ils en acquièrent toutes les propriétés, qui sont de pouvoir être mis sans adjectif, *rien n'est beau que le vrai* : de pouvoir être accompagnés d'un adjectif qu'ils régissent, *le vrai seul* : de

pouvoir être ce que la Logique nomme le sujet de la proposition, *le vrai seul est aimable.*

Hors de là, jamais l'Article ne précède un adjectif détaché de son substantif, si ce n'est dans les phrases où il y a ellipse. *J'aime la bonne compagnie, mais je hais, ou je crains la mauvaise. Si ce sont deux sœurs que la langue Italienne, & l'Espagnole, celle-ci est la prude, & l'autre la coquette.* Ici l'Article n'est pas seulement démonstratif, mais de plus il est corrélatif.

Telle est aussi la vertu de l'Article, que comme en s'unissant à l'adjectif, il le substantifie ; de même en se détachant du substantif, nom commun, il le réduit à n'être qu'adjectif. *Rarement les Philosophes sont poètes, & plus rarement les Poètes sont philosophes.* Un même mot, *Philosophe*, est substantif dans la première proposition, & adjectif dans la seconde. Un même mot, *Poète*, est adjectif dans la première proposition, & substantif dans la seconde. Ainsi l'acception du nom commun est déterminée par l'addition, ou la suppression de l'Article.

Pour former nos superlatifs, il suffit que le comparatif (4) soit précédé de l'Article, mais toujours précédé immédiatement. Car si nous disons, *les plus savans hommes*, alors l'Article sert en même temps, & au substantif, & au superlatif, mais en mettant le superlatif après le substantif, il faut répéter l'Article, & dire, *les hommes les plus savans*.

Je viens d'avancer, que l'Article se répète quand le superlatif ne se montre qu'après le substantif : & maintenant j'ajoute que c'est toujours l'Article *simple*, lors même que son substantif a reçu l'Article *particulé*. Un ou deux exemples me feront entendre. *C'est la coutume des peuples les plus barbares. J'ai obéi au commandement le plus juste.* Pourquoi d'abord, *des*, & *au*, mais ensuite, *les*, & *le* ? Parce que le superlatif demande la répétition & la proximité de l'Article, sans lequel il ne seroit pas superlatif, mais n'a nul besoin de la particule incorporée dans l'Article du substantif.

On

(4) Voyez ci-dessus, page 152.

On voit également cette particule incorporée dans l'Article du Substantif, quand nous dirons, *voilà de l'eau, donnez-moi du vin*. Mais l'article disparaîtra quand nous ferons précéder un adjectif : *voilà de bonne eau, donnez-moi de bon vin*. Et l'article reparoîtra, quand l'adjectif ne sera mis qu'après le substantif, *voilà de l'eau claire, donnez-moi du vin pur*.

3. *Verbes*. On lit dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, que l'usage de l'Article devant l'Infinitif des verbes, est presque renfermé dans certaines façons de parler, *le boire & le manger, le dîner, le souper, le lever & le coucher du soleil, être au lever du Roi, au petit coucher du Roi, quand ce vint au fait & au prendre, au partir de là, au pis aller, avoir le rire agréable*. Mais quoi, y auroit-il grand mal à étendre un peu cette liberté de créer (5) des substantifs dans ce goût-là, puisqu'elle peut occasionner des expressions neu-

ves

(5) Apollonius, pag. 36. *Illud in genere constituendum est, quemlibet infinitum esse nomen verbi.*



ves & heureuses ? Témoin la réponse de *l'Angeli*, ce Fou de la vieille Cour, immortalisé par Despréaux. Un jour le Roi lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais au Sermon : *Sire*, dit-il, *c'est que je n'entends pas le raisonner ; & je n'aime pas le brâiller.*

4. *Particules.* J'y renferme tous nos petits mots indéclinables, qui, précédés de l'Article, s'emploient substantivement. Adverbes, *le pourquoi, le comment, &c.* Prépositions, *le pour, le contre, &c.* Conjonctions, *les si, les mais, les car, les &c.*

Voilà, à peu près, ce qu'il y avoit à dire pour faire connoître quels noms reçoivent l'Article. Mais examinons tout de nouveau, & plus particulièrement, quel effet il produit sur ces noms. Or l'effet qu'il produit, consiste, ainsi que j'ai dit, en ce qu'il détermine leur acception, qui, sans l'Article, demeureroit vague & incertaine.

Je puis, quand j'emploie un nom commun, donner plus ou moins d'étendue à l'idée qu'il présente. Je puis, d'abord, laisser à cette idée toute l'étendue qu'elle peut avoir. Je puis, en

second lieu, la restreindre ou à plusieurs, ou à un seul des individus, que cette idée générale comprend. Je puis, enfin, ne vouloir donner à entendre qu'une portion indéterminée, ou de toute une espèce, ou de quelque individu. Voyons comment notre Article nous sert à marquer ces trois différentes acceptions d'un même mot.

Premièrement, si je veux laisser à un nom *commun* toute l'étendue de l'acceptation qu'il peut avoir, je me fers pour cela de l'Article *simple*. Par exemple, dans ces phrases, *l'homme est mortel, la Poësie est attrayante, les villes pendant l'hiver sont préférables à la campagne*; je présente l'idée d'*homme*, de *Poësie*, de *ville*, de *campagne*, sans restriction, & dans toute l'universalité, qui peut lui convenir.

Mais, en second lieu, si je veux au contraire borner mon idée, & ne l'appliquer qu'à certains individus, ou qu'à un seul; comment faire? Pour cela j'ai besoin, non seulement de l'Article *simple*, mais encore d'une restriction tacite, ou exprimée. Restriction tacite, & qui naît des circonstances où je

parle : comme quand je dis à Paris, *le Roi*, on voit assez que j'entens le Roi de France ; & lorsqu'étant à table, je dirai, *avancez la salière*, on voit assez de quelle salière il s'agit. Restriction exprimée, ou par un adjectif, *les hommes vertueux modèrent leurs passions* ; ou par un pronom suivi d'un verbe, *les hommes qui aiment l'étude, sont avares de leur temps*.

On demandera sans doute à quoi sert ici l'Article, puisque c'est par l'adjectif, ou par le pronom suivi d'un verbe, & non par l'Article, que l'acceptation du nom *commun* est déterminée ? Réponse. C'est l'Article seul, qui fonde ici le droit que j'ai d'y faire entrer cet adjectif, ou ce pronom, lesquels ne pourroient (6) se mettre après un nom si l'Article ne l'avoit précédé.

Je puis, enfin, vouloir tellement restreindre mon idée, qu'on l'applique  
seulement

(6) Apollonius, pag. 22. *Nomina per se nullam relationem habent, nisi assumant articulum.* C'est la fameuse Règle de Vaugelas, dont j'ai tant parlé dans mes Remarques sur Racine, Rem. XXII, & suivantes.

seulement à une portion indéterminée, ou de l'espèce, ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'Article *particulé*, qui est *du* pour le singulier, & *des* pour le pluriel. *Il y a des voyageurs qui assurent, &c. J'ai du pain, de l'argent, &c.* Mais ces mêmes phrases, si d'affirmatives elles devenoient négatives, perdroient l'Article : *Il n'y a point de voyageurs, qui, &c. Je n'ai point de pain, &c.* Il n'y resteroit que la simple particule, & ce qu'elle opère d'elle-même. Voyons donc en quels cas, & pourquoi l'Article cesse d'avoir lieu.

### III.

Quand faut-il omettre l'Article ?  
Premièrement, lorsque des noms *propres* s'emploient précisément comme tels. Car, puisqu'ils ne signifient que des individus, ils n'ont pas besoin qu'on détermine leur acception. Aussi ne leur donne-t-on point (8) d'article. *Rome,*  
*Alexandre,*

(7) Si ce n'est à quelques noms Italiens, *le Dante, l'Arioste, le Tasse, &c.*

*Alexandre, Virgile.* Et de là vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs*, lorsqu'ils sont l'objet (8) d'une apostrophe. Quelque matériel, & quelque insensible que puisse être cet objet, c'est le personnifier que de lui adresser la parole. Tout nom, de *commun* qu'il étoit, devient alors un nom particulier, & déterminé par la position où il est, à ce qu'on veut qu'il signifie dans ce moment.

Ajouterai-je que si l'Article entre quelquefois dans l'apostrophe, comme quand on dira, *la belle enfant, répondez : l'homme aux rubans verts, en tenez-vous ?* Ce n'est que dans des phrases très-familières, où il est clair que *vous* est sous-entendu.

Reste à examiner ce qui regarde les noms *communs*, quelque place qu'ils occupent ailleurs que dans une apostrophe. Par le détail où il est nécessaire que j'entre, on verra quand ils demandent la suppression de l'Article.

## I. Quand

(8) *Déployez toutes vos rages,  
Princes, Vents, Peuples, Frimas.*  
DESPREAUX, Ode sur la prise de Namur.

1. *Quand ils sont employez comme adjectifs.* J'en ai déjà cité un exemple: *Rarement les Philosophes sont poëtes.* Mais la traduction de ces paroles qui se lisent dans l'Evangile, *si Filius Dei es*, fournit un exemple plus palpable & plus connu. On les peut rendre ainsi, *Etes-vous Fils de Dieu ?* ou ainsi: *Etes-vous le Fils de Dieu ?* Or ce sont deux propositions essentiellement distinctes, puisque le mot, *fils*, en tant que précédé de l'Article, est dans la seconde, un substantif individualisé; au lieu que dans la première, où il n'a point d'Article, il n'est qu'adjectif, qui marque simplement une qualité, & par conséquent quelque chose de communicable.

2. *Quand le nom commun est précédé d'un nom de nombre.* Par exemple, *Un ami, deux amis, cent pistoles.* Mais cela n'est vrai que dans le cas où ces termes sont employez précisément pour calculer. Ont-ils déjà servi au calcul ? Y a-t-il quelque raison de les répéter, ou quelque relation sous-entendue ? Alors il faut l'Article. *Les deux amis que j'attendois. Les cent pistoles n'arrivent pas.*



Puisque nous en sommes aux noms de nombre, je devrois avertir que plusieurs de nos Grammairiens nous donnent mal à propos *Un* pour Article. Je ne m'explique pas encore, mais j'y reviendrai dans un moment.

3. *Quand le nom commun est précédé d'un adjectif qui soit pronom, ou de la même classe.* Tels sont ceux qui par eux-mêmes individualisent le nom commun, *ce, mon, notre, ton, votre, son, leur* : ceux qui le restreignent plus ou moins, *quelque, chaque, certain, plusieurs* : ceux qui nient sans restriction, *aucun, nul* : ou enfin, *tout*, qui produit l'effet contraire.

4. *Quand le nom, mis après le verbe, ne fait qu'un avec le verbe, dont il restreint l'acception.* Rien de si fréquent. *Avoir peur, avoir pitié, avoir patience, avoir bec & ongles, Faire peur, faire pitié, faire amitié, faire justice, &c.* Même règle à observer si le nom tient au verbe par une particule, *regarder en pitié, donner en spectacle, songer à malice, agir de tête, trembler de froid, &c.* Remarquons qu'en toutes ces phrases, & mille autres sem-

blables, le nom demeure indéterminé.

5. *Quand l'énumération finit par un mot qui affirme, ou qui nie sans restriction.* Tour oratoire des plus communs. *Parents, étrangers, amis, ennemis, tous l'ont pleuré. Prières, bienfaits, offres, menaces, larmes d'un père & d'une mère, rien ne l'a ébranlé.*

Tous autres cas où l'on supprime l'Article, rentreront dans quelque'un de ceux que je viens d'exposer ici : & il est temps que j'en revienne, comme je l'ai promis, à l'examen de cette opinion, qui nous donne *Un* pour Article. Ou plutôt, il est inutile de l'examiner, puisqu'elle porte uniquement sur ce préjugé, que la langue Française, à l'exemple de la Latine, connoît des *génitifs, datifs, &c.* Préjugé, dont il me semble qu'on est assez revenu aujourd'hui, pour qu'il ne soit plus nécessaire de le combattre. *Un* ne fut jamais (9) confondu avec le.

J'admire

(9) Cette particule \* *Un*, s'appelle improprement Article... Tant s'en faut qu'elle soit Article, que même elle lui est opposée. *Voilà un galant. Voilà le galant. On*

\* Particule signifie ici, petit mot.

J'admire M. l'Abbé Regnier, qui, convaincu de cette vérité, & après l'avoir solidement prouvée, ne laisse pas de se prêter au système de ceux qui déclinent en François comme en Latin, & qui là-dessus ont forgé leur prétendu article *indéfini*. Quelle chimère ! Tenons pour certain qu'il n'y a d'Article que *le, la, les*, qui subsiste dans *au, & des*, où ils sont incorporez à l'une de ces deux prépositions, *à, & de*, lesquelles prépositions y conservent leur valeur propre, ainsi que l'Article y conserve la sienne.

Autre erreur, de s'imaginer que l'Article ait été institué, comme plusieurs de nos Modernes continuent à l'écrire, pour marquer les genres (1) & les nombres des mots qu'ils précèdent.

Mais

pourra dire, *voilà un galant*, de celui qu'on n'aura jamais vû auparavant, & même dont on n'aura point ouï parler ; mais, *voilà le galant*, ne se dira que de celui dont on aura tenu quelque propos auparavant. H. Estienne, *Conformité*, &c. pag. 76.

(1) Apollonius, pag. 28. *Nonnulli lapsi sunt non leviter, cum existimarent articulos adjungi nominibus ut genera distinguant.*

Mais ne font-ce pas ces mots, qui, comme substantifs, décident le genre & le nombre de l'Article ?

Un rien à remarquer, parce qu'il fait voir combien les Savans avoient médité sur l'Article, c'est qu'il ne se met jamais qu'avant des noms, dont la signification soit déjà connue de la personne à qui l'on parle. Apprend-on l'alphabet (2) à un enfant ? On lui dit, *voilà A, voilà B, &c.* Quand il connoîtra ses lettres, on lui dira, s'il se trompe, *vous prenez l'A pour le B, &c.* Ainsi le premier qui apporta le café en France, dit sans doute, *les Arabes ont une espèce de fève, qu'ils appellent café : mais ensuite, le café a telle vertu, le café se prépare ainsi, &c.*

Je dois cette dernière observation, & la plupart des précédentes, à un Grammairien du second siècle, *Apollonius* d'Alexandrie. Puisque l'Article nous vient des Grecs, à qui devons-nous

(2) Apollonius, pag. 34, emploie ce même exemple.

Page 50, il dit : *Articulus adjunctus repetit memoriam rerum jam cognitatum.*

nous recourir qu'aux Grecs eux-mêmes, pour en connoître les propriétés ?

Au reste, n'oublions pas que l'Article, pris séparément, ne signifie rien. Une jolie (3) comparaison, tirée du même Auteur, servira de preuve. Il y a, dit-il, cette différence entre la Consonne & la Voyelle, que celle-ci, sans aucun secours étranger, fait entendre un son distinct : au lieu que la Consonne a besoin de l'autre, pour pouvoir être articulée. A la Voyelle il faut, ajoute-t-il, comparer le Nom, le Verbe, l'Adverbe, & le Participe, qui, par eux-mêmes, offrent à l'esprit une idée précise : mais à la Consonne il faut comparer l'Article, la Conjonction, & la Préposition, tous mots qui, pour être significatifs, doivent être accompagnés d'autres mots.

(3) Apollonius, pag. 14, & 15.



## CHAPITRE TROISIÈME.

*Des Pronoms.*

ON appelle *Pronom*, un mot qui se met à la place d'un *Nom*, pour signifier l'équivalent. Peut-être la définition ne convient-elle pas *omni*, & *soli* : mais nous ne sommes pas ici sur les bancs de l'École. Quoi qu'il en soit, les Pronoms eux-mêmes sont de vrais noms : les uns, purs *substantifs* ; les autres, purs *adjectifs* ; & d'autres enfin, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Je suivrai cette division, qui me paroît la plus grammaticale, & la plus commode pour bien démêler ce que les Pronoms de chaque espèce ont de particulier.

## I.

On distingue en Grammaire trois personnes, dont la première est celle qui parle ; la seconde, celle à qui l'on parle ; la troisième, celle dont on parle. Et comme il seroit ennuyeux d'avoir sans cesse à répéter le nom de la personne



sonne dont il s'agit, c'est pour abrégé le discours, sans nuire à la clarté, qu'on use de certains Pronoms, qui, parce qu'ils suppléent au nom des personnes, sont appelez *personnels*.

Tous ces Pronoms personnels sont de vrais substantifs : ni plus ni moins que les noms mêmes, à la place desquels ils sont mis.

Pour la première personne, au singulier, on en a trois, *je*, *moi*, & *me*, qui présentent absolument la même idée, mais qu'on ne sauroit cependant mettre l'un pour l'autre. Ce qui décide du choix, c'est la place que le Pronom doit occuper dans le discours.

Il faut, *je*, s'il est régissant, & à la tête d'une phrase, ou principale ou incidente : *Je crois que je partirai demain*. Mais il ne se met qu'après le Verbe, soit dans une interrogation, *chanterai-je ? chanté-je ?* soit dans une exclamation, *où suis-je !* soit dans une parenthèse, *croyez-moi, vous dis-je* : soit enfin quand le Verbe est précédé d'*aussi*, *encore*, *peut-être*, *à peine*, & autres semblables, qui servent à marquer une conséquence de ce qui vient.

Q

d'être dit. *Vous me flattez , aussi ne vous crois-je pas. Encore devrois-je , &c. Peut-être devrois-je , &c. A peine fus-je arrivé , &c.*

Il faut, *moi* , premièrement , lorsqu'on le joint à *je* , ou à *me* , par une espèce d'apposition : *moi , je vous tromperois ? me soupçonner , moi votre ami ?* En second lieu , toutes les fois qu'il suit le Verbe : *c'est moi , sauvez-moi.* Troisièmement , lorsqu'il tient par une conjonction à un autre nom : *Paul & moi , lui ou moi.* Enfin , lorsqu'il est précédé d'une particule exprimée , *siez-vous à moi* , ou sous-entendue , *parlez-moi.*

Il faut, *me* , quand il est régi par le verbe , & il doit le précéder : *je vous prie de me suivre , ne me trompez pas.* Ce qui est si vrai , qu'en faisant deux phrases de suite , comme celles-ci , *écoutez-moi , & me croyez ;* on dit *moi* dans la première , parce qu'il vient après le verbe ; & *me* dans la seconde , parce qu'il va devant. Il n'y a qu'un cas où *me* doive être mis après le verbe ; mais seulement après le verbe employé dans une apostrophe ; & c'est quand il est suivi de la particule *en* , prise dans un

sens pronominal : *parlez-m'en*. Encore cela n'est-il vrai que dans les propositions affirmatives ; car dans les négatives le Pronom va toujours avant le verbe : *ne m'en parlez pas*.

Au reste, il n'en est pas tout-à-fait de même de la particule *y*. Car quoiqu'*en* se puisse mettre après le Verbe, *parlez-m'en* ; on ne dira pas, *menez-m'y*, comme on dit très-bien, *vous m'y mènerez*. Pourquoi *m'y* après le Verbe n'est-il pas d'usage ? Parce que cette désinence déplaît à l'oreille : & c'est se tourmenter à crédit que d'en chercher une autre raison.

Quant au pluriel, on dit toujours, *nous* ; & il ne diffère en rien des autres substantifs, par rapport à la place qu'il doit occuper dans le discours, si ce n'est qu'étant régi par le Verbe, il le précède : *nous nous flattons souvent*.

Pour la seconde personne, nous avons *tu*, *toi*, *te*, au singulier, & *vous*, au pluriel ; dont la syntaxe est absolument la même que celle du Pronom, qui désigne la première personne. Remarquons seulement, que *vous*, quoique pluriel, souvent ne s'adresse qu'à

une seule personne ; & alors n'a que la valeur d'un singulier.

A l'égard du genre , quoique ni *je* , ni *vous* , n'en marquent pas plus l'un que l'autre par eux-mêmes , ils ne laissent pas d'en régir l'un des deux , selon que c'est un homme ou une femme qui dit *je* , ou à qui l'on dit *vous*.

Pour la troisième personne , le masculin demande , *il* , *lui* , ou *le* , au singulier ; *ils* , *eux* , *les* , ou *leur* , au pluriel : & le féminin demande , *elle* , *la* , ou *lui* , au singulier ; *elles* , *les* , ou *leur* , au pluriel. Il s'agit de *leur* , indéclinable , qu'il ne faut pas confondre avec *leur* , adjectif , dont je parlerai plus bas.

Ici la syntaxe est encore la même pour *il* & *elle* , que pour *je* : si ce n'est que la fonction du Pronom , *elle* , ne se borne pas toujours à être régitant. Car il est souvent régi , soit par une particule , *sans elle* , *pour elle* ; soit par le verbe , dans les propositions négatives , *vous ne voyez qu'elle*. Partout ailleurs , *elle* se change en *la* , & précède le verbe , *vous la voyez*.

Quoique l'analogie de *lui* à *le* , soit celle de *moi* à *me* ; cependant au lieu

que *moi* se change en *me* devant les verbes qui ont un régime particulé, *vous me prêterez ce volume*, on ne change point *lui* en pareil cas, & on dit, *vous lui prêterez ce volume*.

Ajoutons, qu'il n'y a que le régime particulé, où *lui* appartienne indifféremment aux deux genres. *Parlez-lui*, peut aussi-bien s'entendre d'une femme, que d'un homme. Hors du régime où la particule est sous-entendue, *lui* ne peut se prendre qu'au masculin.

On pourroit regarder *eux*, comme le pluriel de *lui*: & véritablement l'analogie est parfaite, lorsqu'il est mis, ou avec *ils* par apposition, *eux, ils n'en feront rien*; ou avec une particule exprimée, *on ne dit rien d'eux, je me fie à eux*. Mais hors de là, *eux* n'est point le pluriel de *lui*. Avec le Verbe, il faut *les*, si c'est un régime simple, *je les vois*: & *leur*, si c'est régime particulé, *donnez-leur*. Remarquons que ce dernier régime est le seul cas où l'on puisse employer *leur*, substantif.

Pour le pluriel *elles*, la syntaxe est la même que pour *eux*. Ainsi *leur* se dit également pour *à eux*, & *à elles*.

Il précède toujours le Verbe , *je leur donnerai* , si ce n'est dans une apostrophe , *donnez-leur* , quand la proposition est affirmative. Car si elle est négative , il va devant : *ne leur donnez pas*.

Quand *le* , *la* , & *les* , ne sont pas *article* , mais Pronom personnel , leur unique fonction est de faire le régime simple d'un Verbe , qu'ils précèdent toujours. On parlera d'un homme , *je le connois* : d'une maison de campagne , *je ne la connois pas* : de quelques volumes , *je les ai lus*.

Une grande différence , & la plus remarquable qu'il y ait , entre les Pronoms de la troisième personne , & ceux des deux premières ; c'est que ceux-ci ne peuvent jamais désigner que des personnes : au lieu que ceux-là servent à désigner , & les personnes , & les choses. Cette différence influe particulièrement sur *elle* , *lui* , *eux* , & *leur*. On dira indifféremment d'une femme & d'une prairie , *elle est belle* : mais *elle* , lorsqu'il est régi , ou particulé , ne se dit point de choses inanimées : non plus que *lui* , *eux* , ni *leur*. On y supplée par les pronoms , *le* , *la* , *les* , ou



par les particules *en*, & *y*. A ces demandes, *est-ce-là votre canne ? sont-ce vos gants ?* vous répondrez, *ce ne l'est pas, ce les sont ;* & non, *ce n'est pas elle, ce sont eux*. Vous ne direz pas d'une maison, *je lui ajouterai un pavillon ;* mais, *j'y ajouterai un pavillon*. Vous direz d'un Poète, *que pense-t-on de lui ?* mais de ses vers il faudra dire, *qu'en pense-t-on ?*

J'aurai quelque éclaircissement à donner là-dessus, en parlant de l'adjectif, *son* : & cela me fait songer à ne point oublier ici le pronom (4) réciproque *soi*, qui appartient à la troisième personne, substantif de tout genre, & seulement du nombre singulier.

Pour la syntaxe ; il y a la même analogie de *soi*, à *se*, que de *moi*, à *me* : c'est-à-dire, que *soi* ne se met jamais qu'après le Verbe, ou après une particule ; & *se* va toujours devant le Verbe. *Quiconque n'aime que soi, ne se fait guère d'amis.*

Quand

(4) J'aurai occasion d'en parler encore dans mes Remarques sur Racine, Rem. LXXX, où ceci est plus détaillé.

Quand *soi* se dit des personnes, il ne va qu'avec des termes collectifs & indéfinis, comme *on*, *quiconque*, *chacun*, &c. Quand il se dit des choses, ce n'est jamais qu'à l'aide d'une particule : *la vertu est aimable de soi*, *porte sa récompense avec soi*. Et il faut que le nom auquel il se rapporte, soit au singulier. Car si c'est un pluriel, on ne peut plus dire *de soi*, mais il faut *d'eux-mêmes*, ou *d'elles-mêmes*, selon le genre de ce pluriel qui régit.

*On*, Pronom indéfini, appartient encore à la troisième personne, & il est toujours régissant : de sorte qu'il se conforme à la syntaxe du Pronom *je*, par rapport au verbe. *On dit. Vient-on ?* Quoiqu'indéfini, & collectif de sa nature, il ne laisse pas de se mettre quelquefois à la place d'une personne seule : *on demande à vous parler*. Et quoiqu'il n'appartienne proprement qu'à la troisième personne, il s'emploie quelquefois pour la première, ou pour la seconde. Car, à un homme que je n'aurai point vû depuis long-temps, & que je viens à rencontrer, je lui dirai, *il y a long-temps qu'on ne vous a vû :*

&

& à un malade, *se porte-t-on mieux aujourd'hui ?* Mais, comme il n'y a que les circonstances qui puissent ainsi déterminer le sens, ces manières de parler ne peuvent guère sortir de la plus simple conversation.

Pour éviter un *hiatus*, ou pour rompre la mesure du vers dans la prose, il est très-permis d'écrire *l'on* : & c'est le seul de nos Pronoms substantifs, qui, par lui-même, & sans que cela change rien à sa nature, souffre quelquefois l'article. Je dis, le seul. Car si, dans cette jolie scène où il est question des deux *Sofies*, *moi* est tant de fois accompagné de l'article, c'est afin de pouvoir lui donner un sens distributif, & qui distingue *le moi battant* d'avec *le moi battu*.

Avant que de quitter cette matière, il est à propos de nous remettre devant les yeux une remarque importante, sur laquelle je n'ai fait que glisser, & dont l'utilité se fera encore mieux sentir, lorsque j'en serai aux *Participes*. C'est que souvent un Verbe a deux régimes, dont l'un est simple, & l'autre particulé. Quand je dis, *payez le tribut à*

*César*, ces derniers mots, à *César*, font le régime particulé du verbe *payer*. Or si nous mettons à la place de ces deux noms, *tribut* & *César*, deux Pronoms; la phrase alors sera ainsi conçue, *payez-le lui*; & par conséquent la particule *à*, sousentendue devant *lui*: comme il faut la sousentendre devant tout autre Pronom employé pour second régime du verbe. *Vous me le direz*, *je vous le rendrai*, c'est-à-dire, *vous le direz à moi*, *je le rendrai à vous*.

Quelle raison, au reste, peut vouloir que dans ces deux phrases, *payez-le lui*, *je vous le rendrai*, les pronoms changent ainsi de place? A l'Impératif, *payez-le lui*, le régime particulé n'arrive que le dernier; & dans les autres modes du Verbe, c'est tout le contraire. Qui diroit, *payez-lui le*, ou, *je le vous rendrai*, feroit barbare. Pourquoi cette différence? Tel est le bon plaisir de l'Usage, maître absolu des Langues, qui toutes, outre l'essentiel, ont de l'arbitraire; mais arbitraire, qui, du moment que l'Usage s'est fixé, devient lui-même essentiel.

## II.

Je passe aux Pronoms *adjectifs*, qui comprennent principalement ceux que l'on appelle *possessifs*, dont la fonction est de marquer à qui appartient la chose signifiée par leur substantif. Quand ils le précèdent, ils ne souffrent point d'articles. Quand ils ne viennent qu'après, ils demandent l'article. Voilà donc deux espèces de Pronoms *possessifs*, & d'autant plus faciles à distinguer, que, comme on le verra tout à l'heure, ils n'ont point les mêmes terminaisons.

Pour le singulier de chaque personne, il y a trois Pronoms de la première espèce. Un masculin, *mon*, *ton*, *son*; & un (5) féminin, *ma*, *ta*, *sa*, pour le singulier; avec un autre pour le

(5) On dit cependant, *mon ame*, *ton épée*, *son audace*, &c. En voici la raison.

Consule veritatem, reprehendet: refer ad aures, probabunt. Quære, cur? ita se dicent juvari. Voluptati autem aurium morigerari debet oratio. *Cic. Orat. 48.*

R ij

le pluriel, *mes, tes, ses*, commun aux deux genres.

Quand il s'agit de plusieurs personnes, il y a de même trois Pronoms. Au singulier, *nôtre, vôtre, leur*. Au pluriel, *nos, vos, leurs*. Et ces Pronoms, tant au singulier qu'au pluriel, sont communs aux deux genres.

J'avertis qu'on retrouvera *nôtre, vôtre, leur, & leurs*, au nombre de ces autres Pronoms, qui demandent un article. Mais allons par ordre. Quant à présent, je ne les considère que comme appartenans à ces Pronoms possessifs de la première espèce, qui ne souffrent point d'article, mais qui en servent eux-mêmes à leur substantif, avec lequel ils s'accordent en genre, comme en nombre, & qu'ils doivent immédiatement précéder, à moins qu'il ne s'y glisse un pur adjectif entre deux. Voilà en quoi consiste toute la syntaxe de ces Pronoms : & il n'y a ici nulle difficulté, que sur celui de la troisième personne.

Pour sentir cette difficulté, & même pour la résoudre, c'est assez de savoir que les Pronoms possessifs, *son, sa,*



*ses, leur, & leurs*, ne s'appliquent qu'aux personnes, & aux choses qu'on aura en quelque sorte personnifiées, si l'on a eu l'art de les amener, & d'y préparer par quelque expression, qui ne convienne qu'à des personnes. Ainsi ce Pronom possessif a lieu dans la plupart des phrases où entre le verbe *Avoir*, quoique la proposition ait pour sujet une chose inanimée. On dit donc très-bien, *chaque fruit a son goût, un triangle a ses trois côtes, tout corps a ses dimensions*. Mais, en parlant d'une chose inanimée, ou de quelque bête, sans qu'il y ait rien qui la personnifie, on doit remplacer le Pronom possessif par les *particules* destinées à cela, *en*, ou *y*, qui sont mises elles-mêmes au rang des Pronoms. Témoin ce proverbe, *Quand on parle du loup, on en voit la queue; & non pas, on voit sa queue*. On diroit cependant, *Rien n'appartient plus au loup que sa queue*, parce que dans cette dernière phrase, & non dans la précédente, il s'y trouve un Verbe qui dénote la possession. Or le sujet à qui convient la possession, si par accident ce n'est pas une per-

sonne , est cependant regardé toujours comme une personne. Voilà , je crois , un principe certain : & s'il y a des exceptions autorisées par l'usage , c'est de l'usage même qu'on l'apprendra.

Venons à l'autre espèce de Pronoms *possessifs* , qui font ceux que l'article doit immédiatement précéder.

Quand le Pronom ne désigne qu'une seule personne , c'est à la première , *le mien* , & *la mienne* ; *les miens* , & *les miennes*. A la seconde , *le tien* , & *la tienne* ; *les tiens* , & *les tiennes*. A la troisième , *le sien* , & *la sienne* ; *les siens* , & *les siennes*.

Quand il désigne plusieurs personnes , c'est à la première , *le nôtre* , *la nôtre* , *les nôtres*. A la seconde , *le vôtre* , *la vôtre* , *les vôtres*. A la troisième , *le leur* , *la leur* , *les leurs*.

On retrouve encore ici , au sujet de la troisième personne , cette même difficulté , qui vient de nous arrêter il n'y a qu'un moment , & qui consiste en ce que le Pronom possessif ne s'applique pas en toute occasion aux choses , comme aux personnes. Mais les principes ne varient point. Ainsi nous

dirons très-bien, *cet arpent-là est le sien*, quand nous voudrions dire que c'est l'arpent d'un tel : mais nous parlerions mal, si c'étoit pour dire que c'est l'arpent du parterre, ou du potager : & cela, parce que le Pronom possessif qui prend l'article, ne doit s'appliquer aux choses, que dans les mêmes occasions, où nous avons vû qu'il est permis d'employer celui qui n'admet point d'article.

Il me reste à dire, que celui qui prend l'article, peut s'employer comme substantif, & au singulier, & au pluriel, mais au masculin seulement. Au singulier, *le mien, le vôtre*, pour signifier ce qui m'appartient, ce qui vous appartient. Au pluriel, *les miens, les vôtres*, pour signifier nos proches, nos alliez, ceux qui sont en quelque façon à nous. Mais en ce sens il faut que le pronom possessif soit précédé du personnel : *moi, & les miens ; vous, & les vôtres ; eux, & les leurs.*

On voit par là qu'il y a des Pronoms qui peuvent être, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Troisième & dernière espèce, dont j'ai à parler.

## I I I.

Puisqu'un même Pronom est susceptible de plus d'une acception, & par conséquent peut appartenir à plus d'une classe, il m'a semblé que ce n'étoit pas trop la peine de conserver le style ordinaire des Grammairiens, qui divisent les Pronoms en *relatifs*, *démonstratifs*, *interrogatifs*, &c. Un même Pronom, interrogatif dans telle phrase, relatif dans telle autre, ne doit-il pas sa dénomination à la phrase même où il se trouve ? Ainsi le mieux est que je m'en tienne à l'ordre alphabétique, pour ceux dont il me reste à parler.

I. *Ce*, substantif, présente l'idée d'une chose qui n'a pas besoin d'être spécifiée, ou qui l'a été, ou qui va l'être. Qui n'en a pas besoin, *ce qui est vrai aujourd'hui, le sera demain*. Qui l'a été, *vous aimez les Romains, ce n'est pas mon goût*. Qui va l'être, *c'est un trésor qu'un ami*. Et comme ce qui sert à lier les deux idées de cette dernière phrase, c'est la particule *que*; de là vient qu'il n'est pas inutile de la conserver avant un infinitif, *c'est un*

*trésor que d'avoir un ami. On peut cependant la supprimer, c'est folie de compter sur l'avenir.*

Quand ce Pronom est régi, il demande toujours d'être suivi d'un relatif. *Je sais ce qui vous fâche. Pourroit-on savoir ce que vous pensez?*

Je n'ai rien à dire sur *ce*, adjectif, si *ce* n'est qu'il se change en *cet*, devant un nom qui commence par une voyelle, *cet honneur* : & qu'au contraire dans *ce*, substantif, il y a élision avant le Verbe, *c'est, ç'a été*.

On voit assez que *ce*, substantif, ne peut jamais être qu'un singulier. Cependant, s'il est suivi d'un substantif pluriel, & que la proposition (6) soit identique, le Verbe doit être au pluriel : *ce sont de bonnes gens*. Mais la proposition n'étant pas identique, le verbe reste au singulier : *c'est de bonnes gens qu'on a besoin*.

Affez souvent ce Pronom s'associe l'une de ces deux particules, *ci*, ou *là*, dont la première marque plus de proximité,

(6) Proposition *identique*, dont le sujet & l'attribut ne font qu'un seul & même objet.

proximité, & l'autre moins. Ainsi, de ce qui est plus près de moi, je dirai, *ceci est bon* : & de ce qui en est plus éloigné, *cela est meilleur*. Priorité de temps se distingue comme proximité de lieu, *cette année-ci, cette année-là*. Et par ce dernier exemple on voit que ces particules *ci*, & *là*, au lieu de se joindre au Pronom, se joignent à un nom.

Remarquons la même analogie dans les autres Pronoms substantifs, qui se forment de l'adjectif *ce*, joint à *lui*, à *elle*. Quand ils reçoivent l'une de ces particules, ils s'emploient absolument : *celui-ci est bon, ceux-là sont meilleurs*. Hors de là, ils veulent être suivis d'un relatif, *ceux que je vois, celle qui vous parle* ; ou de la particule *de*, soit devant un nom, soit devant certaines prépositions : *celui de nos Poëtes qu'on estime le plus, celui d'entre vous, &c.*

2. *Il*, substantif, entre dans une infinité de phrases, où il présente l'idée de *chose*, mais indéfiniment : & peut-être faudroit-il un long discours, qui ne seroit pas des plus clairs, pour expliquer ce que tout le monde entend, parce que l'usage le rend familier. *Il*



*est vrai, il y a, il m'est arrivé, &c.*

Ajoutons seulement, que dans les propositions identiques, où le Verbe est suivi d'un substantif, qui est au pluriel, *il* ne laisse pas de régir le Verbe au singulier : *il est six heures, il est arrivé deux mille hommes.*

Quand j'ai parlé d'*il*, Pronom personnel, & de son féminin *elle*, j'ai oublié d'avertir qu'ils se mettent conjointement avec le substantif, & par une sorte de redondance, mais qui est nécessaire pour faire voir que c'est une interrogation : *le Roi est-il à Versailles ? la Reine se porte-t-elle bien ?* de manière que le Pronom suit immédiatement le Verbe, tandis que le substantif dominant marche à la tête de la phrase.

3. *Le*, mis absolument, veut à peu près dire *cela*, & il a la vertu de représenter non seulement un adjectif, mais toute une proposition, qui aura précédé. *Aristote croyoit que le monde étoit de toute éternité, mais Platon ne le croyoit pas.* J'ai dit qu'il représentoit (7)  
un

(7) Voyez Remarque LXXXVI sur Racine, où la même difficulté reviendra.

un adjectif. *Vous étiez malade hier, je le suis aujourd'hui.* Qu'on demande donc à une fille, *êtes-vous mariée ?* Elle doit répondre, *je ne le suis pas,* comme pour dire, *je ne suis pas ce que vous dites.* Mais qu'on lui demande, *êtes-vous la nouvelle mariée ?* Elle répondra, *je ne la suis pas,* comme pour dire, *je ne suis pas elle, je ne suis pas celle que vous dites.*

J'ai dit plus haut ce qu'il y avoit à dire sur ce Pronom, employé comme article, ou comme Pronom personnel, & susceptible alors des deux genres, & des deux nombres.

4. *Que*, mis absolument, est une sorte de substantif, & signifie *quelle chose*, comme dans une interrogation, *Que lui dire ? que vous est-il arrivé ?* ou après le Verbe *savoir*, & quelques autres semblables, *je ne fais que lui répondre, j'ai trouvé que lui répondre.*

Rélatif, il se dit au singulier, & au pluriel, tant des personnes que des choses. Jamais il n'est régissant, ni particulé, & il précède toujours le verbe, ou l'équivalent du Verbe, dont il est le régime. *Un livre que je lis,*

*L'homme que voilà , l'air que je respire.* Nulle difficulté là-dessus.

Je n'ai point à examiner ici ce qui regarde *Que* , conjonction.

5. *Quel* , n'est par lui-même qu'un adjectif, ne pouvant aller sans un substantif. Mais, quoique *lequel* ne s'écrive depuis long-temps que comme un seul mot, on voit assez que c'est l'adjectif *quel* , employé dans un sens distributif, & par cette raison , accompagné d'un article , qui peut lui donner la vertu grammaticale d'un substantif. Par exemple , *de ces deux étoffes choisissez laquelle il vous plaira.* Ou dans l'interrogation , *lequel goûtez-vous le plus , de Corneille ou de Racine ?*

Il y a une autre acception, où *lequel* n'est qu'adjectif. *Qui* , ne pouvant désigner par lui-même ni le genre , ni le nombre ; cela peut donner lieu à de fréquentes équivoques. C'est donc pour les éviter, que nous pouvons, au pronom *qui* , en substituer un autre , qui renferme précisément la même idée , & qui , par l'article qu'il reçoit , & par ses différentes terminaisons , est propre à distinguer le genre & le nombre du

substantif auquel il se rapporte. Voilà l'un des services que nous rend ce pronom, *lequel, laquelle, lesquels, & lesquelles*, mis à la place de *qui*. D'ailleurs nous allons voir qu'en parlant des choses, il n'est pas toujours permis d'employer *qui*. Pour y suppléer, nous avons *lequel*, joint à quelque particule, ou qui est incorporée avec l'article, *duquel, auquel*; ou qui en est séparée, *par lequel, sur lequel, &c.*

6. *Qui*, s'emploie *absolument*, soit pour signifier *quelle personne*, comme dans une interrogation, *Qui sont ces gens-là? à qui m'étois-je fié?* soit pour signifier indéfiniment *toute personne*, comme, *Qui ne desire rien, est heureux.* Par ces phrases, on voit qu'il précède toujours le Verbe, & qu'il peut être, ou régissant, ou particulé. Ajoutons qu'il peut aussi être régi, mais dans l'interrogation seulement: *Qui connoissez-vous? Qui croirai-je?*

Rélatif, il se dit aussi-bien des choses que des personnes, mais seulement lorsqu'il est régissant: *Un homme qui m'a parlé, une horloge qui sonne, des oiseaux qui volent.* Quand il est parti-

culé, il ne convient qu'aux personnes: *l'homme à qui je dois le plus, sur qui je compte le plus.* On ne diroit pas de même, *le bâton sur qui je m'appuie, la plante à qui je crois le plus de vertu.* On dira, *le bâton sur lequel je m'appuie, la plante à laquelle je crois,* &c. Mais comme je viens de le dire, la nécessité d'employer *lequel* pour *qui*, n'a lieu que dans les phrases où il est précédé d'une particule. Car lorsqu'il est régissant, on emploie *qui*, plutôt que *lequel*, à moins qu'il n'y ait une équivoque à sauver. Ainsi nous dirons, *le bâton qui m'a soutenu, la plante qui me paroît avoir le plus de vertu,* &c.

7. *Quoi*, employé absolument, signifie *quelle chose*, comme, *sur quoi vous fondez-vous?* & à un homme qui aura dit, *Il m'est arrivé un triste accident*, on lui demandera, *quoi?* S'il est suivi d'un adjectif, il le régit avec la particule *de*, comme, *à quoi de plus grand pouvez-vous aspirer?* Il se traduiroit par *quelque chose*, dans ces phrases, *quoi qu'il en soit, quoi qu'il en arrive,* &c. Ordinairement il suit une préposition, *à quoi, de quoi, contre*

*quoi*, *sur quoi*, *après quoi*, &c. Au reste il se dit, non des personnes, mais des choses uniquement, & il garde toujours sa terminaison, sans égard au genre ni au nombre du substantif, dont il rappelle l'idée.

Je ne fais point mention de plusieurs autres mots, que nos Grammairiens ont coutume de ranger dans la classe des Pronoms. Tels sont, *quiconque*, *personne*, *autrui*, *quelqu'un*, *chacun*, &c. J'avoue que, comme les Pronoms personnels, ils se mettent sans article : mais pourquoi ? parce qu'ils ont d'eux-mêmes un sens déterminé, & par conséquent n'ont pas besoin d'article : en quoi ils ressemblent aux noms de nombre, & à divers adjectifs, *plusieurs*, *quelque*, *certain*, *aucun*, *nul*, &c. Ainsi nulle nécessité, ce me semble, que la Grammaire s'embarrasse de leur donner un rang à part.

Que si j'ometts, *Dont*, c'est parce que les Grammairiens ne s'accordent pas à le regarder comme un *Pronom* ; la plupart ne l'ayant reconnu que pour une simple *particule*. Quoi qu'il en soit, *dont* signifie la même chose que  
*duquel*,



*duquel*, ou *de quoi*, & se dit également des personnes & des choses, sans varier sa terminaison, de quelque genre & en quelque nombre que soit le nom pour lequel il supplée. Il est toujours précédé d'un substantif, & suivi d'un autre substantif, *Virgile, dont le mérite est si connu*; ou d'un verbe qui le régit, *les personnes dont je me loue*.

Voilà ce qu'il y avoit d'essentiel à dire sur nos Pronoms, qui sont en si grand nombre, & qui pour la plupart ont des terminaisons si différentes, qu'en parcourant ce que je viens d'en rapporter, on aura sans doute jugé qu'ici notre langue s'écartoit un peu de cette simplicité, & si j'ose parler ainsi, de cette parcimonie, dont elle paroît si jalouse en toute autre occasion. Car peut-être n'a-t-elle point de parfaits synonymes, que ces Pronoms, *je, moi, me*, & autres semblables, qui répondent bien précisément à une même idée, unique & indivisible.

Pourquoi donc, dans la classe des pronoms, cette richesse extraordinaire? Parce que l'occasion d'employer des pronoms étant si fréquente, on a cher-

ché à pouvoir mettre de la variété dans le discours.

Vaugelas, au reste, nous a suffisamment avertis que le plus grand de tous les vices contre la netteté du style, ce sont les équivoques, *dont la pluspart, dit-il, se forment par les Pronoms*. Rien de plus essentiel, rien qui mérite plus une attention portée jusqu'au scrupule, & je serois inexcusable de ne pas entrer ici dans le plus minutieux détail, si ce grand Maître ne m'avoit pas prévenu. Je ne puis que renvoyer à la dernière de ses Remarques, qui devroit avoir été mise à la tête des autres, parce qu'il n'y en a point contre laquelle il arrive qu'on pêche plus aisément, mais moins impunément.



## CHAPITRE QUATRIÈME.

*Des Participes.*

TOUTES nos Grammaires nous parlent, & d'un Participe *actif*, comme *chantant*, *lisant* ; & d'un Participe *passif*, comme *chanté*, *lu*. Mais ne faudroit-il pas à chacun de ces Participes sa dénomination propre, d'autant plus qu'il y a entre eux une différence essentielle, qui consiste en ce qu'aujourd'hui l'*actif* (8) n'est susceptible, ni de genre, ni de nombre ?

Oserois-je proposer une nouveauté, qui seroit d'assigner au Participe *actif* le nom de *Gérondis*, & de conserver le nom de *Participe*, au *passif* lui seul ? Puisque l'*actif*, *chantant*, *lisant*, est une modification du substantif, d'où émane l'action de chanter, de lire ; il me semble que l'étymologie seule de *Gérondis* justifie le nom que je voudrois lui donner. Quoi qu'il  
en

(8) Voyez ci-dessus, pag. 151. Rem. 4.

en foit, le choix des termes est permis à tout écrivain, qui aura pris la précaution d'en déterminer le sens. Pour user donc de mes droits, j'avertis que *Gérondif*, dans ma bouche, renferme tout ce que Participe actif signifie ailleurs ; mais que *Participe*, tout court, ne doit s'entendre que du Participe passif, dans le langage que je tiendrai.

Vaugelas dit que la question des Participes est ce qu'il y a dans toute la Grammaire Françoisse de plus *important*, & de plus *ignoré*. J'aimerois mieux dire, ce qu'il y a de plus embarrassant : non qu'il soit impossible de poser des principes certains ; mais il n'est pas aisé d'en faire toujours une juste application ; nos Grammairiens étant là-dessus si peu d'accord entre eux, qu'après les avoir tous consultez, on ne fait la pluspart du temps à quoi s'en tenir. Par nos Grammairiens, qu'il faut nommer suivant leur ordre d'ancienneté, j'entens Vaugelas, Ménage, le P. Bouhours, & M. l'Abbé Regnier. Voilà du moins les plus célèbres ; & ceux qui paroissent avoir, comme à l'envi, le plus étudié cette question.

Avant que de nous y embarquer, ressouvenons-nous que, sans parler du Verbe substantif, dont le Participe est indéclinable, dans quelque cas que ce puisse être, il y a trois autres espèces de Verbes; l'*Actif*, le *Réciproque*, & le *Neutre*. Or le Participe dans chaque espèce, a quelques loix particulières: & si nous voulons ne rien confondre, il est à propos que chaque espèce ait son article séparé.

## PREMIÈRE SECTION.

*Verbes Actifs.*

**REGLE unique.** *Quand le Participe des Verbes actifs précède son régime simple, il ne se décline jamais; & au contraire, quand il en est précédé, il se décline toujours.*

Pour nous familiariser avec des termes qui reviendront souvent, rappelons ce que j'ai déjà dit, qu'un Verbe actif peut avoir deux régimes, dont l'un est simple, & l'autre particulé. Quand je dis, *payer le tribut à César*, c'est le tribut que j'appelle un régime

simple, parce qu'il est uni à son Verbe immédiatement, & sans le secours d'aucun terme intermédiaire. Mais *à César*, est ce que j'appelle un régime particulé, parce que *César* n'a de rapport & de liaison avec son Verbe, qu'au moyen d'une particule, qui est *à*.

Remarquons en second lieu, que la particule *à* n'est jamais exprimée, quoique toujours sousentendue, devant les Pronoms qui servent au régime particulé. Car après avoir parlé de *César*, nous dirons, *payez-lui le tribut* : & ce *lui* suppose une particule dont il devroit être précédé, puisque c'est comme si l'Usage permettoit de dire, *payez le tribut à lui*.

Remarquons en troisième lieu, qu'il n'y a que les Pronoms seuls qui puissent régulièrement précéder le Verbe, dont ils sont le régime simple. Or notre Règle dit expressément que le Participe ne se décline jamais, à moins qu'il ne soit précédé de son régime simple. Par conséquent il n'y a que des Pronoms, employez comme régime simple, qui puissent & qui doivent faire décliner le Participe.



Remarquons enfin, que de tous les Pronoms il n'y a que ceux-ci, *me, nous, te, vous, le, la, les,* & que relatif, qui puissent être employez comme régime simple.

Voilà d'abord cette grande question réduite à une bien petite quantité d'objets, puisqu'elle se renferme dans quelques Pronoms, employez comme régime simple.

Que reste-t-il donc pour faciliter l'application de notre Règle unique & générale, si ce n'est de la vérifier par divers exemples ? Voici ceux de Vaugelas, pour ce qui regarde le Verbe actif, dont il s'agit présentement, & qui est celui où se trouve le plus d'embarras.

I. *J'ai reçu vos lettres.* Bon.

II. *Les lettres que j'ai reçues.* Bon.

III. *Les habitans nous ont rendu maîtres de la ville.* Disons, *rendus.*

IV. *Le commerce, parlant d'une ville, l'a rendu puissante.* Disons, *rendue.*

V. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre.*

VI. *C'est une fortification que j'ai appris à faire.*

On verra que le quatrième exemple ne fait qu'un avec le troisième. J'en dis autant du sixième avec le cinquième. Mais pour épuiser, s'il est possible, toutes les combinaisons, en voici encore d'autres.

VII. *Les peines que m'a donné cette affaire. Disons, données.*

VIII. *Plus d'exploits que les autres n'en ont lû. Bon.*

IX. *Les chaleurs qu'il a fait. Bon.*

Reprenons maintenant toutes ces phrases l'une après l'autre, sans perdre de vue la Règle unique, qui doit en décider.

### I.

*J'ai reçu vos lettres.* ] Tous conviennent que c'est ainsi qu'il faut parler, conformément à la Règle, qui veut que le Participe, lorsqu'il précède son régime, ne se décline point.

On dira également au pluriel, *nous avons reçu vos lettres* : & une femme qui diroit, *j'ai reçue vos lettres*, parleroit mal. Pourquoi ? Parce que le Nominatif de la phrase n'exerce aucun droit sur le Participe, qui se construit

fruit avec le Verbe *avoir*. Il en est autrement de celui qui se construit avec le Verbe *être*. Mais gardons-nous de les confondre, & n'oublions point qu'à présent il ne s'agit que du premier, qui est le verbe actif.

Au reste, si l'on demande, comme ont fait quelques Grammairiens, pourquoi le Participe se décline, lorsqu'il vient après son régime; & qu'au contraire, lorsqu'il le précède, il ne se décline pas: je m'imagine qu'en cela nos François, sans y entendre finesse, n'ont songé qu'à leur plus grande commodité. On commence une phrase, quelquefois sans bien savoir quel substantif viendra ensuite. Il est donc plus commode, pour ne pas s'enferrer par trop de précipitation, de laisser indéclinable un Participe, dont le substantif n'est point encore annoncé, & peut-être n'est point encore prévu. Mais une réponse qui vaut mieux, parce qu'elle dispense de toute autre, c'est que dans les Langues il est inutile de chercher la raison d'une chose convenue, & qui n'est contestée de personne, à dater de François I. Car si nous remon-

tons jusqu'au temps où notre Langue étoit au berceau , nous verrons qu'alors le Participe se déclinoit aussi-bien devant qu'après son régime. Mais ce qu'aujourd'hui l'on appelle du Gaulois , ne prouve rien pour le temps présent ; non plus que l'Italien & l'Espagnol , où M. l'Abbé Rognier va chercher des exemples. Véritablement ces deux Langues sont sœurs de la nôtre , sans qu'on puisse bien dire laquelle des trois sœurs est l'aînée , ou la mieux partagée. Mais enfin , quelque air de ressemblance qu'elles aient , il n'est point permis de prendre l'une pour l'autre : chacune ayant des traits qui la distinguent , & des manières qui sont à elle,

## II.

*Les lettres que j'ai reçues.* ] Quand le Participe est précédé de son régime simple , alors la Règle veut qu'il se décline , c'est-à-dire , qu'il prenne le genre & le nombre de son régime. Or le régime , c'est *que* , Pronom relatif , qui a pour antécédent le sub-

stantif *lettres*, féminin, & au pluriel. *Reques* est donc, & devoit être, comme on le voit clairement, du genre féminin, & au pluriel.

Vaugelas & Ménage n'ont nullement douté que toute phrase semblable à celle-là ne fût soumise à la même loi : & cette loi, si respectée dans toutes les Langues, c'est la concordance de l'adjectif avec son substantif.

Qui croiroit que le P. Bouhours & M. l'Abbé Regnier ne la regardent ici que comme un conseil ? Au défaut de raisons, ils ont recours à des autorités ; & le P. Bouhours tire les siennes de M. l'Abbé Regnier lui-même, qui, dans plusieurs endroits de son *Rodriguez*, s'étoit dispensé de la loi.

Qu'ensuite le Traducteur de *Rodriguez*, séduit par un amour-propre d'Auteur, cite en sa faveur deux passages, l'un d'Amyot, l'autre de Racine, nous lui répondrons que l'esprit des grands écrivains doit se chercher, non dans un passage seul, qui pourroit n'être qu'une faute d'impression ; mais dans l'usage constant & uniforme, auquel nous les

voyons attachez par-tout ailleurs.  
 Tenons-donc pour très-certain ce qu'enseigne Vaugelas, qu'il faut toujours, à peine de faire un solécisme, accorder le Participe avec son régime, dans les phrases semblables à celle que nous examinons. Il y a cependant quelques Participes, entr'autres ceux de *plaindre* & de *craindre*, qu'il est bon d'éviter au féminin, parce que ces Verbes ont formé des substantifs, dont la désinence est la même que celle du Participe féminin. Qui diroit, *c'est une personne que j'ai plainte*, *c'est une maladie que j'ai crainte*, obéiroit à la Grammaire, mais révolteroit l'oreille. A l'égard du masculin, nulle difficulté. On dira, *les hommes que j'ai plaints*, *les accidens que j'ai craints*. On emploiera même le féminin, pourvû qu'on ait l'art de le placer, en sorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien, *plus crainte qu'aimée* : exemple approuvé par Vaugelas, à cause que le *plus*, qui précède, ne laisse pas ombre d'équivoque.

Toute équivoque est vicieuse, sans



doute : mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre. Que je dise, en parlant de livres ou de papiers, *je les ai rangez par ordre dans mon cabinet*, je laisse (9) en doute » si c'est moi qui ai pris le soin de » les ranger ; ou si je veux dire seulement, que je les ai, & qu'ils y » sont rangez par ordre ; & je ne fais » aucune distinction entre l'action de » la personne, & l'état de la chose. A cela, suivant M. l'Abbé Regnier, le remède seroit que l'on dit, *je les ai rangé*, pour marquer l'action ; & *je les ai rangez*, pour marquer l'état. Mais dans l'un & dans l'autre sens, notre Langue n'admet que *rangez* : & comme elle fournit d'autres tours en abondance, c'est notre affaire d'en choisir un, qui, sans être obscur, soit régulier. Ici, l'équivoque vient de ce qu'*avoir* est verbe auxiliaire dans cette phrase, *je les ai rangez*, si j'entens que c'est moi qui ai rangé mes livres ; au lieu que dans l'autre sens il est

(9) Regnier, Grammaire, pag. 490.

est verbe actif, signifiant la même chose que *posséder*.

Autrefois, la Règle dont nous parlons, avoit lieu dans une construction telle que celle-ci,

*Quand les tièdes (1) Zéphirs ont  
l'herbe rajeunie,*

où l'on voit que le régime, *l'herbe*, se trouve placé entre l'Auxiliaire & le Participe. Ainsi le régime, quelque substantif que ce fût, rendoit anciennement le Participe déclivable, lorsqu'il le précédoit. Aujourd'hui cette faculté de précéder le Participe n'appartient qu'à ce petit nombre de Pronoms, dont j'ai donné la liste ci-dessus. Tant mieux : car la Règle étant ainsi restreinte, elle n'en devient que plus facile à retenir.

### III, & IV.

*Les habitans nous ont rendu maîtres  
de la ville. Le commerce,* parlant d'une  
ville;

(1) La Fontaine, dans ses Fables. Voyez *Remarques sur Racine*, Rem. XV.

ville, *l'a rendu puissante.* ] Toute la différence que Vaugelas met entre ces deux phrases, c'est que le Participe est suivi d'un substantif dans la première, & d'un adjectif dans la seconde. Mais, à parler exactement, il n'y a nulle différence pour la syntaxe & la valeur grammaticale, entre un pur adjectif & un substantif, qui est de la classe des noms communs, surtout lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article : d'où il s'enfuit, que *maîtres* & *puissante* ne donnent lieu qu'à une seule & même question.

On vient de voir que le Participe se décline, lorsque terminant le sens d'une phrase, ou d'un membre de phrase, il n'a pour tout régime que le Pronom, dont il est précédé. Présentement il s'agit du Participe, précédé de ce Pronom, & suivi d'un autre régime, qui est un pur adjectif, ou un substantif pris adjectivement.

Vaugelas, le Pere Bouhours ; & M. l'Abbé Regnier font ici pour ne pas décliner. Il n'y a que Ménage qui pense autrement. Ainsi la décision seroit prompte, s'il ne falloit que comp-

ter les voix. J'aimerois mieux que nous eussions à peser les raisons, mais il n'y en a d'alléguées ni de part ni d'autre.

Que faire donc ? Recourir à l'Usage ? Oui, si l'Usage étoit suffisamment connu. Pour le connoître, nous n'avons que deux moyens : écouter les personnes qui parlent bien, & lire les livres bien écrits. Or il est difficile que l'oreille la plus attentive distingue parfaitement si l'on prononce, *rendu*, *rendus*, ou *rendue*, lorsqu'il n'y a point de repos entre le participe & l'adjectif suivant ; comme en effet il n'y en peut avoir entre ces deux mots, *rendu maîtres*, ou *rendu puissante*. A l'égard de nos lectures, elles ne peuvent que redoubler notre embarras, puisqu'elles nous offrent, souvent dans un même Auteur, le pour & le contre. Il faut cependant avoir le courage de prendre une bonne fois son parti. Car qu'y a-t-il de si cruel que d'être arrêté, quand on a la plume à la main, par ces misérables doutes, qui renaissent à chaque instant ?

Pour moi, tout idolâtre que je suis

De Vaugelas, je donne ici la préférence à Ménage, parce que son opinion est conforme à cette Règle générale, qui, dans les ténèbres où l'Usage nous a laissez, peut seule nous servir de flambeau. Ainsi je dirai sans hésiter, *Cette ville qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a rendue puissante; & avec Phédre, parlant de l'épée d'Hippolyte :*

*Je l'ai rendue (2) horrible à ses yeux inhumains.*

Ailleurs, après avoir fait mention de la Grèce, Racine a écrit :

*De soins (3) plus importans je l'ai crue agitée.*

Voilà, dis-je, ce qui me paroîtroit le plus raisonnable. Car puisqu'il est incontestablement reçu que le Participe se décline, quand il est précédé d'un relatif, qui fait son régime seul; on doit, ce me semble, pour agir conséquemment, le décliner aussi, quand, outre

(2) *Phédre*, III. 1. (3) *Androm.* I. 2.

outre le relatif, il régit encore un nom qui se rapporte & se lie nécessairement au relatif : en sorte que le relatif, le participe, & le nom suivant, ont ensemble un rapport d'identité, qui les soumet tous les trois aux mêmes loix grammaticales, & par conséquent les oblige tous les trois à s'accorder en genre & en nombre.

J'avoue que le raisonnement est inutile, ou même ridicule, quand l'Usage a décidé. Mais ici l'Usage nous abandonne le choix, & dès-lors pouvons-nous mieux faire que de consulter l'analogie, dont l'Usage est lui-même l'auteur ? Puisqu'il veut que je dise, *les lettres que j'ai reçues* ; ne dirai-je pas également, *les lettres que j'ai reçues ouvertes*, si je ne les ai reçues que décachetées ?

Par cette dernière ligne, que je viens d'écrire tout uniment & sans dessein, je m'apperçois que *reçues*, & *décachetées*, s'accordent en genre & en nombre, sans que mon oreille m'ait averti de rien ; & cela vient de ce que dans cette ligne, *je ne les ai reçues que décachetées*, ces deux participes ou ad-



jectifs, *reçues, décachetées*, sont un peu séparés par la particule *que*.

Autres exemples. *Cette ville, qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a rendue*, en moins de trois ans, assez puissante pour tenir tête à ses voisins. *Les ennemis nous ont rendus*, au bout de vingt-quatre heures, *maîtres de la place*. Il me semble qu'au moyen de quelques mots glissez entre le Participe & l'adjectif, on sent que le Participe doit être décliné. Or, si cela est, il ne reste donc nulle raison de ne pas décliner, lorsqu'il n'y a rien qui les sépare.

Phrases, où le Participe & l'Adjectif se montrent les premiers. *Rendue puissante par le commerce, la Hollande s'est fait craindre. Rendus maîtres de nos passions, nous en vivrons plus heureux*. Quelqu'un se feroit-il une peine de parler ainsi ? Ou plutôt, quelqu'un parleroit-il autrement ?

Tout le monde dit, *une signature reconnue fausse, une Comédie trouvée mauvaise*. Pourquoi, lorsqu'on y aura introduit le verbe auxiliaire, voudra-t-on dire, *une signature que les Ju-*

ges ont reconnu *fausse*, une *Comédie* que le *Parterre* a trouvé *mauvaise* ? Je défie qu'on puisse m'en apporter la raison : & c'est, comme on dit, chercher de la différence entre deux gouttes d'eau.

*Je l'ai faite religieuse*, *je l'ai trouvée guérie*, *je l'ai vûe belle*, *je l'ai crue bonne*, & cent autres phrases sur lesquelles on a tant disputé, doivent donc être, si je ne me trompe, assujéties toutes à cette Règle inviolable, qui prescrit la concordance de l'adjectif avec son substantif.

Il est bien vrai que deux mots qui ont la même désinence, & qui se touchent, par exemple, *je l'ai trouvée changée*, *je l'ai vûe émue*, font une consonance peu agréable ; & c'est ce qui arrive assez souvent lorsque deux Participes se trouvent ensemble, l'un comme tel, l'autre comme pur adjectif. Mais la Grammaire ne se charge que de nous enseigner à parler correctement. Elle laisse à notre oreille ; & à nos réflexions, le soin de nous apprendre en quoi consistent les grâces du discours.

## V, &amp; VI.

*Je les ai fait peindre, C'est une fortification que j'ai appris à faire.* ] On regrette, & avec raison, beaucoup de termes qu'il a plû à l'Usage de prescrire. *Icelui* étoit d'une commodité infinie. Qu'il me soit permis de le rappeler pour un moment, & de le mettre ici à la place des Pronoms relatifs, qui entrent dans les deux exemples que nous venons de réunir. *J'ai fait peindre iceux. C'est une fortification, j'ai appris à faire icelle.* On voit déjà, sans aller plus loin, que ces deux phrases n'ont rien de commun avec la Règle, dont nous continuons l'examen. Cette importante Règle dit que le Participe se déclina, toutes les fois qu'il sera précédé du Pronom relatif, qui est son régime. Or ces Pronoms relatifs, *les* & *que*, sont ici le régime, non du Participe, mais de l'Infinitif; car *les* se rapporte à *peindre*, & *que* se rapporte à *faire*.

Tant d'autres phrases entassées par M. l'Abbé Regnier, *C'est une chose*

*que j'ai cru vous devoir dire ; la conséquence que j'ai prétendu vous en faire tirer ; une clause qu'on a désiré y ajouter ; la maison que l'on a commencé à bâtir ;* toutes ces phrases , dis-je , sont visiblement dans le même cas , qui n'est point celui où le Participe doit être décliné , puisque le régime tombe , non sur le Participe , mais sur l'Infinitif.

Aussi nos Grammairiens sont-ils tous d'accord sur ce point. Mais la question jusque-là n'est qu'effleurée. Pour l'approfondir , il falloit demander en général quand le Participe doit être décliné , ou non , étant suivi d'un Infinitif. Distinguons. Ou le Pronom relatif , qui est régi , se rapporte au Participe même , ou il se rapporte à l'Infinitif. Dans le premier cas , le Participe se décline. Dans le second cas , il ne se décline point.

Jusqu'ici donc les phrases proposées ne regardent qu'une partie de la question. Un seul exemple rassemblera le tout , & fera en même temps voir que notre Langue , autant qu'il dépendoit d'elle , a prévenu les équi-

voques. *Je l'ai vû peindre*, ou, *je l'ai vûe peindre*. On dira l'un & l'autre, mais en des sens très-différens. *Je l'ai vû peindre*, c'est-à-dire, j'ai vû faire son portrait. *Je l'ai vûe peindre*, c'est-à-dire, je lui ai vû le pinceau à la main. Pourquoi *vû* dans le premier sens ? Parce que le régime se rapporte à l'Infinitif. *Vidi, cùm eam pingerent*. Pourquoi *vûe* dans l'autre sens ? Parce que le régime se rapporte au Participe. *Vidi eam, cùm pingeret*.

Racine, dans *Britannicus*, où il fait dire à Néron, en parlant de Junie,

*Cette nuit (4) je l'ai vûe arriver en ces lieux ;*

Racine, dis-je, avoit mis dans sa première édition, *je l'ai vû cette nuit, &c.* Il se corrigea. Pourquoi ? Parce que *vûe* se rapporte à Junie, & non pas à l'Infinitif qui suit.

Puisqu'il faut dire, *je l'ai vûe arriver*, on dira par conséquent, *je l'ai vûe partir, je l'ai vûe passer* ; & ainsi de tous les Infinitifs, qui sont Verbes

(4) *Britannicus*, Acte II, Scène II.

bes neutres. Car les neutres n'ayant point de régime, c'est une nécessité que le régime se rapporte au Participe, qui précède ces Infinitifs, & que le Participe s'accorde avec le régime.

On dira, *je l'ai entendue chanter*; si l'on parle d'une Musicienne; & alors *chanter* est pris neutralement. On dira, *je l'ai entendu chanter*, si c'est d'une Cantate qu'on veut parler; & alors *chanter* est actif.

Ajoutons que l'Infinitif est quelquefois sousentendu, & que le Participe doit alors demeurer indéclinable, comme dans ces phrases, *je lui ai fait toutes les caresses que j'ai dû*, *il a eu de la Cour toutes les graces qu'il a voulu*. On sousentend *faire* & *avoir*; & c'est à ces verbes, que le régime doit se rapporter. Ainsi *dûes* & *voulues* seroient des fautes grossières.

Je dois encore avertir qu'on ne décline point le Participe de *faire*, devant un Infinitif, quand *faire* est pris dans le sens d'*ordonner*, *être cause que*. Par exemple, *ces troupes que le Général a fait marcher*. Et la raison de cela, est que *faire marcher* n'est regardé



gardé que comme un seul mot ; ou du moins ce sont deux mots inséparables, & qui ne présentent qu'une seule idée à l'esprit. Car si le Participe étoit séparé de l'Infinitif, la phrase ne diroit plus ce qu'on a voulu dire. Ainsi le féminin *que*, dans l'exemple allégué, ne se rapporte pas uniquement au Participe *fait*, & ne peut pas non plus être régi par *marcher*, verbe neutre ; mais il se rapporte à tous les deux conjointement, parce que *fait* ne faisant qu'un avec *marcher*, lui communique la faculté qu'il a de régir.

## VII.

*Les peines que m'a donné cette affaire.]*  
Tous nos Grammairiens sont d'accord sur cette phrase, ils l'approuvent, & cependant j'oserai n'être pas de leur avis. Ou plutôt, étant, comme je le suis, persuadé que le mien n'est d'aucun poids, je me bornerai à dire que l'Académie, depuis si long-temps que je suis à portée d'entendre ses leçons, m'a paru, toutes les fois que cette question a été agitée, se dé-

cider pour le parti que j'embrasse.

Une légère transposition de mots cause ici toute la difficulté. Il s'agit du Participe mis avant son nominatif, au lieu d'être après. Faut-il alors le décliner, ou non ?

Vaugelas, dans sa première remarque sur les Participes, admet notre principe, Que tout Participe qui est précédé de son régime, doit se décliner : & dans une seconde remarque intitulée, *Belle & curieuse exception à la règle*, il prétend que ce principe cesse d'être vrai, quand le Participe précède son nominatif. Ainsi, selon lui, nous dirions : *les peines que cette affaire m'a données* : & au contraire, *les peines que m'a donné cette affaire*.

Véritablement, si je convenois de l'exception, je la trouverois *belle & curieuse*. Mais pour donner atteinte à une Règle générale, il faudroit que l'Usage nous eût parlé de manière à ne laisser aucun doute. Or je vois que nos meilleurs écrivains ont été les plus fidèles observateurs de la Règle générale, & n'ont point eu

d'égard à cette prétendue exception.

Tout le monde fait une jolie Epigramme , traduite du Latin :

*Pauvre Didon, où t'a réduite  
De deux amans le triste sort ?  
L'un en mourant, cause ta fuite ;  
L'autre en fuyant, cause ta mort.*

Et pour s'assurer que ce n'est point la rime qui amène *réduite* , ne lit-on pas dans Racine, au milieu du Vers,

*Ces yeux ( 5 ) que n'ont émus ni  
soupirs ni terreur ?*

On lit dans la septième Réflexion sur Longin, *la Langue qu'ont écrite Cicéron & Virgile*. On lit dans le Tite-Live de Malherbe, *la Légion qu'avoit eue Fabius*, &c.

A quoi bon un plus grand nombre d'autoritez ? Car j'avoue qu'il est aisé d'en produire de toutes contraires. Ainsi, l'Usage étant partagé, nous ne pouvons mieux faire que d'en revenir toujours à notre Règle générale, contre laquelle il n'y a rien ici à nous objecter,

( 5 ) *Britannicus*, Acte V, Scène I.

V ij

objecter , pour acquérir le droit de la restreindre , si ce n'est que nous prononçons , *les peines que m'a données cette affaire* , sans faire sentir les deux lettres finales du mot *données*. Hé combien d'autres lettres supprimées par la prononciation , mais dont la suppression , dans l'écriture , seroit un solécisme ?

## VIII.

*Plus d'exploits que les autres n'en ont lû.* ] Voici la phrase entière , tirée du Remercement de M. Despréaux à l'Académie. *Quand ils diront de Louis le Grand , à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité , qu'il a fait lui seul plus d'exploits , que les autres n'en ont lû , c'est-à-dire , qu'ils n'ont lû d'exploits.* Affurément , *lûs* auroit été une faute ; mais de ces fautes , qui , lorsqu'on n'est pas averti , échappent aisément , puisqu'un de nos Maîtres en l'art d'écrire , traduisant le passage Latin , auquel M. Despréaux fait allusion , dit , *qui a plus achevé de guerres , que les autres n'en ont lûes* , c'est-à-dire , qu'ils n'ont lû de guerres.

Pour sentir en quoi la faute consiste, il ne faut que se rappeler notre Règle générale, qui rend le Participe déclina- ble, quand il est précédé, non de son régime *particulé*, mais de son régime *simple*. Or le régime, c'est *en*, particule relative & partitive, laquelle suppose toujours dans son corrélatif la préposition *de*, & par conséquent ne répond jamais à un régime simple. Ainsi la phrase de M. Despréaux, qui ne décline pas, est correcte; & celle de M. d'Ablancourt, qui décline, est irrégulière.

## I X.

*Les chaleurs qu'il a fait.*] Personne n'a jamais songé à dire, *les chaleurs qu'il a faites pendant l'été, les grandes pluies qu'il a faites en automne, la disette qu'il y a eue pendant l'hiver dernier.* Personne, dis-je, n'ignore que le Participe est indéclinable dans ces sortes de phrases, & tel est le privilége des Verbes qu'on appelle impersonnels. Une exception de cette nature étant seule, & si connue de tout le monde, n'est propre qu'à confirmer

notre Règle , & qu'à lui assurer de plus en plus le titre de Règle générale , toujours la même dans tous les cas imaginables , où le Participe des Verbes actifs peut se placer.

## SECONDE SECTION.

### *Verbes Réciproques.*

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes réciproques est précédé de son régime particulé , il ne se décline jamais ; & au contraire quand il l'est de son régime simple , il se décline toujours.*

Je renferme dans la classe des Verbes réciproques , tout Verbe qui forme avec l'Auxiliaire *être* ses temps composez , & dont le régime , ou l'un des régimes , quand il y en a deux , est nécessairement un Pronom , signifiant la même personne , ou la même chose que son Nominatif. Ainsi , *se louer , s'admirer , se repentir* , sont également regardez comme Verbes réciproques , au Participe desquels la Grammaire impose les mêmes loix ; & ce n'est



pas ici le lieu d'expliquer plus au long la nature (6) de ces Verbes, qui dans le fond ne diffèrent point, les uns de l'actif, les autres du neutre, si ce n'est par le Pronom qui les précède, & par leur conjugaison.

Jamais leur Participe ne peut donc manquer d'être précédé d'un régime; & c'est d'abord par-là qu'il ne ressemble point à celui du Verbe actif. On dit, *j'ai reçu des lettres*; mais avec le Participe du Verbe réciproque, on ne

(6) On pourroit être curieux de savoir leur origine. Je l'ai trouvée dans un livre assez rare. *Multæ sunt reciproca locutiones in veteri Anglo-Saxonum idiomate. Hoc loquendi genus à Gothis deduxere majores nostri. Talia sunt multa in hodierna Gallorum lingua, ut, je me repens, il se trompe, je me réjouis, vous vous égarez, ils se promènent. Unde Græcorum & Latinarum verba passiva, & neutro-passiva reciprocis phrasibus verti possunt quandoque apud Gallos, haud secus ac apud Gothos. Ex quibus constat reciprocas locutiones linguæ Gallicæ esse planè Gothicismos, vel Theoticismos; &c. Voyez page 91 des Institutiones grammaticæ Anglo-Saxonicae, & Mæso-Gothicæ. Auctore Georgio Hickesio.*

ne fauroit faire une phrase semblable, où il ne paroisse aucun régime qu'après le Verbe. Ajoutons que ce Participe ne peut entrer dans aucune phrase où le Verbe soit pris impersonnellement. A cela près, tout ce que nous avons dit sur le Participe du Verbe actif, convient à celui du Verbe réciproque, comme on va le voir dans l'examen des phrases suivantes.

I. *Nous nous sommes rendus maîtres.*

II. *Nous nous sommes rendus puissans.*

III. *La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.*

IV. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

V. *Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.*

VI. *Les Loix que s'étoient prescrites les Romains.*

Un mot sur chacune de ces phrases, dont les trois premières, proposées par Vaugelas, ne forment, à mon avis, qu'une même difficulté.

I, II, & III.

*Nous nous sommes rendus maîtres.*  
*Nous*

*Nous nous sommes rendus puissans. La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.*] Vaugelas décline dans les deux premiers exemples, & non dans le troisième. Au contraire, M. l'Abbé Regnier décline dans le troisième, & non dans les deux premiers. Quant à Ménage, il décline dans tous les trois; & son opinion est celle qui paroît avoir entièrement prévalu.

Tout le raisonnement de M. l'Abbé Regnier porte sur ce principe, dont la Grammaire de Port-royal avoit déjà fait sentir la solidité, Que dans les temps des Verbes réciproques, où *Etre* prend la place d'*Avoir*, il signifie précisément la même chose qu'*Avoir*, & donne au Participe un sens actif. C'est ce qui deviendra très-clair, si nous rapprochons les deux exemples que voici. *Cette femme s'est reconnue coupable. Cette autre s'est trouvée innocente.* Dans le premier, c'est comme si l'on disoit, *elle a reconnu qu'elle étoit coupable.* Dans le second, c'est comme si l'on disoit, *elle a été trouvée innocente.* Ainsi le sens du Participe est actif dans le premier, & passif dans le second.

Autres phrases qui rendront cette distinction de l'actif & du passif, encore plus marquée. *Ces femmes se sont louées avec malignité, c'est-à-dire, ont loué elles. Ces maisons se sont louées trop cher, c'est-à-dire, ont été louées.*

Je renvoie à la Grammaire même de M. l'Abbé Regnier, ceux qui seront curieux de voir comment, de ce principe qu'on ne lui conteste pas, il prétend conclure que le Participe, lorsqu'il est actif, ne se décline point, & que par conséquent il faut dire, *Ces femmes se sont loué, elle s'est reconnu coupable.*

Vaugelas croit le contraire, puisqu'il approuve, *nous nous sommes rendus puissans.* Mais je ne trouve pas qu'il agisse conséquemment, de vouloir qu'on dise, *la désobéissance s'est trouvé montée.* Il nous assure que ce n'est point à cause de la cacophonie, puisqu'il faudroit dire de même, selon lui, *elle s'est trouvé guérie.* Pour moi, jusqu'à ce qu'on m'ai fait sentir la différence qu'il y a entre les deux, je croirai que celui qui dit *rendus* dans la première phrase, doit

aussi dire *trouvée* dans la seconde.

Revenons-en donc à *Ménage*, puisqu'il est ici le seul d'accord avec lui-même, & ne craignons point de reconnoître pour Règle invariable, que le Participe du Verbe réciproque se décline toujours, quand c'est son régime simple qui le précède : sans que nous ayons à distinguer si ce Participe est actif ou passif ; ni s'il est suivi, ou non, d'un Adjectif. Car supposé que l'observation de cette Règle nous fasse tomber dans quelque équivoque, ou dans quelque cacophonie ; ce ne sera point la faute de la Règle ; ce sera la faute de celui qui ne connoitra point d'autres tours, ou qui ne se donnera pas la peine d'en chercher.

## IV.

*Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.* ] Voilà le Participe suivi d'un Infinitif. Pour appliquer ici notre Règle générale, il ne faut que considérer auquel des deux le régime se rapporte. Car à moins qu'il ne tombe sur le Participe, celui-ci ne se décline

point. Or le régime se rapporte à *peindre*, puisqu'il est clair qu'on n'a pas voulu dire qu'elles se sont faites, qu'ils se sont faits.

En changeant le Pronom, & mettant le Verbe réciproque à l'actif, on diroit, *elle a fait peindre elle, ils ont fait peindre eux*, si l'Usage l'avoit permis.

Quand l'Infinitif est précédé d'une particule, il est encore moins facile de s'y tromper. *C'est un procès qu'ils se sont déterminés à finir. C'est un honneur qu'elle s'est vantée d'obtenir.* Il y a deux régimes, *que* & *se*, dont le premier tombe sur l'Infinitif, & l'autre sur le Participe. Plus on relira notre Règle, générale & unique, plus on se convaincra qu'elle dit tout.

## V.

*Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.*] C'est ici qu'on péche le plus souvent; & il ne faudroit cependant, pour être impeccable, que se mettre notre Règle devant les yeux. *Quand le Participe est précédé de son régime*



*particulé, il ne se décline jamais.* Or, dans la phrase proposée, le Pronom *se*, qui précède le Participe, est un régime particulé ; car il est mis là pour à *soi*. *Elle a mis à soi.*

Au contraire on diroit, *Cette femme s'est mise à la tête des Cabaleurs ;* & il y faudroit *mise*, parce que le Pronom *se*, qui précède ce Participe, est un régime simple, *elle a mis elle.*

Parcourons d'autres phrases. *Elle s'est proposé de vous aller voir.* *Elle s'est proposée pour modeste à ses compagnes.* Dans la première le régime est particulé ; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé à elle.* Dans l'autre, le régime est simple ; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé elle.*

Régime particulé. *Quelques-uns de nos Modernes se sont imaginé qu'ils surpassoient les Anciens.*

Régime simple, *Il y a des Anciens qui se sont dévoués pour la Patrie.*

On voit constamment que ce qui décide du Participe, c'est toujours le régime, en tant qu'il est, ou simple, ou particulé,

## VI.

*Les loix que s'étoient prescrites les Romains.* ] Il y a ici deux régimes, le simple, & le particulé. *Que*, pronom relatif, est le simple : & *se*, pronom personnel, est le particulé. A l'égard de celui-ci, nous venons de voir sous le numéro précédent, qu'il ne fait point décliner le Participe. Quant au régime simple, nous avons déjà vû qu'il oblige à décliner ; & qu'ainsi on diroit sans difficulté, *les loix que les Romains s'étoient prescrites.* Tout ce qu'il y a de nouveau dans ce dernier exemple, c'est d'y trouver le Nominatif après le Verbe. Or là-dessus je n'ai rien à dire qui n'ait été dit, *Article I, numéro VII.* Pourquoi une simple transposition de mots, usitée de tous les temps, changeroit-elle la syntaxe du Participe ? *Ainsi se sont perdues celles qui l'ont cru. Comment s'est aigrie votre querelle, pour durer si long-temps ? Les pénitences que se sont imposées les Solitaires de la Thébaidé.* Je fais que la prononciation ne fait guère sentir ces féminins, ni ces pluriels. Mais autre

chose est de parler, ou d'écrire. Car si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, c'est le vrai moyen d'estropier la Langue à tout moment. J'abrège, pour en venir à la troisième espèce de nos Verbes, qui ne nous tiendra pas long-temps.

## TROISIÈME SECTION.

*Verbes Neutres.*

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes neutres se construit avec l'Auxiliaire avoir, il ne se décline jamais ; & au contraire quand il se construit avec l'Auxiliaire être, il se décline toujours.*

A l'égard des Verbes actifs, & des réciproques, c'est le régime qui, comme nous l'avons vû, décide de leur déclinaison ; mais pour les Verbes neutres, c'est le Nominatif.

Une partie (7) des Verbes neutres se

(7) La plus grande partie, & de beaucoup. Car d'environ 600, à quoi se monte

se conjugue avec l'Auxiliaire *avoir* : une autre partie (8) avec l'Auxiliaire *être* : quelques-uns (9) se conjuguent des deux façons.

Tous, conformément à la manière dont ils se conjuguent, sont assujettis à la Règle que je viens de rapporter ; enforte qu'il seroit inutile d'en citer des exemples, puisqu'il n'y a point d'exception.

Quand ils se conjuguent avec l'Auxiliaire *être*, leur Participe n'est regardé que comme un pur Adjectif ; & il a cela de commun avec les Participes des Verbes actifs, qui sont employez dans un sens passif. On dit, *elle est arrivée*, comme on dit, *elle est aimée* ; & l'un & l'autre, comme on diroit, *elle est grande, elle est petite*.

Finissons

le nombre de nos Verbes neutres, il y en a plus de 550, dont *Avoir* est le seul auxiliaire.

(8) *Accoucher, aller, arriver, choir & déchoir, entrer, mourir, naître, partir, retourner, sortir, tomber, venir, &c.*

(9) *Accourir, apparôître, disparôître, cesser, croître, déborder, demeurer, descendre, monter, passer, périr, rester, &c.*

Finissons par une idée un peu singulière de M. l'Abbé Regnier sur ces deux Participes, *allé & venu*. Il veut qu'on dise, *elle est allée se plaindre, elle est venue nous voir* : mais que si le régime vient à être transporté, on dise, *elle s'est allé plaindre, elle nous est venu voir*. En vérité, si cela étoit, l'Usage auroit bien mérité le reproche qu'on lui fait souvent, & peut-être injustement, d'être plein de caprices. Quoi qu'il en soit, moins la Grammaire autorisera d'exceptions, moins elle aura d'épines : & rien ne me paroît si capable que des Règles générales, de faire honneur à une Langue savante & polie.

Pour obtenir que ces *Essais* puissent être parcourus sans dégoût, je prie les personnes judicieuses de se rappeler ce passage de Quintilien.\*

» Il me vient, disoit-il, à l'esprit,  
 » qu'il y aura des gens qui mépriseront  
 » tout ce que je viens de dire, comme  
 » des minuties, & qui le regarderont

\* Livre I, chap. 7. Traduction de M. l'Abbé Gédoyne.

» même comme un obstacle aux grands  
» desseins que nous avons. Je leur ré-  
» pondrai que je ne prétends pas non  
» plus qu'on épluche ces difficultez avec  
» un soin qui aille jusqu'à l'anxiété &  
» au scrupule. Je suis persuadé aussi-bien  
» qu'eux, que ces petites subtilitez ré-  
» trécissent l'esprit, & le tiennent com-  
» me en brassière. Mais de toute la  
» Grammaire, rien ne nuit que ce qui  
» est inutile... Ces connoissances ne  
» nuisent pas à qui s'en sert comme d'un  
» degré pour s'élever à d'autres; mais  
» à qui s'y arrête, & s'y borne uni-  
» quement.

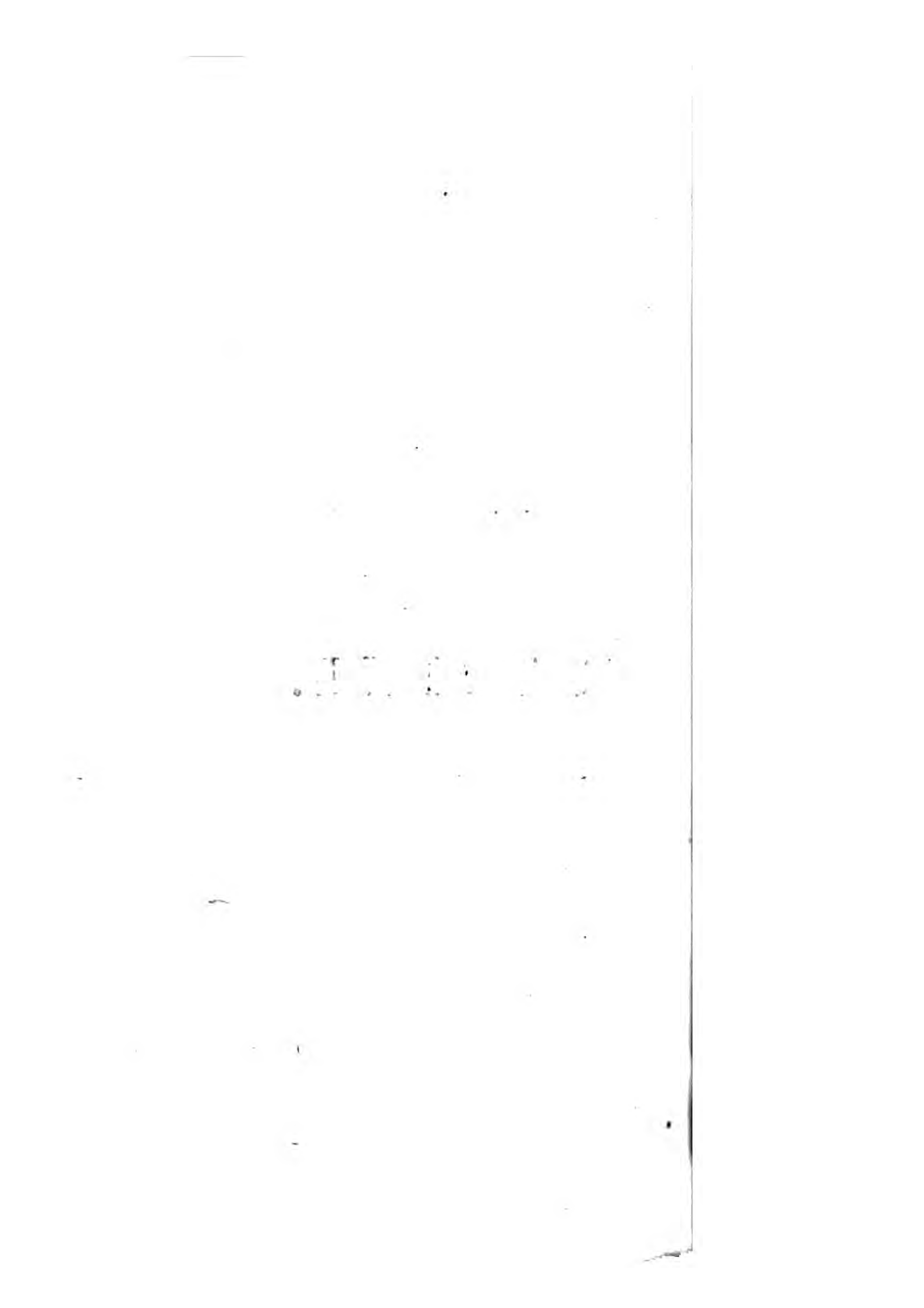




REMARQUES

*SUR*

RACINE.





# REMARQUES

SUR

# RACINE.

POUR annoncer d'abord mon dessein, il me suffira de rappeler ici une idée de M. Despréaux, que j'ai déjà exposée dans l'Histoire de l'Académie Française.

» Je voudrois, disoit-il, que la France  
» pût avoir ses Auteurs classiques, aussi-  
» bien que l'Italie. Pour cela, il nous  
» faudroit un certain nombre de livres,  
» qui fussent déclarez exempts de fau-  
» tes, quant au style. Quel est le Tri-  
» bunal qui aura droit de prononcer là-  
» dessus, si ce n'est l'Académie ? Je  
» voudrois qu'elle prît d'abord le peu  
» que nous avons de bonnes Traduc-  
» tions ; qu'elle invitât ceux qui le  
» peuvent, à en faire de nouvelles ; &

» que si elle ne jugeoit pas à propos de  
 » corriger tout ce qu'elle y trouveroit  
 » d'équivoque , de hafardé , de négli-  
 » gé , elle fût au moins exacte à le mar-  
 » quer au bas des pages , dans une es-  
 » pèce de commentaire , qui ne fût que  
 » grammatical. Mais pourquoi veux-je  
 » que cela se fasse sur des Traductions ?  
 » Parce que des Traductions avouées  
 » par l'Académie , en même temps  
 » qu'elles seroient lûes comme des mo-  
 » dèles pour bien écrire , serviroient  
 » aussi de modèles pour bien penser , &  
 » rendroient le goût de la bonne Anti-  
 » quité familier à ceux qui ne sont pas  
 » en état de lire les Originaux.

Voilà , certainement , une idée so-  
 lide ; & je ne doute pas que l'Académie  
 ne se fasse une loi de rendre cet impor-  
 tant service au Public , lorsqu'elle aura  
 satisfait à d'autres engagemens , qui ne  
 sont pas moins dignes de son zèle. Je  
 doute seulement qu'il convienne de pré-  
 férer des Traductions , comme le pré-  
 tendoit M. Despréaux , à ceux de nos  
 ouvrages François , dont le mérite , de-  
 puis cinquante ou soixante ans , est  
 avoué de tout le monde. Car enfin ,

toute prévention à part, il me semble que la langue Françoisè a des Auteurs, qui peuvent également servir de modèles, & pour bien penser, & pour bien écrire. Je ne fais même si le nombre de nos excellens Originaux, quelque borné qu'il soit, ne l'est pas encore moins que celui de nos bonnes Traductions.

Quoi qu'il en soit, je crois ne pouvoir mieux seconder les vûes de M. Despréaux, qu'en m'attachant à quelques Pièces de son ami Racine; persuadé comme je le suis avec toute la France, qu'ils mériteroient incontestablement tous les deux d'être mis à la tête de nos Auteurs classiques, si l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils sont tombez.

Qu'on ne s'étonne pas, au reste; qu'ayant pour but d'être utile à quiconque veut cultiver l'art d'écrire, je cherche des modèles parmi les Poètes, plutôt que parmi ceux qui ont écrit en prose. Car notre langue ne ressemble pas à quelques autres, où la Poësie & la Prose font, pour ainsi dire, deux langages différens. Ce n'est pourtant pas que le François ne connoisse qu'un même style

pour ces deux genres d'écrire. Mais les différences qui doivent les caractériser, ne sont pas grammaticales pour la plupart : & dès-lors , puisque ma Critique se borne aux fautes de Grammaire , il étoit assez indifférent qu'elle tombât sur des Poètes , ou sur des Orateurs.

J'ai préféré un Poète , parce qu'il me semble que d'excellens vers se font lire & relire plus volontiers , qu'une prose également bonne en son genre. Ainsi la sécheresse de mes Remarques sera un peu corrigée par le charme des vers , dont elles rappelleront le souvenir.

Une autre raison encore , qui seule auroit emporté la balance , c'est qu'en vérité , si nous y regardons de bien près , il y a moins à reprendre dans Racine ou dans Despréaux , que dans nos Ouvrages de prose les plus estimez. Cela ne doit pas nous surprendre. On travaille les vers avec plus de soin que la prose : & cependant la prose , pour être portée à sa perfection , ne coûteroit guère moins que les vers.

J'avois , dans la première édition de ces Remarques , suivi Racine pas à pas : c'est-à-dire , j'avois observé ses fautes ,  
ou



ou négligences , à mesure qu'elles me frap-  
 poient dans une lecture non inter-  
 rompue. Je relevois dans chaque Piè-  
 ce, acte par acte, scène par scène, tout  
 ce qui m'arrêtoit, pour ainsi dire, mal-  
 gré moi. On m'a représenté que sou-  
 vent une Remarque servoit à éclaircir,  
 ou à confirmer l'autre : qu'ainsi le mieux  
 étoit de rapprocher celles qui ont quel-  
 que liaison ensemble. C'est le plan que  
 je vais suivre. Réunissons d'abord tout  
 ce qui paroît avoir vieilli. De là nous  
 passerons aux phrases où j'aurai cru en-  
 trevoir quelque sorte d'irrégularité.

## I.

(1) . . . . . *Ses sacrilèges mains*  
*Dessous un même joug rangent tous les*  
*humains.*

Autrefois *dessous*, *dessus*, *dedans*,  
 étoient prépositions, aussi-bien qu'ad-  
 verbes. Vaugelas les souffre encore dans  
 le vers, comme prépositions. Mais au-

(1) *Alexandre*, I. 1. 13. De ces trois  
 chiffres, le premier désigne quel est l'Acte de  
 la Pièce : le second, quelle est la Scène de  
 ce même Acte : & le troisième, quel est le  
 Vers de cette même Scène.

jourd'hui la Poësie se pique d'être à cet égard aussi exacte que la prose.

Racan, comme nous apprenons de Ménage, disoit que Malherbe se blâmoit d'avoir écrit, *dessus mes volontez*, au lieu de, *sur mes volontez*. Ainsi la différence qu'aujourd'hui nous mettons tous ici, a été sentie depuis long-temps: & Racine n'a manqué à l'observer que dans ce seul endroit.

Je renvoie au Dictionnaire de l'Académie, où l'on trouvera en quels cas *dessous*, *dessus*, *dedans*, sont adverbés, ou substantifs, ou même prépositions, mais seulement lorsqu'une autre préposition les précède, *au dessous de*, *par dessus te*, &c. Rien qui donne au discours plus de justesse, plus de précision, que ces acceptions différentes, établies dans la Langue peu à peu, & aujourd'hui fixées invariablement.

## II.

(2) . . . . . *Ah ! devant qu'il expire.*

Vaugelas (3) permettoit encore de

(2) *Andromaque*, V. 1. 37.

(3) *Remarque CCLXXIV*, suivant l'Édi-

mettre ces deux prépositions, *Avant*, & *Devant*, l'une pour l'autre. Aujourd'hui l'usage est qu'on les distingue, soit en vers, soit en prose. *Avant* est relatif au Temps : *avant votre départ, avant que vous partiez*. Mais *devant* est relatif au Lieu : *j'ai paru devant le Roi, vous passerez devant ma porte*. Ajoûtons que *Devant* ne sauroit être suivi d'un *Que*. Par conséquent il y a, selon l'usage présent, double faute dans *Devant qu'il*. Je dis, selon l'usage présent ; car il ne faut pas faire un crime à Racine d'avoir quelquefois usé d'expressions, qui n'étoient pas encore vieilles de son temps.

## I I I.

(4) *Mais avant que partir, je me ferai justice.*

On doit toujours dire en prose, *avant que de*. Mais en vers on se permet de supprimer ou *que*, ou *de*, quand la mesure y oblige. Racine & Despréaux ont tion faite à Paris, en 1738, la seule où les Remarques soient numérotées, & que, par cette raison, je citerai toujours.

(4) *Mithridate*, III. 1. 233.

toujours dit, *avant que*, comme plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequam* du Latin. Aujourd'hui la plupart de nos Poètes préfèrent *avant de*. Rien n'est plus arbitraire, à mon gré. Mais plusieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en prose, & qui se piquent de bien écrire, veulent, à la manière des Poètes, dire *avant de*. Je suis persuadé qu'en cela ils se pressent un peu trop, & sans raison. Pourquoi toucher à des manières de parler, qui sont aussi anciennes que la Langue ? Trouvent-ils quelque rudesse dans *avant que de* ? Vaugelas leur répondra, qu'*Il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce puisse être, qui blesse l'oreille, lorsqu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoutumée*. Il m'arrivera souvent de citer Vaugelas, *le plus sage des écrivains de notre Langue*, dit en propres termes (5) M. Despréaux. Et dans quelle bouche l'éloge de Vaugelas auroit-il plus de force que dans celle de M. Despréaux ?

(5) *Première Réflexion sur Longin.*

## I V.

(6) *Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds.*

Je doute qu'aujourd'hui les Poètes aient encore le privilège d'employer *Vers*, pour *Envers* : ces deux prépositions ayant des sens tout-à-fait différens. Et quoique *Respects* & *Devoirs* soient presque synonymes, on ne dit pas *S'acquitter de ses respects*, comme on dit, *S'acquitter des ses devoirs.*

## V.

(7) *Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous ?*

Voilà encore une préposition, qui, dans le sens où elle est ici employée, pourroit bien avoir vieilli. *Près de vous*, pour dire, à votre égard, en comparaison, au prix de ce que vous êtes. Je ne crois pas que l'usage actuel souffre cette manière de parler.

(6) *Bajazet*, III. 2. 37.

(7) *Esther*, II. 5. 19.

## V I.

(8) *J'écrivis en Argos. . . . .*

*Argos* étant un nom de Ville, il fa-  
loit, à *Argos*, quoique cette Ville don-  
ne son nom à un Royaume. On diroit,  
*J'écrivis à Maroc*, & non, *en Maroc*.  
Autrefois on mettoit *en*, devant les  
noms de Villes qui commencent par  
une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans*.  
Mais *en*, depuis long-temps, ne va  
plus qu'avec des noms de grands pays,  
*en Angleterre*, *en Italie*, &c.

## V I I.

(9) . . . . *D'où vient que d'un soin si cruel  
L'injuste Agamemnon m'arrache de l'au-  
tel ?*

Rien n'est si familier à Racine & à  
Despréaux, que l'emploi de la préposi-  
tion *de*, dans le sens d'*avec*, ou de *par*.  
Il y a cependant des endroits où cela  
paroît, aujourd'hui du moins, avoir

(8) *Iphigénie*, I. 1. 94.

(9) *Iphigénie*, III. 2. 1.



quelque chose de sauvage. Par exemple, dans Alexandre, II. 1. 64.

..... *Vaincu du pouvoir de vos charmes.*

Dans Athalie, IV. 3. 90.

*Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.*

Mais à propos de cette préposition *de*, ne brave-t-elle pas la Grammaire dans certaines phrases du style familier ? *Un honnête homme de père*, dit Molière dans l'Avare. *Un fripon d'enfant*, un *saint homme de chat*, dit la Fontaine dans ses Fables. Je m'imagine que c'est un latinisme, car il y en a des exemples dans (1) Plautè & ailleurs.

Phrase non moins extraordinaire, *On eût dit d'un Démoniaque, quand il récitoit ses vers*, dans une lettre à moi écrite par M. Despréaux, où il étoit question du fameux Santeul : & je la retrouve cette phrase dans une Comédie assez récente, dont j'aurois du plaisir à nommer l'auteur, si je ne m'étois imposé la loi de ne parler, ni en bien, ni en mal, d'aucun écrivain vivant.

..... *Quelle main, quand il s'agit de prendre ?*

(1) *Scelus viri. Truculent. II. 7. 60.*

*Monstrum mulieris. Pœnul. I. 2. 62.*

*Vous diriez d'un ressort qui vient à se détendre.*

Autre phrase encore, à peu près dans le même goût, & qui est ancienne, *Si j'étois que de vous.* Molière, dans ses Femmes Savantes, IV. 2.

*Je ne souffrirois pas, si j'étois que de vous,*

*Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.*

Toutes ces phrases, au moyen de l'Ellipse, rentreront dans les règles de la Syntaxe ordinaire.

## V I I I.

(2) *M'entretenir moi seule avecque mes douleurs.*

*Avecque*, de trois syllabes, n'est plus que dans ce seul endroit de Racine ; car il l'a corrigé par-tout ailleurs où ses premières éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Vaugelas (3) avertit qu'il faut toujours prononcer le *c* d'*avec* devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se gar-

(2.) *Alexandre*, IV. 1. 4.

(3.) *Remarque CCLXVIII.*

der bien de dire , *avè moi , avè un de mes amis*. On ne fauroit , dit-il encore , prononcer *avec vous* , que de la même façon que l'on prononce *avecque vous*. Puisque cela est certain , & que personne n'en doute , je demande qu'est-ce que gagnoit l'oreille aux trois dernières lettres d'*avecque* , lesquelles forment une syllabe , qui n'a de réalité que pour les yeux ? Aussi l'Académie , dans ses Observations sur Vaugelas , disoit-elle aux Poètes , il y a plus de soixante ans , qu'il est bon de ne conserver qu'*avec*.

## I X.

(4) . . . . *Ho , Monsieur , je vous tien.*

Autrefois , comme on le peut voir dans la Grammaire de R. Estienne , les premières personnes des verbes , au singulier , ne prenoient point d'*s* à la fin. On réservoit cette lettre pour les secondes personnes , & on mettoit un *T* aux troisièmes. Par-là , chaque personne ayant sa lettre caractéristique , nos conjugaisons étoient plus régulières. Car ne croyons pas que notre Langue soit l'ou-

(4) *Plaideurs* , l. 3. 5.

vrage de l'ignorance, ou du hasard. Elle a ses principes, & qui sont très-uniformes, dès le temps de François I. A la vérité, l'Usage depuis deux siècles a introduit divers changemens, dont plusieurs ne valent peut-être pas ce qu'ils nous ont fait perdre. Mais, que la raison ou le caprice les ait dictés, ils n'en sont pas moins une loi pour nous, du moment que l'Usage nous condamne à les recevoir.

Tel est le changement (5) d'orthographe aux premières personnes des verbes. D'abord les Poètes s'enhardirent à y mettre une *s*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes qui finissent par un *E* muet, parce que ceux-là s'élient, ce sont les seuls qu'ils ont laissez sans *s*, & insensiblement l'usage des Poètes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*E* muet,

(5) Vaugelas, *Rem.* CXXXVI.

a été regardée comme une négligence dans la prose, & comme une licence dans le vers. Racine en fournit plusieurs exemples. Vous trouvez dans Bajazet, *Je vous en averti*, qui rime avec *parti*. Ailleurs, *je reçois, je croi, je voi*, riment avec *emploi, avec moi*.

Au reste, les Commentateurs de Vaugelas auroient dû faire observer que le verbe *Avoir* est le seul de son espèce, qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je fais*, &c.

## X.

(6) *Comment ! c'est un exploit que ma fille lisoit.*

Pour la rime, il faut prononcer *lisoit*, comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (7) nous apprend que les gens de Palais prononçoient encore de son temps, à pleine bouche, la diphtongue *Oi* : & cette

(6) *Plaideurs*, II. 3. 15.

(7) *Remarque CX*, où il examine *Quand la diphtongue Oi doit être prononcée comme elle est écrite, ou bien en Ai.*

coutume, sans doute, s'étoit conservée jusqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainsi c'est à dessein, & avec grace, qu'il fait parler de cette sorte Chicaneau, plaideur de profession.

Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, jamais cette diphtongue ne s'étoit prononcée autrement que comme nous faisons dans *Roi*, dans *exploit*. Mais les Italiens, dont la Cour fut alors inondée, n'ayant pas ce son dans leur idiôme, voulurent y substituer le son de l'*E* ouvert : & bien-tôt leur prononciation, affectée par le Courtisan pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois. On n'osa plus, selon un Auteur (8) contemporain, dont

(8) Henri Estienne, *Du nouveau langage François, italianisé*, page 22. Théodore de Bèze, mérite fort qu'on l'écoute là-dessus. *Hujus diphthongi pinguiorem & latiore sonum nonnulli vitantes, expungunt O, & solam diphthongum Ai, id est, E apertum, retinuerunt, ut Normanni, qui pro foi, fides, scribunt & pronuntiant, fai : & vulgus Parisiensium, parlet, allet, venet, pro parloit, alloit, venoit : & Italo-Franci pro Anglois,*



dont voici les termes, *dire François, & Francoise, sur peine d'estre appelé pé-dant : mais faut dire Francès, & Francèses, comme Anglès, & Anglèses. Pareillement, j'estès, je faisès, je disès, j'allès, je venès : non pas j'estois, je faisois, je disois, j'allois, je venois : & ainsi ès autres il faut user du même changement.*

Un tel changement ne se fait pas tout d'un coup, & d'une manière uniforme. Aujourd'hui encore c'est une pierre d'achoppement que notre diphtongue *Oi*, sur la prononciation de laquelle on peut consulter Vaugelas & Ménage, qui en ont traité bien au long.

## X I.

(9) *Va, je t'achetterai le Praticien François.*

*Mais*

*François, pronuntiant Anglès, Francès, per E apertum, ab Italis nominibus, Inglese, Francese. Nam ab hac diphthongo sic abhorret Italica lingua, ut toi, moi, & similia per dialysin, producto etiam O, pronuntiant to-i, & mo-i, dissyllaba. De recta Francicæ linguæ pronuntiatione, pag. 48.*

(9) *Plaideurs, II. 3. 18.*

Z iij

*Mais diantre , il ne faut pas déchirer les exploits.*

Je ne fais si *Praticien* ne seroit pas mieux de quatre syllabes. A cet égard, les Poètes doivent être juges en leur propre cause. Mais examinons s'il est juste de les troubler dans la possession où ils sont de rimer, comme fait ici Racine, *François*, avec *exploits*.

Une chose assez singulière, & qui, peut-être, ne se trouve que dans notre Langue, c'est que nous avons deux manières de prononcer ; l'une pour la conversation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter : au lieu que celle-là, pour être coulante & légère, adoucit certaines diphtongues, & supprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui est cause que peu de personnes savent bien lire des vers, faute de savoir cette différence de prononciation. Car les vers

(1) Remarques & Décisions de l'Académie Française, recueillies par M. L. T. & imprimées en 1698. page 108.

doivent toujours être prononcez comme en déclamant. Ainsi la prose, continue cet Auteur, adoucit la prononciation à beaucoup de mots : comme » *croire*, qu'elle prononce *craire* ; les » *François*, qu'elle prononce *Français*. » Mais la Poëse, quand elle veut rimer, » rétablit la véritable prononciation, & » dit *croire*, de même que *gloire* ; *Fran-* » *çois*, comme *loix*.

Qu'on n'aille pas cependant conclure de là que *François*, en vers, se prononce toujours comme *loix*, & jamais comme *succès*. Tous les deux sont autorisez par l'Usage, ce maître bizarre, à qui les Poëtes & les Orateurs ne font pas mal d'obéir le plus tard qu'ils peuvent, lorsqu'il tend à efféminder le discours. On peut seulement conseiller aux Poëtes d'avoir une petite attention, qui est de placer la rime non douteuse avant l'autre. Je m'explique. Quand je lirai qu'un jour Apollon

(2) *Voulant pousser à bout tous les rimeurs François,*

*Inventa du Sonnet les rigoureuses loix,*  
j'hésiterai au mot *François*, je ne sau-

(2) *Art Poétique, Chant II.*

rai comment le prononcer, n'ayant pas encore vû quelle rime suivra. Au lieu que si je lis,

(3) *C'est lui dont les Dieux ont fait choix  
Pour combler le bonheur de l'Empire  
François,*

je n'hésite plus : la rime qui s'est présentée au premier vers, m'avertit que *François* sera prononcé à pleine bouche, comme parle Vaugelas.

## X I I.

(4) *Ma colère revient, & je me reconnois.  
Immolons en partant trois ingrats à la  
fois.*

Il n'en est pas de, *je reconnois*, comme de *François*, dont j'ai parlé ci-dessus. L'usage, dès le temps de Racine, avoit décidé qu'il falloit toujours prononcer, *je reconnais*; & par conséquent l'autre prononciation ne doit être regardée dans Racine, que comme on regarde les archaïsmes dans Virgile.

On demandera comment il faut écrire, *je reconnois*, lorsqu'on veut au-

(3) *Prologue de l'Opéra d'Isis.*

(4) *Mithridate, IV, 5. 7.*

aujourd'hui le mettre en rime avec un mot qui se termine en *ais* ?

Racine avoit mis dans la première édition de son *Andromaque*, III. 1. 43.

. . . . *Lassé de ses trompeurs attraits ,  
Au lieu de l'enlever , Seigneur , je la  
fuirais.*

Apparemment il se fit scrupule d'avoir défiguré notre orthographe pour rimer aux yeux , & il corrigea dans les éditions suivantes :

. . . . *Lassé de ses trompeurs attraits ,  
Au lieu de l'enlever , fuyez-la pour ja-  
mais.*

Racine n'avoit point à se corriger , puisqu'on permet aux Poètes ce petit changement d'orthographe , fondé sur ce que l'agrément de la rime est double , lorsqu'elle frappe en même temps & l'œil & l'oreille.

Autre question. Hors de la rime , & même en prose , faut-il écrire *ils chan-  
taient , je chantais* , & ainsi des autres mots semblables ?

Un nommé *Bérain* , qui se dit Avocat au Parlement de Paris , fit imprimer en 1675 , à Rouen , des Remarques sur notre Langue , dans la pre-

mière desquelles il tient pour l'affirmative. On doit, selon lui, écrire, je *dînais*, je *voudrais*, &c. Quoi qu'il en *fait*, il fait *fraid*, je le *crais*, un homme *drait*. » Pour moi, dit-il, je ne vois » rien qui s'oppose à cette orthographe, » qu'un ancien usage, qui doit blesser » la vûe & la raison.

O ! que la raison est bien placée là ! Mais combien de mots qui se prononçoient en 1675, autrement que nous ne les prononçons ? Ménage, dont les *Observations* parurent vers ce temps-là, veut qu'on dise *courtais*, *courtaise*, &c. Tant il est vrai que notre prononciation étant si variable, on peut bien appliquer aux Novateurs en orthographe, ce qu'a dit Térence (5) sur un tout autre sujet.

Pourquoi toucher à notre orthographe ? Pour faciliter, disent-ils, la lecture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polonois, le même son qu'elles portent à la mien-

(5) . . . . *Incerta hæc si postulas  
Ratione certa facere, nihilo plus agas,  
Quàm si des operam, ut cum ratione insanias.*



ne. Qui ne fait que des Savans de nations différentes, s'ils veulent se parler en Latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe du Latin soit précisément & invariablement la même pour toutes les nations ?

Plusieurs de nos jeunes Auteurs se plaissent depuis un certain temps à écrire, *ils chantaient, je chantais* : & il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Ainsi les courtisans d'Alexandre se croyoient parvenus à être des héros, lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchoient la tête d'un côté.

## X I I I.

(6) *Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.*

*Prospère* ne se dit presque plus en prose. Mais en vers il est toujours beau. Et ce mot n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poétique. *Jadis, ennui*, pour signifier en général toute sorte

(6) *Esther*, III. 4. 34.

d'affliction, *naguères*, *mensonger*, *un penser*, & quelques autres que je ne me rappelle pas présentement, se trouvent dans Racine. Mais il ne s'y trouve pas un mot nouveau, c'est-à-dire, pas un de ces mots qui se faisoient de son temps; comme il s'en est toujours fait, & comme il s'en fera toujours. Un écrivain judicieux, & qui ne veut pas risquer de survivre à ses propres expressions, donne aux mots le temps de s'établir assez bien pour n'avoir plus rien à craindre de la fortune. Ce n'est point à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, ce sera une richesse pour nos neveux: mais à condition que nos neveux, s'ils sont sages, ne feront pas comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres & moins significatifs. On a voulu épurer notre langue depuis François I. Peut-être a-t-on fait comme ces Médecins, qui, à force de saigner & de purger, précipitent leur malade dans un état de foiblesse, d'où il a bien de la peine à revenir.

## XIV.

(7) *Sais-je pas que Taxile est une ame incertaine ?*

Au lieu de , *Ne fais-je pas* , &c. De même , dans les Plaideurs , I. 5. 39.

, . . . *Suis-je pas fils de maître ?*

Au lieu de , *Ne suis-je pas fils de maître ?* Vaugelas (8) dit que ces deux manières de parler sont bonnes. Mais l'Académie , dans ses Observations sur Vaugelas , traite de négligence & même de faute la suppression de l'une des négatives. Pour la prose , cela est incontestable. Pour les vers , c'est une licence , dont aujourd'hui les oreilles délicates sont blessées , & que Racine , dans toutes ses Tragédies , ne s'est permise que trois ou quatre fois.

Thomas Corneille faisoit des vers : nous avons ses Notes sur Vaugelas : écoutons-le. *D'ôter ici la négative , ce peut , dit-il , être une commodité pour les Poètes : mais ils doivent donner un*

(7) *Alexandre* , I. 3. 33.

(8) Remarque CCII , qui a pour titre : *N'ont-ils pas fait , & Ont-ils pas fait ?*

*tour aisé à leurs vers, sans que ce soit aux dépens de la véritable construction.*

## X V.

(9) *Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée ?*

Remarquons ici le verbe auxiliaire, *sera*, mis avant son nominatif : & le nominatif, mis avant le Participe, *exercée*, qui répond au verbe auxiliaire. Il s'en trouve un autre exemple dans Esther, II. 8. 34.

*. . . . Quand sera le voile arraché,  
Qui sur tout l'Univers jette une nuit si  
sombre ?*

Aujourd'hui nos Poètes n'osent presque plus employer ces transpositions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet. Pour peu qu'ils continuent à ne vouloir que des tours profaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers : c'est à-dire, nous ne conserverons, entre la prose & le vers, aucune différence qui soit purement grammaticale. Car la Grammaire n'embrasse que les mots, & l'arrangement des mots. Or, à l'ex-

(9) *Bajazet, V. 5. 18.*

ception d'un très-petit nombre de mots, qui ont vieilli dans la prose, mais dont la Poësie fait encore un excellent usage, nos Poëtes & nos Orateurs n'ont absolument que les mêmes mots à employer. Il seroit donc à souhaiter que, du moins en ce qui regarde l'arrangement des mots, notre Poësie fût attentive à maintenir ses privilèges. Elle en a perdu quelques-uns depuis moins d'un siècle, puisqu'autrefois on se permettoit l'inversion du participe, non seulement avec l'auxiliaire *Etre*, mais encore avec l'auxiliaire *Avoir*.

*O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées,*

*Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,*

pour dire, *ont arraché les armes*. Et cette inversion étoit d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mis avant son régime, il ne se décline jamais. Pourquoi nos Poëtes se privent-ils d'une douceur, que l'usage leur accordoit? Car l'Académie, dans l'examen qu'elle fit des Stances de Malherbe, qui commencent par les deux

vers que je viens de citer, ne censura  
(1) nullement cette inversion.

Joignons à l'exemple de Malherbe  
celui de la Fontaine, Fable 8. Liv. V.  
... *Un certain Loup, dans la saison*  
*Où les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie.*

## XVI.

(2) *Je ne prends point plaisir à croître*  
*ma misère.*

Aujourd'hui *Croître* n'est que verbe  
neutre, soit en prose, soit en vers.  
Mais il a été long-temps permis aux Poë-  
tes de le faire actif. Racine en fournit  
deux autres exemples.

(3) *Tu verras que les Dieux n'ont dicté*  
*cet Oracle,*

*Que pour croître à la fois sa gloire &*  
*mon tourment.*

Et dans Esther, III. 3. 13.

*Que ce nouvel honneur va croître son*  
*audace!*

(1) Voyez Pellisson, Hist. de l'Académie.

(2) Bajazet, III. 3. 25.

(3) Iphigénie, IV. 1. 16.



## XVII.

(4) *Attaquons dans leurs murs ces Con-*  
*quérans si fiers ;*  
*Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs*  
*propres foyers.*

Dans *foyer*, c'est un *é* fermé, après lequel on ne fait point sentir l'*r*, ou du moins on ne la fait sonner que bien peu. Mais dans *fier*, c'est un *è* ouvert, après lequel on fait entendre l'*r* à plein. Ces deux sons (5) étant si différens, ne peuvent donc pas rimer ensemble. Car la rime est faite, non pour les yeux, mais pour l'oreille. On appelle ces sortes de rimes, *des rimes Normandes*, que nos Versificateurs les plus exacts

(4) *Mithridate*, III. 1. 79.

(5) On retrouve la même rime dans cette même Tragédie, IV. 6. 5. On l'avoit déjà vûe dans *Bajazet*, II. 1. 47. Et l'adjectif *Cher*, dont l'*è* s'ouvre, est mis en rime avec *chercher*, dans *Bérénice*, V. 6. 63; avec *approcher*, dans *Phédre*, III. 5. 51; & avec *marcher*, là-même, V. 1. 47. Cependant l'*è*, dans tous les infinitifs, est fermé, lorsque l'*r* ne s'y fait point sentir, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y a point de voyelle qui suive.

A a.

exacts se permettoient autrefois, & que l'usage présent ne souffre plus.

## X V I I I.

(6) *L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?*

Quelques-uns de nos substantifs ont été sujets à changer de genre, mais particulièrement ceux qui commencent par une voyelle : l'éliſion de l'article étant cauſe que l'oreille ne peut pas diſtinguer ſi l'on dit *le*, ou *la* ; *un*, ou *une*. Quelques-uns ont même conſervé les deux genres tout à la fois. Tel eſt ce mot, *équivoque*, plaiſamment appelé par Despréaux, *du langage François bizarre Hermaphrodite*. Aujourd'hui, *Offre*, que Racine fait ici masculin, n'eſt plus que féminin. On ne fera point mal de conſulter la première partie des Observations de Ménage, Chapitre LXXIV, où ſe trouve une très-longue liſte des *Noms de genre douteux*.

(6) *Bajazet*, III. 7. 28.

## · X I X.

(7) *Je demeurai sans voix, & sans ressentiment.*

On vient de lire dans les Commentaires de M. de Voltaire sur le Théâtre du grand Corneille : *Ce mot, ressentiment, est le seul employé par Racine, qui ait été hors d'usage depuis lui. Ressentiment n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, & non celui des bienfaits.*

Présentement je demande si un seul mot dont la signification a été restreinte, & quelques particules dont l'usage a varié, comme on l'a vû dans les Remarques précédentes : je demande s'il y a là de quoi accuser la langue Françoisise d'aimer le changement ? Car enfin, à remonter du jour où j'écris ceci jusqu'au temps où parurent (8) les premières Tragédies de Racine, nous avons un siècle révolu.

(7) *Bérénice*, II. 4. 6.

(8) Les Frères ennemis furent jouez en 1664. Alexandre en 1666. Les Plaideurs en 1667. Or ceci s'imprime en 1767.

A a ij

Voit-on ailleurs cette pureté inaltérable, & , si j'osois parler ainsi, cette fraîcheur de style, toujours la même au bout de tant d'années ? Je l'attribue sur-tout à ce que Racine suivoit exactement le conseil que donnoit César, de fuir comme (9) un écueil toute expression qui ne seroit pas marquée au coin de l'usage le plus certain & le plus connu. Racine, peut-être, n'a pas employé un terme qui ne soit dans Amyot. Mais des termes les plus communs, il avoit le secret d'en faire un langage qui lui appartient, & n'appartient qu'à lui.

Après avoir exposé le peu qui a vieilli dans ses ouvrages, passons aux expressions qui pourroient être, ou mal assorties, ou mal construites.

## X X.

(1) *Pourquoi détournois-tu mon funeste dessein ?*

(9) *Tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.* Aulu-Gelle, I. 10.

(1) *Phédre*, III. 1. 11.

(2) *Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.*

(3) *Détrompez son erreur.*

On diroit en prose, *Pourquoi me détournois-tu de mon funeste dessein ?*

On ne peut convaincre que les personnes. Mais pour les choses, il faut les faire connoître, les prouver.

On diroit en prose, *Détrompez-le de son erreur.*

Je ne fais remarquer que comme des hardiesses, *Détromper une erreur, Convaincre des amours, Détourner un dessein.* Oui, les Poètes ont le droit de personnifier tout ce qu'ils veulent. Mais encore faut-il qu'on sache à quel style-appartiennent ces manières de parler, si l'on veut discerner en quoi l'exemple de nos bons Auteurs peut faire loi, ou n'être pas suivi aveuglément.

X X I.

(4) *Vous les verriez planter jusque sur vos tranchées,*

(2) *Bajazet, IV. 3. 34.*

(3) *Phèdre, I. 5. 21.*

(4) *Alexandre, II. 2. 9.*

*Et de sang & de morts vos campagnes  
jonchées.*

J'ai deux doutes à proposer sur ce dernier vers. Premièrement, *des campagnes jonchées de sang*, est-ce une métaphore qu'on puisse recevoir? On doit dire, ce me semble, *des campagnes arrosées de sang, & jonchées de morts*. Une métaphore doit être suivie, & ne point rapprocher dans la même phrase deux idées, dont l'une exclut l'autre. Voilà ce qui fit condamner ce vers de Chimène :

*Malgré des feux si beaux qui rompent  
ma colère.*

Corneille passe mal d'une métaphore à une autre, dit l'Académie dans ses Sentimens sur le Cid, & ce verbe, rompre, ne s'accommode pas avec feux.

Revenons aux vers de Racine, où je trouve une seconde faute, qui regarde la construction. Quand le nominatif & le verbe se trouvent séparés par un relatif, comme ici, *Vous les verriez*, ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime, amené par la conjonction &. Je suppose qu'a-



près avoir dit de la vertu, *Vous la verrez honorée par-tout*, j'ajoute, & le vice détesté; ma phrase ne vaudra rien. Il faut que je répète mon verbe, & vous verrez le vice détesté: à moins que je ne prenne un autre tour, qui me sauve une répétition peu agréable.

## X X I I.

(5) *Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse.*

Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après soi un pronom relatif, qui se rapporte à ce nom-là. Vaugelas (6) établit ce principe solidement: & c'est là-dessus que le P. Bouhours condamne les deux phrases suivantes. *Vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé. Le Roi lui a fait grace, & il l'a reçue allant au supplice.* Mais il excepte celle-ci de la règle générale: *Si vous ne me faites pas justice, je me la ferai moi-même.* Par-là il sauve le vers de Racine, que j'attaque ici. Pour moi, je consens que cette phra-

(5) *Mithridate*, III. 5. 18.

(6) *Remarque CCCLXIX.*

se, à force de revenir souvent dans la conversation, ait acquis le droit de ne paroître pas irrégulière. Mais elle ne laisse pas de l'être, sur-tout dans le style soutenu. *Faire grace*, suivant le P. Bouhours lui-même, ne sauroit être suivi d'un Pronom. *Faire justice*, n'est-il donc pas de même nature ?

Au reste, cette fameuse règle de Vaugelas, pour ne tromper personne, demande une petite addition, qui développeroit sa pensée. Au lieu de, *Tout nom employé sans article*, je dirois, *Tout nom employé sans article, ou sans quelque équivalent de l'article*, &c.

J'entens par équivalent de l'article, non-seulement divers pronoms adjectifs, & les noms de nombre ; mais encore des phrases elliptiques, ou qui sont naturellement convertibles en d'autres phrases, dans lesquelles l'article vient se placer de lui-même.

Pour éclaircir ma pensée, j'ai recours à des exemples, qui seront ceux-là-mêmes que l'Auteur de la Grammaire (7) générale avoit choisis : & quoique les solutions que nous donnons lui & moi,

(7) *Seconde Partie, Chap. 10.*

paroissent

paroissent d'abord un peu différentes , on verra qu'au fond elles partent des mêmes principes , & arrivent au même but.

1. *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui sache cela. Est-il ville dans le Royaume qui soit plus obéissante ? Je suis homme qui parle franchement.* Pour moi , dans ces quatre phrases , je ne vois qu'une Ellipse des plus simples. *Il n'y a pas une injustice , &c. Il n'y a pas un homme , &c. Est-il une ville , &c. Je suis un homme qui , &c.* Il n'est pas douteux que l'adjectif numérique , *un* , ne tienne lieu de l'article ; & par conséquent aucune de ces quatre phrases n'est contraire à la Règle de Vaugelas.

2. *Une sorte de fruit qui est mûr en hiver. Une espèce de bois qui est fort dur.* Tournez ainsi ces deux phrases : *Un fruit de telle sorte est mûr , &c. Un bois de telle sorte est dur.* On voit par là pourquoi le pronom relatif & l'adjectif suivant , qui est masculin , ne se rapportent ni à *sorte* , ni à *espèce*. Voilà donc la Règle de Vaugelas toujours suivie.

3. *Il agit en Roi qui fait régner. Il*

*parle en homme qui entend ses affaires.* Peut-on ne pas voir que ces phrases-là reviennent à celles-ci ? *Il agit comme doit agir un Roi, qui, &c. Il parle comme doit parler un homme, qui, &c.* Toujours l'adjectif numérique, *un*, équivalent de l'article.

4. *Il est accablé de maux qui lui font perdre patience. Il est chargé de dettes qui vont au-delà de son bien.* Puisque *maux & dettes* sont au pluriel, on sous-entend *plusieurs*, qui est un autre équivalent de l'article. N'est-ce pas encore une Ellipse des plus simples ?

5. *C'est grêle qui tombe*, pour dire, *Ce qui tombe, est grêle* : pure inversion.

6. *Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela.* Quel embarras peut causer ici l'omission de l'article ? Pour le remplacer, il n'y a qu'à dire, *Ce sont des gens habiles qui m'ont dit cela* : & même c'est ainsi qu'on parle aujourd'hui le plus communément. Je soupçonne que l'autre manière de parler est un reste de notre ancien langage, qui supprimoit volontiers l'article, sur-tout dans les phrases où il étoit si aisé de le sous-entendre. Témoin une infinité de ces

vieux proverbes , que nous conservons encore tels qu'ils étoient.

X X I I I .

(8) *Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche, elle fuit.*

Je doute que les pronoms relatifs , *la* , & *elle* , puissent être mis après *nulle paix* , deux mots inséparables , & qui ne sont , ni ne peuvent être précédés d'un article.

Tout pronom rappelle son antécédent. Or l'antécédent est , *nulle paix*. Ainsi ce vers , à l'éplucher grammaticalement , signifieroit que l'Impie cherche *nulle paix* , & que *nulle paix* le fuit.

*Aucun* , & *Nul* , selon l'Auteur de la Grammaire générale , déterminent aussi-bien que les articles ; & peuvent par conséquent être suivis d'un relatif. Cela est-il vrai ? Oui , cela l'est à l'égard du relatif *qui* ; mais ne l'est pas à l'égard du relatif *le*.

On dira donc très-bien , *Nulle paix , qui soit durable. Je n'en reçois aucune*

(8) *Esther* , II. 8. 101.

*nouvelle, dont je sois content. Il n'y a personne, qui ne vous honore. Mais on ne dira pas, Personne n'est venu à ma campagne; s'il vient, je le recevrai de mon mieux. Aucun écrivain n'est exempt de fautes, je ne laisse pas de l'estimer. Nulle récompense pour les poltrons, & vous la demandez. Voilà pourtant la phrase de Racine, Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raison de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms relatifs. Mais ceux qui liront sur cette question la *Grammaire générale*, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit épuisée, jugeront combien il y entre de Métaphysique. J'ai tâché de me mettre à la portée du commun des Lecteurs, dans la Remarque précédente.

J'ajouterais seulement ici, qu'*Aucun* & *Nul*, quand on les met dans la signification négative de *Personne*, n'ont jamais de pluriel, soit qu'on les emploie comme pronoms, en sous-entendant *homme*; soit qu'on les emploie comme adjectifs, *nulle paix, aucun mal. Et*



cette observation est d'autant plus nécessaire, que d'habiles écrivains ne l'ont pas toujours suivie. Ce qui les a trompez, c'est que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre signification. Car quelquefois *Nul* signifie, *Qui n'est d'aucune valeur*; & alors on lui peut donner un pluriel, *Vos procédures sont nulles*. Pour ce qui est d'*Aucun*, il signifioit autrefois l'*aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Estienne, qui cite cet exemple: *Aucuns hommes sont venus*. Mais en ce sens il n'est plus usité que dans quelques phrases du Palais.

Un docte Grammairien, feu M. du Marfais, examinant après moi ce même vers de Racine, dans l'Encyclopédie, au mot ARTICLE: *Je crois*, dit-il, *que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire, Nulle paix pour l'Impie: il la cherche, elle fuit. Mais, ajoute-il, cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, & où Nulle emporte toute paix pour l'Impie, les pronoms la & elle,*

*des propositions qui suivent , ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif & individuel un mot qui a d'abord été pris dans un sens négatif universel. Voilà précisément ma pensée , mise dans un jour philosophique.*

## X X I V.

(9) *Jamais tant de beauté fut-elle couronnée ?*

Puisqu'un nom sans *article* ne doit point, selon Vaugelas, être suivi d'un pronom relatif, il ne devrait pas non plus être suivi d'un adjectif, qui se rapporte à ce nom-là : & cependant *beauté* qui est sans article, régit *couronnée*.

Ainsi raisonneoit un Critique, dont j'oserai combattre l'opinion. Car nous avons déjà (1) reconnu qu'il y avoit divers équivalens de l'Article ; & ne voit-on pas que *Tant de beauté*, c'est absolument comme si l'on disoit, *une si grande beauté ?* Or, quelle phrase plus

(9) *Esther*, III. 9. 32.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 288.

régulière que celle-ci, *Jamais une si grande beauté fut-elle couronnée ?*

Personne n'ignore qu'un adverbe est incapable de régir. Ce n'est donc pas l'adverbe *Tant*, qui régit ici le verbe *fut*, & le participe *couronnée*. Mais l'adverbe de quantité a cela de remarquable, qu'étant uni à un substantif par la particule *de*, il n'est à l'égard de ce substantif que comme un simple adjectif, puisque l'un & l'autre ensemble ne présentent qu'une idée totale & indivisible. Aussi est-ce une Règle sans exception, que dans toutes les phrases où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la syntaxe est fondée sur le nombre & le genre du substantif. *Tant de Philosophes se sont égarés*, voilà le pluriel & le masculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le singulier & le féminin.

X X V.

(2) *Aucuns monstres par moi domptez jusqu'aujourd'hui.*

Voilà *aucuns* dans le sens négatif,

(2) *Phédre*, I. 1. 99.

au pluriel. On ne lui en donne un ; que dans le style Marotique , ou dans le style du Palais ; & alors il signifie *quelques-uns*. Je n'ajoute rien à ce que j'en ai dit , pag. 293 , si ce n'est que ceux qui voudroient douter de ce que j'y avance , n'auront qu'à ouvrir le Dictionnaire de l'Académie , aux mots *Aucun* , & *Nul*.

On pourra en même temps le consulter sur *aujourd'hui*. On y verra qu'en prose il faudroit dire *jusqu'à aujourd'hui* , comme on dit *jusqu'à hier* , *jusqu'à demain*. Mais il est bien juste de permettre aux Poètes , *jusqu'aujourd'hui* : sans quoi , à cause de l'*hiatus* , ils ne pourroient jamais user de cette expression.

## X X V I.

(3) . . . . *On va donner en spectacle  
funeste  
De son corps tout sanglant le misérable  
reste.*

On dit absolument , *donner en spectacle* , comme *regarder en pitié* , & beau-

(3) *Esther* , III. 8. 3.

coup de phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en spectacle funeste*, est un barbarisme. Pourquoi adoucir les termes, comme si deux ou trois brins de mauvaise herbe gâtoient un parterre émaillé des plus belles fleurs ?

X X V I I.

(4) . . . . . *Mon ame inquiétée  
D'un crainte si juste est sans cesse  
agitée.*

Et dans *Andromaque*, I. 2. 31.  
*La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.*

*Inquiet*, adjectif, & *inquiété*, participe, ne présentent pas le même sens. Il falloit dans le premier exemple, *mon ame inquiète* : & dans le second, *la Grèce en ma faveur est trop inquiète*, ou mieux encore, *s'inquiète trop*. Ainsi ne confondons point, *être inquiet*, *être inquiétée*, & *s'inquiéter*. Ce sont trois sens différens. *Etre inquiet*, ne signifie qu'une certaine situation de l'ame, sans

(4) *Alexandre*, II. 1. 77.

qu'on ait égard à la cause d'où cette situation peut venir. *Etre inquieté*, renferme tout à la fois, & l'idée de cette situation, & l'idée d'une cause étrangère d'où elle vient. Par *s'inquiéter*, non-seulement nous entendons quelle est la situation d'une ame, mais aussi nous entendons que cette ame est la cause qui agit sur elle-même.

Je n'irai pas plus loin sans déclarer que cette Remarque, & un grand nombre d'autres, ont été contredites (5) par M. Racine, de l'Académie des Belles-Lettres, digne fils d'un illustre père ; mais contredites sans amertume, & sur le seul ton qui convienne à l'honnête homme, tel qu'il étoit. Je lui paroissais avoir porté souvent la sévérité au delà des bornes : & il me paroît, à moi, avoir quelquefois donné trop au respect filial. Tous les deux nous avons eu le même but, qui est d'instruire, & nous y allons par des chemins différens.

(5) On peut voir l'Ouvrage intitulé *Remarques sur les Tragédies de Jean Racine, &c.* Par Louis Racine. Paris, 1752.



## X X V I I I.

(6) . . . . *Ma langue embarrassée  
Dans ma bouche vingt fois a demeuré  
glacée.*

*J'ai demeuré, & Je suis demeuré,* présentent des sens différens. *J'ai demeuré à Rome,* c'est-à-dire, j'y ai fait quelque séjour. *Je suis demeuré muet,* c'est-à-dire, je suis resté bouche close. Or, dans le vers que j'examine, *Demeurer* ne sauroit être pris que dans le sens de *Rester*. Ainsi, *ma langue est demeurée glacée dans ma bouche,* étoit la seule bonne manière de parler.

Un moment d'inattention suffit pour faire qu'on se trompe à ces verbes neutres, qui se conjuguent avec nos deux auxiliaires, mais toujours en des sens différens. Despréaux, parlant à des Nobles entêtez de leurs aïeux, *Savez-vous,* dit-il,

. . . *Si leur sang tout pur, ainsi que  
leur noblesse,  
Est passé jusqu'à vous de Lucrece en  
Lucrece.*

Je crois qu'*a passé* valoit mieux.

(6) *Bérénice*, II. 2. 138.

## X X I X.

(7) . . . . *A ce mot, ce Héros expiré  
N'a laissé dans mes bras qu'un corps  
défiguré.*

On ne doute point que le verbe *Expirer* ne soit du nombre des verbes neutres, qui admettent les deux auxiliaires, *Etre*, & *Avoir*. Mais distinguons dans *Expirer*, le sens propre, & le figuré. Dans le propre, il convient aux personnes, & se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir*. Dans le figuré, il convient aux choses, & se conjugue avec l'auxiliaire *Etre*. On dira donc très-bien, *Je n'en ai plus que pour six mois, & mon bail expiré, il faut que je me retire : ou, la trêve expirée, on reprendra les armes ;* parce que, devant *expiré*, il y a de sous-entendu *étant*, dont la suppression est souvent permise. Mais, *ayant*, ne se supprime jamais : & par conséquent, *ce Héros expiré*, n'est pas plus François, que *ce Héros parlé*, pour, *ayant parlé*.

Je ne voudrois cependant pas qu'un Poète écoutât les remontrances de la

(7) *Phédre, V. 6. 80.*

Grammaire , dans les précieux momens où la verve le favorise. Racine , dans son récit de Théràmène , jouissoit d'un de ces momens heureux. Mais son ami Despréaux nous donne en pareil cas un sage conseil : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.*

X X X.

(8) *Il en étoit sorti lorsque j'y suis couru.*

Je doute fort qu'il en soit du simple , *Courir* , comme de son composé , *Accourir*. On dit indifféremment , *J'ai accouru , je suis accouru*. Mais , *je suis couru* , me paroît une de ces distractions , dont les meilleurs écrivains ne sont pas toujours exempts. Personne n'ignore que ce vers de l'Art Poétique , *Que votre ame & vos mœurs peints dans tous vos ouvrages ;*

fut imprimé , & plus d'une fois , sans que l'Auteur s'apperçût qu'un adjectif masculin suivoit deux substantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'est passé sous mes yeux ? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages , qu'il venoit de publier,

(8) *Bérénice* , II. 1. 4.

Quelqu'un des présens, à l'ouverture du livre, ayant lû ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en question, si, *j'ai tombé*, ne pouvoit pas aussi bien se dire que, *je suis tombé*. On alla aux voix : & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la page & la ligne où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui reconnoît ses fautes sans biaiser.

## X X X I.

(9) *Il y seroit couché sans manger & sans boire.*

*Il y seroit couché*, n'est pas François, pour signifier, *Il y auroit passé la nuit*. On dit en des sens très-différens, *Coucher*, & *Se coucher*. Le premier est tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *Avoir*. Le second est réciproque, & prend l'auxiliaire *Etre*. Cela

(9) *Plaideurs*, l. 1. 24.

étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'est ici une faute d'impression, & qu'on doit lire, *Il s'y seroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réflexion que *Se coucher* signifie simplement Se mettre au lit, ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. Or ce n'est assurément point là ce que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, son père pourroit s'être mépris : ou (ce qui est plus vrai-semblable) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbarismes dans la bouche de ce Suisse venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès ? Quoi qu'il en soit, je puis assurer que l'édition faite en 1668, porte, *Il y seroit couché* : & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal à propos suivie dans l'édition faite en 1760.

### X X X I I.

(1) *Tu prétens faire ici de moi ce qui te plaît.*

(1) *Plaideurs*, II. 13. 6.

Il y a de la différence entre *Ce qui te plaît*, & *Ce qu'il te plaît*. Car le premier signifie, *Ce qui t'est agréable* : mais le second, *Ce que tu veux*. Or il est visible qu'ici ce n'est pas le premier, c'est le second qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait sentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'est pas moins importante, & qui regarde le régime de *Plaire*. Quand ce verbe signifie *Vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller là*. Quand il est verbe réciproque, *Se plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plais à être seul*. Ainsi, dans le dernier Chœur d'Esther,

. . . . . *Relevez les superbes portiques  
Du Temple où notre Dieu se plaît d'être  
adoré,*

on auroit dit, *se plaît à être adoré*, si l'*hiatus* l'avoit permis.

### X X X I I I.

(2) *Peut-être avant la nuit l'heureuse  
Bérénice*

(2) *Bérénice, I. 3. 9.*

*Change*



*Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.*

On ne dit point, *Changer une chose à une autre*, mais, *en une autre*. Il est vrai que la préposition *en*, ne se met pas devant un article masculin, *en le nom* : si ce n'est devant quelques mots, dont l'article s'élide, *en l'honneur*. Ici donc il faudroit chercher un mot, qui n'eût pas besoin d'article : par exemple, si le vers l'avoit permis, *Change le nom de Reine en celui d'Impératrice*.

Je ne dois pas omettre que le Dictionnaire de l'Académie, au mot *Changer*, cite un exemple qui paroît autoriser Racine. *Dans le Sacrement de l'Eucharistie, le pain est changé au Corps de Notre-Seigneur*. Mais n'est-ce point une phrase consacrée, qui ne fait pas loi pour le langage commun ?

Malherbe a été repris par Ménage, d'avoir dit *Faire échange à*, dans une de ses Odes. Il est, je l'avoue, plus aisé de blâmer, ou plutôt de plaindre un Poëte en pareil cas, que de lui suggérer un tour plus heureux.

## XXXIV.

(3) *C'est pour un mariage, & vous saurez d'abord*

*Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout est d'accord.*

*La fille le veut bien. Son amant le respire.*

*Respirer*, pris figurément, signifie, Désirer avec ardeur. *Vous ne respirez que les plaisirs, vous ne respirez que la guerre.* Mais, ce qui paroît une bizarrerie dans notre Langue, il ne se dit guère qu'avec (4) la négative. Car on ne diroit pas, à beaucoup près, aussi correctement, *Vous respirez les plaisirs, vous respirez la guerre.*

Peut-être cela vient-il de ce que *Respirer*, employé sans négative, a communément un autre sens. *Tout respire ici la piété*, signifie, non pas que *Tout désire ici la piété*, mais que *Tout donne ici des marques de piété.*

Par cette raison, il est évident que l'expression de Racine, *Son amant*

(3) *Plaideurs*, III. 4. 22.

(4) Voyez le Dictionnaire de l'Académie.

*respire ce mariage*, n'est ni assez claire, ni tout-à-fait correcte.

J'ai dit, que de restreindre ce verbe, pris en son premier sens, à la négative, *Ne respirer que*, cela paroïssoit une espèce de bizarrerie dans notre langue. J'aurois dû bien plutôt l'appeler une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée. Or c'est un point essentiel que de bien connoître non seulement la propriété des termes, mais, si j'osois parler ainsi, leurs nuances.

## X X X V.

(5) *Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreste.*

On dit bien, *Mon sort est déplorable* : mais on ne dira pas, *je suis déplorable*. C'est un mot qui ne s'applique qu'aux choses ; & le Dictionnaire de l'Académie en avertit expressément. Il y a cependant d'autres endroits où Racine l'applique à des personnes, &

(5) *Andromaque*, I. 1. 46.

même dans ses dernières (6) Tragédies. Quand une faute ne se trouve qu'une seule fois dans un Auteur, il est naturel de la croire l'effet d'une simple inadvertance, qui ne prouve rien. Mais, si l'expression est répétée dans des ouvrages différens, & qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'étoit une expression avouée par l'Auteur : & dès-lors quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, il est toujours à propos d'observer quelles sont les manières de parler, qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'usage ne les eût pas autorisées.

*Pardonnable* est dans le même cas que *déplorable* ; il ne se dit que des choses, & non des personnes.

## X X X V I.

(7) *Et ne le forçons pas par ce cruel mépris,*

*D'achever un dessein qu'il peut n'avoir pas pris.*

On dit, *Exécuter un dessein*, & non,

(6) *Phédre*, II. 2. 67. *Athalie*, I. 1, 149.

(7) *Alexandre*, I. 3. 15.

*Achever un dessein*, à moins qu'on n'entende par-là l'ouvrage d'un homme qui dessine. Pourquoi *achever*, joint à *dessein*, me paroît-il un terme impropre ? Parce qu'*achever* ne se dit que de ce qui est commencé. Or ce qui est un *dessein*, n'est pas quelque chose de commencé : ou si c'est quelque chose de commencé, ce n'est plus un *dessein*, c'est une entreprise.

X X X V I I.

(8) *Mais admire avec moi le sort , dont  
la poursuite  
Me fait courir alors au piège que j'évite.*

Peut-on dire , *la poursuite du sort* ? Un exemple fera entendre ma difficulté. Quand on dit , *la poursuite des ennemis* , *la poursuite des voleurs* , cela signifie l'action par laquelle les ennemis ou les voleurs sont poursuivis. Mais si , par *la poursuite des ennemis* , on vouloit signifier les mouvemens que les ennemis font eux-mêmes pour atteindre ceux qui les attaquent , je crois que l'expression seroit obscure.

(8) *Andromaque* , I. 1. 65.

Il y a des mots équivoques par eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent également se prendre dans le sens actif, & dans le passif. Témoin le mot qui frappe le plus agréablement l'oreille, le mot d'*ami*. Quand j'entendrai dire, *un tel est l'ami d'un tel*, pourrai-je, supposé que leur amitié ne soit pas mutuelle, comprendre lequel des deux est aimé de l'autre ? Tout ce qu'un écrivain peut & doit en pareil cas, c'est de recourir à quelque circonstance, dont il accompagne le mot équivoque, pour en fixer le sens.

## X X X V I I I.

(9) *Mais parmi ce plaisir, quel chagrin me dévore ?*

*Parmi* se met devant un pluriel, ou devant un mot collectif, qui renferme équivalement plusieurs choses particulières. *Vous avez mis de faux argent parmi du bon. Parmi les plaisirs de la campagne, il y en a de préférables à ceux de la Cour.* Mais lorsqu'on dit *ce plaisir*, cela exclut tout sens composé :

(9) *Britannicus*, II. 6. 3.



*ce plaisir* est réduit à l'unité : & par conséquent je doute si , *parmi ce plaisir* , est bien exact.

## X X X I X.

( 1 ) *Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.*

On dit bien commettre quelqu'un , & se commettre , pour signifier *exposer* quelqu'un , & *s'exposer* soi-même à recevoir un déplaisir. Mais ce verbe ne s'emploie qu'absolument , & l'on ne dit point , *Se commettre à quelque chose.* Ainsi , *Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus* , n'est pas François. Outre qu'il faudroit , *l'affront d'un refus* , plutôt que *les affronts d'un refus*. Et même , si je ne me faisois une peine de tant insister sur cette phrase , j'ajouterois que l'affront de quelque chose , n'est guère bon. *Affront* va tout seul : à moins qu'il ne soit suivi d'un verbe avec la préposition *de*. Car on dira , *l'affront d'être refusé* , bien mieux qu'on ne diroit *l'affront d'un refus*.

( 1 ) *Iphigénie* , II. 4. 5.

## X L.

(2) . . . . . *Savez-vous si demain  
Sa liberté, ses jours seront en votre  
main ?*

On dit bien, *sa vie est entre vos  
mains*, pour dire, dépend de vous.  
Mais, *sa vie est en votre main*, est-ce  
une phrase à recevoir ? J'en doute-  
rois, d'autant plus que ces manières de  
parler, qui reviennent dans la conver-  
sation à tout moment, ne veulent point  
être changées. Il ne faut que parcourir  
les Dictionnaires, au mot, *Main*, pour  
voir combien il y a de phrases qui n'ad-  
mettent que l'un des deux, ou le sin-  
gulier, ou le pluriel ; & qui même font  
des sens tout différens, selon que l'un  
ou l'autre s'y trouve. Par exemple, *Don-  
ner la main*, & , *Donner les mains*.

## X L I.

(3) *Grace aux Dieux ! mon malheur  
passe mon espérance.*

Racine avoit sans doute en vûe ces

(2) *Bajazet*, I. 3. 7.

(3) *Andromaque*, V. 5. 31.

paroles

paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem.* Quintilien (4) n'est pas content de cette expression, qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de l'Enéide. Il ne l'a condamnée, vraisemblablement, que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons sentir que ces fortes de hardiesses font un merveilleux effet dans la Poësie, lorsqu'elles sont placées à propos, & de loin à loin.

## X L I I.

(5) . . . *Me cherchiez-vous, Madame ?  
Un espoir si charmant me seroit-il permis ?*

Pyrrhus veut dire : *Me seroit-il permis de croire que vous me cherchiez ?*  
Ainsi c'est sur le présent que tombe ce

(4) Livre VIII. chap. 2.

(5) *Andromaque*, I. 4. 2.

mot, *espoir*, dont cependant le sens propre ne regarde que des choses qui sont à venir.

J'adresse cette Remarque & la précédente, à ceux qui écrivent en prose. On ne peut trop leur redire qu'ils sont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux Poètes, sachons-leur gré de leurs hardiesses, lorsqu'elles sont dictées par le goût, & avouées par le bon sens.

## X L I I I,

(6) *Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*

Voilà ce que portent les anciennes & bonnes éditions de Racine ; & voici la Note de son fils. *La négation*, dit-il, *ôtant le nom du général*, de *n'est plus article*, mais *interjection* : ainsi il faut de reproches, & non pas des reproches.

Une négation, qui ôte le nom du général ! Un *de*, qui n'est plus article, mais *interjection* ! Je n'entens pas ce langage. Venons au fait.

(6) *Bajazet*, V. 4. 1. Voyez pag. 159.

Roxane veut-elle dire à Bajazet, qu'elle ne lui fera nul reproche, de quelque espèce que ce puisse être ? Point du tout. Au contraire, elle lui en fait d'un bout à l'autre de cette Scène, mais qui ne sont pas *frivoles*.

Observons la différence qu'il y a entre *de*, simple préposition, & *des*, article *particulé*, c'est-à-dire, qui renferme une particule, & ici par conséquent signifie *de les*, comme si l'on disoit *de ceux qui*, &c. Roxane a donc très-bien dit, *Je ne vous ferai point des reproches frivoles* : parce qu'elle a voulu dire, *de ces reproches qui ne seroient que frivoles*.

Au reste, mon dessein n'étant nullement de censurer M. Racine le fils, je ne relève ici sa prétendue correction, que pour empêcher qu'elle ne soit perpétuée dans les éditions suivantes. Elle s'est déjà glissée dans la superbe édition *in 4<sup>o</sup>*. faite à Paris en 1760.

Quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, son vrai texte doit être scrupuleusement représenté, sans la moindre altération.

## XLIV.

(7) *Qui fait . . . . si ce Roi . . . .  
N'accuse point le Ciel qui le laisse ou-  
trager ,  
Et des indignes fils qui n'osent le ven-  
ger ?*

On vient de voir *des* où il devoit être, dans le vers qui donne lieu à la Remarque précédente. Mais il est ici, où il ne devoit pas être.

Vaugelas (8) a expliqué cette Règle non contestée, qu'en toutes phrases semblables à celles-ci, *Il y a d'excellens hommes, & , Il y a des hommes excellens*, on mettra *des*, article particulé, quand le substantif précède l'adjectif, *Il y a des hommes excellens*; & au contraire si l'adjectif précède le substantif, on mettra *de*, préposition simple, qui s'élide devant une voyelle, *Il y a d'excellens hommes*.

Présentement il est clair, que dans l'endroit dont il s'agit, il falloit de toute nécessité, non pas *des indignes fils*,

(7) *Mithridate*, I. 3. 76.

(8) *Remarque CCXCII.*



*mais d'indignes fils qui n'osent , &c.*

Aussi la faute que nous reprenons, ne vient-elle que de l'Imprimeur, si l'on en croit M. Racine le fils, qui convient qu'elle s'est conservée dans toutes les éditions, mais qui soupçonne (sur quel fondement ?) que son père avoit écrit, *deux indignes fils.*

## X. L. V.

(9) *Le Ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine*

*A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.*

Après *se faire une joie*, il étoit plus naturel & plus régulier de mettre *de*, qu'*à*. On dit, *J'ai de la joie à vous voir ; & Je me fais une joie de vous voir.* Voyez ci-dessus, *Rem. XXXII.*

J'avoue que c'est-là une observation bien légère. Mais je m'y arrête exprès pour faire sentir à ceux qui connoissent le mérite de l'exactitude, que toute négligence qui n'est pas raisonnée, fait peine au Lecteur, sur-tout quand l'Auteur pouvoit l'éviter à si peu de frais.

(9) *Iphigénie*, II. 4. 5.

J'appelle négligence raisonnée, celle qu'on se permettroit avec mûre réflexion, & pour donner une sorte de grace au discours. *Quædam etiam* (1) *negligentia est diligens*, nous dit le grand Maître en l'art d'écrire.

## X L V I.

(2) . . . . ., *Vos bontez à leur tour  
Dans les cœurs les plus durs inspireront  
l'amour.*

*Inspirer dans*, ne me paroît pas François. On dit, *Inspirer à*. Pour conserver *dans*, il faudroit, *Dans les cœurs les plus durs feront naître l'amour*, ou *feront entrer l'amour*, ou quelque autre verbe de cette espèce. Non que je prétende substituer ici un vers à celui de l'Auteur : mais je veux seulement faire sentir qu'avec *Inspirer*, notre langue ne souffre pas *dans*. On diroit en prose : *Inspireroit de l'amour aux cœurs les plus durs*. L'emploi des prépositions demande une attention infinie.

(1) *Cic. Orator*, cap. 23.

(2) *Alexandre*, III. 6. 25.

## X L V I I.

(3) . . . . . *Ces mêmes dignitez  
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontez.*

Vaugelas, dans une (4) de ses Remarques, a écrit : *Ingrat à la fortune* ; & Patru fait là-dessus une Note, où il témoigne qu'*Ingrat à*, pour *Ingrat envers*, lui paroît hardi.

On lit dans *Britannicus*, *Impuissant à trahir* ; & dans *Iphigénie*, *Complaisant à vos desirs*. Peut-être qu'à l'égard de ces deux expressions, le scrupule de Patru n'auroit pas été moins fondé.

Il y a des adjectifs, qui ne peuvent guère aller seuls. *Digne, incapable*, il faut dire, de quoi. *Propre, comparable*, il faut dire à quoi.

Il y en a qui ne gouvernent jamais rien, & c'est le plus grand nombre.

Il y en a enfin qui se mettent indifféremment, ou avec un régime, *Je vis content de ma fortune* ; ou sans régime, *Je vis content*.

On n'a de conseil à prendre que de

(3) *Bérénice*, I. 3. 39.

(4) *Remarque* CLXVII.

320      R E M A R Q U E S  
l'usage , dans une matière où le raisonnement n'entre pour rien.

X L V I I I .

(5) *Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux ,  
Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.*

On diroit en prose , *Que d'y joindre : & c'est assez l'ordinaire des infinitifs qui suivent la conjonction que , d'être précédés de la particule de.* Mais ne concluons pas de là qu'il soit indifférent , ou de supprimer , ou d'employer cette particule avant les infinitifs. Personne n'ignore que ces deux phrases , *Il ne fait que sortir , & Il ne fait que de sortir* , présentent des sens qui ne sont pas les mêmes. J'en apporterai un autre exemple , qui me paroît digne d'attention. *Aimer mieux* , signifie tantôt Préférer la chose qui flatte le plus notre goût , & tantôt , Préférer celle qui est la plus conforme à notre volonté. Or le premier de ces deux sens exige la suppression de la particule

(5) *Iphigénie* , III. 4. 29.

*de*, & l'autre exige qu'on l'emploie. Préférence de goût, *J'aime mieux dîner, que souper. J'aime mieux lire, que jouer.* Préférence de volonté, *J'aime mieux ne rien avoir, que d'avoir le bien d'autrui. J'aime mieux mourir, que de me deshonnorer.*

Plus on étudiera notre langue, plus on admirera l'usage qu'elle fait faire de ses prépositions, ou particules : entre lesquelles distinguons-en deux, *à*, & *de*, qui soutiennent presque tout l'édifice du langage François.

X L I X.

(6) *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaîse.*

Voilà précisément le cas pour lequel ces deux Savantes de Molière vouloient que leur servante fût chassée.

*De pas, mis avec rien, tu fais la récidive,*

*Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*

Racine n'a usé de ce barbarisme que pour faire rire : & peut-être auroit-il

(6) *Plaideurs*, II. 6. 13.

encore mieux fait de s'en passer. Un barbarisme que Molière, l'incomparable Molière, n'emploie ici qu'à propos, & pour mieux peindre ces ridicules Savantes, Racine l'emploie gratuitement. Pourquoi chercher dans un langage corrompu le germe de la bonne plaisanterie ? Peut-être l'introduction du patois sur la Scène Françoisse n'est-elle qu'un reste de ce misérable goût que nos pères ont eu pendant un temps pour le burlesque.

L.

(7) *Je puis l'instruire au moins, combien sa confidence, &c.*

On ne peut donner ici à *Instruire*, que l'un de ces deux sens, ou *Enseigner*, ou *Informer*. Or la phrase de Racine n'est Françoisse, à ce qu'il me semble, ni dans l'un, ni dans l'autre cas : puisqu'il faudroit, comme la Remarque suivante le montrera, qu'on pût dire, *Je puis l'instruire telle chose, Je puis l'instruire que*, pour pouvoir dire, *Je puis l'instruire combien, &c.*

(7) *Britannicus*, I. 2. 40.



Mais il ne faut pas toujours conclure de l'actif au passif. Je fais cette remarque une fois pour toutes. Quoiqu'on ne dise pas, *Instruire que*, je crois que cette même construction, après le participe, ne blessera personne dans les deux exemples suivans. Bérénice, acte I, scène 3, vers 13.

. . . . . *Bérénice est instruite*  
*Que vous voulez ici la voir seule & sans*  
*suite.*

Athalie, IV. 3. 24.

*Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,*  
*Instruite que Joas voit encor la lumière.*

L I.

(8) *Ne vous informez point ce que je deviendrai.*

Il faudroit, *Ne vous informez point de ce que je deviendrai.* Et pourquoi le faudroit-il ? Parce qu'aucun verbe ne peut avoir deux régimes *simples*, quoique plusieurs verbes puissent avoir deux régimes, l'un simple, l'autre *particulé*. J'explique ailleurs ces termes, dont je vais faire l'application.

(8) *Bajazet*, II. 5. 39.

Racine dit, *Ne vous informez point de, c'est-à-dire, la chose, que je deviendrai.* Alors *vous, & ce,* sont deux régimes simples, ou deux Accusatifs, comme on parleroit en Latin. Or, nous posons pour principe qu'il n'y a point de verbes qui puissent avoir tout à la fois deux régimes simples.

Mais si je dis, *Ne me demandez point ce que je deviendrai,* ma phrase est correcte, parce qu'il y a plusieurs verbes, du nombre desquels est *Demander,* qui souffrent le régime simple, & le particulé. Or, *me,* est ici pour *à moi;* & par conséquent régime particulé : de sorte que *Demander* n'a qu'un régime simple, qui est *ce.*

Je ne doute point que l'anatomie de ces phrases ne déplaîse au plus grand nombre des Lecteurs. Mais je leur dirai en style figuré, il faut passer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'Eloquence, ou sur les monts escarpez de la Poésie.



## L I I.

(9) *Déjà sur un vaisseau dans le port  
préparé,  
Chargeant de mon débris les reliques plus  
chères.  
Je méditois ma fuite, &c.*

Quand *Plus* est mis absolument, c'est-à-dire, sans article, il fait que l'adjectif qu'il précède, est comparatif : mais alors le second terme de la comparaison doit toujours être exprimé, ou clairement sous-entendu. *Votre santé m'est plus chère que la mienne, Racine est plus élégant que Corneille.*

Quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, alors *Plus* est précédé de l'article, & il forme une espèce de superlatif. *Les plus chères reliques, ou les reliques les plus chères de mon débris.* Et c'est ainsi qu'il falloit dire en cette occasion,

Vaugelas (1) établit les mêmes principes ; mais nous les tournons chacun

(9) *Bajazet*, III. 2. 30.

(1) Dans sa Remarque LXXXV, où cette Règle est mise dans un grand jour.

à notre manière. Thomas Corneille ajoute qu'il est d'une indispensable nécessité de s'assujettir à la règle de Vaugelas : & je suis bien persuadé qu'elle fait loi pour les Poètes, comme pour les autres. Voyez ci-dessus, pag. 171.

## L I I I.

(2) *Amurat est content, si nous le voulons croire,  
Et sembloit se promettre une heureuse victoire.*

Je doute, s'il est bien de passer si brusquement du présent *est*, à l'imparfait, *sembloit*. Mais du moins il est certain, que le changement de temps au second verbe demandoit le Pronom, qui répète le nominatif. *Amurat est content, & il sembloit, &c.*

## L I V.

(3) *Comme vous je me perds d'autant plus que j'y pense.*

Par les exemples accumulez dans le

(2) *Bajazet*, I. 1. 33.

(3) *Bérénice*, II. 5. 4.

Dictionnaire de l'Académie, on verra qu'ici *d'autant plus* ne répond point à l'idée de Racine, qui vouloit dire, *Plus j'y pense, plus je me perds.*

O vous ! qui briguez les faveurs des Muses, ne prenez point pour vos ennemis ceux qui vous disent : *Qu'en vos écrits la langue révérée, Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.* Vos ennemis sont ceux qui, sous prétexte de vous rendre votre art moins difficile, voudroient mettre les barbarismes au rang de vos privilèges. Racine & Despréaux sont-ils jamais plus Poètes que dans les endroits où il ne se trouve pas une expression, qui puisse effaroucher le plus timide Grammairien ?

Toujours de grandes & de belles idées ; toujours vérité, & variété dans les images ; hardiesse, ou plutôt audace dans les figures ; propriété, naïveté, noblesse, énergie dans la diction ; vivacité, nouveauté dans les tours ; continuité d'harmonie ; il y auroit bien là de quoi faire un *Auteur divin.* Oui : mais *sans la Langue, sans la pureté du style, ce sera, quoi qu'il fasse, un méchant Ecrivain.*

## L V.

(4) *Oui, les Grecs sur le fils persécutent le père.*

Rien de si clair que *persécuter quelqu'un*. Mais *persécuter quelqu'un sur un autre*, ne seroit-ce point là de ces mots, qui, comme on parle quelquefois en riant, doivent être bien étonnez de se trouver ensemble ?

## L V I.

(5) *Jusqu'ici la Fortune & la Victoire mêmes  
Cachotent mes cheveux blancs sous trente  
Diadèmes.*

Tantôt *même* est adverbe, & signifie *mémement*, qui se disoit autrefois. Tantôt il est adjectif, & répond à des idées un peu différentes, selon qu'il précède, ou qu'il suit son substantif. *Vous êtes la bonté même. J'ai toujours les mêmes amis*. Pour mieux entendre ces différences, il ne faut que con-

(4) *Andromaque*, I. 2. 83.

(5) *Mithridate*, III. 5. 5.



fulter le Dictionnaire de l'Académie.

Autre observation à faire ici, c'est que *même*, adverbe, pouvoit autrefois s'écrire, ou *même*, ou *mêmes* : d'où Vaugelas (6) concluoit que pour empêcher *même* adverbe d'être confondu avec *même* adjectif, il falloit écrire *même* après un substantif pluriel, *les choses même que je vous ai dites* ; & au contraire, *mêmes*, après un substantif singulier, *la chose mêmes que je vous ai dite*.

Aujourd'hui, & depuis long-temps, on ne met plus d's à la fin de *même* adverbe : en sorte que l'expédient suggéré par Vaugelas n'est plus d'aucune utilité pour nous. Je n'en ai fait mention que parce qu'il nous aide à connoître ce qu'est *mêmes* dans cette phrase, *la Fortune & la Victoire mêmes*, &c. Veut-on qu'il soit adjectif, régi par les deux substantifs précédens ? Pour cela il eût fallu les rappeler par un pronom, qui leur soit commun, & dire, *la Fortune & la Victoire elles-mêmes*. Je suis donc persuadé que *mêmes* est ici adverbe, comme s'il y avoit, & *même*

(6) Remarque XX.

la *Victoire*. Racine a écrit *mêmes*, parce que la Rime le demandoit, & que l'orthographe de son temps ne s'y oppo-  
soit pas. Autrement ce feroit un solé-  
cisme, dont il n'étoit pas capable.

## L V I I.

(7) *Va. Mais nous-même, allons, pré-  
cipitons nos pas.*

Je conviens avec M. Racine le fils, que le sens de ce vers n'est pas, *allons y aussi*, mais *allons y nous-mêmes* : & que par conséquent *même* n'est pas ici adverbe, mais adjectif. Reste à savoir pourquoi cet adjectif n'est pas au pluriel, puisqu'il se rapporte à *Nous* ?

Pourquoi ? Parce qu'en notre Langue *Nous* & *Vous* ne sont pas toujours des pluriels. A l'égard de *Vous*, y a-t-il rien de plus commun, & de plus ordonné par l'usage, que de l'employer au lieu du singulier *Toi*, en parlant au plus simple particulier ? Quant à *Nous*, il n'est guère permis qu'à des personnes d'un certain rang d'écrire, *Nous soussigné*, & non pas, *soussignez* :

(7) *Bajazet*, IV. 5. 71.

*Nous Evêque, Nous Maréchal de France, &c.* Voilà des exemples de *Nous* reconnu pour l'équivalent d'un singulier. Peut-être me trompé-je, mais il me semble qu'un homme qui voudroit, dans une crise, s'exhorter tacitement lui-même, se diroit, *soyons brave, soyons patient*, l'adjectif demeurant au singulier. Roxane, si cela est, a donc pu dire, *Mais nous-même allons*. Ou il faut recourir à ce subterfuge, ou il faut reconnoître que l'Auteur s'est bien mépris, quand il a dit *Nous-même*, au lieu de *Nous-mêmes*. Mais du moins cette Remarque & la précédente font voir que je ne cherche pas toujours à le critiquer.

## L V I I I.

(8) *Il l'aime. Mais enfin cette veuve  
inhumaine  
N'a payé jusqu'ici son amour que de  
haine ;  
Et chaque jour encore, on lui voit tout  
tenter,  
Pour fléchir sa Captive, &c.*

Ici le sens & la Grammaire ne s'ac-

(8) *Andromaque*, I. 1. 109.

cordent point ; car le sens veut que ce *lui* du troisième vers soit rapporté à Pyrrhus : & la Grammaire , qu'il le soit , à cette *veuve inhumaine*.

Parmi les équivoques qui naissent de pronoms mal placez , je ne relèverai que celle-là. Un exemple suffit. Rien , je l'avoue , ne coûte tant que d'éviter toujours les équivoques de cette sorte. Mais , où la nécessité se trouve , la difficulté n'excuse pas.

## L I X.

(9) *Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets ,  
Mon amour en fumée , & son bien en procès.*

Voyons si *Dissiper* peut également convenir à ces trois substantifs. Qu'un père *dissipe en procès le bien* de sa fille , cela est clair. Mais , qu'il *dissipe sa jeunesse en regrets* , je ne l'entends pas si bien. A l'égard du troisième : pour mieux comprendre qu'il ne fait pas un sens juste , mettons-le à la seconde personne , & supposons que Léandre

(9) *Plaideurs*, l. 1. 25.

dise au Pere d'Isabelle , *Vous dissipez mon amour en fumée.* Assurément Léandre n'auroit pu tenir ce langage. Car il aime toujours , & un autre n'a pas le pouvoir de faire que son amour *se dissipe* en fumée. Je me fers du réciproque , *se dissipe* , parce qu'en effet l'actif n'est pas ici ce qu'il faut.

## L X.

( 1 ) *Je vois mes honneurs croître , & tomber mon crédit.*

Pardonnons cette inversion à un Poète ; car la contrainte du vers a ses privilèges. Mais en prose , comme rien n'empêche d'être régulier , aussi rien ne permet de ne l'être pas. On diroit , *Je vois croître mes honneurs , & tomber mon crédit ;* ou , *Je vois mes honneurs croître , & mon crédit tomber.*

Vaugelas a repris quantité de phrases semblables. Toutes ses Remarques sont remplies d'importantes loix sur le style. Je veux qu'il y en ait d'abrogées par l'usage : mais cela ne tombe guère que sur certaines façons de parler. A

( 1 ) *Britannicus* , l. 1. 89.

l'égard de notre Syntaxe , elle ne varie plus ; & c'est principalement à Vaugelas , le premier de nos Grammairiens , que nous devons le plus bel attribut de notre Langue , une clarté infinie.

Rapportons une de ses décifions , qui mettra dans un plus grand jour la faute que j'ai voulu reprendre. Malherbe avoit écrit : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoisie à toute la Gaule , & à toute l'Espagne quelque immunité.* » Qui » ne voit , dit Vaugelas , l'équivoque » en ces mots , & à toute l'Espagne , » qui semblent se rapporter au droit de » Bourgeoisie , aussi-bien que ceux-ci , » à toute la Gaule : ce qui toutefois » est faux , puisqu'ils se rapportent aux » suivans , *quelque immunité.* Telle est la faute de Racine.

## L X I.

(2) . . . . Cruel , pouvez-vous croire,  
Que je sois moins que vous jalouse de  
ma gloire ?

Voici encore une équivoque , ou plutôt un contre-sens. Par ces mots ,

(2) *Bajazet* , I. 4. 105.



*ma gloire*, l'objet de la jalousie est déterminé, & c'est la gloire d'Atalide, puisque c'est Atalide qui parle. Ainsi cette phrase signifie, *Pouvez-vous croire que ma gloire me touche moins qu'elle ne vous touche?* Mais ce n'est point là ce qu'Atalide entend. *Pouvez-vous croire*, veut-elle dire, *que je sois moins jalouse de ma gloire, que vous n'êtes jaloux de la vôtre?* Revenons-en toujours à ce grand principe de Quintilien, & de Vaugelas, ou plutôt du sens commun : Qu'il faut sacrifier tout à la justesse & à la clarté.

## L X I I.

(3) *Il prend l'humble sous sa défense.*

On dit, *prendre la défense de quelqu'un*. On dit aussi, *prendre quelqu'un sous sa protection*. Mais *prendre sous sa défense*, a-t-il été reçu par l'usage? Rien de plus commun que des termes qui paroissent synonymes, & qui ne peuvent cependant être mis l'un pour l'autre, soit avec les mêmes prépositions, soit avec les mêmes verbes.

(3) *Esther*, I. 5. 57.

Puisque ce vers est tiré des Chœurs d'Esther, je ne puis me refuser ici une courte digression. Racine me paroît incomparable dans le Lyrique. Une diction précise & ferrée ; de la douceur, mais avec de l'énergie ; des figures variées ; de riches & nobles images ; une mesure libre, mais qui pourtant ne marche pas au hasard. Pourquoi nos paroles d'Opéra ne se font-elles pas toujours d'après ce grand modèle ? Quinault est sans doute un homme rare, & très-rare en son genre : mais, il faut l'avouer, Racine est plus Poète que lui. Je m'étois imaginé autrefois, que des vers, pour être bons à mettre en chant, ne devoient avoir, ni une *grande force*, ni une *grande élévation*. J'étois tombé dans cette erreur, parce que je m'en étois rapporté à Despréaux. Mais, s'il est bien vrai, comme des connoisseurs me l'ont assuré, que la Musique des Chœurs d'Esther & d'Athalie soit parfaitement belle ; il est donc faux que la Musique demande des vers, qui manquent de *force* & d'*élévation*. Racine & son Musicien ont pensé, ont exécuté le contraire.

## L X I I I.

(4) *Par un indigne obstacle il n'est point  
retenu ,  
Et fixant de ses vœux l'inconstance  
 fatale ,  
Phédre depuis long-temps ne craint plus  
de rivale.*

Pendant qu'on lit le second vers , on se persuade , & avec raison , qu'il se rapporte au nominatif énoncé dans le premier. On n'est détrompé que par le troisième vers , qui prouve que tout ce qui est dit dans le second , se rapporte à *Phédre*. Il faudroit , pour parler clairement , dire : *Et depuis long-temps Phédre , fixant l'inconstance de ses vœux , ne craint plus de rivale.*

J'avoue , & je devrois être las de le répéter , que beaucoup de transpositions , qui seroient de vraies fautes dans la prose , sont de grands ornemens dans la Poësie. Mais ni l'une ni l'autre ne connoissent aucune sorte

(4) *Phédre* , l. 1. 24.

de beauté, en faveur de laquelle il puisse être permis de donner la plus légère atteinte à la clarté du discours.

## L X I V.

(5) *Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,*  
*L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.*

Premièrement on pourroit demander si *l'effroi de son bras*, signifie *l'effroi que cause son bras*; ou *l'effroi qu'éprouve son bras*. Est-il actif, ou passif?

Autre chose à remarquer, & plus importante encore, dans les vers dont il s'agit. *Voyant* se rapporte, non pas à l'Inde, qui est le nominatif suivant; mais à la personne qui parle. Il se rapporteroit au nominatif suivant, si la phrase étoit conçue ainsi:

*Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,*  
*Je crus alors m'ouvrir &c.*

*Voyant* ne feroit en ce cas-là qu'une

(5) *Alexandre*; IV. 1. 27.

forte d'*apposition*, très-permise. Mais de la manière dont il est placé, on diroit que c'est l'Inde qui voyoit &c.

L X V.

(6) *C'est ce qui l'arrachant du sein de ses États,  
Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas,  
Et du plus ferme Empire ébranlant les colonnes,  
Attaquer, conquérir, & rendre les Couronnes.*

On est d'abord tenté de croire que ces deux gérondifs, *arrachant*, *ébranlant*, se rapportent au même substantif. Et cela, effectivement, devrait être ainsi pour la netteté du discours. Cependant il est certain que le premier se rapporte à la Gloire, qui *arrache* Alexandre du sein de ses États : au lieu que le second est dit d'Alexandre lui-même, qui *ébranle* les colonnes, &c. Il est bien vrai que la force du sens empêche qu'on ne s'y puisse méprendre, si l'on veut y donner atten-

(6) *Alexandre*, II. 2. 143.

tion : mais pour ne point être à la merci de nos Lecteurs, suivons l'avis de Quintilien, & faisons en sorte, non-seulement qu'on nous entende, mais qu'on ne puisse pas même, le voulût-on, ne pas nous entendre.

Quand on a la plume à la main, il ne faut point, dans la chaleur de la composition, amortir son feu par des chicanes grammaticales. Mais l'ouvrage étant sur le papier, il faut, quand nous venons à l'éplucher de sang froid, nous figurer que nous avons à nos côtes un Despréaux, qui nous dirait, comme il n'y auroit pas manqué, sur le voisinage de ces deux gérondifs que j'attaque : *Votre construction semble un peu s'obscurcir. Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.*

## L X V I.

(7) . . . . . *Ou lassez, ou soumis,  
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.*

Voilà encore une inversion vicieuse, parce que ces deux participes, *lassez & soumis*, sont coupez par un nomina

(7) *Mithridate*, III. 1. 27.



fin, auquel ils n'appartiennent pas ; & que d'ailleurs la particule *à*, qui vient après, fait qu'ils ne peuvent pas être immédiatement unis avec leur substantif. Je tâcherai de m'expliquer.

Tout participe est adjectif, mais tout adjectif n'est pas participe. Distinction, qui va éclaircir ce qu'a dit M. Pellisson dans son Histoire de l'Académie : *Que Malherbe & Gombauld se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers où il y avoit,*  
 Quoi faut-il que Henri, ce redouté  
 Monarque,

*Malherbe assura plusieurs fois, que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi : que cela engagea Gombauld d'y penser avec attention ; & que sur l'heure même en ayant découvert la raison, il la dit à Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un trésor, & qui forma depuis une Règle générale. Quelle est cette Règle ? Que ces adjectifs qui ont la terminaison en é masculin, ne doivent jamais être mis devant le substantif, mais après.*

Or il me semble que cette Règle est trop générale, & qu'en même temps

elle ne l'est point assez. Trop générale, si elle s'étend sur toute sorte d'adjectifs, non participes, terminez en *é* masculin. Quelqu'un a-t-il jamais critiqué dans le fameux Sonnet de Malleville, *Sacrez flambeaux du jour, n'en soyez point jaloux ?* J'ai lû dans un Poète moderne, *Ce fortuné séjour qu'embellissent vos yeux.* J'ai lû dans un autre, *L'effronté plagiaire* &c. Ainsi ne confondons pas avec les participes, vrais participes, ces purs adjectifs non dérivés de verbes qui aient été, ou du moins qui soient en usage.

Mais d'autre côté, la Règle ne fera point assez générale, si elle n'embrasse que les participes terminez en *é* masculin. *Un entendu concert, un soumis valet*, révolteroient autant & plus qu'un *redouté Monarque*. Ainsi, quelle que soit la terminaison d'un participe, il ne peut jamais être mis entre l'article & le substantif. Que s'il précède l'article, c'est une inversion aussi permise en prose qu'en vers, pourvû qu'elle ne pèche point par quelque autre endroit.

## L X V I I.

(8) *Mes soins en apparence épargnant  
ses douleurs,  
De son fils, en mourant, lui cachèrent  
les pleurs.*

A qui se rapporte ce Gêrondif, *en mourant* ? Est-ce au fils de Claudius, ou à Claudius lui-même ? C'est sans doute à l'un des deux. Et quand il n'y auroit que cette équivoque, ne seroit-ce pas déjà beaucoup ? Mais il y a plus.

Telle est la nature de notre Gêrondif, qu'il sert à désigner une circonstance liée avec le verbe qui le régit, *Vous me répondez en riant* ; & par conséquent il ne peut se rapporter qu'au substantif, qui est le nominatif de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute, *qui lui en tient lieu*, parce qu'en effet il y a des phrases, comme celle-ci, *On ne voit guère les hommes plaisanter en mourant*, où d'abord il semble que le gêrondif ne se rapporte pas à un nominatif. Mais c'est comme si l'on disoit, *On ne voit guère*

(8) *Britannicus*, IV. 2. 67.

344 REMARQUES

*que les hommes plaisantent en mourant.*  
Ainsi la Règle subsiste toujours, *Que le gérondif doit se rapporter au substantif, qui sert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonstance.*

Pour en revenir donc à la phrase de Racine, mettons-la dans son ordre naturel : *Mes soins, en mourant, lui cachèrent les pleurs de son fils.* Or, peut-on dire que des soins meurent, & qu'ils fassent quelque chose *en mourant* ? Aussi n'est-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la construction de sa phrase le dit malgré lui.

L X V I I I.

(9) *Du fruit de tant de soins à peine jouissant,*  
*En avez-vous six mois paru reconnoissant.*

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant* : comme s'il y avoit, *Du fruit de tant de soins jouissant à peine,* pour dire, ne faisant que commencer à jouir ? Et cependant *à peine* doit nécessairement se lier avec le vers sui-

(9). *Britannicus*, IV. 2. 83.

vant : *A peine en avez-vous*, &c. Rien n'excuse cette inversion.

L X I X.

(1) *Je fais que votre cœur se fait quelques plaisirs,  
De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs.*

On ne doutera pas que ce ne soit uniquement la rime qui amène ici ce pluriel, *quelques plaisirs*. Mais notre Langue étoit assez abondante pour fournir un autre tour, & Racine assez ingénieux pour le trouver.

Je répondrai à ceux qui m'accuseroient de m'arrêter sur des bagatelles, que l'Académie, dans ses Sentimens sur le Cid, s'arrêta pareillement sur ces deux vers de Corneille :

*Quelle douce nouvelle à ces jeunes amans !*

*Et que tout se dispose à leurs contentemens !*

Il eût été mieux, à leur contentement, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre chose ?

(1) *Bazajet*, II. 5. 31.

## L X X.

(2) *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.*

Quand nos verbes régissent un substantif, qui n'a point d'article, ils doivent être suivis immédiatement de ce substantif, comme si l'un & l'autre ne composoient qu'un seul mot. *Avoir faim, avoir pitié, donner parole, rendre raison, rendre compte, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne souffrent la transposition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, si ce n'est un pronom, *Donnez-moi parole* ; ou une particule, *Ayez-en pitié* ; ou enfin un adverbe, *Donnez hardiment parole*. Je ne crois donc pas qu'on puisse excuser cette transposition, *J'aurois compte à vous rendre*. Il faut nécessairement ; *J'aurois à vous rendre compte*.

Je ne fais même, si, entre ces sortes de verbes & leur régime, la voix peut se reposer autant que le demande

(2) *Britannicus*, III. 7. 63. Voyez ce qui a été dit ci-dessus, pag. 179.



la césure. On en jugera par le vers suivant, tiré de cette même Tragédie, Acte IV, Scène 1. vers 104.

*Je vous ai demandé raison de tant d'injures.*

Quel repos pratiquer entre *demandé*, & *raison* ? Aussi est-ce là le seul exemple que tout Racine m'en ait fourni.

L X X I.

(3) *Vien, sui-moi, la Sultane en ce lieu se doit rendre.*

On ne verra rien à reprendre en cette phrase. Aussi ne m'y arrêté-je que pour faire observer la situation du pronom *se*. Presque tous nos écrivains aujourd'hui, se font un loi de placer immédiatement ces pronoms avant l'Infinitif, qui les régit. Ainsi, dans la phrase présente, ils diroient, *la Sultane en ce lieu doit se rendre*, & non pas, *se doit rendre*. Je conviens que l'un (4) est aussi bon que l'autre, pour l'ordi-

(3) *Bajazet*, I. 1. 1.

(4) Voyez la Remarque CCCLVII de Vaugelas, intitulée, *Il se vient justifier, il vient se justifier.*

naire. Mais quelques-uns (5) de nos Maîtres, dont l'autorité pourroit être féduisante, jugent l'un des deux meilleur de beaucoup : & c'est, par conséquent, ne laisser que l'un des deux en usage ; puisqu'en Grammaire, comme en tout le reste, il faut toujours choisir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas, les deux hommes qui sont le plus entrez dans le génie de notre Langue, je vois qu'ils n'ont point connu cette prétendue régularité. Racine pouvoit aisément dire ici, *en ce lieu doit se rendre* : & même par-là il auroit plus éloigné ces deux monosyllabes, *ce, se*, dont le son ne diffère en rien. Racine a cependant préféré l'autre manière, parce qu'il l'a trouvée, apparemment, plus naïve.

Que ce soient là des minuties, à la bonne heure. Vaugelas, comme on vient de voir, n'a pourtant pas dédaigné de s'y arrêter : & si j'y reviens, c'est parce que notre Langue étant déjà si gênée dans l'arrangement des mots,

(5) Feu M. de la Motte, car je puis aujourd'hui le désigner nommément.

je ne vois pas à quel propos on lui chercheroit de nouvelles entraves.

## L X X I I.

(6) *Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux ;  
Lorsqu'assurez de vaincre ils combat-  
toient sous vous.*

On est d'abord tenté de condamner cette construction, *Ils regrettent le temps lorsque*. Car nous sommes accoutumés à dire en prose ; *Je regrette le temps que j'étois jeune, Je regrette le temps où j'étois jeune*. Et c'est ainsi que parle Despréaux :

*Hélas ! qu'est devenu ce temps , cet heureux temps ,  
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans ?*

Véritablement, la phrase de Racine me paroîtroit blâmable, si *lorsque* suivait immédiatement *le temps*. Mais, comme il y a quelque chose entre deux, cela fait à l'œil & à l'oreille un effet tout différent.

(6) *Bajazet*, I. 1. 47.

(7) *Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes ?*

Toutes les fois que *Craindre* est suivi de la conjonction *Que*, la particule *Ne* doit se trouver, ou dans le premier, ou dans le second membre de la phrase. Dans le premier, *Je ne crains pas qu'il verse trop de larmes* : & ici cette particule est négative. Dans le second, *Je crains qu'il ne verse trop de larmes* : & ici la même particule (je dis la même, si l'on n'a égard qu'au son) est prohibitive.

Racine lui-même nous donne un bel exemple de l'un & de l'autre en deux vers qui se suivent, & qui sont dits par Andromaque parlant de son fils à Pyrrhus, Acte I, Scène 4.

*Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son père ;*

*On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.*

Quintilien, *Liv. I, Chap. 5*, fait assez sentir la différence qu'il y a entre ces

(7) *Bérénice, V, 5. 46.*

deux particules dans sa Langue, d'où elles ont passé dans la nôtre, qui emploie la prohibitive dans les mêmes cas que le Latin, c'est-à-dire, après *Craindre*, *empêcher*, *prendre garde*, *de peur que*, & autres mots semblables.

On distinguera bien aisément ces deux particules, si l'on veut considérer que la prohibitive n'est jamais suivie de *pas*, ou de *point*, comme la négative l'est ordinairement; & que si l'on mettoit *pas*, ou *point* après la prohibitive, il en résulteroit un contre-sens. Par exemple, si dans ce dernier vers de Racine, nous disions, *On craint qu'il n'essuyât pas les larmes de sa mère*, nous dirions précisément le contraire de ce que Racine a dit.

J'avoue que cette particule prohibitive paroît rédundante en notre Langue; mais elle y est de temps immémorial. Pourquoi ne respecterions-nous pas des usages si anciens?

## L X X I V.

(8) *Condamnez-le à l'amende, ou s'il le casse, au fouet.*

(8) *Plaideurs*, II. 13. 22.

Voilà le seul exemple qui reste dans tout Racine , d'un *le* , pronom relatif, mis après son verbe , & avant un mot qui commence par une voyelle. *Condamnez-le à l'amende.* Encore faut-il observer que cela se trouve dans une Comédie. Mais dans les premières éditions de sa *Thébaïde* & de son *Alexandre* , il y en avoit cinq ou six autres exemples , qu'il a tous réformez dans les éditions suivantes. Il a donc senti que *le* , placé ainsi , bleffoit l'oreille. Pourquoi la bleffe-t-il ? Parce qu'elle trouvera dans l'hémistiche une syllabe de trop , si l'on appuie sur *le* , sans faire sentir l'élision. Ou s'il est totalement élidé à cause de la voyelle suivante , alors *le à l'amende* font entendre *la, la* , cacophonie.

## L X X V.

(9) *Apprenez . . . . qu'il n'est point  
de Rois . . . .  
Qui sur le thrône assis n'enviaffent peut-  
être  
Au-dessus de leur gloire un naufrage  
élevé ,*

(9) *Mithridate* , II. 4. 33.

*Que*



*Que Rome & quarante ans ont à peine achevé.*

Je suis arrêté par le grand nom de Racine, qui ne me permet point d'appeler ceci du galimatias. On aura beau me dire avec M. Racine le fils, que *Hafarder ces alliances de mots, n'appartient qu'à celui qui a le crédit de les faire approuver.* Je conviendrai qu'en effet, lorsqu'un vers ronfle bien dans la bouche d'un Acteur, quelquefois le Parterre ne demande rien de plus. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un Auteur ne doit jamais courir après un bel arrangement de mots, fans avoir égard à la clarté des idées, & à la justesse des métaphores.

Afin qu'on ne m'accuse pas ici de penser singulièrement, je mets ci-dessous (1) ce qu'a dit un écrivain assez connu.

LXXVI.

(1) *Réflexions sur la Poësie Françoisé, par le P. du Cerceau, pag. 254. J'avoue, dit-il, que je n'entends pas trop bien ce que signifie un naufrage élevé au-dessus de la gloire des autres Rois, & encore moins ce que veut dire, achever un naufrage. Ces expressions figurées ont d'abord quelque chose qui éblouit, & l'on ne se donne pas la peine*

(2) *Qui m'offre ou son hymen, ou la mort infallible.*

*Infaillible* est ici très-inutile. Mais de plus, pour y pouvoir placer une épithète, il auroit fallu changer l'article, & dire, *Qui m'offre ou son hymen, ou une mort infallible, une mort prompte, une mort violente.*

Quand l'adjectif ne dit absolument rien, qui ne soit nécessairement renfermé dans le substantif, cela fait une épithète insupportable. L'esprit veut toujours apprendre, & par conséquent passer d'une idée à une autre. Ce mot, *la mort*, renferme l'idée d'*infaillible*. Ainsi cette épithète ne m'apprenant rien, il faut qu'elle me révolte.

(3) *La Reine permettra que j'ose demander*

Un

*de les examiner, parce qu'on les devine plutôt qu'on ne les entend : mais quand on y regarde de près, on est tout surpris de ne trouver qu'un barbarisme brillant dans ce qu'on avoit admiré.*

(2) *Bajazet*, II. 5. 57.

(3) *Iphigénie*, III. 4. 5.

*Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.*

On diroit en prose, *la Reine permettra que j'ose demander à votre amour un gage, qu'il me doit accorder.* Pourquoi l'inversion de Racine nous paroît-elle rude? Parce que l'amour de la clarté ayant placé le *Que* relatif tout près de son substantif; l'oreille est accoutumée à ne rien entendre qui les sépare.

## L X X V I I I.

(4) *Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès  
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.*

On ne fauroit être trop réservé à faire des Règles générales: & cela me regarde plus que personne. Mais pourtant, notre Syntaxe ne se fera pas toute seule. Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près. Quant à Ménage, & au P. Bouhours, ils ne consultent guère que l'usage, & rarement ils remontent aux principes. Il seroit donc à souhai-

(4) *Andromaque, V. 2. 26.*

G g ij

ter que chaque particulier, à mesure qu'il croit avoir découvert une Règle nouvelle, eût le courage de la proposer, afin qu'elle fût examinée à loisir. J'appelle *Règles nouvelles*, celles qui ne se trouvent pas encore dans nos Grammairiens.

Telle est la Règle fondamentale, que je propose en ces termes : *Quand le pronom relatif, Qui, est un nominatif, il ne sauroit être séparé du substantif, auquel il se rapporte.*

Je dis, *quand c'est un nominatif*, parce qu'il ne l'est pas toujours : car il est régime quelquefois, mais d'une préposition seulement : comme, *la personne pour qui je m'intéresse, la personne de qui l'on vous a dit du bien.*

A l'égard des phrases où *Qui* forme une répétition : par exemple, *Un auteur, qui est sensé, qui sait bien sa Langue, qui médite bien son sujet, qui travaille à loisir, qui consulte ses amis, est presque sûr du succès.* Tous ces *Qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif, & par conséquent, il n'y a rien là que de conforme à la Règle générale.

Présentement, on voit en quoi consiste la faute que je reprends dans ce vers, *Phénix même en répond, qui &c.* Il y a une séparation totale entre le *Qui*, & son substantif.

Au reste, quoique ce *Qui* ne puisse être séparé de son substantif, cela n'empêche pas qu'il ne rentre, par rapport au verbe dont il est suivi, dans tous les droits des autres nominatifs; c'est-à-dire, qu'il peut, & avec grace, être séparé de son verbe, non-seulement par de simples appositions, mais par des phrases entières, qu'on appelle phrases incidentes. Tous nos bons Auteurs en fournissent des exemples sans fin. Je me borne à celui-ci, tiré d'*Athalie*, IV. 3. 56.

*Ne descendez-vous pas de ces fameux*

*Lévites,*

*Qui, lorsqu'au Dieu du Nil le volage*  
*Israël*

*Rendit dans le désert un culte criminel,*

*De leurs plus chers parens saintement*  
*homicides,*

*Consacrèrent leurs mains dans le sang*  
*des perfides.*

*Tout ce que je viens d'expliquer;*

se prouve par ce seul exemple. *Qui*, touche immédiatement son substantif, *Lévites* : mais il est séparé de son verbe, *Consacrèrent*, par une phrase suspendue, *Lorsqu'au Dieu du Nil le voyage Israël rendit dans le désert un culte criminel* ; & par une apposition, *De leurs plus chers parens saintement homicides*. Rien de plus régulier : & la clarté naît de la régularité.

## L X X I X.

(5) *On accuse en secret cette jeune Eriphile*

*Que lui-même captive amena de Lesbos.*

*Que lui-même amena captive*, seroit l'arrangement de la prose. Mais, *que lui-même captive amena*, est une inversion forcée, dont je crois n'avoir vû d'exemple que dans Marot ; encore n'en suis-je pas sûr. *Andromaque est une Tragédie de Racine, que lui-même nouvelle fit jouer en 1668*. Une inversion si gothique dans la prose, le feroit-elle moins dans les vers ?

(5) *Iphigénie*, I. 1. 155.



## L X X X.

(6) *Mais il se craint , dit-il , soi-même plus que tous.*

Racine , dans Phédre , dit d'Hippolyte ,

*Charmant , jeune , traînant tous les cœurs après soi ;*

& il parle de même en beaucoup d'autres endroits , où il faudroit *lui* , & non pas *soi*. Mais la question étant un peu obscure , tâchons de la débrouiller.

On peut considérer le pronom *Soi* , comme se rapportant , 1<sup>o</sup>. à des personnes ; 2<sup>o</sup>. à des choses ; 3<sup>o</sup>. à un singulier ; 4<sup>o</sup>. à un pluriel.

Premièrement donc , en parlant des personnes , on dit *soi* , & *soi-même* , quand son antécédent présente un sens vague & indéfini. *Dans le péril chacun pense à soi. On ne doit guère parler de soi. On aime à se tromper soi-même.* Hors de-là , & toutes les fois que l'antécédent présente un sens déterminé , & individuel , comme dans les deux vers de Racine , il faut dire

(6) *Andromaque* , V. 2. 39.

*lui, elle, lui-même, elle-même.* Règle générale, dont il seroit inutile de rechercher les principes, aujourd'hui qu'elle n'est plus contestée.

2<sup>o</sup>. *Soi*, quand il se rapporte aux choses, peut se mettre, non seulement avec l'indéfini, mais avec le défini, & il convient à tous les genres. *La vertu est aimable de soi, porte sa récompense avec soi. Ce remède est bon de soi, quoiqu'il vous ait incommodé.*

3<sup>o</sup>. *Soi*, rapporté à un singulier, ne renferme aucune difficulté, qui ne soit résolue par ce qui vient d'être dit. Car *Soi* est un singulier.

Remarquons seulement qu'il ne s'emploie que de deux manières. Ou précédé d'une préposition, *chacun pense à soi.* Ou suivi de *même*, autre pronom avec lequel il s'identifie par un tiret, *on doit être son Juge soi-même.*

4<sup>o</sup>. Peut-il se rapporter à un pluriel ? Tout le monde convient que non, s'il s'agit des personnes. On ne dit qu'*eux*, ou *elles*. Mais à l'égard des choses, les avis sont partagés. Vaugelas (7) propose trois manières de

(7) Dans sa Remarque CLXXI.

l'employer.

l'employer. *Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes.* Il ne condamne que la première de ces trois phrases, n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie dans ses Observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases, & rejette également les deux autres. Pour moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie, je n'en recevrais aucune des trois; étant bien persuadé que *Soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se construire avec un pluriel.

L X X X I.

(8) *J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix,  
Des Gouverneurs que Rome honoroit de  
sa voix.*

*Par un contraire choix*, a quelque chose de sauvage. Il faudroit, *Par un choix contraire.* Et pour mieux voir de quelle conséquence est la situation de

(8) *Britannicus*, IV. 2. 47.

H h

l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Esther, II. 7. 53.

*Parlez. De vos desseins le succès est certain,*

*Si ce succès dépend d'une mortelle main,*  
 Quand *mortel* signifie, Qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle,*  
 Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici-là.*

Vaugelas a fait une longue Remarque, qui a pour titre, *De l'Adjectif devant ou après le Substantif*, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de *consulter l'oreille*. C'est un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fautive? Quand même on l'auroit juste, ne peut-on pas quelquefois douter?

Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver ces sortes de Règles. Car enfin, l'oreille est un Juge, mais un Juge qui suit des loix, & qui ne pro-

nonce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, si cela est, les mettre aussi par écrit.

Pour rédiger ses jugemens à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les distribuer en quatre classes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le substantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le suivre. 3°. Ceux qui, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent, forment un sens tout différent. 4°. Ceux dont la situation est à notre choix, & se règle sur le besoin que nous avons de rendre notre phrase, ou plus énergique, ou plus sonore, ou plus naïve; de rompre un vers, d'éviter une consonance, &c. Tout cela, éclairci par des exemples, feroit un volume: mais qui le liroit? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes.

L X X X I I.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,*

(9) *Iphigénie*, II. 5. 45.

H h ij

*Et les Dieux , contre moi dès long-  
temps indignez ,  
A mon oreille encor les avoient épar-  
gnez.*

Tout le monde voit assez qu'*Encor* fait ici un contre-sens , parce qu'étant placé où il est , il ne peut signifier que continuation , ou répétition d'une même chose.

J'aurois eu souvent de ces riens à observer dans Racine : mais que m'arrive-t-il ? Après un moment de réflexion sur l'espèce de faute qui m'arrêtoit , je retourne à ma lecture ; & bientôt cette belle simplicité , cette douce harmonie , cette élégance , cette éloquence , qui font le ton dominant , viennent à me frapper de façon que je finis par être honteux d'avoir eu la tentation de critiquer.

Revenons à *Encore*. On laisse aux Poètes le choix d'*encore* , ou d'*encor* , selon leur besoin. Mais dans la prose , où l'on n'est point gêné par la mesure , nos bons écrivains donnent constamment la préférence à *encore* , dont la pénultième , allongée par l'*E* muet ,



soutient la prononciation : au lieu que dans les entretiens familiers , où il n'est pas permis d'être lent , on ne dit guère qu'*encor*, dont la dernière est brève.

L X X X I I I.

(1) *Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer*

*Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser.*

J'avoue que les Poètes n'oseroient dire *auquel* , & que ce pronom est ordinairement remplacé avec élégance par l'adverbe *où*. Mais pourtant il me semble qu'*un bonheur où je pense*, ne se dit point. Pourquoi ne se dit-il point ? Vous le demanderez à l'usage.

L X X X I V.

(2) *J'en rends graces au Ciel, qui, m'arrêtant sans cesse,*

*Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grèce.*

Pour la rime, il faudroit prononcer

(1) *Bérénice*, V. 1. 3.

(2) *Andromaque*, I. 1. 9.

*la Grèce* , comme on prononce *la graisse*. Plus bas , dans la même Scène , on trouve , *Que penses-tu qu'il fasse* , rimant avec , *Di-moi ce qui se passe*.

A peine la versification Françoisse commençoit-elle à se prescrire des Règles ; dans un temps où elle se permettoit encore les *hiatus* & les enjambemens ; dans un temps où la rime masculine & la féminine n'étoient pas encore obligées de se succéder l'une à l'autre ; dans ce temps-là , qui nous paroît barbare , on favoit déjà , & mieux que nous , respecter les droits de la Prosodie , comme nous l'apprenons de Joachim du Bellay dans sa *Deffense & Illustration* (3) de la *Langue Françoisse* , petit volume , imprimé à Paris en 1549.

LXXXV.

(3) Voyez Liv. II , Chap. 7 , où il dit : *Que tu te gardes de rimer les mots manifestement longs avec les brefs aussi manifestement brefs , comme passe & trace ; maître & mettre ; bât & bat , &c.*

## L X X X V.

(4) *Elle trahit mon père , & rendit  
aux Romains*

*La place & les trésors confiez en ses  
mains.*

Je ne fais si je me trompe , mais il me semble que *Confiez en ses mains* , n'est pas autorisé par l'usage. *Confier* verbe actif , & *Se confier* verbe réciproque , ont des sens & des régimes très-différens. L'actif signifie , Commettre quelque chose au soin , à la fidélité de quelqu'un , & il régit la préposition *à*. *Confier un dépôt à son ami*. Le réciproque signifie , S'assurer , prendre confiance , & il demande la préposition *en*. *Se confier en ses forces , en ses amis*. Peut-on donner à *Etre confié* , le régime qui appartient à *Se confier* ? Voilà ce qui fait mon doute.

## L X X X V I.

(5) . . . . *Je ne veux point être liée.  
Je ne la serai point.*

(4) *Mithridate* , I. 1. 64.

(5) *Plaideurs* , I. 7. 83.

Racine fait peut-être ici à dessein une faute que font, disoit Vaugelas, presque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Je dis à une femme, *quand je suis malade*, j'aime à voir compagnie. Elle me répond, & moi *quand je la suis*, *je suis bien aise de ne voir personne*. Mais, ajoute Vaugelas, il faut dire, *quand je le suis*, parce qu'alors *le* signifie *cela*, ce que vous dites, qui est *malade*. Je dis à deux de mes amis, *quand je suis malade*, *je fais telle chose*. Ils doivent me répondre, & *nous quand nous le sommes*, &c.

Vaugelas, de qui ces principes & ces exemples sont empruntez, auroit fait plaisir aux femmes qui ont du goût, & qui respectent notre langue, de leur apprendre quand elles doivent dire *la*, ou *le*. Rien de plus aisé. Il faut toujours *la*, quand ce pronom se rapporte à un substantif, précédé de son article. *Etes-vous la Comtesse de Pimbefche ? Oui je la suis*. Mais il faut *le*, quand il se rapporte à un adjectif. *Etes-vous plaiduse ? Oui je le suis*. Par conséquent, puisqu'on lui parle d'être *liée*, elle de-

voit dire , *je ne le serai point* , & non ,  
*je ne la serai point*.

## L X X X V I I.

(6) *Quelle étoit en secret ma honte &  
mes chagrins ?*

Il y auroit plus de régularité , mais moins de douceur dans la prononciation , si l'on avoit dit , *Quels étoient ma honte & mes chagrins* , parce que *chagrins* étant masculin , & du nombre pluriel , devoit l'emporter sur *honte* , féminin , & du nombre singulier.

Pour débrouiller cette difficulté , il faudroit la partager en deux , & favoir premièrement , *De quel genre doit être un adjectif , qui se rapporte à deux substantifs de genres différens , & même de nombres différens ?* En second lieu , *Quand un verbe a deux nominatifs , doit-il toujours être mis au pluriel ?*

Vaugelas & le P. Bouhours ont traité ces deux questions , mais de manière qu'elles restent indéçises , ou peu s'en faut. Aussi ne sont-elles pas oubliées

(6) *Esther* , I. 1. 82.

dans la *Guerre civile* (7) *des François sur la Langue*, page 53. Ouvrage dont le titre promettoit quelque chose d'assez curieux, mais qui demandoit que l'Auteur eût plus de savoir, & plus de sagacité qu'il n'en a montré.

## L X X X V I I I.

(8) *Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée ?*

Voilà ce qui s'appelle une phrase louche. *Sans espoir de pardon*, regarde Andromaque : & , *m'avez-vous condamnée*, regarde Pyrrhus. Il falloit, *Sans espoir de pardon me vois-je condamnée ;* afin que la phrase entière tombât sur Andromaque : ou l'équivalent de ceci, *M'avez-vous condamnée sans me laisser aucun espoir de pardon*, afin qu'elle ne tombât que sur Pyrrhus.

On

(7) Imprimée à Paris, en 1688. L'Auteur est un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, l'Editeur des *Nouvelles Remarques* de Vaugelas, comme on l'a dit, à l'article VAUGELAS, dans l'Histoire de l'Académie Française, Tome I.

(8) *Andromaque*, III. 6. 16.



On me dira qu'il y a ici une Ellipse. Mais, qu'il y ait telle figure qu'on voudra, il me suffit que la phrase soit louche, pour être bien convaincu qu'elle mérite d'être blâmée.

L X X X I X.

(9) . . . . . *Ses soupirs embrasés  
Se font jour à travers de deux camps  
opposés.*

Vaugelas a fait une Remarque sur *au travers*, & *à travers*, dans laquelle il distingue clairement leurs différens régimes, qui sont *de* pour le premier, & *le* pour le second. Au lieu donc d'*à travers*, il falloit *au travers* dans le vers dont il s'agit.

Pourquoi demandent-ils deux régimes différens ? Parce qu'il y a de la différence entre *à*, particule simple, & *au*, particule confondue avec l'article. Laissons ces sortes de recherches aux Grammairiens de profession, & ne nous mettons pas trop en peine d'une théorie que l'Usage supplée. Ordinairement l'Usage fait très-bien ce qu'il

(9) *Alexandre*, I. 1. 50.

fait. Quand même il paroît avoir tort, nous n'en avons que plus de mérite à lui obéir, comme Vaugelas nous le dira (1) dans un moment.

## X C.

(2) *Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vûe. Malheureuse ! comment puis-je l'avoir perdue ?*

Trois vers après, on voit qu'il est question d'une lettre qui avoit été perdue. Il est naturel que dans un semblable embarras, Atalide ne désigne pas autrement que par un pronom, ce qu'elle a perdu. *Comment puis-je l'avoir perdue ?* Rien ne lui paroît exister dans le monde que cette lettre. Je suis donc bien éloigné de blâmer le tour de Racine. Je voudrois seulement que comme, *Perdre la vûe*, est une phrase très-usitée, il eût tâché d'en trouver une autre, qui donnât moins de prise à l'équivoque. Ou même, sans rien changer à ces deux vers, il n'avoit qu'à mettre

(1) Ci-après, Remarque XCVI.

(2) *Bajazet*, V. I. I.

le premier, celui qui est le second.  
*Malheureuse ! comment puis-je l'avoir  
 perdue ?*

*Hélas ! je cherche en vain. Rien ne  
 s'offre à ma vûe.*

X C I.

(3) *J'ai vû de rang en rang cette ardeur  
 répandue,  
 Par des cris généreux éclater à ma  
 vûe.*

*J'ai vû . . . . à ma vûe.* Petite né-  
 gligence de style. Mais la perfection,  
 en quelque genre que ce soit, ne con-  
 siste pas à éviter seulement les gran-  
 des fautes : & même, si l'on n'est pas  
 attentif à éviter les moindres, on est  
 presque sûr d'en faire de grandes.

X C I I.

(4) *Hé, pourrai-je empêcher, malgré  
 ma diligence,  
 Que Roxane d'un coup n'assure sa ven-  
 geance ?*

Pour la netteté de la construction,

(3) *Alexandre*, I. 2. 6.

(4) *Bajazet*, II. 3. 64.

il falloit, *Pourrai-je empêcher que, malgré ma diligence, Roxane &c.* Ou, *Pourrai-je avec toute ma diligence, empêcher que, &c.* Quintilien ne veut pas qu'on donne au lecteur, ou à l'auditeur la peine de rien éclaircir. C'est à celui qui parle, ou qui écrit, de faire qu'on l'entende, & que même on ne puisse point ne pas l'entendre. Voilà de ces leçons dictées par le bon sens, & qui regardent autant les Poètes, que ceux qui écrivent en prose. J'en reviens toujours à la clarté, à une clarté sans le moindre nuage.

## X C I I I.

(5) *Mais, comme vous savez, malgré ma diligence,  
Un long chemin sépare & le Camp &  
Byfance.*

Que celui qui parle, fût diligent ou non, cela pouvoit-il faire que Byfance & le Camp fussent plus ou moins éloignez l'un de l'autre ? On voit assez ce que l'Auteur vouloit dire : mais il ne

(5) *Bajazet, l. 1. 254*

le dit pas. *J'évite d'être long, & je deviens obscur.*

## X C I V,

(6) *Qu'ai-je fait, pour venir accabler  
en ces lieux*

*Un Héros, sur qui seul j'ai pu tourner  
les yeux ?*

*Qu'ai-je fait*, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*, &c. Il ne s'agit pas de savoir si *pour que*, feroit ici un bon effet. Il s'agit seulement de faire sentir l'équivoque, qui est dans la phrase de Racine, où l'on est tenté de croire que ces mots, *pour venir*, regardent la personne qui dit, *Qu'ai-je fait*. Elle vient cette équivoque, de ce qu'il y a une ellipse un peu trop forte.

Par *Ellipse*, nous entendons le Retranchement d'un ou de plusieurs mots, qui seroient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'Usage permet quelquefois de supprimer. Or l'Usage ne permet une ellipse

(6) *Alexandre, IV. 2. 75.*

du genre de celle-ci, que dans la conversation. *Tout ce qui est bon à écrire, c'est une maxime de Vaugelas, est bon à dire : mais tout ce qui se peut dire, ne se doit pas écrire.*

## X C V.

(7) *Je t'aimois inconstant : qu'aurois-je fait fidèle ?*

Voilà, de toutes les ellipses que Racine s'est permises, la plus forte & la moins autorisée par l'Usage. Mais, avant que d'oser la condamner, il y a deux réflexions à faire.

1°. Ce qui rend l'Ellipse, non seulement excusable, mais digne même de louange, c'est lorsqu'il s'agit, comme ici, de s'exprimer vivement, & de renfermer beaucoup de sens en peu de paroles : sur-tout lorsqu'une violente passion agite la personne qui parle. Hermione, dans son transport, voudroit pouvoir dire plus de choses, qu'elle n'articule de syllabes.

(7) *Andromaque*, IV. 5. 95.

2°. H



2<sup>o</sup>. Il y a de certaines fautes , que le meilleur écrivain peut faire par négligence , ou même fans s'en apercevoir : au lieu qu'une ellipse , qui est si peu dans les règles ordinaires , quand un grand maître l'emploie , c'est de propos délibéré , & après y avoir bien pensé.

Je conclus de-là , que de pareilles hardieffes ne tirent point à conséquence pour des écrivains du commun : mais d'un autre côté aussi j'avoue qu'un Critique , s'il condamne absolument ce qu'un grand maître a écrit avec mûre réflexion , se sent plus de courage que je n'en ai.

X C V I.

(8) *Avez-vous pu penser qu'au sang  
d'Agamemnon  
Achille préférât une fille sans nom,  
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu  
comprendre ,  
C'est qu'elle sort d'un sang, &c.*

Voilà un *Qui* , dont le verbe ne paroît point. Mais l'usage l'autorise ,

(8) *Iphigénie*, II. 5. 53.

& c'est un de ces Gallicismes, dont je parlerai dans un instant.

Vaugelas dit à ce sujet : *Tant s'en faut que ces phrases extraordinaires soient vicieuses, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles sont particulières à chaque Langue. Tellement que lorsqu'une façon de parler est usitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuser à en faire l'anatomie, ni à pointiller dessus, comme font une infinité de gens : mais il faut se laisser emporter au torrent, & parler comme les autres, sans daigner écouter ces éplucheurs de phrases. J'aime à entendre Vaugelas parler ainsi. J'aime à voir que ce Grammairien, le plus instruit & le plus judicieux que nous ayons eu, mettoit une différence infinie entre un Puriste, & un homme qui fait sa Langue. Au reste il ne fait en cela que répéter le mot de Quintilien : *Aliud est grammaticè, aliud latinè loqui.**

## X C V I I.

(9) *Je ne fais qui m'arrête, & retient mon courroux,*

(9) *Iphigénie, IV. 1. 34.*

*Que par un prompt avis de tout ce qui  
se passe,  
Je ne cours des Dieux divulguer la  
menace.*

Voilà encore un Gallicisme, c'est-à-dire, une construction propre & particulière à la Langue Françoisé, contraire aux règles communes de la Grammaire, mais autorisée par l'Usage. *Je ne fais qui m'arrête que je ne cours.* Ramus, dans sa Grammaire, appelle *Francisme*, ce que nous appelons *Gallicisme*. Mais le nom ne fait rien ici à la chose. Pour dire donc un mot de la chose même, il me paroît que c'est avoir une fausse idée des Gallicismes, que de les croire phrases de la simple conversation. Les gens de Lettres, qui veulent rapporter tout à des règles connues, donnent volontiers dans ce préjugé. Aussi n'avons-nous guère, nous autres gens de cabinet, ces graces naïves, & ces tours vraiment François, que nous admirons dans certains écrits, dont les Auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'Usage. Témoin les Lettres inimitables de Madame de

Sévigné. Il est vrai que ces fortes d'Auteurs font des fautes dont nous sommes exempts, grace à l'étude : mais, sans cesser d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aisée, vive, naturelle, & dont les Gallicismes font toujours un des principaux charmes ? On fau- roit gré à un Savant, citoyen de Rome & d'Athènes, de vouloir bien quelque- fois n'être que François.

Après l'exemple de Racine, dou- terons-nous que plusieurs de ces ir- régularitez ne puissent avoir place en toute sorte de styles, puisqu'elles ne déparent point le Tragique ?

Un bon Traité des Gallicismes seroit un ouvrage important pour notre Lan- gue. On en trouveroit presque tous les matériaux dans Amyot. Mais com- me notre Langue a emprunté de tou- tes les autres, il faudroit savoir celles du Nord, pour pouvoir bien rendre compte de certaines constructions, que nous croyons originairement Françoises, & qui pourroient n'être que les dépouilles du Saxon.

Quelquefois aussi nos Gallicismes ne

sont autre chose qu'une Ellipse, ou plusieurs Ellipses combinées, qui ont fait disparoître peu à peu divers mots, diverses liaisons, qu'un long usage rend faciles à sous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les suppléer, ni même de les deviner.

## X C V I I I.

(1) . . . . . *Plus je vous envisage,  
Et moins je reconnois, Monsieur, votre  
visage.*

Un peu de Logique suffit pour concevoir d'où vient que la conjonction & se trouve ici de trop, & même pourroit donner lieu à un contresens, puisqu'elle travestit des propositions *corrélatives* en propositions *copulatives*. J'en dis assez pour ceux à qui les termes de l'Ecole sont familiers. Pour d'autres, il leur faut un exemple.

*Plus on lit Racine, plus on l'admire.* Il y a dans cette phrase deux propositions simples, *On lit Racine, On l'admire*, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport

(1) *Plaideurs*, II. 4. 6.

ensemble. Pour les unir, & n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire, *On lit Racine, & on l'admire*. Mais si je veut faire entendre que l'une est à l'autre, ce qu'est la cause à l'effet, ou l'antécédent au conséquent : alors il ne s'agit plus de les unir ; il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or c'est à quoi nous servent ces adverbess comparatifs, *plus, moins, & mieux*, dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni souffrir un autre mot avant lui.

Pour traduire littéralement, *Quantò diutiùs considero, tantò mihi res videtur obscurior*, nous dirons, *Plus j'y fais réflexion, plus la chose me paroît obscure*. Pourquoi la marche du Latin & celle du François sont-elles ici les mêmes ? Parce que la Logique est la même dans toutes les Langues.

Il y a cependant un cas où la conjonction & doit précéder l'adverbe comparatif. C'est lorsqu'au lieu d'une seule proposition simple, plusieurs sont réunies pour former, ou l'antécédent, ou le conséquent. Racine en fournit



l'exemple suivant, qui mettra cette observation dans tout son jour.

*Plus j'ai cherché, Madame, & plus je cherche encor,*

*En quelles mains je dois confier ce trésor,*

*Plus je vois que César &c. (2)*

Ici la conjonction porte, non sur la dernière proposition, qui est corrélatrice, mais sur les deux premières, qui sont copulatives.

Quant à la phrase que nous examinons, il falloit sans conjonction, *Plus je vous envisage, moins je reconnois &c.*

Ou si l'on mettoit une conjonction entre ces deux membres, il en falloit un troisième ; comme si l'on avoit dit, *Plus je vous envisage, & moins je vous reconnois, plus je soupçonne que vous êtes un fourbe. Ou, Plus je vous envisage, moins je vous reconnois, & plus je soupçonne &c.*

J'ai allongé cette Remarque, parce que ni Dictionnaires ni Grammaires, à ce que je crois, n'ont touché la difficulté que je voulois éclaircir.

(2) *Britannicus*, II. 3. 51.

(3) *Le flot qui l'apporta , recule épou-  
vante.*

Personne n'ignore que ce vers a causé une espèce de guerre entre M. de la Motte , qui fut l'agresseur , & M. Despréaux , dont la Réponse , qui est sa onzième Réflexion sur Longin , ne fut imprimée qu'après sa mort.

A cette Réponse de M. Despréaux , M. de la Motte répliqua : & moi , lorsque mes Remarques sur Racine parurent pour la première fois , je crus pouvoir dire aussi ma pensée sur la Réplique de M. de la Motte. Mais le rien que j'écrivis alors sur ce sujet , ne reparoît point ici , parce que ce n'est point ici sa place , & que d'ailleurs on l'a inféré dans les dernières éditions de Despréaux.

Tout ce qu'il y a de grammatical à examiner dans ce Vers , se réduit au mot , *apporta* , qui est un aoriste , c'est-à-dire , celui de nos deux Prétérits , qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire , &

(3) *Phédre* , V. 6. 37.

qui

qui marque indéfiniment le temps passé.

Une phrase toute semblable à celle de Racine, est condamnée dans les Sentimens de l'Académie sur le Cid. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du soufflet qu'il venoit de donner à D. Diégue. *Il n'a pu*, selon l'Académie, *dire*, Je lui fis ; *car il a fallu dire*, Je lui ai fait, *puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit-entre deux.*

Oserois-je, après une décision formelle, suspendre encore mon jugement, & proposer mes doutes en faveur de Théràmène ? Pourquoi ne dirions-nous pas que l'excès de sa douleur, & d'une douleur si juste, ne lui permettoit guère de songer aux loix du Langage ; & que les loix de l'euphonie lui défendoient de s'énoncer comme on feroit en prose, *le flot qui l'a apporté*, ou, *qui l'avoit apporté* ?

Quoi qu'il en soit, nous avons dans le charmant la Fontaine un exemple de cette même licence, si c'en est une. J'invite à relire sa Fable *du Lion*, & *du Moucheron*, ne fût-ce que pour égayer la tristesse de mes Remarques. On y verra comment le Moucheron,

386      REMARQUES

insulté par le Lion, attaque son ennemi, le fatigue, l'abat, le met sur les dents. Après quoi on nous dit :

*L'insecte, du combat se retire avec gloire.*

*Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.*

Assurément, il ne s'étoit point passé de nuit entre le combat de ces animaux, & la victoire remportée par le Moucheron. Cependant l'aoriste, *il sonna*, n'est-il pas infiniment mieux que si l'on eût dit, *Comme il a sonné*, ou, *comme il avoit sonné*, &c. Tout ceci est affaire de goût. Ainsi le raisonnement y est peu nécessaire.

Pour moi, je suis disposé à croire que la phrase de Corneille, tirée d'une Scène où il ne falloit que la simplicité du Dialogue, a été justement condamnée par l'Académie : mais que cette condamnation ne tombe pas sur les phrases de Racine & de la Fontaine, parce qu'elles sont l'une & l'autre placées où le Poëte pouvoit être hardi, & se montrer à visage découvert.

## C.

(3) *Vaincu , chargé de fers , de regrets  
consumé,  
Brûlé de plus de feux que je n'en  
allumé.*

Puisqu'il n'est question ici que de la Grammaire , on ne s'attend pas que je relève le ridicule du feu réel que Pyrrhus alluma dans Troie , comparé avec les feux de l'amour dont il prétend qu'il est brûlé. Racine touchoit encore d'assez près au temps où la France produisit de sots imitateurs des Italiens , chez qui les *Concetti* eurent leur mode , comme chez nous le Burlesque.

Mais l'Orthographe faisant partie de la Grammaire , & M. Racine le fils s'étant imaginé que ces rimes , *consumé , allumé* , pouvoient être critiquées ; il ne sera pas inutile qu'on sache que de faire rimer aux yeux un participe avec un prétérit , ce n'est pas une invention moderne ; car il s'en trouve de fréquens exemples dans nos vieux Poë-

(3) *Andromaque* , I. 4. 62.

K k ij

tes, &, fans aller plus loin, dans le Plutarque d'Amyot.

Je borne là mes Remarques, dont le but, comme on le voit bien, n'étoit assurément pas celui d'un rigide Censeur. J'ai loué, j'ai excusé, mais j'ai blâmé aussi, quand l'intérêt de notre Langue m'a paru l'exiger.

Or, supposé que les fautes, les vraies fautes de mon Auteur, se réduisent à si peu : tirons de là deux conséquences, dont la première est, Que la versification, pour un homme né avec du talent, n'est donc pas une contrainte aussi grande, & aussi nuisible aux beautés essentielles de notre Langue, qu'on l'a soutenu depuis quelques années dans certains écrits, où il semble qu'on ait pris à tâche d'inspirer du dégoût pour la Poésie, & d'anéantir en France un des Arts qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.

Autre conséquence, qui ne regarde que moi. Je n'ai donc pas eu tort d'avancer, dès le commencement de ces Remarques, qu'il y avoit peut-être moins à reprendre dans Racine, que



dans la plupart des ouvrages de prose les plus estimez.

Qu'on se rappelle, au reste, que mon dessein se renfermoit dans le grammatical. Mais la Grammaire, quoi-  
qu'elle soit d'une indispensable nécessité pour bien écrire, ne fera pas toute seule un bon écrivain. Pour bien écrire, il faut le concours de trois arts différens, la Grammaire, la Logique, & la Rhétorique. A la Grammaire nous devons la pureté du discours : à la Logique, la justesse du discours : à la Rhétorique, l'embellissement du discours. Quand finirois je, si j'allois m'étendre sur ce sujet ?

**F I N.**

## A D D I T I O N.

*Je doutois qu'une Lettre où l'on me donne des louanges si peu méritées, dût paroître ici de mon aveu. Mais des louanges qui ne sont dictées que par l'amitié, ne tromperont personne ; & il ne faut pas qu'un vain scrupule m'empêche de publier d'importantes réflexions, occasionnées par ce volume même, dont elles deviennent le plus riche ornement.*

*Que je fais bon gré à mon illustre Confrère d'avoir osé dire, la Langue paroît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage... Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui. Triste vérité, qui ne peut manquer de faire impression sur quelques-uns de nos contemporains, s'ils veulent considérer de quelle bouche elle est sortie.*



---



---

## R É P O N S E

De M. DE VOLTAIRE à M. l'Abbé  
D'OLIVET, sur la nouvelle édition  
de la Profodie.

à Ferney, 5 Janvier 1767.

**C**HER Doyen de l'Académie,  
Vous vites de plus heureux tems :  
Des neuf sœurs la troupe endormie  
Laisse reposer les talens :  
Notre gloire est un peu flétrie.  
Ramenez-nous sur vos vieux ans,  
Et le bon goût & le bon sens,  
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vites dans  
aucun bon auteur de ce grand siècle  
de Louis XIV. le mot de *vis-à-vis*  
employé une seule fois pour signifier  
*envers, avec, à l'égard* ? Y en a-t-il  
un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de*  
*moi*, au lieu d'*ingrat envers moi*. *Il se*  
*ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu  
de dire avec ses rivaux. *Il était fier*

*vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, &c. Enfin ce mot de *vis-à-vis* qui est très rarement juste & jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, & la cour & le barreau, & la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau? si Bossuet a *persiflé* Pascal? & si l'un & l'autre ont *mistifié* La Fontaine en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait*; que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les Princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, &c. ils ne disaient point, J'ai suivi mes *erremens*, j'ai travaillé sur mes *erremens*.

*Errement* a été substitué par les Procureurs au mot *erres*, que le peuple employe au lieu d'*arrhes* : *arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Arragon*.

*Ce présent donc renferme un tissu de cheveux*

*Que reçut Don Fernand pour arrhes de mes vœux.*

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres* ; des *erres* au coche : Donnez-moi des *erres*. De là *erremens* ; & aujourd'hui, je vois que, dans les discours les plus graves, le Roi a suivi ses derniers *erremens vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules, commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, Monsieur, la langue parait s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images, & les tours de la poésie, en physique ; on parle d'a-

natomie en style empoulé ; on se pique d'employer des expressions , qui étonnent , parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur , il faut l'avouer , que , dans un livre rempli d'idées profondes , ingénieuses & neuves , on ait traité du fondement des loix en épigrammes. La gravité d'une étude si importante , devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet ; & combien a-t-il fait de mauvais imitateurs , qui n'ayant pas son génie , n'ont pû copier que ses défauts ?

Boileau , il est vrai , a dit après Horace :

*Heureux , qui , dans ses vers , fait , d'une  
voix légère ,  
Passer du grave au doux , du plaisant  
au sévère.*

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène , ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'an-



nonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en Province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture & du commerce ; il pèse dans ses balances d'épicier, le mérite du Duc de Sully, & du grand Ministre Colbert ; & ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du Duc de Sully, il l'appelle *l'ami d'Henri IV*, & il s'agit de vendre des saucissons & des harangs frais ! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états ; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, & tout sort de sa sphère.

Des hommes, même de beaucoup d'esprit, ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel, par exemple, dans sa mathématique universelle, veut prouver que, si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites, que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée, que la rai-

fon pour laquelle le fatellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les Souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée ferait plaisante & convenable dans la bouche d'une femme, qui, pour faire taire des Philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain. Mais que le mathématicien fasse ainsi le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passans pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente des Péliçons, des Fénelons, des Bossuets, des Massillons. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire dans je ne fais quelles lettres, en parlant de l'angoisse & de la passion de JESUS-CHRIST, que si Socrate mourut en sage, JESUS-CHRIST mourut en Dieu : comme s'il y avait des Dieux accoutumés à la mort, com-

me si on savait comment ils meurent, comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de DIEU, enfin comme si c'était DIEU qui fût mort.

On descend d'un style violent & effrené au familier le plus bas & le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oye grasse, & au galop d'une vache*. On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense ; *rem verba sequuntur* ; & à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagans abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la deshonorner. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre traité de la prosodie, c'est un livre classique qui durera autant que la langue Française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous

parlez du célèbre , j'ose presque dire de l'inimitable Quinaut, le plus concis peut-être de nos poètes dans les belles scènes de ses opéra, & l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté comme avec le plus de grace. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinaut ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Madame Denis & moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinaut savait assez de Latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, & qu'il possédait encore mieux l'Italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux & sublimes de la première scène de Proserpine.

*Les superbes géants armés contre les Dieux,*

*Ne nous causent plus d'épouvante,  
Ils sont ensevelis sous la masse pesante  
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer  
les cieux.*

*Nous avons vû tomber leur chef audacieux  
Sous une montagne brulante.*

*Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux  
Les restes enflammés de sa rage mourante.*

*Jupiter est victorieux,*

*Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.*

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'Armide. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas dans cette pièce air détaché composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de *Ces lieux communs de morale lubrique, Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.*

On commence à favoir que Quinaut valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite, déjà célèbre par les prix qu'il a remportés à notre Académie, & par une tragédie qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinaut & de Lulli : *Aux dépends du poëte on n'entend plus vanter*

*De ces airs languissans la triste psalmodie  
Que réchauffa Quinaut du feu de son génie.*

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me parait très bon, mais les scènes de Quinaut encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non, d'être accompagnée d'un e muet, & vous citez les vers du philosophe de Sans-fouci.

*La nuit compagne du repos ,  
De son crép couvrant la lumière ,  
Avait jetté sur ma paupière  
Les plus léthargiques pavots.*

Il est vrai que dans les commencemens nos e muets embarrassent quelquefois les étrangers ; le philosophe de Sans-fouci était très jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insçu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, & qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-fouci fait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères & moi, nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie & de force, *eodem animo scribit quo pugnat* : & je vous dirai en passant



fant que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, & le plaisir de lire les pensées les plus profondes exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un Souverain chargé de tout le détail d'un grand Royaume, écrive couramment & sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps & de ratures.

M. l'Abbé de Dangeau en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire Française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien, qu'un musicien en chantant, *la nuit est loin encore*, prononce pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-fouci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur, sera je crois de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois St. Gelais ait justifié le *crép* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François I. retranche un *e* à *Bucephale*, pourquoi un Prince Royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crépe*? Mais je suis un peu fâché que Melin de St. Gelais,

en parlant au cheval de François I. lui  
ait dit,

*Sans que tu sois un Bucephal ,  
Tu portes plus grand qu' Alexandre.*

L'hyperbole est trop forte , & j'y au-  
rais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher Doyen,  
avec autant de politesse que vous ren-  
dez de justice au singulier génie du phi-  
losophe de Sans-fouci. J'ai dit, il est  
vrai, dans le *Siècle de Louis XIV.* à  
l'article des Musiciens, que nos rimes  
féminines terminées toutes par un *e*  
muet font un effet très défagréable dans  
la musique lorsqu'elles finissent un cou-  
plet. Le chanteur est absolument obligé  
de prononcer

*Si vous aviez la rigueur  
De m'ôter votre cœur ,  
Vous m'ôteriez la vi-eu.*

Arcabone est forcée de dire :

*Tout me parle de ce que j'aim-eu.*

Médor est obligé de s'écrier :

*Ah quel tourment d'aimer sans espé-  
rance-eu.*

La gloire & la victoire à la fin d'une  
tirade, ont presque toujours la *glor-eu*,  
la *victoire-eu*. Notre modulation exige

trop souvent ces tristes délinances. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines : & c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poètes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites qu'il est inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation *glair-eu, victoir-eu, ailleurs* que dans la bouche de nos villageois. Je n'ai jamais entendu de payfan prononcer ainsi en parlant ; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs & des actrices de l'opéra. Au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, & ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e muets* dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse

sentir les *e* muets excepté la nôtre. Les Italiens & les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands & les Anglais en ont quelques-uns ; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation, ni dans le chant.

0 Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens & les Anglais se sont défaits dans la tragédie, & dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne fais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares. Mais si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

. Je tiens en fait de langue, tous les peuples pour barbares en comparaison des Grecs & de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves & de longues, & qui par un mélange harmonieux de consonnes & de voyelles était une espèce de musique vocale. Vous ne me

condamnerez pas sans doute , quand je répéterai que le Grec & le Latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames , & ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu je suis bien loin de vouloir proscrire la rime comme feu M. de la Mothe ; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a , quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre , si le porphyre & le granite nous manquent. Conservons la rime ; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles , & non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'ortographe ? J'avouë qu'étant très dévot à *St. François* , j'ai voulu le distinguer des *Français*. J'avoue que j'écris *Danois* & *Anglais* : il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle , pourvû qu'on ne choque pas trop l'usage , pourvû que l'on conserve les lettres qui font sentir l'é-

406      R É P O N S E , &c.

tymologie & la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonneriez surtout ce style négligé à un Français ou à un François, qui avait, ou qui avoit été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer & m'échauffer ; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentimens d'attachement & de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

*F I N.*



# T A B L E

## D E S

### M A T I E R E S.

#### A.

- A**CADÉMIE sous Charles IX, *Pag.* 27.
- ACCENT**, prosodique, 19. 37, oratoire, 38. musical, 39. provincial, 40. imprimé, 41. L'accent prosodique est-il fixe dans le François, 43. Reproche fait à l'accent François, 47.
- ACHEVER** *un dessein*, 308.
- ADJECTIF**. Ce que c'est, 148. 150. Adjectifs verbaux, 151. Comment l'adjectif devient substantif, 169. S'il peut régir, 319. S'il doit précéder son substantif, ou le suivre, 160. 362.
- ALEXANDRE**. Remarques sur cette Tragedie, 257. 264. 277. 285. 297. 308. 318. 338. 339. 371. 373. 375.
- ALLUMÉ**, pour *allumai*, 387.
- ANDROMAQUE**. Remarques sur cette Tragedie, 258. 307. 309. 312. 313. 328. 331. 355. 359. 365. 370. 376. 387.
- AORISTE**, mis pour le Prétérit, 384.
- APOSTROPHE**. Tout nom apostrophé se met sans article, 177. Exception, *ibid.*

<b>ARTICLE.</b> Ce que c'est , 161. Article simple , & article particulé , 162. Quand l'Article s'élide , 162. Quand il faut l'employer , 165. Quelle est sa propriété , 165. 173. Mis avant , ou après l'adjectif d'un nom propre , il change le sens , 166. Article corrélatif , 170. Nécessité de l'article pour faire qu'un nom puisse régir , 175. N'est point institué pour distinguer les genres & les nombres , 181. Ne se met qu'avec des noms déjà connus d'ailleurs , 182. Ne signifie rien par lui seul , 183. Quand il faut omettre l'Article , 176. Ses équivalens , 288.
<b>ASPIRATION.</b> Ce que c'est , 56. Liste des mots qui s'aspirent au commencement , 58. au milieu , 60. à la fin , 61. Mots , sur l'aspiration desquels on est partagé , <i>ibid.</i>
<b>A TRAVERS</b> , <i>au travers</i> , 371
<b>AVANT</b> <i>que partir</i> , 259
<b>AUCUN</b> , & <i>Nul</i> . En quel sens ils ne peuvent être mis au pluriel , 293.
<b>AVECQUE</b> , 264.
<b>AUJOURD'HUI</b> , pour , à <i>aujourd'hui</i> , 296.

## B.

<b>B</b> A J A Z E T. Remarques sur cette Tragédie , 261. 278. 280. 282. 285. 312. 314. 323. 325. 326. 330. 334. 345. 347. 349. 354. 372. 373. 374.
<b>B</b> É R É N I C E. Remarques sur cette Tragédie , 283. 299. 301. 304. 319. 326. 350. 365.
<b>B</b> É Z E ( Théodore de ) 29. 43.
<b>B</b> R È V E S

**DES MATIERES. 409**

**BRÈVES** (Syllabes) bien plus nombreuses dans le François que les longues, 96.  
**BRITANNICUS.** Remarques sur cette Tragédie, 310. 322. 333. 343. 344. 346. 361. 383.

**C.**

**CE**, pronom substantif, 200. Quand demande-t-il son verbe au pluriel, 201.  
**CHANGER** *à*, 305.  
**CIRCONFLEXE.** Si l'accent circonflexe peut avoir lieu dans le François, 38.  
**COMMETTRE**, employé improprement, 311.  
**CONFIER**, & *se confier*, 367.  
**CONSONNES.** Pourquoi redoublées souvent contre l'étymologie, 35.  
**CONSTRUCTIONS** remarquables, 286. 333. 339. 341. 349. 355. 370.  
**COUCHER**, & *se coucher*, 302.  
**COURIR.** Comment il se conjugue, 301.  
**CRAINdre**, suivi de *Ne*, 350.  
**CROITRE**, employé activement, 280.

**D.**

**DANGEAU** (M. l'Abbé de) Son opinion sur les voyelles nasales, 64. Examen de cette opinion, 69.  
**DE.** Quelques emplois singuliers de cette préposition, 262. Ou la mettre, ou la supprimer après *aimer mieux*, suivi de *que*, fait des sens différens, 320.  
**DÉCLINABLE.** Ce qu'il faut entendre par là dans notre Langue, 148.

DÉPLORABLE, mal dit des personnes,	307.
DES, article particulé, ne doit pas être confondu avec la préposition <i>de</i> ,	315.
DESSOUS, mis comme préposition,	257.
DEVANT QUE, pour <i>avant que</i> ,	258.
DISSIPER, employé improprement,	332.
DONNER <i>en spectacle funeste</i> ,	296.
DOUTEUSES ( <i>Syllabes</i> ) Il y en a de deux fortes,	77. 101.

## E.

<b>E muet.</b> S'il forme un son particulier à notre Langue, 47. Quelle est la nature de ce son, 52. Comment l'E muet, lorsqu'il est final, doit être prononcé dans le chant, 52. Quelle est sa quantité prosodique,	76. 89.
ELLIPSE,	375. 376.
EN, préposition, mis pour <i>à</i> ,	262.
EN, pronom, suivi d'un participe dont il est le régime, rend ce participe indéclinable,	236.
ENCORE, ou <i>encor</i> ,	364.
EQUIVOQUES. Combien les équivoques qui naissent des pronoms, sont à craindre, 210. Exemple, 332. Equivoques qui naissent du gérondif, 337. 338. 339. Précaution à prendre quand les mots sont équivoques par eux-mêmes,	310.
ESPÉRANCE, <i>espoir</i> ,	312. 313.
ESTHER. Remarques sur cette Tragédie, 261. 275. 291. 294. 296. 335. 369.	
ET, conjonction mal placée,	381.
EXPIRER. Deux manières de le conjuguer,	

*DES MATIERES.* 411  
d'où se forment deux sens différens, 300.

F.

**F**RANÇOIS I. Son imprômtu, & celui de Melin de Saint-Gelais, 73.

G.

**G**ALLICISME. Ce que c'est, 379.  
**GENRE.** Ce que la Grammaire entend par ce mot, 147.  
**GÉRONDIS.** Différence du Gérondis, & de l'Adjectif verbal, 151. Que cette dénomination devroit être celle des Participes actifs, 211. Quelle est la nature du Gérondis, 343.

H.

**H**ARMONIE *dans le discours.* Sa réalité, 125. Quand connue dans notre Langue, 128. Quelles causes doivent concourir pour la former, 130. En quoi les loix de l'harmonie sont les mêmes pour le Poète & pour l'Orateur, 137. En quoi elles sont différentes, 138.  
**HIATUS.** S'il a lieu quand la voyelle nasale qui finit un mot, est suivie d'une autre Voyelle qui commence un autre mot, 64.  
**HOMONYMES,** dont la quantité syllabique fait distinguer le sens, 108.  
**HUET,** Evêque d'Avranches, 73.

## I.

<b>I</b> NFINITIF du Verbe. Comment il devient substantif,	172.
<b>I</b> NFORMER, <i>S'informer</i> ;	323.
<b>I</b> NGRAT <i>à</i> ,	319.
<b>I</b> NQUIETÉE, & <i>inquiète</i> ;	297.
<b>I</b> NSPIRER <i>dans</i> ,	318.
<b>I</b> NSTRUIRE. Quel est son régime,	312.
<b>I</b> NVERSIONS remarquables, 278. 344. 346. 355.	
<b>I</b> PHIGÉNIE. Remarques sur cette Tragédie, 262. 311. 317. 320. 354. 358. 363. 377. 378.	

## L.

<b>L</b> ANGUE FRANÇOISE. Combien peu de changemens elle éprouve depuis un siècle,	283.
<b>L</b> E, <b>L</b> A, <b>L</b> ES. Article simple, 161. Pronom, 190. <i>Le</i> , pour dire <i>cela</i> , 203. Mis comme pronom, & suivi d'un mot qui commence par une voyelle,	352.
<b>L</b> EQUEL. Quand il est nécessaire au lieu de <i>qui</i> ,	205. 207.
<b>L</b> EUR, Substantif, 189. Adjectif,	196.
<b>L</b> ONGUES. ( Syllabes ) Il y en a de plus ou moins longues,	76.
<b>L</b> UI, pronom personnel,	189.

## M.

<b>M</b> AIN, & <i>Mains</i> . Le singulier ou le pluriel font des sens différens,	312.
--	------



**DES MATIERES. 413**

- MÊME**, & *Mêmes*, 328.  
**MITHRIDATE**. Remarques sur cette Tragédie, 259. 272. 281. 287. 316. 328. 340. 352. 367.  
**MUSICIENS**. Obligez de se conformer aux Règles de la Prosodie, 123.

**N.**

- N**. Quand cette lettre, étant finale, doit sonner avec la voyelle qui commence le mot suivant, 72.  
**NE**, particule prohibitive; 350.  
**NOM**, défini grammaticalement, 146. philosophiquement, 155. Les différentes espèces de Noms, 149. Leur place dans le discours, 154.  
**NOMS PROPRES**, 149. Quand ils peuvent avoir des pluriels, 166. Ils se mettent sans Article, 176.  
**NOMS COMMUNS**, 149. Comment ils deviennent noms propres, 167.  
**NOMS DE NOMBRE**, 153. Quand ils tiennent lieu de l'Article, 178.  
**NOMBRE** singulier, ou pluriel, 146.  
**NUL**. Voyez *Aucun*.

**O.**

- O**FFRE. De quel genre, 282.  
**OI**. En quel temps la prononciation de cette diphtongue fut changée, 268.  
**ON**, pronom indéfini, 192. Quand on peut dire, *l'on*, 193.

ORTHOGRAPHE. Raison insuffisante pour y  
faire certain changement, 274.

## P.

- P** A R M I, employé improprement, 310.  
**P** A R T I C I P E. Que cette dénomination de-  
 vroit être réservée au seul participe pas-  
 sif, 211. Que le Participe du verbe sub-  
 stantif ne se décline pas, 213. Quand il  
 faut décliner le Participe du verbe Ac-  
 tif, 213. Celui des verbes réciproques,  
 238. Celui des Verbes neutres, 247. Em-  
 ployez comme Adjectifs, ne précèdent  
 jamais leur substantif, 341.  
**P** A R T I C U L É, c'est-à-dire, précédé d'une par-  
 ticule, ou exprimée, ou incorporée par  
 contraction, ou sous-entendue, 158.  
**P** A R T I C U L E S. Comment deviennent substan-  
 tifs, 173.  
**P** E R S É C U T E R *sur*, 328.  
**P** H E D R E. Remarques sur cette Tragédie,  
 284. 285. 295. 300. 308. 337. 384.  
**P** L A I D E U R S. Remarques sur cette Comédie,  
 265. 267. 269. 302. 303. 306. 321. 332.  
 351. 367. 381.  
**P** L A I R E. Ses différentes significations, & ses  
 différens régimes, 304.  
**P** L U R I E L, au lieu d'un singulier, 345.  
**P** L U S. Deux *plus* corrélatifs ne souffrent point  
 de conjonction, 381.  
**P** R È S. En quel sens il est vieux, 261.  
**P** R O N O M S. Quand ils tiennent lieu de l'Ar-  
 ticle, 179. Pronoms de la première per-

**DES MATIÈRES. 415**

sonne, comment ils varient selon leur place, 185. Pronoms de la seconde personne, 187. Pronoms de la troisième, 188. Par où ces derniers diffèrent des autres, 190. Quand le pronom possessif demande l'Article, 195. 198. Quelle est la place du Pronom avant l'Infinitif des Verbes, 347.

**PROSODIE.** Ce qu'elle comprend, 18. Ses principes sont-ils fixes, 20. Depuis quand connue dans notre Langue, 23. Obstacles qui nuisent à la connoissance de notre Prosodie, 31. Utilité de la Prosodie pour les Poètes, 112. pour les Orateurs, 125.

**PROSPÈRE.** Est-ce un mot qui ait vieilli, 275.

**Q.**

**QUANTITÉ.** Partie essentielle de la Prosodie, 19. En quoi elle consiste, 75. Règles particulières selon les voyelles péniultièmes, ou finales, 79. Règles générales, 105.

**QUI.** En quel cas il ne convient qu'aux personnes, 207. Nominatif, il ne doit pas être séparé de son substantif, 355.

**R.**

**RAMUS,** Son caractère, 25.

**RÉGIME.** Deux sortes de Régime, le simple & le particulé, 193. 213.

**RÉGIR.** Ce que c'est, 148.

- RESPIRER.** Ses diverses acceptions , 306.  
**RESSENTIMENT.** Vieilli, en quel sens, 283.  
**RIME.** Apologie de la Rime , 124. Rimes  
 Normandes, 281. Que les longues ne doi-  
 vent pas rimer avec les brèves, 366.  
**ROUSSEAU.** Licences qu'il autorise touchant  
 l'E muet, 51.  
**RYTHME.** Ce que c'est, 115. Quel est l'ef-  
 fet du Rythme, 116. On l'examine dans  
 quatre vers de Despréaux, 120.

## S.

- SAIS-JE PAS,** pour, *Ne sais-je pas,* 277.  
**SOI,** pronom réciproque, 191. 359.  
**SON, SA, SES.** Quand ils peuvent se dire  
 des choses, 197.  
**SUBSTANTIF.** Ce que c'est, 147. Cinq ma-  
 nières dont les Substantifs peuvent être  
 placez dans le discours, 157. Comment  
 ils deviennent Adjectifs, 170. 178.  
**SUPERLATIF.** Comment il se forme, 152.  
 Quand il n'admet point l'Article parti-  
 culé, 171. 325.

## T.

- TANT** de beauté, 294.  
**TOUT,** seul Adjectif qui précède l'Article  
 simple, 162, & qui divise le particulé,  
 164.

## V.

- VERBES.** Tous nos Verbes réduits à qua-  
 tre espèces, Substantif, Actif, Récipro-

## DES MATIERES. 417

- que, & Neutre, 213. Origine de nos  
Réciproques, 239.  
VERS, pour *envers*, 261.  
VERS mesurez à la manière des Grecs &  
des Latins, quand introduits dans le Fran-  
çois, 25. 30. Qu'ils ne peuvent pas nous  
convenir, 112.  
UN. Qu'il n'est pas Article, 179. 180.  
VOYELLES NASALES. Quelle est la nature  
de ces voyelles, 69. Si elles opèrent,  
ou empêchent l'*hiatus*, 70.

---

### APPROBATION.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, les *Remarques de M. l'Abbé d'OLIVET sur la Langue Françoisse*. Ouvrage important pour quiconque voudra bien parler, & bien écrire. A Paris, ce 4 Juillet 1767.

MARIN.

---

### PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre

très-cher & bien amé le Sieur Abbé D'O-  
LIVET, l'un des quarante de notre Acadé-  
mie Françoisé, Nous a fait exposer qu'il  
désireroit faire réimprimer & donner au pu-  
blic des livres qui ont pour titres, *Entre-  
tiens de Cicéron sur la Nature des Dieux ;  
Philippiques de Démosthène, & Catilinaires  
de Cicéron, Tusculanes, & Pensées choisies  
de Cicéron, Traitez & Remarques sur la Lan-  
gue Françoisé, Opuscules sur divers sujets,*  
s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres  
de Privilège pour ce nécessaires. A CES  
CAUSES, voulant favorablement traiter  
l'Exposant, Nous lui avons permis & per-  
mettons par ces Présentes, de faire réim-  
primer lesdits livres, autant de fois que bon  
lui semblera, & les faire vendre & débiter  
par tout notre Royaume, pendant le temps  
de vingt années consécutives, à compter  
du jour de la date des Présentes. Faisons  
défenses à tous Imprimeurs, Libraires, &  
autres personnes de quelque qualité & con-  
dition qu'elles soient, d'en introduire de  
réimpression étrangère dans aucun lieu de  
notre obéissance, comme aussi de réimpri-  
mer ou faire réimprimer, vendre, faire ven-  
dre, débiter, ni contrefaire lesdits livres,  
ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque  
prétexte que ce puisse être, sans la permis-  
sion expresse & par écrit dudit Exposant,  
ou de ceux qui auront droit de lui, à peine  
de confiscation des exemplaires contrefaits,  
de trois mille livres d'amende contre cha-  
cun des contrevenants, dont un tiers à



Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris ; & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages , & intérêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que la réimpression desdits livres sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères , conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétr. se conformera en tout aux Réglém. de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 , &c. DONNÉ à Paris , le quatorzième jour du mois de Mars , l'an de grace mil sept cent soixante-quatre , & de notre règne le quarante-neuvième. Par le Roi en son Conseil.

Signé , LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N°. 167. fol. 90. conformément au Règlement de 1723. A Paris , ce 24 Mars 1764.*

---

*Faute à corriger.*

*Pag. 258 , lig. 3. apprenons , lisez , l'apprenons.*

---

*Traductions de M. l'Abbé D'OLIVET ,  
imprimées chez le même Libraire.*

**E**NTRETIENS de Cicéron sur la nature des Dieux. 2 vol.

Philippiques de Démosthène , & Catilinaires de Cicéron. 1 vol.

Tusculanes de Cicéron. 2 vol.

Pensées de Cicéron , pour servir à l'éducation de la Jeunesse. 1 vol.

1















